

هنا من أجل

FESTIVAL D'AVIGNON — NUMÉRO SPÉCIAL

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 12886 — 4,50 F Fondateur : Hubert Beauve-Méry Directeur : André Fontaine — VENDREDI 4 JUILLET 1986

Le Pen

Le Pen... (Text about Jean-Marie Le Pen's political stance and actions, including his role in the RPR and his views on the economy and social issues.)

Le musée du Jeu de paume va fermer ses portes

Le musée du Jeu de paume... (News article about the closure of the Jeu de paume museum in Paris.)

ENTREPRISES... (Advertisement for a business directory or similar service.)

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE L'EUROPE ET LES ÉTATS-UNIS

Recul des Douze

Afin d'éviter une guerre commerciale... (Article discussing the economic relationship between Europe and the US, focusing on trade and the role of the twelve member states.)

ITT-CGE : numéro deux mondial dans les télécommunications

Les groupes français CGE (Compagnie générale d'électricité) et américain ITT (International Telephone and Telegraph) ont annoncé leur intention de fusionner leurs activités de télécommunications. Un communiqué commun publié, le mercredi 2 juillet, à New-York, indique que les deux partenaires sont parvenus à un accord en vue de créer une société commune...

La Communauté avait toujours indiqué que, conformément aux obligations contractées auprès du GATT, elle ne se déroberait pas à une négociation sur les effets de l'élargissement. Mais, ajoutait-elle, cette négociation devait être globale, porter aussi bien sur les échanges industriels que sur les échanges agricoles, où ils devraient perdre. Le rapport est favorable aux États-Unis dans la proportion de un à cinq, proclamait-on, à la légère, à Bruxelles. L'administration Reagan, que ces propos n'impressionnaient guère, avait annoncé depuis longtemps que, faite d'arrangement concernant les exportations de maïs, elle taxerait un certain nombre d'importations en provenance de la CEE. Le 16 juin, les ministres des affaires étrangères des Douze confirmaient que, en cas de représailles américaines, il y aurait contre-représailles de leur part. Ils ajoutaient cependant — en retrait de leur position initiale — qu'ils étaient prêts à traiter de manière isolée l'affaire de maïs vers l'Espagne.

« Il faut savoir ce qu'on veut », s'est écrit M. Willy De Clercq, le vice-président de la Commission qui a conduit les pourparlers. De fait, pour la grande majorité des pays de la CEE, le souci prioritaire était d'éviter l'affrontement. Même les Français étaient divisés, et les créateurs pourraient ne pas souffrir autant qu'ils l'avaient cru, compte tenu de mauvaises récoltes en Espagne, il y aura semble-t-il dans l'Europe des Douze de la place pour les producteurs de maïs français comme pour les exportateurs américains.

On ne peut ignorer non plus le caractère exacerbé de l'inquiétude américaine. En mai dernier, pour la première fois depuis trente ans, les États-Unis ont enregistré un déficit de leur commerce extérieur agricole. En dépit de la baisse du dollar, leurs échanges extérieurs dans leur ensemble plongent plus qu'ils ne se redressent. Et les élections approchent.

Jean GENET Un captif amoureux... (Advertisement for the book 'Un captif amoureux' by Jean Genet, published by Gallimard.)

LA COHABITATION EN ACTE

M. Mitterrand a signé la loi sur la privatisation

Le président de la République a promulgué la loi d'habilitation autorisant le gouvernement à agir par ordonnances dans le domaine économique et social, qui est publiée au « Journal officiel » de ce jeudi 3 juillet. Le Conseil constitutionnel avait, le 26 juin, déclaré cette loi « non contraire à la Constitution sous de strictes réserves d'interprétation ». Le Conseil a fait de même, mercredi, pour la loi habilitant le gouvernement à redécouper par ordonnances les circonscriptions législatives. La gauche comme la majorité peuvent trouver des éléments de satisfaction dans cette décision.

« Les socialistes ne doivent pas être très satisfaits, le président de la République non plus » : M. Pasqua est sûr de son fait. Et pourtant, il se trompe : le Conseil constitutionnel a trouvé le moyen de satisfaire tout le monde, droite et gauche. La « troisième voie » (1), inaugurée le 26 juin par le juge suprême dans sa décision sur la loi d'habilitation économique et sociale — ni conformité ni annulation, mais validation « sous de strictes réserves d'interprétation », — lui vaut de réduire ses détracteurs au silence, au moins officiellement. La droite se félicite du « bon point » donné au gouvernement. La gauche se rassure car le Conseil limite l'action du gouvernement. Et, surtout, il arme le président pour un éventuel contrôle, par lui-même, de la constitutionnalité des ordonnances, lorsque celles-ci seront soumises à sa signature.

C'est bien le moins : dans cette affaire, qui concerne un premier chef le suffrage universel, puisqu'il s'agit du découpage des circonscriptions, la représentation parlementaire a été écartée au profit du gouvernement, dont la « légitimité », pour parler comme les gaullistes, n'est jamais qu'indirecte. Que le Conseil permette le contrôle par une instance — en l'occurrence le président de la République — qui est directement issue du suffrage universel est donc un moindre mal.

Encore faut-il que ce contrôle-là intéresse le président. Revenir à l'arbitre qu'il veut être de s'ériger en juge des élégances constitutionnelles ? JEAN-MARIE COLOMBANI. (Lire la suite page 8.)

L'ORDRE MORAL APRÈS L'ORDRE MILITAIRE

La Turquie, démocratie en pointillé...

A deux pas de cette cohue, dans un flot de calme et d'ombre fraîche comme sait en ménager Istanbul, une cour carrée abrite les échoppes des bouquiniéristes : des livres religieux surtout, aux couvertures reliées gravées de lettres d'or ; quelques divines surprises aux saveurs surannées de voyage en Orient ; des titres de nouveautés présentés sur tous les étals, visiblement les succès du moment : le livre d'une femme sur les femmes, la traduction du Tête de Turc de l'Allemand Günter Wallraff, qui se déguisa en travailleur immigré pour décrire la dureté de cette condition. Un autre best-seller manque, épuisé : un recueil d'articles de l'hebdomadaire Nokta, l'un des organes de presse qui ont le plus efficacement lutté, ces derniers mois, contre les atteintes aux droits de la personne en Turquie. Ce jour-là, les quotidiens aux couleurs délavées et aux titres tapageurs font leur « une » avec la photo d'une étudiante d'Izmir qu'un policier, la jugeant par trop décolletée, a rossée à l'entrée de la faculté. Triste mésaventure, mais beau succès de presse pour la demoiselle, au demeurant fort décente. Il suffit de tourner les pages pour voir que d'autres dames montrent davantage, un bikini suffisant à les protéger des rigueurs de la nouvelle loi sur la

La guérilla aux Philippines Les négociations entre le pouvoir et les communistes ont commencé. PAGE 6

New-York en fête M. et Mme Mitterrand au centenaire de « Miss Liberty ». PAGE 2

Coup de fouet aux exportations Le gouvernement annonce des mesures d'encouragement « sans précédent ». PAGE 24

Le mystère de Kheops Deux architectes français sont convaincus que la Grande Pyramide n'a pas livré tous ses secrets. PAGE 12

Le Monde LIVRES - L'ami Francis Carco. - Le premier roman de Jean-Noël Schifano. - Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech. Pages 19 à 23

Programmes des spectacles (15) • Radio-télévision (18) • Météorologie, Mots croisés, Loterie nationale, Loto (16 et 17) • Carnet (17) • Économie (24 à 26)

Programmes des spectacles (15) • Radio-télévision (18) • Météorologie, Mots croisés, Loterie nationale, Loto (16 et 17) • Carnet (17) • Économie (24 à 26)

Nous publions au centre de ce journal un numéro spécial FESTIVAL D'AVIGNON pages 1 à VIII.

Stranger (2 à 6) • Politique (7 à 9) • Communication (9) • Débats • Industrie (10) • Société (11 et 12) • Culture (13 à 15) • Économie (24 à 26)

Programmes des spectacles (15) • Radio-télévision (18) • Météorologie, Mots croisés, Loterie nationale, Loto (16 et 17) • Carnet (17) • Économie (24 à 26)

Nous publions au centre de ce journal un numéro spécial FESTIVAL D'AVIGNON pages 1 à VIII.

(1) Voir, à propos du réveil de l'islam en Turquie, le Monde des 27 et 28 mai.

étranger

DIPLOMATIE

LE CENTENAIRE DE LA STATUE DE LA LIBERTÉ

New-York en fête

De notre envoyé spécial

New-York. - Déjà en proie, en temps normal, de fréquents accès d'effervescence, New-York a été à la fête. La célébration du centenaire de la statue de la Liberté lui a tourné la tête. On a vu naître de toutes les audaces, marrantes de toutes les extravagances. On ne se souvenait pas, sous la carapace de blonnette prête à fondre de plaisir au spectacle féérique que lui donnent, ce jeudi 3 juillet, l'Amérique et son magicien David Wolper.

Newsweek a comparé l'événement aux fastes déployés jadis à Versailles par le Roi-Soleil et à ceux des orgies romaines sous l'empereur Néron. Miss Liberty est femme de grande vertu. La comparaison, dans le dernier cas, ne vaudrait pas l'ampleur des moyens déployés. Mais quels moyens!

Pour rallumer la flamme dorée à neuf de la statue, vigillante gardienne se dressant à la pointe de Manhattan comme à la proue d'un navire, un éclair lumineux déclenché par un faisceau laser. Pour émerveiller les quelque dix millions de visiteurs attendus jusqu'à dimanche, un feu d'artifice de quarante mille pièces annoncé comme le plus grand jamais organisé aux Etats-Unis. Et un peu partout dans la ville des dizaines et des dizaines d'orchestres, latins, italiens, irlandais, juifs, bref, de toutes les communautés ethniques qui forment la nation américaine.

New-York a grandi grâce aux immigrants qui, durant deux siècles, ont eu la témérité de traverser l'Océan. Dans cette fête du souvenir, hommage devait être rendu aux gens de la mer. Vendredi 4 juillet, après que le président Reagan aura passé en revue, à bord du cuirassé Iowa, une trentaine de bâtiments de

Le président de la République et M. Mitterrand quittent Paris ce jeudi 3 juillet en fin de matinée pour New-York, où ils étaient attendus à 16 heures (10 heures, heure de New-York). Ils devaient participer dans la soirée aux cérémonies marquant le centenaire de la statue de la Liberté aux côtés du président et de M. Reagan. Amplement, M. Mitterrand devait avoir une rencontre avec des membres de l'Académie des sciences et recevoir la communauté française au consulat général. La journée de vendredi sera essentiellement marquée par un déjeuner de travail avec le chef de la Maison Blanche. M. Mitterrand devrait regagner Paris vendredi, peu avant minuit.

guerre des Etats-Unis et de quatorze pays amis, une immense régata réunira deux cent soixante-cinq voiliers. Certains, comme le trois-mâts *Belom*, ont eux aussi, près d'un siècle d'âge.

A événement extraordinaire, moyens de sécurité exceptionnels : 10 millions de dollars ont été déboursés pour financer les opérations de la police, qui va tenir sur le pied de guerre pendant quatre jours jusqu'à vingt-deux vedettes garde-côtes patrouillent dans la baie de Manhattan, assistées de deux cent cinquante embarcations plus légères. Jamais, parait-il, depuis la fin de la guerre, on n'avait vu ici pareille mobilisation de la marine. Huit hélicoptères survolent en principe la ville en permanence.

Par son ampleur, sa densité, l'événement est profondément américain. Par sa signification aussi. Le 4 juillet est aux Etats-Unis le jour de la fête nationale - Independence Day - et l'Amérique en profite pour rendre grâce à cette liberté dont elle a voulu faire son credo. Au point qu'il paraît presque indiscret de se mêler à cette fête de famille, même si, pour reprendre l'expression employée un jour par le secrétaire d'Etat George Shultz, on en est le « meilleur ami ». La statue de la Liberté, œuvre de l'Alsacien Bartholdi, est un don de la France aux

Etats-Unis. Mais peu d'Américains le savent et le Guide officiel des festivités se contente d'indiquer que sa création a été inspirée par « un jeune européen ».

La même brochure signale que pour le dévoilement de la statue, jeudi, M. Mitterrand est « aussi invité », mais on y chercherait en vain d'autre mention de la présence du président de la République française aux diverses cérémonies de cette commémoration, et notamment vendredi de la revue navale à la fin de laquelle il devait faire une brève visite sur le vaisseau *Jeanne d'Arc*.

L'examen des rapports Est-Ouest

Tout en ne cachant pas que certains « détails » protocolaires aient pu faire l'objet entre Paris et Washington d'examen laborieux, on affirme, du côté français, « respecter les intentions », et notamment inviter et l'on se réjouit que, seul chef d'Etat étranger à être au côté de M. Reagan, M. Mitterrand ait dit à « beaucoup d'égards ».

On se félicite, en particulier, que l'entretien d'une heure, prévu entre les deux hommes vendredi à la fin des célébrations communes, se soit finalement transformé en déjeuner de travail. Ce cadre, estime-t-on, devrait favoriser des échanges de

vues plus approfondies et un peu plus prolongés.

N'est-ce pas, après tout, la substance qui compte ?

Les séquelles des dissensions à propos du raid américain sur la Libye en avril dernier ayant été depuis lors effacées, du moins au niveau des gouvernements, la rencontre entre MM. Reagan et Mitterrand devrait surtout être consacrée, indiquait-on dans l'entourage du président français, à l'examen des rapports Est-Ouest. La conjoncture s'y prête doublement. Comme en mars 1984, lors de sa précédente visite, le président de la République fera suivre son voyage aux Etats-Unis d'un déplacement à Moscou.

A ce sujet, M. Reagan est sans doute désireux de mieux connaître les intentions de M. Mitterrand. En outre, chacun des deux interlocuteurs devrait être curieux de connaître les sentiments et impressions qu'inspire à l'autre la personnalité de M. Gorbatchev.

D'autre part, quelque chose apparemment bouge dans les négociations de Genève sur les armements stratégiques. A la suite des propositions faites à la mi-juin par les Soviétiques. On pense toutefois, à l'Elysée, que ni les Etats-Unis ni l'Union soviétique ne sont contraints à conclure rapidement un accord. On estime, par ailleurs, qu'au-delà des déclarations récentes de M. Reagan visant à « affaiblir des limitations prévues dans le traité SALT-2, ce qui compte par-dessus tout, c'est l'équilibre des forces entre les deux superpuissances, mais aussi en Europe.

Autrement dit, M. Mitterrand réaffirmerait ici, comme la semaine dernière à Moscou, qu'il est exclu, pour lui, aujourd'hui comme hier, d'accepter la prise en compte de la force de dissuasion française dans la négociation de Genève. Il est probable aussi qu'il plaidera fermement pour un maintien du traité ABM sur la limitation des systèmes antimissiles.

A propos, enfin, de l'initiative de défense stratégique, M. Mitterrand devrait réaffirmer sa position, qui recoupe celle qu'avait exprimée le 19 mai M. Raymond, ministre des affaires étrangères, lors de sa première visite à Washington : une participation de la France en tant qu'Etat à ce projet est hors de question, ce qui n'empêche nullement les entreprises françaises qui le souhaitent de travailler avec des firmes américaines à des recherches communes.

MANUEL LUCBERT.

EUROPE

LA VISITE DU CHEF DU GOUVERNEMENT D'ANKARA A LEFKOSHA

« L'Etat chypriote turc doit vivre éternellement »

déclare M. Turgut Ozal

Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, qui effectue une visite dans la partie nord de Chypre occupée par les troupes d'Ankara a déclaré, le mercredi 2 juillet, à Lefkosha, quartier nord de la capitale Nicosie, qu'il souhaitait voir l'Etat chypriote turc « vivre éternellement ». Accueilli avec enthousiasme par la population, M. Ozal a rencontré le dirigeant chypriote turc, M. Rauf Denktash, et adressé un avertissement au Chypriotes grecs, les accusant de « refuser la réconciliation ».

Pendant ce temps, à Nicosie, des Chypriotes grecs ont empêché des journalistes et des diplomates de franchir la « ligne verte » qui sépare la ville en deux. Une grève générale de dix minutes pour protester contre la présence à Chypre de M. Ozal a été très suivie.

A Athènes, le porte-parole du gouvernement grec, M. Militiades Pappaioannou a indiqué que la visite de M. Ozal « viole de façon fla-

grante » les résolutions de l'ONU et a accusé la Turquie de « jouer un double jeu » dans l'affaire chypriote.

D'autre part, à Paris, M. Spyros Kyprianoou, président de la République de Chypre, devait rencontrer, ce jeudi, successivement MM. Mitterrand et Chirac pour leur exposer les raisons du refus, par les Chypriotes grecs, du mémorandum présenté le 12 juin dernier par M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies (le Monde du 3 juillet).

Au Quai d'Orsay, on rappelle que Paris soutient l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de Chypre. Le ministère français des affaires étrangères indique que la France est favorable à la poursuite de la mission de M. Perez de Cuellar. Le gouvernement français avait dénoncé, en 1983, la proclamation de la prétendue « République turque de Chypre du Nord ». - (AFP, Reuters.)

Union soviétique

Plusieurs « refuzniks » font appel à M. Mitterrand

De notre correspondant

Moscou. - Le professeur Naboum Meïman a écrit, le mardi 1^{er} juillet, à M. Mitterrand pour lui demander d'intervenir en faveur de sa femme Inna lorsqu'il rencontrera M. Gorbatchev à Moscou, le 7 juillet prochain. M. Meïman, qui est âgé de cinquante et un ans, souffre depuis 1983 d'un cancer pour lequel elle a déjà été opérée à quatre reprises. Elle n'a plus d'espoir que dans un traitement à l'étranger, aux Etats-Unis, en France ou en Israël, mais les autorités ne la laissent pas sortir, sous prétexte que son mari a effectué des recherches mathématiques entre 1949 et 1955 qui pouvaient avoir des applications militaires.

M. Meïman avait remis une première lettre à M. Mitterrand par l'intermédiaire de MM. François Léotard et Michel Noir qui lui avaient rendu visite en avril 1984 à Moscou. « L'automne dernier la tumeur est réapparue, mais les médecins ont décidé de ne pas procéder à une nouvelle opération. Depuis lors, ma femme n'est plus soignée et sa tumeur grossit tous jours. Ses douleurs deviennent de

plus en plus aiguës », écrit M. Meïman.

M. et Mme Meïman ont tous deux déposé sans succès depuis longtemps des demandes de visa pour Israël. Les autorités reprochent sans doute également à M. Meïman son activité passée au sein du comité moscovite de surveillance des accords d'Helsinki, dont il est un des deux derniers membres non emprisonnés et non exilés, et le « punissent » ainsi à travers sa femme.

« Il est immoral et inadmissible de sacrifier la vie d'une personne humaine au nom de l'hypothétique sécurité de l'Etat. Monsieur le président, j'espère qu'il n'est pas encore trop tard pour sauver ma femme, et je vous demande de toute mon âme de persuader M. Gorbatchev de lui permettre d'aller se faire soigner à l'étranger », conclut M. Meïman.

Un groupe de « refuzniks », des juifs soviétiques qui cherchent à émigrer en Israël avec leur famille, ont également rédigé un appel à M. Mitterrand. Il s'agit de MM. Checkanovskij et Rosensveïg, ainsi que de M. Feoktistova. Leur demande de visa remonte à cinq ans. Ils avaient manifesté le 2 juin devant la statue de Gogol sur un boulevard du centre de Moscou. Ils avaient presque aussitôt été arrêtés et deux d'entre eux ont été condamnés à quinze jours de prison pour « troubles de l'ordre public ».

AU DÉJEUNER DE LA PRESSE DIPLOMATIQUE

M. Raimond juge « paradoxalement confortable » sa situation de ministre des affaires étrangères de la cohabitation

M. Jean-Bernard Raimond était, le mercredi 2 juillet à Paris, l'hôte à déjeuner de l'Association de la presse diplomatique, interrogé sur la façon dont, personnellement, il vivait son rôle de « ministre des affaires étrangères de la cohabitation », il a notamment répondu : « C'est une situation que je trouve paradoxalement assez confortable, car je me sens assez libre de mes mouvements. Je connais les points de vue de M. Chirac et Mitterrand. Il n'y a pas eu de ce jour de difficulté sur de grandes questions ; quant aux difficultés qui ont pu surgir sur les questions de personnes, elles ont été réglées, chaque fois, d'une manière positive pour tout le monde ».

M. Raimond a cité comme exemple de crise potentielle, mais qui n'a finalement pas eu lieu, entre Matignon et l'Elysée, l'affaire du raid américain contre la Libye : « Sur un sujet aussi sérieux, les trois personnes qui

avaient à en traiter, c'est-à-dire le président, le premier ministre et le ministre des affaires étrangères, avaient exactement la même position, et par conséquent il n'y a eu aucune difficulté ».

A propos du prochain voyage de M. Mitterrand à Moscou, M. Raimond a jugé « bonnes » les relations franco-soviétiques, mais il a indiqué que le déséquilibre des relations commerciales et l'amélioration des relations culturelles seraient évoqués à l'occasion de cette « visite utile ».

« Une étape »

Il a, par ailleurs, rappelé la position traditionnelle de la France à propos des négociations Est-Ouest sur la réduction des armements, en particulier le refus de Paris de voir la force française de dissuasion prise en compte par les deux superpuissances, du moins aussi longtemps qu'une réduction très significative de leurs propres arsenaux nucléaires n'aura pas été opérée. S'agissant des otages français détenus au Liban, le ministre des affaires étrangères a voulu considérer la libération de MM. Rochet et Hansen, d'Antenne 2, comme « une étape » et « une bonne indication pour la suite du processus ». Mais il s'est refusé à fournir des détails sur le processus de négociation en question et sur une possible libération nouvelle à l'occasion du 14 juillet. M. Raimond a insisté sur le fait qu'il n'y avait « aucun marchandage » de la part de la France dans cette affaire. Et il a rappelé que, si Paris avait souhaité normaliser ses rapports avec Téhéran, la politique de la France à l'égard de l'Irak n'aurait, elle, aucunement changé. Quant à la Syrie, a-t-il ajouté, « il est normal qu'elle intervienne dans le processus de libération des otages ».

Interrogé sur la position française à l'égard de l'Afrique du Sud, M. Raimond a réaffirmé la « condamnation absolue du régime de l'apartheid », par Paris, et a rappelé qu'il était favorable à des mesures « positives » en faveur des victimes, plus qu'à des sanctions générales et obligatoires, dans le cadre de la Communauté européenne, sanctions d'ailleurs écartées pour l'instant par Bonn et Londres.

A propos de l'initiative de défense stratégique américaine, le ministre des affaires étrangères a estimé qu'il n'y avait pas de divergence de fond entre MM. Mitterrand et Chirac sur l'éventuelle participation des firmes françaises, à titre privé, à sa mise en œuvre. « L'EISS n'est finalement pas pour moi un problème de cohabitation », a-t-il assuré après avoir rappelé que la position américaine avait elle-même beaucoup évolué.

Enfin, M. Raimond a évoqué le problème posé par l'hostilité d'une partie de l'opinion allemande (et aussi luxembourgeoise) à la mise en marche de la centrale nucléaire française de Cattenom, située dans une région frontalière. Il a insisté sur le fait que cette centrale serait dotée d'un système d'alerte encore plus fiable que d'ordinaire et que ses rejets seraient soumis à de gros contrôles particulièrement stricts. « Il faut tenir compte, dans un esprit ouvert, des inquiétudes des uns et des autres, a-t-il conclu, mais il faut aussi continuer à aller de l'avant ».

ISABELLE VICHNIAC.

LA SESSION DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ONU

La surcharge de l'ordre du jour exclut pratiquement tout résultat concret

De notre correspondant

Genève. - Ecourtée pour des raisons financières, la session du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), qui s'est ouverte le mercredi 2 juillet au Palais des nations, devra affronter, comme tous les ans, un ordre du jour trop chargé pour que l'on puisse espérer que l'examen des différents points qui y sont inscrits débouche sur des résultats concrets.

S'il doit être en priorité, comme l'a rappelé son président, M. Manuel Dos Santos (Mozambique), les relations entre la monnaie, les finances, le flux des ressources, la dette, le commerce, les matières premières et le développement, il aura également à se prononcer sur les points les plus divers : politique économique et sociale internationale, rapport du haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, souveraineté permanente sur les ressources nationales dans les territoires occupés, université des Nations unies, participation effective et intégration des femmes au développement, coopération régionale, sociétés transnationales, etc.

M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, a estimé, dans

son discours d'ouverture, que « l'économie mondiale est sortie du marasme où elle se trouvait au début des années 80 », mais qu'il subsistait de nombreux déséquilibres. Il a estimé que, dans la totalité des pays pauvres, les espoirs de croissance étaient inférieurs de plus de la moitié aux perspectives de la « stratégie internationale du développement ». Et il a insisté sur le fardeau de la dette qui accable un grand nombre de pays d'Afrique et d'Amérique latine.

Face à cette situation, M. Perez de Cuellar préconise une série de mesures « vigoureuses », dont, naturellement, la réduction des taux d'intérêt, et, pour les pays les plus désavantagés, l'annulation d'une partie de la dette, ou son remboursement en monnaie locale. Il a également évoqué les répercussions de la déterioration des cours des matières premières sur la gravité de la situation dans laquelle se trouvent les pays du tiers-monde, même ceux qui ne sont pas endettés. Il a conclu : « J'espère qu'à sa prochaine session, la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) parviendra à une étude approfondie sur cette question ».

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
TÉLÉPHONE 46.35.72 F
TÉLEX MONDIPAR 620572 F
TÉLÉGRAMME : (1) 42-23-86-81
TÉL. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beau-Méry (1944-1969)
Jean-François de Menthon (1969-1982)
André Lamoignon (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du Monde »,
Société anonyme
des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, gérant,
et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Verdet.

Correspondant en chef :
Claude Salas.

Le Monde

PUBLICITE

5, rue de Montesson, 75007 PARIS
TÉL. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
TÉLÉPHONE 46.35.72 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
TÉL. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messenger)			
BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
IL - SUISSE, TUNISIE			
584 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisions (deux semaines au plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande au sémestre au sémestre de leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire dans les mêmes pages en capitales d'imprimerie.

Imprimerie de « Le Monde »
11, rue de la Harpe
PARIS-IV
1984

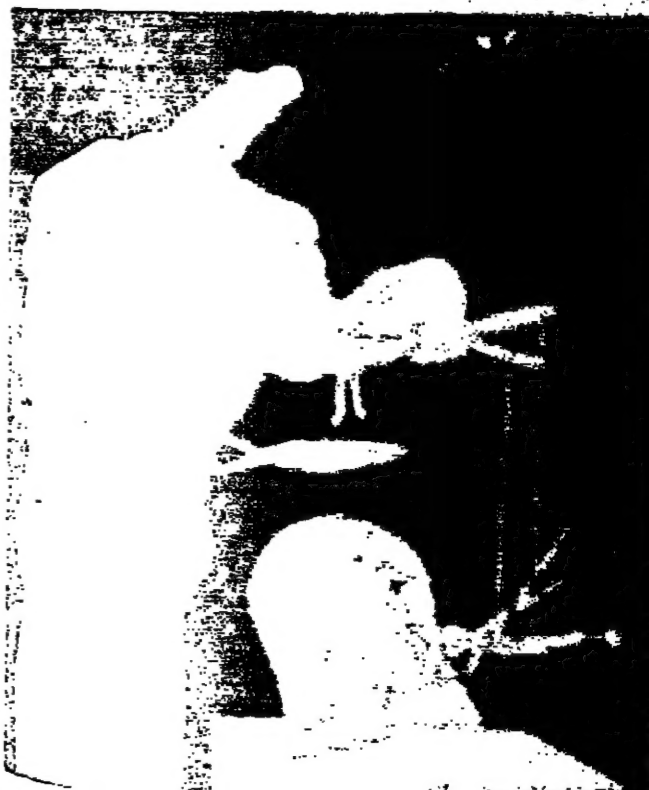
Reproduction interdite de tous articles
sans accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE À L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Argentine, 420 est. ; Australie, 400 est. ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,78 \$; Côte d'Ivoire, 316 F CFA ; Danemark, 8 kr. ; Espagne, 190 pes. ; G.-B., 56 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 61,1 baill. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 1 800 LL. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 8 kr. ; Pays-Bas, 2,5 f. ; Portugal, 710 esc. ; Suède, 336 F CFA ; Suisse, 8 fr. ; Tunisie, 1,80 L. ; USA, 1,26 \$; USA (West Coast), 1,60 \$; Yougoslavie, 110 din.

La Turquie



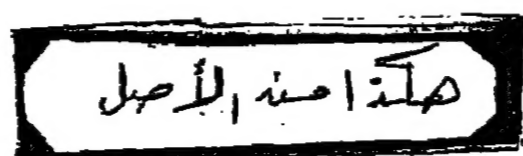
Répression accrue contre un mouvement pacifiste indépendant

Les autorités ont enfin accentué la pression sur un groupe pacifiste qui existe depuis juin 1982 et se propose d'établir la confiance entre l'URSS et les Etats-Unis. Le noyau est composé de onze personnes, qui ont rendu leur nom public et organisé chaque mardi des séminaires sur des sujets tels que la non-violence ou l'empirisme de l'idéologie militariste, dans des appartements privés de Moscou ; quelques centaines de sympathisants gravitent autour de ce groupe unique en son genre et les séminaires sont généralement fréquentés par environ soixante-dix personnes chaque semaine.

Le Groupe pour la confiance, comme on l'appelle désormais, a manifesté le 20 mai dans la rue piétonnière du Vieux-Arbat, et le 31 mai par Gorki pour réclamer davantage d'informations sur les causes de la catastrophe de Tchernobyl. Ils demandent en outre la tenue d'un référendum, prévu dans la Constitution, sur la poursuite du programme nucléaire civil.

M. Iouri Medvedkov et son épouse Olga, les principaux animateurs du groupe, ont été classés le 15 mai dernier de l'Institut de géographie dépendant de l'Académie des sciences où ils travaillaient tous les deux. Ils ont été avisés il y a quelques jours qu'ils ne pourraient plus jamais retrouver un emploi à l'Académie des sciences. Ils ont décidé de manifester chaque soir rue Kropotkine dans le centre de Moscou pour protester contre cette mesure. Le couple a été interpellé dans la rue, ou confié à son domicile, plus de vingt fois depuis un an.

DOMINIQUE DHOMBRES.



EUROPE

La Turquie, démocratie en pointillé...

(Suite de la première page.)

Mais la Constitution en forme de code pénal dont ils avaient accouché en 1982 n'a jamais été aussi abondamment violée, et le dogme ataturkiste de la laïcité, dont ils se vantaient les garants, n'a jamais, depuis soixante ans, été aussi ouvertement bafoué.

dans les couloirs de l'Assemblée nationale au début du mois de juin pour sentir, aux restes d'effervescence, que nombre de ces hommes prétendus nouveaux en politique avaient déjà succombé aux charmes pervers des intrigues et des combinaisons.

Le général Evren, qui a tombé l'uniforme en 1982 pour devenir président de la République, a eu la sagesse d'accepter ce qu'il ne pouvait empêcher. Quant au premier ministre, M. Turgut Ozal, à qui ces réajustements parlementaires évitent d'avoir à convoquer des élections anticipées, il a joué d'emblée la carte du pluralisme, en autorisant tous les partis légaux à se présenter aux municipales de 1986, ce qui fit apparaître le Parti social-démocrate de M. Inonu comme la véritable opposition à son gouvernement.

Tout cela ne fait certes pas une démocratie. Dans le domaine strictement politique, le pluralisme renaissant se heurtera, en 1988, à une loi électorale rigide qui favorise le bipartisme: les monstres sacrés de la politique turque ont peu de chances de voir levé avant cette échéance l'interdiction qui pèse sur leur candidature. Si la presse s'est émancipée, dans des domaines que les militaires amosaient pratiquement naguère à de la défense nationale, le carcan n'a pas cédé partout.

Le « dessert des sociétés solides »

« La démocratie », dit un proche collaborateur du premier ministre, M. Akarçali, « c'est le dessert des sociétés économiquement solides. » Le message est

S'il a opté sans ambiguïté pour les remèdes de cheval style FMI, M. Ozal a su se garder une marge de manoeuvre: on module la pression fiscale, on crée des fonds sociaux qui, mis en œuvre au coup par coup, désamorcent les tensions.

Telle taxe sur les produits de luxe importés finance, en partie, le fonds de logement. La TVA est introduite mais selon un système original qui prévoit le remboursement partiel des consommateurs en fin de mois sur présentation des tickets de caisse: façon de faire passer la pilule en transformant chaque Turc en contrôleur fiscal. La politique économique de M. Ozal se veut pédagogique, comme ses projets en matière de nouvelles chaînes de télévision. Elle ne sera pas sans effet sur les comportements, même si l'on peut douter que les plus démunis entendent les appels à l'esprit d'entreprise ou à la vérité des prix des services publics.

Les difficultés de la gauche

Les restrictions au droit syndical et d'association ont l'inconvénient d'être un avantage, pour M. Ozal, de renvoyer à gauche, dans le Parti social-démocrate que dirige M. Inonu, des courants radicaux qui n'ont pas le moyen de s'exprimer ailleurs. M. Basturk - l'ancien dirigeant de la centrale syndicale de gauche (DISK), disputée par les militaires, - a reçu une véritable ovation fin mai au congrès de ce parti (le SDPP), tandis que certains représentants du corps diplomatique se faisaient vertement conspuer par la salle, au point que l'ambassadeur américain, en dépit des excuses présentées par les dirigeants, préféra quitter la place.

L'incident était pain béni pour la droite qui dénonce l'incapacité du SDPP à contenir les infiltrations gauchistes ou communistes en son sein, devant une opinion qui se satisfait, dans sa grande majorité, d'un éventail politique réduit (toute organisation d'obédience communiste est interdite) et assimilerait volontiers le radicalisme de gauche au terrorisme.

A cette difficulté d'imposer dans le parti la ligne social-démocrate pour laquelle M. Inonu a résolument opté, s'ajoute la division entretenue de l'extérieur par l'ancien premier ministre, M. Ecevit, qui dénonce toute « collaboration » avec le régime issu du coup d'Etat de 1980, et refuse de s'allier, fût-ce dans l'opposition, au Parti social-démocrate. Enfin, il n'est pas aisé de définir à gauche un projet économique crédible, alors que M. Ozal jouit du bénéfice de l'innovation dans ce pays qui, depuis soixante ans, n'avait jamais rompu avec les dogmes du protectionnisme et de l'étatisme.

Le temps lui est néanmoins compté. Il devra parvenir rapidement à juguler l'inflation et à faire venir aides et capitaux étrangers. A ces investisseurs qui se passent aisément du « dessert » démocratique, M. Ozal offrira du moins le fromage: zones franches, systèmes de concession, ou abondante main-d'œuvre bon marché.

Reste à garantir la stabilité. Un régime militaire ou sous surveillance militaire? Sûrement pas. Le pays a tâté de la démocratie, n'y renoncera pas au profit de l'armée et ne tolère les barrières qui lui sont imposées qu'à titre provisoire. L'armée a regagné ses casernes d'elle-même, sans esprit de retour, après les interventions de 1960, de 1971 et de 1980.

La popularité du général Evren

Alors la stabilité dans la démocratie? C'est la seule façon pour la Turquie de se faire admettre, non dans la famille occidentale mais dans celle, plus étroite et plus exigeante, de l'Europe. Elle suppose une évolution des mentalités et des comportements politiques qui paraît, à ce jour, encore incertaine. L'Assemblée nationale a fait, depuis le début de la législature, un véritable travail parlementaire, ce qui est assez nouveau

par rapport aux mœurs qui prévalaient jusqu'en 1980. Mais l'effervescence du mois de mai a montré aussi qu'on pouvait très vite, ici, perdre de vue les enjeux réels.

D'autre part, même s'ils ne veulent pas de l'armée au pouvoir, beaucoup de Turcs continuent cependant de la considérer comme un garde-fou. De ce fait, le général Evren conserve une incontestable popularité.

Enfin et surtout, le désenchantement de la politique va de pair

avec un spectaculaire réveil de l'engagement religieux que le premier ministre encourage. L'islam semble bien compenser l'absence de participation sociale et se présente par ailleurs - sous ses formes dominantes - comme un facteur d'ordre. C'est vraisemblablement pourquoi les militaires tolèrent la remise en cause progressive de la laïcité par le gouvernement de M. Ozal.

La gauche, pour qui progrès et laïcité vont de pair, mesure la dif-

ficulté de regagner le terrain perdu. M. Ozal veut réconcilier l'islam et les valeurs propres à l'Europe. Dans une Turquie en quête de sa véritable identité, c'est un pari audacieux sinon téméraire.

CLAIRE TRÉAN.

(2) Seuls trois partis avaient été autorisés à présenter des candidats.

LE GOUVERNEMENT D'ANKARA A LEFKOSHA

Le Turc chypriote turc... A LEPKOSHA

M. Turgut Ozal... Le Turc chypriote turc... A LEPKOSHA... M. Turgut Ozal... Le Turc chypriote turc... A LEPKOSHA...

Plusieurs «refuzniks» font appel à M. Mitterrand

Plusieurs «refuzniks» font appel à M. Mitterrand... M. Mitterrand... Les refuzniks...

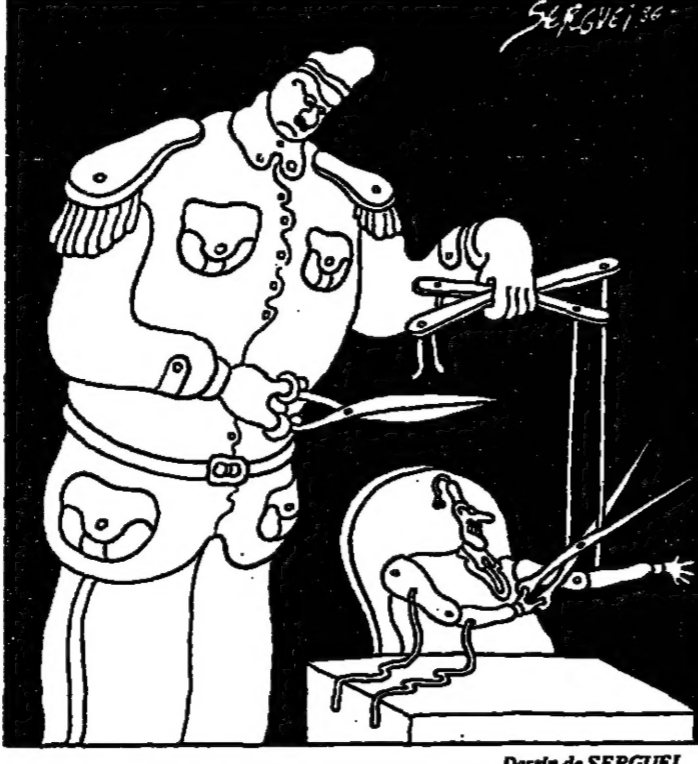
Le monde... Les refuzniks... M. Mitterrand...

Le retour du politique

Le retour du politique... Les anciens ténors, en principe interdits de politique jusqu'en 1992, ont fait un retour en force dans l'arène, sous couvert de leurs hommes liges.

La popularité du général Evren

La popularité du général Evren... Alors la stabilité dans la démocratie? C'est la seule façon pour la Turquie de se faire admettre, non dans la famille occidentale mais dans celle, plus étroite et plus exigeante, de l'Europe.



celui de la majorité et dirigé par un général mordit la poussière (il s'est aujourd'hui dissous) et arriva très loin derrière la formation de M. Ozal, le premier ministre.

clair: la démocratisation a ses limites; aucune libéralisation n'est à attendre dans les domaines où elle risquerait de compromettre une politique économique de rigueur extrême sur laquelle repose l'essentiel du projet Ozal.

« La démocratie », dit un proche collaborateur du premier ministre, M. Akarçali, « c'est le dessert des sociétés économiquement solides. » Le message est

Le Parlement issu des élections douteuses de 1983 sort métamorphosé de la valse des scissions, fusions, changements d'étiquettes du mois de mai. Il est plus représentatif, presque tous les partis ayant désormais des députés. Mais il suffisait de quelques pas

LE GUIDE DES VACANCES REUSSIES! LE GUIDE DES VACANCES REUSSIES! LE GUIDE DES VACANCES REUSSIES! LA FRANCE DE A à Z 15 000 bonnes adresses. Le carnet d'adresses gastronomiques des 122 plus grands chefs français.

AMÉRIQUES

Pérou

APRÈS LE MASSACRE DES MUTINS DU SENTIER LUMINEUX

L'opposition de gauche redoute une emprise croissante des militaires

De notre correspondant

Lima. - Les procès en cours contre des membres du Sentier lumineux ont été provisoirement suspendus à Lima. Plusieurs accusés, terroristes présumés, ont été tués au cours des mutineries ou fusillés le 19 juin. Parmi eux-ci, l'idéologue Antonio Diaz Martínez, qui avait dit devant le tribunal le 17 juin qu'une opération visant à extorquer les prisonniers politiques était en cours. D'après le journal la República, il a été enterré au cimetière d'Imperial, un village côtier situé à plus de 100 kilomètres au sud de la capitale. Des soldats l'auraient inhumé clandestinement le dimanche 22 juin à l'aube. Jusqu'à présent, l'armée n'a remis aucune liste de prisonniers permettant d'identifier les victimes. Le sort des détenus de la prison de Lurigancho est cependant connu : tous sont morts, la plupart ont été fusillés. M. Javier Diaz Canezo, sénateur de la gauche unie et membre de la commission des droits de l'homme du Sénat, estime que, sur cent cinquante-deux inculpés de terrorisme internés au Fronton, trente-quatre sont en vie, trente et un ont été tués et quatre-vingt-sept ont disparu. Dans la prison de femmes du Callao, deux ont été tués et six ont disparu. En tout, près de deux cents détenus auraient donc été fusillés. Un monstrueux carnage auquel les senderistes ont déjà répondu par de sanglantes représailles. Outre l'attentat contre le train des touristes de Machu-Pichu, qui a fait huit morts et quarante blessés, plusieurs personnes ont été assassinées, notamment quatre ingénieurs en mission à Ayacucho, qui appartenaient à l'armée, le parti au pouvoir. Un écriteau sur l'une des victimes a annoncé que : pour chaque combattant tué par les réactionnaires, dix artistes mourront...

Boucs émissaires ?

L'opinion publique se demande aujourd'hui qui sont les responsables. Jusqu'à présent une démission, celle du ministre de la justice, M. Luis Gonzales Posada, un limogeage, celui du directeur de la garde républicaine, le général Maximiliano Martínez Lira (le Monde du 2 juillet) ont eu lieu. Le général Martínez et M. Gonzales Posada vont-ils être les seuls à payer pour le massacre dans les prisons ? Être les boucs émissaires pour couvrir les responsables politiques et militaires et éviter des tensions entre le gouvernement et l'armée ? Le communiqué du 18 juin, annonçant que les prisons sont maintenant zones militaires, a indiqué clairement que l'armée prenait le contrôle de la répression des mutins. Lorsque le 27 juin, le président Alan García a déclaré, sur un ton de défi, en faisant vraisemblablement

Chili

TROIS MORTS A SANTIAGO

La capitale a été paralysée par le mouvement de grève générale

Le gouvernement chilien a décidé d'engager des poursuites judiciaires contre les organisateurs du mouvement de grève nationale de quarante-huit heures qui a paralysé la capitale le mercredi 2 juillet et qui devait se poursuivre ce jeudi.

Santiago-du-Chili (AFP, UPI). - Deux hommes et une fillette tués, de nombreuses arrestations, une série d'attentats à l'explosif et la paralysie quasi totale des transports en commun ont marqué mercredi 2 juillet, à Santiago-du-Chili, la première journée de grève générale de deux jours, considérée comme un test pour le régime du général Pinochet.

Selon des sources ecclésiastiques, M. Boris Vera, un comptable âgé de vingt-quatre ans, a été tué par balles par des inconnus alors que des manifestants érigaient des barricades dans le quartier populaire de La Victoria (sud de la capitale), et un ouvrier, M. Aqueveque, âgé de vingt et un ans, a subi le même sort dans le quartier de Cerro-Navia. Par ailleurs, une fillette de treize ans, Nadia Fuentes Concha, a été tuée par balles par des inconnus dans le quartier de La Florida, également au sud de la capitale, alors qu'elle sortait faire des courses.

De nombreuses arrestations ont eu lieu dans ces quartiers ouvrier lors de perquisitions et de manifestations. Des patrouilles de soldats et de policiers ont été postées dans différents secteurs de la capitale où plusieurs attentats à l'explosif se sont produits mercredi, notamment contre des entreprises industrielles.

Trois personnes ont été tuées mercredi à Santiago et environ deux cents manifestants ont été arrêtés par les forces de l'ordre qui patrouillaient dans les quartiers populaires de la périphérie de Santiago, où des barricades ont été dressées.

L'activité était très réduite dans le centre de Santiago mercredi matin, des commerçants ayant décidé de ne pas ouvrir leur boutique, tandis que de nombreux travailleurs, par manque de transports, restaient bloqués à la périphérie de la ville.

Si le métro fonctionnait normalement sous la surveillance de soldats, la plupart des autres moyens de transport en commun avaient quasiment disparu, et les quelques autobus qui tentaient de circuler étaient lapidés ou contraints de s'arrêter, leurs pneus étant crevés par des clous ou autres objets pointus lancés sur la chaussée par des manifestants.

Les associations professionnelles, fédérations d'étudiants, syndicats des camionneurs, commerçants, et le Commandement national des travailleurs paralysaient us et déterminés à observer le mouvement de grève de quarante-huit heures lancé par l'Assemblée du civisme pour un retour de la démocratie.

Nous voulons nous livrer à une petite épreuve de force et savoir combien nous sommes », a déclaré Juan Luis Gonzalez, président de l'Assemblée, qui affirme représenter quatre millions de travailleurs, soit un tiers de la population du Chili.

Le gouvernement estime que l'ordre de grève a été peu suivi mercredi, mais a encore accru les mesures exceptionnelles de sécurité, et a décidé de confier à l'armée le soin d'assurer le fonctionnement normal des moyens de transport ce jeudi.

« Je souhaite, a dit M. Gonzalez, exprimer de toute façon la satisfaction de notre assemblée car de nombreux Chiliens ont surmonté la peur des représailles pour manifester de façon pacifique en faveur d'une restauration de la démocratie. »

Des attentats en province

Selon un porte-parole de l'Assemblée du civisme, de nombreux responsables syndicaux ont été arrêtés dès les premières heures du mouvement de grève nationale, en particulier le président du collège des professeurs, M. Osvaldo Verdugo, et le secrétaire général de la fédération des camionneurs de Santiago, M. Rodrigo Ahumada. Des attentats ont été signalés en province. L'un d'eux a endommagé la voie ferrée de Valparaiso à la ville voisine de Quilpué et le trafic a été interrompu. Une bombe a explosé à Punta Arenas, dans l'extrême Sud et un quartier de Concepcion a été privé d'électricité à la suite d'un sabotage.

Le commandement militaire de la région de Santiago, décidé de restreindre les activités de quatre stations de radio. Les radios visées - Radio Chilena, de l'Eglise catholique, Radio Cooperativa, Radio Car-

rera et Radio Santiago, toutes trois liées à l'opposition - devront dorénavant se limiter à diffuser des informations officielles, des programmes musicaux et des messages publicitaires.

« Voilà une preuve supplémentaire de la violence institutionnelle que les Chiliens vivent actuellement », a déclaré M. Gonzalez en prenant connaissance de ces deux décisions du gouvernement.

Le syndicaliste Rodolfo Seguel a, quant à lui, affirmé que la grève avait été suivie à 95 % dans la capitale et que les informations en provenance du reste du pays étaient « très satisfaisantes » et répondaient aux espoirs formulés par les organisateurs du mouvement.

Les autorités chiliennes ont en revanche affirmé que les services vitaux du pays - l'activité portuaire, les mines, les banques - avaient été peu affectés par le mouvement. L'armée et la police seront toutefois chargées jeudi - seconde journée du mouvement - d'assurer un fonctionnement normal des moyens de transport pour prévenir une paralysie de l'activité et auront également pour mission de garantir la vie et l'intégrité physique des personnes.

LE VOYAGE DU PAPE EN COLOMBIE

Jean-Paul II dénonce la tentation de la violence et recommande la défense de la vraie doctrine de l'Eglise

Le pape devait quitter Bogota, ce jeudi 3 juillet, pour rencontrer des paysans colombiens au sanctuaire marial de Chiquinquirá, à 200 kilomètres au nord de la capitale. La retransmission télévisée de sa rencontre avec les jermes, mercredi, a été interrompue quelques minutes : image coupée, un homme a sauté le pape et levité les Colombiens à « une réflexion chrétienne sur la réalité injuste de l'Amérique latine ». Cette action a été revendiquée par le mouvement M.19.

Bogota. - Jean-Paul II, en sa qualité de pape, a été contraint de laisser tomber son voyage dans le parc Simon-Bolívar de Bogota. Et à la foule un peu interloquée il explique : « Mais si ! La pluie est un bienfait de Dieu. »

Ce fut le seul moment d'humour de ce mercredi 2 juillet, presque tout entier consacré au problème de la paix. Car la Colombie est le pays de la guerre, de la guerre civile qui a sévi ici à plusieurs reprises.

Ce qu'on appelle « la Violence », a, de 1948 à 1953, provoqué la mort de deux cent mille à trois cent mille personnes, et le spectre d'un affrontement entre citoyens plane de nouveau. La guérilla reste très active. Les autorités estiment sa force à vingt mille hommes armés : son activité est sensible sur le quart des vingt-trois départements.

Naguère limitée aux régions rurales, elle a, ces dernières années, gagné les villes sous l'impulsion d'une nouvelle formation, le M.19, qui associe des chrétiens et des marxistes. Jean-Paul II a pu apercevoir,

place Bolívar, avant d'entrer à la cathédrale pour y rencontrer les prêtres et les religieux de Bogota, le théâtre d'un des plus récents affrontements entre le M.19 et les forces armées : le palais de justice, à la façade encore trouée d'impacts d'obus. En novembre dernier, quatre-vingt-quinze personnes - des guérilleros et des magistrats que ceux-ci avaient pris en otages - ont été tués lorsque l'assaut a été donné par l'armée.

Jean-Paul II n'entend certes pas jouer les médiateurs. Mais il ne pouvait non plus ignorer que sa visite ici intervient à un moment crucial pour le pays et qu'il susciterait des espérances à la mesure du prestige de la papauté dans un pays où le catholicisme est demeuré aussi traditionnel que profondément ancré dans la conscience populaire. Que faire ? Evidemment pas se rendre à leur QG révolutionnaire comme le lui avaient proposé, à Rome, les chefs de la guérilla. « En tant qu'organisateur du voyage du pape, je suis opposé à cette hypothèse pour des raisons de sécurité », a déjà dit le Père Roberto Tucci, ajoutant : « D'autres motifs vont dans le même sens : ils touchent à la morale et aux rapports entre l'Eglise et l'Etat. »

Sur ce sujet, Jean-Paul II s'est, à plusieurs reprises, exprimé mercredi : « De cette ville de Bogota, je lance un appel pressant à ceux qui s'entretiennent dans les chemins de la guérilla, afin qu'ils orientent leurs énergies - inspirées peut-être par des idéaux de justice - vers des actes constructifs de réconciliation qui contribuent vraiment au bien du pays ». « Il a été déclaré à la fin de son homélie au parc Simon-Bolívar devant une demi-million de personnes. Et le soir, à plusieurs dizaines de milliers de jeunes réunis dans un stade de Bogota, le pape a demandé de « ne pas se laisser séduire par la tentation de la violence supérieure, sans jamais abaisser au succès promis par ceux qui en ont donné le signal. »

Quant aux responsabilités des évêques, Jean-Paul II les a vigoureusement reprises, le 2 juillet, devant ses « frères » colombiens et latino-américains successivement réunis aux sièges du secrétariat permanent de l'épiscopat national et du secrétaire général du CELAM (Conseil épiscopal latino-américain). « Soyez maîtres en vérité », leur a-t-il demandé, c'est-à-dire « défendez la vraie doctrine contre les silences suspects, les ambiguïtés trompeuses, les lectures subjectives, les déviations menaçant l'intégrité et la pureté de la foi ». Jean-Paul II a aussi rappelé l'ordre des « fidélités » auquel il importe de se conformer : à l'Esprit, à la Parole, à l'Eglise, et à l'Homme.

Devant le CELAM, il y eut un échange dense mais court. Jean-Paul II a reconnu, citant les deux récents documents de la Congrégation pour la doctrine de la foi, « l'utilité et la nécessité d'un dialogue de la libération » à condition, bien sûr, que cet apport se développe « sans rupture avec la tradition de l'Eglise et en accord avec sa doctrine sociale ». Et Mgr Quarracino, argentien, président du CELAM, a sauté dans son discours le « magistère opportuniste et positif » de Jean-Paul II, qui a su « signaler des positions inacceptables et aussi distinguer ce qu'il y avait de sain », afin que « l'originalité de la théologie latino-américaine ne se perde pas en effets sectaires et étrangers à la réalité catholique ». A défaut d'avoir peut-être convaincu la jeunesse du sous-continent, Jean-Paul II peut certainement se flatter d'avoir, pour l'essentiel, ramené sur le bon chemin, celui de Rome, un épiscopat latino-américain qui, il y a peu, semblait s'orienter vers des voies de travers. Il aura en somme « saisi l'outil de travail » en attendant des jours meilleurs.

Comment alors répondre à cette évidente impuissance de la jeunesse face à « la corruption, l'injustice et la violence » de cette minorité qui s'accommode très bien des « déséquilibres économiques et de l'injustice sociale, du chômage croissant et de la pauvreté insultante » du plus grand nombre ? En n'oubliant pas, explique le pape, la foi de leurs pères dans le Dieu des chrétiens, plus forte que ces « idoles » que sont « la richesse, les plaisirs, les utopies politiques » et en mettant au service d'une « nouvelle ère de paix, de justice, d'égalité et d'amour ».

Des chrétiens dignes de ce nom

Comment alors répondre à cette évidente impuissance de la jeunesse face à « la corruption, l'injustice et la violence » de cette minorité qui s'accommode très bien des « déséquilibres économiques et de l'injustice sociale, du chômage croissant et de la pauvreté insultante » du plus grand nombre ? En n'oubliant pas, explique le pape, la foi de leurs pères dans le Dieu des chrétiens, plus forte que ces « idoles » que sont « la richesse, les plaisirs, les utopies politiques » et en mettant au service d'une « nouvelle ère de paix, de justice, d'égalité et d'amour ».

Quant aux responsabilités des évêques, Jean-Paul II les a vigoureusement reprises, le 2 juillet, devant ses « frères » colombiens et latino-américains successivement réunis aux sièges du secrétariat permanent de l'épiscopat national et du secrétaire général du CELAM (Conseil épiscopal latino-américain). « Soyez maîtres en vérité », leur a-t-il demandé, c'est-à-dire « défendez la vraie doctrine contre les silences suspects, les ambiguïtés trompeuses, les lectures subjectives, les déviations menaçant l'intégrité et la pureté de la foi ». Jean-Paul II a aussi rappelé l'ordre des « fidélités » auquel il importe de se conformer : à l'Esprit, à la Parole, à l'Eglise, et à l'Homme.

Devant le CELAM, il y eut un échange dense mais court. Jean-Paul II a reconnu, citant les deux récents documents de la Congrégation pour la doctrine de la foi, « l'utilité et la nécessité d'un dialogue de la libération » à condition, bien sûr, que cet apport se développe « sans rupture avec la tradition de l'Eglise et en accord avec sa doctrine sociale ». Et Mgr Quarracino, argentien, président du CELAM, a sauté dans son discours le « magistère opportuniste et positif » de Jean-Paul II, qui a su « signaler des positions inacceptables et aussi distinguer ce qu'il y avait de sain », afin que « l'originalité de la théologie latino-américaine ne se perde pas en effets sectaires et étrangers à la réalité catholique ». A défaut d'avoir peut-être convaincu la jeunesse du sous-continent, Jean-Paul II peut certainement se flatter d'avoir, pour l'essentiel, ramené sur le bon chemin, celui de Rome, un épiscopat latino-américain qui, il y a peu, semblait s'orienter vers des voies de travers. Il aura en somme « saisi l'outil de travail » en attendant des jours meilleurs.

Comment alors répondre à cette évidente impuissance de la jeunesse face à « la corruption, l'injustice et la violence » de cette minorité qui s'accommode très bien des « déséquilibres économiques et de l'injustice sociale, du chômage croissant et de la pauvreté insultante » du plus grand nombre ? En n'oubliant pas, explique le pape, la foi de leurs pères dans le Dieu des chrétiens, plus forte que ces « idoles » que sont « la richesse, les plaisirs, les utopies politiques » et en mettant au service d'une « nouvelle ère de paix, de justice, d'égalité et d'amour ».

Comment alors répondre à cette évidente impuissance de la jeunesse face à « la corruption, l'injustice et la violence » de cette minorité qui s'accommode très bien des « déséquilibres économiques et de l'injustice sociale, du chômage croissant et de la pauvreté insultante » du plus grand nombre ? En n'oubliant pas, explique le pape, la foi de leurs pères dans le Dieu des chrétiens, plus forte que ces « idoles » que sont « la richesse, les plaisirs, les utopies politiques » et en mettant au service d'une « nouvelle ère de paix, de justice, d'égalité et d'amour ».

Comment alors répondre à cette évidente impuissance de la jeunesse face à « la corruption, l'injustice et la violence » de cette minorité qui s'accommode très bien des « déséquilibres économiques et de l'injustice sociale, du chômage croissant et de la pauvreté insultante » du plus grand nombre ? En n'oubliant pas, explique le pape, la foi de leurs pères dans le Dieu des chrétiens, plus forte que ces « idoles » que sont « la richesse, les plaisirs, les utopies politiques » et en mettant au service d'une « nouvelle ère de paix, de justice, d'égalité et d'amour ».

Comment alors répondre à cette évidente impuissance de la jeunesse face à « la corruption, l'injustice et la violence » de cette minorité qui s'accommode très bien des « déséquilibres économiques et de l'injustice sociale, du chômage croissant et de la pauvreté insultante » du plus grand nombre ? En n'oubliant pas, explique le pape, la foi de leurs pères dans le Dieu des chrétiens, plus forte que ces « idoles » que sont « la richesse, les plaisirs, les utopies politiques » et en mettant au service d'une « nouvelle ère de paix, de justice, d'égalité et d'amour ».

Comment alors répondre à cette évidente impuissance de la jeunesse face à « la corruption, l'injustice et la violence » de cette minorité qui s'accommode très bien des « déséquilibres économiques et de l'injustice sociale, du chômage croissant et de la pauvreté insultante » du plus grand nombre ? En n'oubliant pas, explique le pape, la foi de leurs pères dans le Dieu des chrétiens, plus forte que ces « idoles » que sont « la richesse, les plaisirs, les utopies politiques » et en mettant au service d'une « nouvelle ère de paix, de justice, d'égalité et d'amour ».

Comment alors répondre à cette évidente impuissance de la jeunesse face à « la corruption, l'injustice et la violence » de cette minorité qui s'accommode très bien des « déséquilibres économiques et de l'injustice sociale, du chômage croissant et de la pauvreté insultante » du plus grand nombre ? En n'oubliant pas, explique le pape, la foi de leurs pères dans le Dieu des chrétiens, plus forte que ces « idoles » que sont « la richesse, les plaisirs, les utopies politiques » et en mettant au service d'une « nouvelle ère de paix, de justice, d'égalité et d'amour ».

Le crime de Yossif Begun

Métier : Mathématicien. Docteur en sciences. Enfermé dans la prison de Tchistopol.

Motifs officiels de détentions successives : 2 ans pour « parasitisme et vagabondage » ; 3 ans pour « violation de la réglementation des passeports intérieurs » ; 7 ans de camp et 5 ans de relégation pour « propagande et agitation antisoviétiques ».

Motifs réels de détention : Yossif Begun enseignait l'hébreu, étudiait et enseignait la culture juive, militait pour la reconnaissance de l'enseignement de l'hébreu en URSS.

Il avait 36 ans quand le visa pour Israël lui a été refusé en 1971. Il aurait 63 ans à sa libération en 1996.

Sa santé est atteinte : il souffre d'une maladie des os et d'artériosclérose. Si vous ne considérez pas comme un crime l'amour de la culture et de la liberté, signez cet appel ! Apportez-nous votre aide financière ! Aidez-nous à sauver Yossif Begun !

Alexandre Adler
Claude Bardos
Michel Broué
Henri Cartan
Jacques Derrida
Claude Douth
Edmond Jabès
Daniel Jacoby
Paul Keesler



Emmanuel Lévinas
Jean-Paul Mathieu
Pierre Pachet
Hélène Parmolin
Edouard Pignon
France Quidré
Gabriel Richet
Laurent Schwartz

Comité YOSSIF BEGUN

Secrétariat : Pierre Pachet, 18, rue Chapin, PARIS 75003 La publication de cet appel a été rendue possible grâce aux amis de Yossif Begun.

EXPORT CHALONS EN CHAMPAGNE TOUTES... contre remboursement... 4, rue du Général-Maitrot 51000 CHALONS-SUR-MARNE - France

Le volcan nicaraguayen LE VOLCAN NICARAGUAYEN... 88 F... Polemiques, géopolitique, sandinisme, réalisations... aux Editions La Découverte

LES CHEZ FAYARD... FAYARD

هذا هو الأصل

هناك أزمة للأصل

AFRIQUE

PROCHE-ORIENT

SANTIAGO

Appel de grève générale

Le mouvement ouvrier que l'ordre de la grève générale, dans la mesure où il s'agit d'un mouvement de masse, doit être conduit par les syndicats. C'est pourquoi le Comité central du Parti communiste chilien a appelé à la grève générale le mardi 3 juillet.

Le mouvement ouvrier que l'ordre de la grève générale, dans la mesure où il s'agit d'un mouvement de masse, doit être conduit par les syndicats. C'est pourquoi le Comité central du Parti communiste chilien a appelé à la grève générale le mardi 3 juillet.

EN COLOMBIE

Intensification de la violence

La violence a augmenté dans le pays. Les forces armées de gauche ont lancé une offensive dans le département de Cauca.

La violence a augmenté dans le pays. Les forces armées de gauche ont lancé une offensive dans le département de Cauca.

AFRIQUE

République sud-africaine

780 détenus en vertu de l'état d'urgence vont être inculpés

Le bureau gouvernemental d'information a annoncé, le mercredi 2 juillet, que sept cent quatre-vingts personnes emprisonnées en vertu de l'état d'urgence vont être officiellement inculpées de meurtre, incendie volontaire et autres crimes et délits.

Le bureau gouvernemental d'information a annoncé, le mercredi 2 juillet, que sept cent quatre-vingts personnes emprisonnées en vertu de l'état d'urgence vont être officiellement inculpées de meurtre, incendie volontaire et autres crimes et délits.

AFRIQUE

Le Bénin

Le Bénin a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

Le Bénin a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

AFRIQUE

Le Nigeria

Le Nigeria a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

Le Nigeria a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

AFRIQUE

Le Sénégal

Le Sénégal a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

Le Sénégal a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

AFRIQUE

Le Tchad

Le Tchad a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

Le Tchad a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

AFRIQUE

Le Mali

Le Mali a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

Le Mali a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

PROCHE-ORIENT

Liban

Journée de « grève nationale contre la guerre »

Beyrouth. - L'espace d'une journée, ce jeudi 3 juillet, le Liban se trouve réuni dans une même grève de protestation contre la catastrophe socio-économique qui déferle sur le pays et se résume en un chiffre : le dollar à plus de 40 livres libanaises alors qu'il en valait 4 il y a trois ans, le franc étant coté à plus de 6 L.L. Les prix grimpent à l'avenant. Beyrouth semble bien, de ce fait, être devenue la ville la moins chère au monde pour les porteurs de devises étrangères et la plus ruineuse pour ses propres habitants.

Beyrouth. - L'espace d'une journée, ce jeudi 3 juillet, le Liban se trouve réuni dans une même grève de protestation contre la catastrophe socio-économique qui déferle sur le pays et se résume en un chiffre : le dollar à plus de 40 livres libanaises alors qu'il en valait 4 il y a trois ans, le franc étant coté à plus de 6 L.L. Les prix grimpent à l'avenant. Beyrouth semble bien, de ce fait, être devenue la ville la moins chère au monde pour les porteurs de devises étrangères et la plus ruineuse pour ses propres habitants.

EGYPTE

Guerre sainte

contre les « cassettes de Satan »

Le Caire. - « La vidéo est l'œuvre maudite de Satan. Elle répand le vice et l'immoralité, et éloigne les croyants de l'adoration d'Allah. » La phrase revenait inlassablement dans le discours des prédicateurs maximalistes musulmans. Certains de leurs fidèles ont donc décidé de remédier à cet état de choses.

Le Caire. - « La vidéo est l'œuvre maudite de Satan. Elle répand le vice et l'immoralité, et éloigne les croyants de l'adoration d'Allah. » La phrase revenait inlassablement dans le discours des prédicateurs maximalistes musulmans. Certains de leurs fidèles ont donc décidé de remédier à cet état de choses.

PROCHE-ORIENT

Israël

Israël a frappé le port d'Annaba le 19 juin 1965. La révolution trahie. Égypte : une bourgeoisie impuissante et une économie dépendante en crise.

Israël a frappé le port d'Annaba le 19 juin 1965. La révolution trahie. Égypte : une bourgeoisie impuissante et une économie dépendante en crise.

AFRIQUE

Le Zimbabwe

Le Zimbabwe a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

Le Zimbabwe a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

AFRIQUE

Le Congo

Le Congo a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

Le Congo a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

AFRIQUE

Le Gabon

Le Gabon a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

Le Gabon a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

AFRIQUE

Le Cameroun

Le Cameroun a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

Le Cameroun a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

AFRIQUE

Le Bénin

Le Bénin a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

Le Bénin a connu une journée de grève le mardi 3 juillet. Les enseignants ont refusé de travailler.

EGYPTE

Le dialogue

Le dialogue entre les deux Yémen. Le président du Yémen du Sud, M. Abdallah Saleh, et celui du Yémen du Nord, M. Haïdar Abou Bakr al Ahar se sont rencontrés le mercredi 2 juillet à Tripoli.

Le dialogue entre les deux Yémen. Le président du Yémen du Sud, M. Abdallah Saleh, et celui du Yémen du Nord, M. Haïdar Abou Bakr al Ahar se sont rencontrés le mercredi 2 juillet à Tripoli.

EGYPTE

Le dialogue

Le dialogue entre les deux Yémen. Le président du Yémen du Sud, M. Abdallah Saleh, et celui du Yémen du Nord, M. Haïdar Abou Bakr al Ahar se sont rencontrés le mercredi 2 juillet à Tripoli.

Le dialogue entre les deux Yémen. Le président du Yémen du Sud, M. Abdallah Saleh, et celui du Yémen du Nord, M. Haïdar Abou Bakr al Ahar se sont rencontrés le mercredi 2 juillet à Tripoli.

EGYPTE

Le dialogue

Le dialogue entre les deux Yémen. Le président du Yémen du Sud, M. Abdallah Saleh, et celui du Yémen du Nord, M. Haïdar Abou Bakr al Ahar se sont rencontrés le mercredi 2 juillet à Tripoli.

Le dialogue entre les deux Yémen. Le président du Yémen du Sud, M. Abdallah Saleh, et celui du Yémen du Nord, M. Haïdar Abou Bakr al Ahar se sont rencontrés le mercredi 2 juillet à Tripoli.

EGYPTE

Le dialogue

Le dialogue entre les deux Yémen. Le président du Yémen du Sud, M. Abdallah Saleh, et celui du Yémen du Nord, M. Haïdar Abou Bakr al Ahar se sont rencontrés le mercredi 2 juillet à Tripoli.

Le dialogue entre les deux Yémen. Le président du Yémen du Sud, M. Abdallah Saleh, et celui du Yémen du Nord, M. Haïdar Abou Bakr al Ahar se sont rencontrés le mercredi 2 juillet à Tripoli.

EGYPTE

Le dialogue

Le dialogue entre les deux Yémen. Le président du Yémen du Sud, M. Abdallah Saleh, et celui du Yémen du Nord, M. Haïdar Abou Bakr al Ahar se sont rencontrés le mercredi 2 juillet à Tripoli.

Le dialogue entre les deux Yémen. Le président du Yémen du Sud, M. Abdallah Saleh, et celui du Yémen du Nord, M. Haïdar Abou Bakr al Ahar se sont rencontrés le mercredi 2 juillet à Tripoli.

VIENT DE PARAITRE LE NUMÉRO DE JUILLET 1986 DE :

EL-BADIL


- ISRAËL FRAPPE LE PORT D'ANNABA.
- 19 juin 1965 : La révolution trahie.
- Égypte : Une bourgeoisie impuissante et une économie dépendante en crise.

et ses chroniques habituelles sur l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie, les problèmes du développement... et sur l'émigration.

Deux revues mensuelles (une en langue française, une en langue arabe). En vente dans tous les kiosques - prix 12 F - Spécimen sur demande à : El-Badil BP 253 - 93511 Montreuil Cedex

Le Monde
MAGAZINE SPÉCIAL SICOB
Parution le 15 septembre 1986
Renseignements publicités :
45-55-91-82, poste 4196

L'HISTOIRE CHEZ FAYARD
Une érudition étonnante servie par une plume des plus agréables. Une réhabilitation exemplaire.
Arnould de Liedekerke, Le Figaro Magazine.



728 p. 160 F

FAYARD

Le tiers monde
BERNARD CHANTEBOUT
"Les principaux problèmes (économique, culturel, politique) qu'affrontent aujourd'hui les trois quarts du globe."
LIBÉRATION 69 F
ARMAND COLIN
103, bd Saint-Michel 75005 Paris

COLLECTION MONDES EN DEVENIR
Droit constitutionnel et régimes politiques africains : J. Owona
Droit international du développement : M. Benouna
Droit international du sous-développement : M. Bencheikh
Éditions BERGER-LEVRULT

PUBLICATION JUDICIAIRE
Commentaire de l'Assemblée pour diffamation et atteinte à la vie privée de Bertrand Delanoë.
La première chambre du Tribunal de grande instance de Paris, par jugement du 28 novembre 1984, confirmé par l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 20 février 1986, a condamné la SEPA, editrice du journal Minute, à payer à Bertrand Delanoë la somme de cinquante mille francs à titre de dommages-intérêts pour avoir publié dans le n° 1166 daté du 11-17 août 1984 un article diffamatoire et portant atteinte à sa vie privée.
M^e KIEJMAN, avocat à la Cour.
La SCP BOLLET-BASKAL, avoués à la Cour.

HEC
HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
Mastère Spécialisé (M.S.) en FINANCE INTERNATIONALE
LES NOUVEAUX MÉTIERS DE LA FINANCE
Le M.S. HEC dispense une formation d'excellence dans les domaines des marchés financiers et de la gestion des risques internationaux, animée par une équipe de professeurs de renommée mondiale.

La direction scientifique du M.S. est assurée par :
• Michel Crouhy, Ingénieur Ponts et Chaussées, Ph. D. Wharton, professeur vis. à U.C.L.A., Directeur du séminaire «Innovation sur le marché financier, gestion des risques des taux d'intérêt».
• Bruno Solnik, polytechnicien, Ph. D. M.I.T., professeur vis. à Stanford, auteur de «Les marchés financiers et la gestion de portefeuille», «Gestion financière» et «International Investments».
Un enseignement intensif de 500 heures de cours, comprenant 10 séminaires et des travaux d'application sur le terrain, est proposé à partir du 15 décembre 1986.
En fin de programme, les étudiants devront présenter une thèse professionnelle avant le 15 décembre suivant.
Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme d'ingénieur, d'un DEA ou équivalent et posséder une solide formation scientifique.
Leur intégration sera soumise à un test d'aptitude aux études de management suivi d'une épreuve d'entretien avec les professeurs.
Les étudiants du Mastère bénéficieront de tous les moyens scientifiques, pédagogiques et matériels de l'Ecole HEC.
Inscriptions jusqu'au 19 septembre 1986.
Les dossiers sont à retirer à l'Ecole HEC.
Pour tout renseignement et inscription :
Madame M. SASSIER - Tél. : (1) 39.56.73.50 - 78350 JOUY-EN-JOSAS
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS - CENTRE HEC-ISA

ASIE

LES COMMUNISTES PHILIPPINS ET M^{me} AQUINO

La lutte armée demeure l'un des moyens de la conquête du pouvoir

Des négociations se sont ouvertes, mercredi 2 juillet, entre les représentants de M^{me} Aquino - MM. Ramon Mitra, ministre de l'Agriculture, et José Diokno, président de la Commission présidentielle des droits de l'homme, - et MM. Satur Ocampo et Antonio Zume, délégués officiels du PC, pour tenter de mettre fin à dix-sept ans de guerre civile. Mais, après avoir corrigé ses erreurs d'analyse - notamment une « sous-estimation » de la popularité de la présidence philippine, - le PC rassuré a réaffirmé sa tactique afin d'exploiter les « espaces démocratiques » ouverts par le nouveau régime de Manille.

de 25 % du territoire national et aurait ouvert quarante-sept fronts à travers le pays - dépendent de la bonne volonté d'une troisième force : l'armée.

Or les militaires ne croient pas à ces négociations. Avant même la chute de Ferdinand Marcos, en février dernier, les officiers réformistes qui allaient porter le coup de grâce au régime, estimaient que la politique vis-à-vis des communistes prônée par M^{me} Aquino était démagogique sinon naïve. « Il ne s'agit pas de défiance a priori ; il n'y a pas jusqu'à présent de véritable politique de cessez-le-feu », affirme M. Ponce Enrile, ministre de la Défense. Quant au général Ramon M. Mitra, chef d'état-major qui, avec M. Enrile, mena la révolte de l'armée contre Marcos, il estime que les communistes ne visent qu'à tirer profit de la campagne de réconciliation nationale inaugurée par M^{me} Aquino avec la libération des prisonniers politiques. Les communistes, pour leur part, n'ont pas voulu de militaires parmi les émissaires du gouvernement.

Sur le terrain, entre février et le milieu de juin, les affrontements entre l'armée et les rebelles ont fait plus de huit cents morts, soit neuf victimes par jour. Le général Salvador Misión, chef d'état-major adjoint, estimait, le 23 juin, que se dessinait une réduction des hostilités. Mais il reste à savoir si celle-ci est due à une volonté politique ou, tout simplement, au commencement de la saison des pluies qui, traditionnellement, limite les activités militaires. Dans la province de Cagayan (nord-est de Luzon), le septentrion de l'archipel et fief politique de M. Enrile, les affrontements n'ont pas diminué ; clairement, le ministre de la Défense entend dans « sa » province poursuivre les opérations de nettoyage et démanteler que la rébellion peut être matée.

Dans l'île de Negros, la crise du sucre et les structures féodales du système de production des

haciendas conjuguées à la pauvreté et à la malnutrition ont favorisé, ces dernières années, l'implantation communiste. La NPA est présente sur 65 % de l'île et bénéficie, estime Mgr Fortich, évêque de Bacolod, d'un soutien croissant dans la population. L'armée a déployé deux bataillons supplémentaires au début de mai. « Loin de démanteler les forces de défense civile, organisées par les planteurs en armées privées, le gouvernement les a réactivées », affirme un responsable de la guérilla des environs de Bacolod. Le démantèlement des forces de défense civile, sortes de milices para-militaires, principales responsables des exactions et des violences dont sont victimes les populations civiles, est, avec le repli des troupes dans leurs casernes, l'une des conditions posées par les communistes à un cessez-le-feu. A Negros comme à Mindanao, les affrontements entre l'armée et les rebelles se poursuivent. La ligne des gouverneurs et des maires a officiellement demandé, la semaine dernière, à M^{me} Aquino le démantèlement des forces de défense civile et des armées privées qu'elles alimentent, mais M. Enrile a déjà fait savoir qu'il était opposé à une telle mesure pour des raisons de sécurité.

Le cas de Balweg (qui n'a ni renoncé à sa foi ni épousé l'idéologie marxiste) est révélateur de la composante catholique du mouvement communiste philippin. Mgr Fortich, évêque de Bacolod, nous a raconté que lors de sa visite, le 9 juin, dans une zone contrôlée par la NPA dans le sud de Negros, il a rencontré quatre de ses prêtres. Assumant apparemment des fonctions importantes dans la guérilla, ceux-ci ont perséveramment basé l'anneau du prêtat avant de lui soumettre les demandes du PC en vue d'un cessez-le-feu. Mgr Fortich, identifié avec la gauche de l'Eglise, actif au point qu'on l'a surnommé « commander Tony », est le premier prêtat invité par la guérilla dans les « zones libérées », afin de servir d'intermédiaire avec le gouvernement.

L'ex-prêtre Conrado Balweg, passé à la guérilla en 1978. Défenseur des minorités ethniques de la Cordillère (chaîne de montagnes séparant Luzon en deux dans le sens nord-sud), Conrado Balweg lutta alors avec les Kalingas contre la construction de barrages sur la rivière Chico. Menacé par l'armée, il rejoignit la NPA et devint l'une des figures légendaires de la lutte dans la Cordillère. Début avril, Conrado Balweg, dont la tête avait été mise à prix par le régime Marcos (mesure qui vient d'être levée), s'est séparé de la NPA avec deux cents de ses hommes pour former l'Armée de libération des peuples de la Cordillère.

La scission de Conrado Balweg est symptomatique des revendications autonomistes des minorités des montagnes, que n'épousent pas forcément les communistes. Elle est aussi significative des forces centrifuges qui se font sentir dans les rangs de la NPA. C'est pourquoi le PC est absolument opposé au cessez-le-feu sur une base régionale proposé par le gouvernement, estimant que cela ne pourrait qu'accroître les divergences dans ses rangs.

Selon un prêtre de la région de Baguio (province des montagnes au centre de Luzon), lié à Conrado Balweg, ce dernier contestait le principe de centralisme démocratique du PC, affirmant que « les communistes ne sont pas assez attentifs aux aspirations populaires ». Conrado Balweg est actuellement en train de négocier tant avec ses anciens compagnons communistes, qui cherchent à le récupérer, qu'avec le gouvernement qui voudrait obtenir sa reddition. Mais « il n'est pas question, pour l'instant, qu'il rende ses armes », nous dit notre interlocuteur.

Le cas de Balweg (qui n'a ni renoncé à sa foi ni épousé l'idéologie marxiste) est révélateur de la composante catholique du mouvement communiste philippin. Mgr Fortich, évêque de Bacolod, nous a raconté que lors de sa visite, le 9 juin, dans une zone contrôlée par la NPA dans le sud de Negros, il a rencontré quatre de ses prêtres. Assumant apparemment des fonctions importantes dans la guérilla, ceux-ci ont perséveramment basé l'anneau du prêtat avant de lui soumettre les demandes du PC en vue d'un cessez-le-feu. Mgr Fortich, identifié avec la gauche de l'Eglise, actif au point qu'on l'a surnommé « commander Tony », est le premier prêtat invité par la guérilla dans les « zones libérées », afin de servir d'intermédiaire avec le gouvernement.

« Les conditions posées par les communistes (repli de l'armée, démantèlement des milices et armées privées, plus une demande particulière dans le cas de Negros : la remise de 10% des terres des grands propriétaires aux paysans, afin qu'ils puissent les consacrer à des cultures vivrières) me semblent tout à fait raisonnables », estime Mgr Fortich. M^{me} Aquino avait personnellement demandé aux évêques de jouer un rôle d'intermédiaire entre le gouvernement et les rebelles. « Plusieurs d'entre nous ont pris des contacts », explique Mgr Fortich : « Nous en avons averti les autorités, mais, depuis, on ne nous a même pas demandé ce que nous avions obtenu ». Pourrait le prêtat visiblement irrité, brandissant la feuille dactylographiée qui lui a été remise par les communistes. Mgr Fortich n'est pas le seul à être déçu par les atermoiements du gouvernement ; Mgr Ricardo Vidal, évêque de Cebu et président de la conférence épiscopale, déclarait récemment qu'il avait décidé de suspendre son dialogue avec les communistes tant que le gouvernement n'aurait pas clarifié sa position : « Je ne sais que répondre quand on me demande quelles sont les conditions d'amnistie ou la politique de réhabilitation des communistes », a-t-il expliqué.

De notre envoyé spécial

Manille. - Sans cessez-le-feu sur le terrain et sans grande illusion de part et d'autre sur les résultats, les premiers pourparlers entre les émissaires du gouvernement de M^{me} Aquino et les chefs de l'insurrection communiste ont timidement commencé ces deux dernières semaines. « Plus que des négociations, il s'agit d'établir des contacts. Rien de plus », nous affirme-t-on de source communiste, en ajoutant : « Pour que des négociations commencent, il faudrait qu'il y ait un cessez-le-feu. Il est théoriquement possible, mais il est loin d'être réaliste ». Du côté officiel, on manifeste la plus grande réserve sur le déroulement éventuel de négociations annoncées en grande pompe lors de l'anniversaire des cent jours du gouvernement Aquino.

Les pourparlers entre les autorités et les chefs d'une guérilla, vieille de dix-sept ans et dont les moyens se sont considérablement accrus au cours des dernières années du régime Marcos - de source militaire, la nouvelle armée du peuple (NPA) compterait seize mille cinq cents hommes, contrôlerait près

Le cavalier seul du Révérend Père Balweg

L'état-major est, d'autre part, hostile à un rappel des troupes déployées à travers le pays, ce qui laisserait les mains libres aux communistes. Ceux-ci ne cachent d'ailleurs pas que, si tel était le cas, ils continueraient leur « travail politique ».

Jusqu'à présent, il n'a été officiellement révélé qu'un contact entre un émissaire du gouvernement et la rébellion communiste : au milieu de juin, M. Butz Aquino, beau-frère de la présidente, sans fonctions officielles mais dirigeant du Mouvement social-démocrate, a rencontré

manière dont ils se comporteraient avec leurs dissidents ou ceux qu'ils considèrent comme des « espions » et peut tenir leur image d'« armée du peuple ».

Si le gouvernement Aquino paraît avoir des difficultés à définir sa politique vis-à-vis des communistes, ces derniers ont réagi avec promptitude afin d'utiliser au maximum ce qu'ils qualifient d'« espaces démocratiques » ouverts par le nouveau pouvoir. Ils sont en train de mettre sur pied une stratégie cohérente qui se développe sur plusieurs plans.

Tout d'abord, ils ont opéré une réorientation politique qui s'est traduite par une autocritique de la campagne de boycottage des élections et par des changements de personnes dans l'appareil dirigeant. Ang Bayan, organe du PC, a publié en mai un texte émanant du bureau politique qualifiant d'« erreur » tactique la décision de boycottage ; celle-ci a conduit à « sous-estimer les capacités et la détermination des réformistes bourgeois », à « négliger les contradictions au sein des forces armées » et à aller « à l'encontre de la volonté populaire ».

Cette réorientation politique se serait traduite, fin mai, par la mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante : M. Rodolfo Salas, qui assumait les fonctions de président du comité central, depuis l'arrestation en 1977 de M. José María Sison, aurait été destitué et remplacé par M. Benito Tiamzon, ex-secrétaire régional du PC pour les Visayas. Le secrétaire général, M. Rafael Baylosis, jugé lui aussi responsable de l'échec du boycottage, aurait également été limogé. En revanche, M. Satur Ocampo, négociateur officiellement désigné par le PC (et vieil ami de la famille Aquino) ainsi que M. Antonio Zume, dirigeant du Front démocratique national (organisation de masse clandestine), tous deux opposés au boycottage, auraient renforcé leurs positions au sein du parti.

La rentrée de José-María Sison

Sur le plan tactique, les communistes comptent étendre leur front de lutte. « Nous avons tiré une leçon de la « révolution de février », précise l'un de nos interlocuteurs. « Il prévient dans la population une aspiration certaine à des changements pacifiques dont il faut tenir compte. La lutte armée n'est pas condamnée (nous avons une longue tradition historique de révoltes), mais il ne faut pas négliger pour autant les autres moyens de conquête du pouvoir. » Présent sur le front de la guérilla (« le Parlement des collines », disent les Philippines), les communistes entendent compléter leur stratégie au niveau

du « Parlement de la rue » (les organisations de masse qui se sont multipliées au lendemain de l'assassinat de Ninoy Aquino en août 1983). Des sympathisants ont commencé un « travail politique » en profondeur dans les villes (syndicats, mouvements divers).

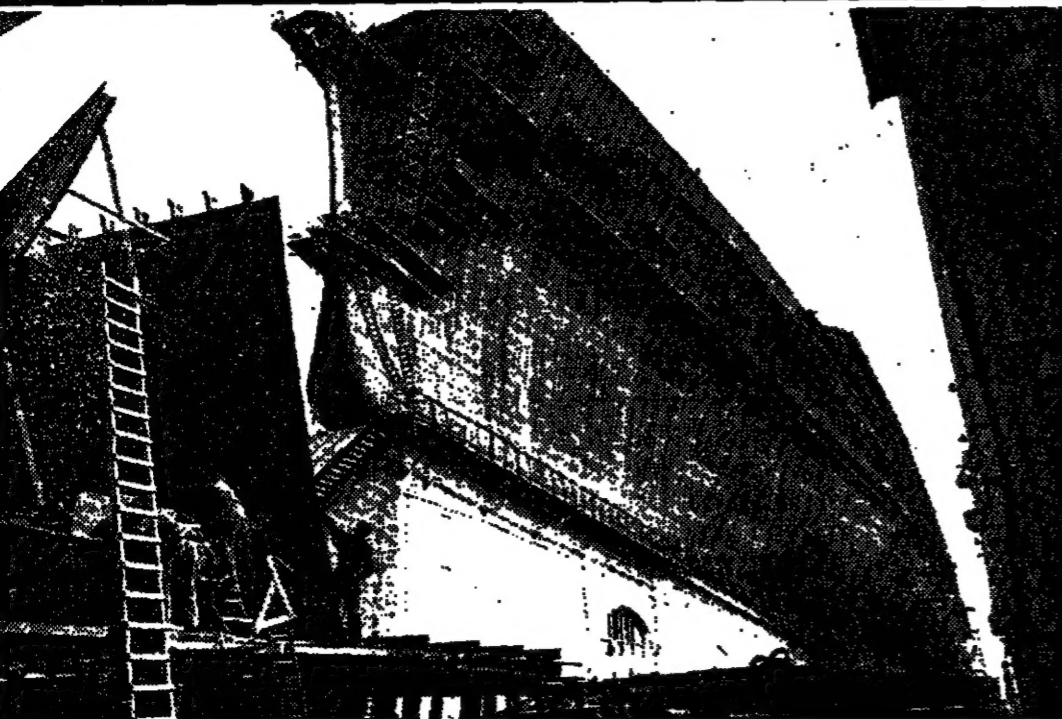
Enfin, les communistes entendent apparaître, à visage ouvert, sur un troisième « front » : la vie politique. José María Sison, fondateur en 1969 du PC marxiste-léniniste, libéré de prison en mars dernier, est en train de créer un parti, le Partido Ng Bayan (Parti du peuple), dont le Congrès devrait se tenir début juillet. Ce sera la première fois, depuis quarante ans, qu'un parti se réclamant du marxisme apparaîtra sur la scène politique philippine.

José-María Sison affirme avoir pris ses distances à l'égard du PC et définit le nouveau parti comme « extérieur au mouvement communiste, mais non opposé à lui ». « Nous partageons les objectifs du Front démocratique national, mais nous entendons agir dans le cadre strictement parlementaire et nous sommes assez flexibles pour accepter une coalition avec d'autres formations », dit-il. Il n'en reste pas moins que Joma (diminutif de José María), comme nous le dit un cadre clandestin, « continue à véhiculer la ligne juste du PC et nous l'admirons pour sa flexibilité ». Selon José-María Sison, « le PC n'abandonnera pas les armes. En cas de coup d'état militaire, la NPA se mettrait d'ailleurs au service du pouvoir du peuple » (people's power) de M^{me} Aquino. Il existe certes une aspiration populaire à une solution pacifique, et nous ne devons pas écarter, ou négliger, la chance qui est offerte par le gouvernement Aquino avec l'éventuelle ouverture de négociations. Ce gouvernement a restauré les libertés ; bravo. Mais il n'a entrepris aucune des réformes demandées par le PC. A commencer par une réforme agraire. Dans l'immédiat, je ne vois pas pourquoi le PC devrait changer son programme ni même sa stratégie de lutte armée. Il n'a pas inhié pour l'instant à agir dans un cadre légal ».

Ce sera, en revanche, le rôle du Partido Ng Bayan. Il compte, dans son action, s'appuyer sur le mouvement Bayan, la principale organisation de masse de gauche, partiellement dans la mouvance du PC. Mais Bayan apparaît de plus en plus divisé sur l'attitude à avoir vis-à-vis du parti de José-María Sison. Son président, le vieux politicien Tanada, a déjà déclaré qu'il n'y participerait pas. Les tentacules communistes qui commencent à poindre inquiètent une partie de la gauche philippine.

PHILIPPE PONTS.

DEMAIN DANS Le Monde



LA CRISE DES CHANTIERS NAVALS

Drame français ou drame européen ? Pays libéraux et socialistes sont également touchés. Nos envoyés spéciaux ont enquêté sur les racines du mal en Pologne, en Espagne et en Ecosse.

MALRAUX

Un entretien, inédit en France, recueilli en 1975, peu de temps avant sa mort.

VOYAGES

Gotland, l'île suédoise d'Ingmar Bergman.



Reportages - Rencontres - Voyages
le nouveau cahier du week-end

A TRAVERS LE MONDE

ITALIE

Prison à vie requise contre les pirates de l'« Achille-Lauro »

Gênes. - Le procureur de la République, M. Luigi Carli, a requis le mercredi 2 juillet, devant le tribunal de Gênes, sept peines de prison à vie contre le principal auteur du détournement du paquebot Achille-Lauro et six de ses complices.

Parmi eux figure le dirigeant palestinien Aboul Abbas, jugé par contumace, soupçonné d'avoir été le « cerveau » de l'opération menée en octobre dernier, durant laquelle un juif américain âgé et handicapé, Léon Klinghoffer, avait été tué.

Résumant les débats à la fin du procès ouvert depuis deux semaines, M. Carli a également requis des peines de trois à trente ans de prison pour sept autres personnes, dont un autre des pirates. Il a cependant recommandé une peine minimale pour un troisième auteur du détournement, Ahmad El Assad qui avait témoigné contre ses coaccusés. - (Routier.)

TUNISIE

L'hebdomadaire indépendant « Réalités » suspendu pour six mois

La direction de ce périodique, qui a annoncé la nouvelle mercredi 2 juillet, va devoir répondre le 8 juillet devant la justice de diffamation à l'égard des autorités et de publication d'articles « de nature à troubler l'ordre public ».

Le dernier numéro de Réalités, qui publiait notamment un dossier sur « la répression de la gauche en Tunisie », avait été saisi le 27 juin. C'est la quatrième fois depuis sa création, en 1978, que cette publication fait l'objet d'une suspension. Les hebdomadaires Al Mostaqbal et Tenik el Jadid, organes du Mouvement des démocrates socialistes et du Parti communiste, sont également suspendus pour six mois depuis le 9 mai pour les mêmes motifs que ceux retenus contre Réalités. - (Corresp.)

ملکة امجد الأصل

هل انتم لاصول

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement résiste aux pressions de sa majorité en faveur du rétablissement de la peine de mort

La police et la justice disposeront d'un peu plus de moyens pour lutter contre la criminalité et la délinquance. Ainsi en a décidé l'Assemblée nationale, le mercredi 2 juillet, en adoptant par le troisième des projets de loi de M. Alain Chalonon sur la sécurité. La encore la gauche n'a pas contesté la fin recherchée mais les moyens employés jusqu'à maintenant, avec une opposition plus nette chez les communistes que chez les socialistes, même si pour la première fois depuis

deux ans la discussion des textes du ministre de la justice donne l'impression que l'union de la gauche est reconstruite au Palais-Bourbon: les deux anciens alliés ont des positions très voisines, ne cherchant pas à s'en cacher, et s'expriment mutuellement dans la défense de leurs arguments.

Pins que jamais, depuis plus d'une semaine que dure cette discussion, mercredi la majorité est apparue divisée, même si ses divergences d'appréciation sont camouflées par un refus d'aborder les

questions fondamentales. En tout cas, quelques-uns des liens paraissent à l'évidence plus proches des positions défendues par le Front national que de celles proposées par le garde des sceaux dans ses projets.

La peine de mort en est, bien entendu, l'exemple le plus flagrant. Le gouvernement a refusé qu'un réel débat s'engage, estimant qu'un tel sujet mériterait mieux qu'une discussion « à la sauvette » en amorce de celle d'un texte nettement moins important.

Celui-ci prévoit pourtant un sensible durcissement du régime carcéral pour les plus grands criminels en instituant une peine de prison incompressible de trente ans, l'extension de la procédure de comparution immédiate, assortie de nouvelles garanties, le retour de la notion d'« association de malfaiteurs » pour certains délits. Manque, aux yeux des socialistes, un renforcement de la lutte contre le recel, mais M. Alain Chalonon a promis un texte sur ce sujet pour la rentrée.

de Cavanna, le député FN du Rhône déclara: « Si M. Cavanna avait passé sa vie à autre chose qu'à encourager la permissivité et le laxisme et à ridiculiser les valeurs essentielles, il n'aurait pas aujourd'hui la mort de sa petite-fille ». Et dehors du scandale provoqué à gauche par ces propos, l'orateur du Front national s'exprima sur une autre réplique de M. Jacques Toubon: « S'il avait comment ces

choses se passent, il n'en parlerait pas ici, et pas dans ces termes ».

Le gouvernement, voulant éviter que sa majorité ne se prononce clairement, bloqua le vote sur les amendements de l'extrême-droite avec celui sur une autre partie de son texte acceptée par tout le monde. Malgré cela, les députés du FN et M. Bonhomme s'abstinrent volontairement, pendant que ceux du PC ne prenaient pas part au amendement du Front national rendant cette peine obligatoire — et

compris, votant comme le souhaitait M. Chalonon.

Le souhait d'une politique plus dure, exprimé par certains membres de la majorité, apparut aussi lors du vote sur l'allongement à trente ans de la peine de sûreté et sur l'impossibilité pour certains condamnés à la perpétuité de faire moins de vingt ans de prison. Un amendement du Front national rendant cette peine obligatoire — et

non facultative selon la décision de la cour d'assises — fut aussi voté par MM. Jean-Claude Dalbos (RPR, Gironde), Jacques Linoazy (RPR, Tarn) et Jean-Paul Fauch (UDF, Haut-Rhin).

Cette création d'une peine incompressible fut pourtant durablement critiquée par la gauche. M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine) affirma qu'elle était « dangereuse pour la sécurité dans les prisons, car il faut maintenant une lueur d'espoir dans l'esprit des détenus », et souligna les critiques des gardiens de prison. Plaidant comme dans une cour d'assises, M. Jacques Peyrat (FN, Alpes-Maritimes) lui répliqua qu'avant de passer aux gardiens, il fallait se préoccuper des victimes et de la protection de la société. Intervenant sur le même ton, M. Michel Perez (PS, Bouches-du-Rhône) affirma que le principe de l'incompressibilité de la peine revenait à « nier que l'homme peut évoluer ». Mais M. François Bachetot (FN, Seine-Saint-Denis) nia la possibilité de cette évolution.

La majorité fut plus modérée dans la défense de cette proposition. « Elle ne remplace pas la peine de mort », souligna le ministre de la justice. « C'est une solution modérée », ajouta-t-il, en convenant qu'il fallait revoir le système carcéral pour permettre au détenu de « conserver la dignité à laquelle il a droit ». M. Aubert lui expliqua qu'en dehors de l'aspect « dissuasif », il fallait « neutraliser » certaines personnes « particulièrement dangereuses ». Le rapporteur fit aussi instituer une période obligatoire de « semi-liberté » avant la sortie de prison des personnes condamnées à cette peine de sûreté pour les réhabilitier à la vie en société.

La majorité a dû ainsi naviguer entre son souhait de répondre au sentiment « sécuritaire » de son électeur, et son souci de ne pas trop donner la priorité à la répression.

BERTRAND LE GENDRE.

THIERRY BRENIER.

Le pouvoir

Le Parlement de la République. Le gouvernement de M. Jacques Chirac a obtenu la majorité absolue à l'Assemblée nationale le mercredi 2 juillet. Les députés ont adopté par 321 voix (RPR, UDF, FN) contre 252 (PS et PC) l'adoption des projets de loi de M. Alain Chalonon sur la sécurité. La encore la gauche n'a pas contesté la fin recherchée mais les moyens employés jusqu'à maintenant, avec une opposition plus nette chez les communistes que chez les socialistes, même si pour la première fois depuis

deux ans la discussion des textes du ministre de la justice donne l'impression que l'union de la gauche est reconstruite au Palais-Bourbon: les deux anciens alliés ont des positions très voisines, ne cherchant pas à s'en cacher, et s'expriment mutuellement dans la défense de leurs arguments. Pins que jamais, depuis plus d'une semaine que dure cette discussion, mercredi la majorité est apparue divisée, même si ses divergences d'appréciation sont camouflées par un refus d'aborder les questions fondamentales.

La trépidation de Jacques Chirac

Sur le plan technique, le gouvernement dispose d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Mais la situation est loin d'être confortable. Les députés de la majorité ont obtenu la majorité absolue à l'Assemblée nationale le mercredi 2 juillet. Les députés ont adopté par 321 voix (RPR, UDF, FN) contre 252 (PS et PC) l'adoption des projets de loi de M. Alain Chalonon sur la sécurité. La encore la gauche n'a pas contesté la fin recherchée mais les moyens employés jusqu'à maintenant, avec une opposition plus nette chez les communistes que chez les socialistes, même si pour la première fois depuis

A TRAVERS LE MONDE

Pêche à vie requise contre les pirates du golfe d'Aden

Yemen. Le parlement de l'Assemblée nationale a adopté le mercredi 2 juillet, devant le président de la République, une loi visant à pénaliser le trafic de marchandises et de personnes à travers le golfe d'Aden. Cette loi est destinée à lutter contre les pirates qui s'attaquent aux navires de commerce dans cette zone maritime stratégique.

La loi change, les « flags » restent

Cela fait une bonne décennie que les flags de nos départs sont le cible de critiques acerbes. Après MM. Alain Peyrefitte et Robert Badinter, M. Alain Chalonon est le troisième garde des sceaux à avoir pris le parti de l'abrogation de la loi de 1951 sur les flags. Mais la loi change, les « flags » restent. En effet, le projet de loi de M. Chalonon ne vise pas à supprimer les flags, mais à modifier leur régime. Les flags continueront d'exister, mais leur utilisation sera plus contrôlée. Le projet de loi prévoit également de renforcer les sanctions à l'égard des navires qui ne respectent pas les règles relatives aux flags.

Une intervention scandaleuse

Les arguments avancés n'ont rien d'original. M. Georges-Paul Wagner (FN, Yvelines) a souligné à nouveau que l'abrogation avait rendu « inadéquates l'échelle des peines », et qu'une peine de prison incompressible était « plus cruelle que la mort elle-même ». Pour lui, la signature du protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme interdisant la peine capitale est inopportune car il prévoit en cas de guerre, or « le terrorisme, dit-il, est bien une nouvelle forme de guerre ». M. Bruno Gollisch (FN, Rhône) a renchéri sur cette argumentation en affirmant qu'il était inacceptable de « limiter la souveraineté nationale ». Les créateurs de l'extrême droite ont surtout tenté de faire comprendre à leurs collègues de la majorité que le vote de leurs amendements était « la seule occasion de traiter cette question pendant cette législature ». Ils ne furent pas entendus, si ce n'est par M. Jean Bonhomme (RPR, Tarn-et-Garonne) qui affirma publiquement ce que pensent nombre de ses amis : « Seule la mort peut assurer la défense de la société ».

La loi change, les « flags » restent

Cela fait une bonne décennie que les flags de nos départs sont le cible de critiques acerbes. Après MM. Alain Peyrefitte et Robert Badinter, M. Alain Chalonon est le troisième garde des sceaux à avoir pris le parti de l'abrogation de la loi de 1951 sur les flags. Mais la loi change, les « flags » restent. En effet, le projet de loi de M. Chalonon ne vise pas à supprimer les flags, mais à modifier leur régime. Les flags continueront d'exister, mais leur utilisation sera plus contrôlée. Le projet de loi prévoit également de renforcer les sanctions à l'égard des navires qui ne respectent pas les règles relatives aux flags.

Un équilibre à trouver

Pourtant, M. Chalonon s'était laissé convaincre de porter de trente à soixante jours le délai que les tribunaux peuvent accorder aux prévenus privés d'une instruction, pour préparer leur défense. C'était sans compter avec M. Jacques Toubon (RPR). Soutenu dans sa contre-offensive par M. Paul-André Sadon, l'un des conseillers influents de M. Chalonon, le

La préparation des élections sénatoriales

Hauts-de-Seine: compromis du PS. — Le bureau exécutif du PS est parvenu, le mercredi 2 juillet, à dégager une solution de compromis pour la composition de la liste sénatoriale dans les Hauts-de-Seine. Comme c'était attendu (le Monde du 2 juillet), M. Robert Pontillon, sénateur sortant et proche de M. Pierre Mauroy, reste en tête de liste. M. François Seligmann prend la place de M. Bernard Le Savouroux, premier secrétaire fédéral, en deuxième position (tous deux sont membres du courant mitterrandiste). M. Pontillon devrait se retirer après les élections municipales de 1989, cédant ainsi la place à M. Seligmann. M. Le Savouroux est troisième de liste.

Val-de-Marne: liste commune RPR-UDF.

Val-de-Marne: liste commune RPR-UDF. — Alors que le RPR et l'UDF avaient présenté des listes séparées lors des scrutins du 16 mars dernier, les composantes de la majorité ont décidé de faire liste commune. Conduite par M. Alain Pôber (CDS), président du Sénat, celle-ci devrait avoir la composition suivante: M. Michel Girard (RPR), sénateur, président du conseil régional de l'Ile-de-France, maire de Puteaux et président de l'Association des maires de France; Jean Clouet (PR), conseiller général et maire de Vincennes; Lucien Lanier, proche du RPR, conseiller général, ancien préfet de la région Ile-de-France, ancien préfet du Val-de-Marne; Jean-Marie Poirier (UDF), conseiller général et maire de Sucy-en-Brie, ancien porte-parole de M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République et Richard Dell'Agnola (RPR), conseiller général et maire de Thiais.

La loi change, les « flags » restent

Cela fait une bonne décennie que les flags de nos départs sont le cible de critiques acerbes. Après MM. Alain Peyrefitte et Robert Badinter, M. Alain Chalonon est le troisième garde des sceaux à avoir pris le parti de l'abrogation de la loi de 1951 sur les flags. Mais la loi change, les « flags » restent. En effet, le projet de loi de M. Chalonon ne vise pas à supprimer les flags, mais à modifier leur régime. Les flags continueront d'exister, mais leur utilisation sera plus contrôlée. Le projet de loi prévoit également de renforcer les sanctions à l'égard des navires qui ne respectent pas les règles relatives aux flags.

Un équilibre à trouver

Pourtant, M. Chalonon s'était laissé convaincre de porter de trente à soixante jours le délai que les tribunaux peuvent accorder aux prévenus privés d'une instruction, pour préparer leur défense. C'était sans compter avec M. Jacques Toubon (RPR). Soutenu dans sa contre-offensive par M. Paul-André Sadon, l'un des conseillers influents de M. Chalonon, le

La préparation des élections sénatoriales

Hauts-de-Seine: compromis du PS. — Le bureau exécutif du PS est parvenu, le mercredi 2 juillet, à dégager une solution de compromis pour la composition de la liste sénatoriale dans les Hauts-de-Seine. Comme c'était attendu (le Monde du 2 juillet), M. Robert Pontillon, sénateur sortant et proche de M. Pierre Mauroy, reste en tête de liste. M. François Seligmann prend la place de M. Bernard Le Savouroux, premier secrétaire fédéral, en deuxième position (tous deux sont membres du courant mitterrandiste). M. Pontillon devrait se retirer après les élections municipales de 1989, cédant ainsi la place à M. Seligmann. M. Le Savouroux est troisième de liste.

Val-de-Marne: liste commune RPR-UDF.

Val-de-Marne: liste commune RPR-UDF. — Alors que le RPR et l'UDF avaient présenté des listes séparées lors des scrutins du 16 mars dernier, les composantes de la majorité ont décidé de faire liste commune. Conduite par M. Alain Pôber (CDS), président du Sénat, celle-ci devrait avoir la composition suivante: M. Michel Girard (RPR), sénateur, président du conseil régional de l'Ile-de-France, maire de Puteaux et président de l'Association des maires de France; Jean Clouet (PR), conseiller général et maire de Vincennes; Lucien Lanier, proche du RPR, conseiller général, ancien préfet de la région Ile-de-France, ancien préfet du Val-de-Marne; Jean-Marie Poirier (UDF), conseiller général et maire de Sucy-en-Brie, ancien porte-parole de M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République et Richard Dell'Agnola (RPR), conseiller général et maire de Thiais.



Des bibliothèques "plein les yeux" !...

VENEZ : C'EST OUVERT TOUT L'ÉTÉ

La maison des BIBLIOTHEQUES

61, RUE FROIDEVAUX - 75014 PARIS

Magasin ouvert le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au samedi inclus, de 9 h à 19 h sans interruption
 RER: Denfert-Rochereau. Métro: Denfert-Rochereau, Galté, Edgar-Quinet. Autobus: 28, 38, 58, 88. SNCF: Montparnasse

UN CHOIX INOÛI: 450 MODÈLES - 12 LIGNES ET STYLES - 53 COULEURS OU ESSENCES

Profitez de l'été pour visiter la plus grande exposition de bibliothèques. Rien que des bibliothèques dans tous les styles! Vous pouvez apporter vos mesures; ensemble, nous établirons tranquillement un projet d'implantation dans la ligne qui vous plaît et, si vous le désirez, nous étudierons un plan de financement parfaitement adapté à votre budget. C'est absolument gratuit et sans aucun engagement de votre part.

CATALOGUE GRATUIT 24 H/24 ☎ (1) 43.20.73.33

POLITIQUE

Les réserves du conseil constitutionnel sur la réforme électorale

Saisi par les députés socialistes, le Conseil constitutionnel, réuni le mardi 1^{er} juillet et mercredi 2 juillet, a examiné la conformité à la Constitution de la loi relative à l'élection des députés et autorisant le gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales.

Il a déclaré cette loi « conforme à la Constitution, sous les strictes réserves d'interprétation qu'il énonce et que devront respecter les règles de délimitation des circonscriptions ». Voici, selon le Conseil, l'énoncé de ces « réserves » :

Sur le principe même du recours aux ordonnances, le Conseil observe « que la délimitation des circonscriptions électorales est une prérogative du régime électoral, « que, dès lors [...], l'article 38 de la Constitution peut être mis en œuvre pour permettre l'intervention d'ordonnances à l'effet, de délimiter des circonscriptions électorales ».

Sur l'atteinte au fonctionnement régulier des pouvoirs publics :

Répétant au grief selon lequel la France se retrouverait sans régime électoral en cas où les ordonnances seraient annulées ou deviendraient caduques, le Conseil estime « que la caducité ou l'annulation pour excès de pouvoir de ces ordonnances aurait pour conséquence, selon le cas, de maintenir en application le régime électoral antérieur ou de le remettre en vigueur ».

Sur le principe de l'égalité du suffrage :

Le Conseil rappelle que « l'Assemblée nationale, désignée au suffrage universel direct, doit être élue sur des bases essentiellement démographiques ».

Si le législateur peut tenir compte d'impératifs d'intérêt général susceptibles d'affecter la portée de cette règle fondamentale, il ne

saurait le faire que dans une mesure limitée.

Sur la règle réservant à chaque département une représentation d'au moins deux députés : le Conseil indique que par cette règle « le législateur a entendu assurer un lien étroit entre l'élu d'une circonscription et les électeurs ».

Il considère « qu'en égard, d'une part, à la répartition de la population sur le territoire national, et, d'autre part, au nombre très restreint de députés », bénéficiant de la règle de deux députés, ces dispositions « ne sont pas, par elles-mêmes, contraires à la Constitution ».

Mais il ajoute « qu'elles impliquent, toutefois, que les inégalités de représentation qui en résultent ne puissent être sensiblement accrues par le biais des règles qui président à la délimitation des circonscriptions ».

comprenant un canton de plus de quarante mille habitants.

Il considère que « si, en elles-mêmes, les exceptions apportées au principe de l'égalité de suffrage ne sont pas, pour chacune d'elles, d'une erreur manifeste d'appréciation, elles pourraient par leur cumul aboutir à créer des situations où ce principe serait méconnu ». Il faut donc interpréter les dispositions de l'article 5 comme suit :

1) « La faculté de ne pas respecter les limites cantonales dans les départements comprenant un ou plusieurs cantons non constitués par un territoire continu ou dont la population est supérieure à quarante mille habitants ne vaut que pour ces seuls cantons ».

2) La mise en œuvre de l'écart maximum de 20 % « doit être réservée à des cas exceptionnels et dûment justifiés, et ne pourra intervenir que dans une mesure limitée et devra s'appuyer, cas par cas, sur des impératifs précis d'intérêt général ».

3) « La délimitation des circonscriptions ne devra procéder d'aucun arbitraire ».

Le Conseil souligne « que toute autre interprétation serait contraire à la Constitution ».

Sur la délimitation des circonscriptions en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française : le Conseil considère que l'ordonnance « devra déterminer les circonscriptions à l'intérieur des territoires en cause sur des bases essentiellement démographiques ». Il ajoute que « si le gouvernement a néanmoins la faculté de tenir compte d'impératifs d'intérêt général liés aux caractéristiques spécifiques des territoires concernés, ce ne peut être que dans une mesure limitée ». Il précise « que toute autre interprétation serait contraire à la Constitution ».

La délimitation des circonscriptions

Sur la délimitation des circonscriptions à l'intérieur même du département : Le Conseil observe que « le quatrième alinéa de l'article 5 de la loi autorise le gouvernement agissant par voie d'ordonnance à s'écarter de plus ou moins de 20 % par rapport à la population moyenne d'un département » et que « l'écart retenu répond au souci que la délimitation des circonscriptions respecte les limites cantonales ».

Mais il relève que cette obligation de respecter les limites cantonales n'a pas une portée générale et est expressément écartée pour les villes de Paris, Lyon, Marseille, dans les départements comportant un canton non constitué par un territoire continu et dans les départements

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 2 juillet, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres deux projets de loi autorisant la ratification de deux conventions internationales :

— La convention franco-luxembourgeoise, signée le 12 mars 1986, relative à la réalisation et à l'exploitation de certaines implantations industrielles sur la Moselle, défini les normes d'exploitation de la centrale nucléaire de Cattenom. Ces normes visent à préserver le régime de navigation sur la Moselle et la qualité de l'environnement. Cet accord témoigne de la volonté de la France de fournir au Luxembourg les assurances et les garanties que le Grand-Duché souhaitait obtenir ;

— L'avenant à la convention fiscale franco-autrichienne de 1959 a essentiellement pour objet d'éviter les doubles impositions qui auraient pu naître de l'application en France, pendant les deux années 1985 et 1986, de l'impôt sur les grandes fortunes.

RAPATRIÉS D'AFN

Le secrétaire d'Etat aux rapatriés a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif au règlement de certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord.

Ce texte contient plusieurs mesures qui complètent les lois d'amnistie précédemment intervenues.

D'une part, il vise à permettre une révision effective des droits à pension de tout agent de droit public ayant bénéficié des lois d'amnistie.

D'autre part, il rend applicable à certains fonctionnaires les dispositions de l'ordonnance du

15 juin 1945 relative notamment aux fonctionnaires et agents des services publics ayant dû quitter leur emploi par suite d'événements de guerre. Le projet étend le bénéfice de cette ordonnance aux personnes qui ne sont plus en activité et aux ayants cause.

Enfin, il propose une extension du champ d'application de la réparation forfaitaire aux conjoints survivants des personnes qui ont fait l'objet, pour des motifs politiques en relation directe avec les événements d'Afrique du Nord, de certaines mesures administratives d'expulsion, d'internement ou d'assignation à résidence.

Le texte comporte en outre deux dispositions. L'une permet aux intéressés de recouvrer leur ancien statut au titre de certains ordres et décorations. L'autre leur de plein droit le séquestre sur des biens appartenant à des personnes condamnées et ultérieurement amnistiées.

DÉCENTRALISATION

Le ministre de l'intérieur a présenté au conseil des ministres une communication sur l'état actuel de la décentralisation et les perspectives en matière de déconcentration.

Engagées depuis plus de vingt ans, la décentralisation et la déconcentration constituent deux méthodes complémentaires d'adaptation de l'administration aux exigences de notre époque.

Le bilan des lois de décentralisation depuis 1982 est contrasté. En effet, dans la pratique quotidienne, cette réforme a moins touché les communes que les régions et les départements où un changement profond s'est opéré par le transfert de l'exécution aux présidents élus de ces collectivités et par une nouvelle répartition des compétences.

Mais cet ensemble législatif et réglementaire volumineux, complexe et parfois changeant a eu également, à l'expérience, certains effets pervers.

Une clarification et une simplification sont nécessaires pour corriger

LES RÉACTIONS

Le gouvernement satisfait

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a été déclaré, le mercredi 2 juillet sur A 2, juste avant son passage à « L'heure de vérité », « très satisfait » de la décision du Conseil constitutionnel qui juge conforme à la Constitution, avec des réserves d'interprétation, la loi rétablissant le scrutin majoritaire. Selon le ministre, les attentes du conseil « confirment que la procédure des ordonnances était légitime et conforme à la Constitution ». Il déclare « être très satisfait de la décision du Conseil ». Il ajoute « que la loi rétablissant le scrutin majoritaire, l'Assemblée nationale se trouve dans une situation satisfaisante ». M. Pasqua ne se formalise pas des réserves émises par le Conseil, car, dit-il, « ce sont à peu près celles que j'avais souhaitées moi-même ».

De son côté, M. Alain Juppé, porte-parole du gouvernement, a estimé qu'il s'agit d'un « bon point » pour le gouvernement. M. Juppé a souligné que « l'ordonnance de délimitation des circonscriptions électorales va pouvoir désormais être (...) achevée et donc l'ensemble du dispositif de réforme de la loi électorale pourra être effectif dans les semaines qui viennent ». M. Pasqua a précisé que le découpage électoral serait fixé aux alentours du 15 août.

De son côté, le PR estime que le conseil « met fin aux manœuvres du PS destinées à empêcher les Français de choisir à nouveau leurs députés ».

Enfin, Pierre Charpy, dans la Lettre de la Nation, organe du RPR, juge qu'il s'agit d'« une nouvelle

gifle » administrée aux socialistes. Néanmoins, Pierre Charpy ajoute : « La seule zone d'ombre dans cet avis est la phrase : « La délimitation des circonscriptions ne devra procéder d'aucun arbitraire. » En effet, s'il revient au Conseil d'Etat le pouvoir juridique de faire respecter ces par ces les règles fixées par le Conseil constitutionnel, qui peut être l'arbitre de l'arbitraire ? Ou peut-on donc s'attendre à tout, y compris à un scénario où François Mitterrand se refusait de signer les ordonnances et dissoudrait l'Assemblée, les nouvelles élections ayant alors lieu selon le système actuel. Mais encore faudrait-il que les socialistes aient une chance de les gagner. »

M. Jospin : règles bienvenues

Pour sa part, le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, qui était l'hôte à déjeuner de l'Association de la presse anglo-américaine, a affirmé : « Ce qui est intéressant, c'est que le Conseil constitutionnel émet des réserves qui concernent l'honnêteté du découpage, où les principes de la démocratie peuvent être mis en cause. » Pour M. Jospin, ces réserves « paraissent encadrer les projets gouvernementaux d'un certain nombre de règles qui me paraissent bienvenues ».

ADDENDUM. — Dans l'article de Maurice Duverger, publié le 2 juillet, une note a été omise, qui complétait ainsi le dernier paragraphe : un aspect fondamental de la décision du Conseil constitutionnel des 25-26 juin 1986 est de clore le débat sur la signature des ordonnances par le président de la République. Le Conseil reconnaît de façon implicite mais claire le droit de refuser cette signature en « considérant que la Constitution ne soumet le recours à cette procédure [des ordonnances] à aucune autre mesure limitée ». Il énonce à l'article 38 précité et à l'article 13 « aux termes duquel le président de la République signe les ordonnances et les décrets délibérés en conseil des ministres ». Faire de cette signature une « condition » des ordonnances, c'est reconnaître qu'il ne s'agit pas d'une simple formalité, comme elle l'est pour la promulgation des lois. Le langage juridique est précis.

LA LOI D'HABILITATION PROMULGUÉE

La loi d'habilitation « autorisant le gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social », dont le texte avait été jugé conforme à la Constitution sous de « strictes réserves d'application », a été signée le 2 juillet par le président de la République. Elle a été promulguée au Journal officiel du 3 juillet.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS MILITAIRES

L'amiral Beaussant devient inspecteur général de la marine

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 2 juillet a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● Marine. — Est élevé au rang et à l'appellation d'amiral, le vice-amiral d'escadre René Beaussant, nommé inspecteur général de la marine, en remplacement de l'amiral Christian Brac de La Perrière, admis en deuxième section (réserve).

Est nommé major général de la marine, le vice-amiral d'escadre Alain Denis.

Sont élevés au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, les vice-amiraux Jacques Bisson, Alain Duboit et Alain Coatanes.

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Yves Gospi ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Jean Brunet.

● Terre. — Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division Jehan Foudelet et Eugène Dunet.

Sont promus : général de division, le général de brigade Max Gayral ; général de brigade, les colonels Max Robert, José Henebelle, Jean Verret, Gérard Brianconrouge ; commissaire général de brigade, les commissaires colonels Claude Arrioux et Aimé Cagnon (nommé sous-directeur « approvisionnements » à la direction centrale du commissariat de l'armée de terre).

Sont nommés : chef de la mission militaire française auprès du commandant en chef des forces alliées du secteur Centre-Europe, le général de division Jean Salvan ; chef de la mission militaire française auprès du commandant suprême des forces alliées en Europe, le général de division Michel Jouslin de Pisseloup de Noroy ; commandant supérieur des forces armées aux Antilles-Guyane, le général de division Lucien Béal ; commandant la 23^e division militaire territoriale, le général de brigade Bernard Duval ; commandant la 54^e division militaire territoriale, le général de brigade Jean-Claude Gautier ; adjoint au général commandant la 3^e région militaire, le général de brigade Jacques Leroy ; adjoint au général commandant la 11^e division parachutiste et la 44^e division militaire territoriale, le général de brigade Jacques Vidal ; chef du contrôle technique du matériel de l'armée de terre, le général de brigade Jacques Freouat ; commissaire adjoint aux entreprises de travaux publics et de bâtiment, le général de brigade Hubert Javelot.

Est mis à la disposition du ministre de la coopération, le général de division Robert Gastaldi.

Est placé auprès du premier ministre pour servir au secrétariat général de la défense nationale, le général de brigade Yann Rousseau-Dumaret.

● Air. — Sont nommés : commandant les forces françaises stationnées à Djibouti, le général de division aérienne Yves Cazaux ; commandant le génie de l'air, le général de brigade aérienne Antoine Dumas ; commandant en second les forces aériennes stratégiques, le général de brigade aérienne Jacques Flori.

● Armement. — Sont promus inspecteur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Henry Durand et Alain Duruel.

Sont nommés : directeur des constructions aéronautiques, l'ingénieur général de première classe Jean Sandeau ; directeur des engins, l'ingénieur général de première classe Jacques Bouquet, adjoint au général de première classe Emile Arnaud ; adjoint au général pour l'armement, l'ingénieur général de première classe Michel Delays ; chargé de mission auprès du directeur des engins, l'ingénieur général de deuxième classe Didier Bienvenu ; chef du service technique des engins balistiques, l'ingénieur général de deuxième classe Jean Castellan ; adjoint au chef du service technique des programmes aéronautiques, l'ingénieur général de deuxième classe Gérard Bonnenelle.

● Service de santé. — Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général André Le Mer ; médecin général, les médecins chefs René Henneuc (nommé directeur du service de santé des forces armées aux Antilles-Guyane), Pierre Rieuhaud et Bernard Maistre (nommé médecin chef de l'hôpital d'instruction des armées Robert Piqué) ; pharmacien chimiste général, le pharmacien chimiste chef Claude Parado.

Est nommé directeur du service de santé du 3^e corps d'armée et de la 2^e région militaire, le médecin général Jacques Segalen.

● Gendarmerie. — Est promu général de brigade, le colonel André Hauteville.

MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du premier ministre : M. Jean-Pierre Caron, ingénieur en chef des mines, est nommé administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique.

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation : M. Antoine Vorms, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ; M. Gilbert Rastoin, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ; M. Guy Thuiller, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ; M. Gérard Wolff, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ; M. René Grossard, ingénieur agronome, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ; M. Hubert Foyet, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice : M. Claude Jouven, conseiller d'Etat, est placé, sur sa demande, en position de disponibilité pour convenances personnelles ; M. Roméo de Regnaud de Bellecasse, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat ; M. Philippe Renaud, président hors classe de tribunal administratif, est nommé conseiller d'Etat ; M. Jean Massot, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat ; M. Michel Dupuch, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat ; M. François Lagrange, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat ; M. Pierre Ligon, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat ; M. Jean-François Thary, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat ; M. Pierre Ligon, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat.

Sur proposition du ministre de l'éducation nationale : M. Roger Max, chef de service au Centre national des œuvres universitaires et scolaires, est nommé inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale.

Sur proposition du ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan : M. Michel Pradal, directeur du budget, est nommé membre du conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration.

M. Mitterrand a signé

(Suite de la première page.)

Dans les circonstances actuelles, M. Mitterrand délivre deux types de signature. Dans un premier temps, il promulgue les lois. Or une loi, c'est une relation directe entre le Président, qui vote et qui contrôle, et le gouvernement. Le président n'a qu'un rôle d'enregistrement, assorti il est vrai de la possibilité, pour lui, de demander une seconde lecture. Mais, dès le départ, il avait indiqué à M. Chirac qu'il lui reconnaissait les moyens de gouverner qu'il avait accordés aux précédents gouvernements. Parole tenue ; M. Mitterrand, sans attendre l'expiration du délai de quinze jours dont il dispose, vient de promulguer la loi d'habilitation économique et financière (privatisations, entre autres). C'est un signe de bonne volonté, mais qui ne saurait surprendre. Comme dit — fort justement, cette fois — M. Pasqua, « il joue le jeu de la Constitution, c'est la moindre des choses qu'on doit attendre du président ».

Restent les ordonnances : il s'agit, selon lui, d'une relation — directe — entre le président, qui signe ou ne signe pas, et le gouvernement. Et là, M. Mitterrand en avait prévenu M. Chirac dès leur premier tête-à-tête — le président juge « selon ses consciences » (2).

En clair, cela signifie que le chef de l'Etat se débarrasse d'arguments juridiques par nature contra-

dictoires. Il y aura toujours, il est vrai, des juristes pour juger que le président peut refuser de signer, et d'autres pour assurer qu'il est obligé de signer. En conscience, cela veut dire en opportunité. Et celle-ci est, naturellement, politique. Donc imprévisible. M. Pasqua l'a bien compris lorsqu'il essaie de dissuader le président en agitant la menace (si le président refuse de signer) d'un référendum, qui lui serait demandé par les deux Chambres.

Mais entre deux moyens d'arbitrage, par le suffrage universel, d'un conflit entre le président et le gouvernement, gageons que le président préférerait une élection présidentielle anticipée — les intentions de vote sont pour lui au moins floues, nous disent la SORFES et BVA — à un référendum voulu par la majorité.

Intellectuellement brillante, politiquement efficace, puisque elle renforce son propre crédit, la construction du Conseil constitutionnel peut donc être concrètement inopérante : la conception présidentielle — politique et non juridique — en affaiblit la portée.

A moins que le gouvernement ne se montre équitable : après tout, il peut l'être par habileté, puisque le scrutin majoritaire favorise la principale force dans chaque camp, c'est-à-dire le RPR et le PS.

Mais la dimension la plus importante des décisions du Conseil n'est pas là : elle est dans ses vertus cohabitationnistes.

Finalment, le Conseil, prié d'arbitrer (3), renvoie aux acteurs de la cohabitation, gouvernement et président.

Le premier peut agir, gouverner sans se compromettre. Le second dispose d'un parfait alibi — la « sagesse » du juge suprême — et peut donc présider sans paraître se soumettre. L'un et l'autre sont donc renvoyés à la règle d'or de la cohabitation, qui oblige chacun à jouer le jeu, pour espérer se renforcer.

JEAN-MARIE COLOMBAN.

(2) Déclaration faite à Mont-de-Marsan le 14 juin (Le Monde du 17 juin).

(3) Arbitrage pour le moins contradictoire, sinon obscuro. Deux exemples : le Conseil pose comme règle que l'Assemblée doit être élue « sur des bases essentiellement démographiques », mais il valide la règle, posée par le législateur, d'un minimum de deux députés par département. Or cette dernière règle contredit la première. Admette deux députés au moins dans les petits départements, c'est détourner la fonction de l'Assemblée, qui doit assurer non pas, comme le Sénat, la représentation du territoire et des collectivités locales, mais celle des citoyens, laquelle dépend du recensement.

De même le Conseil pose trois réserves, sans préciser s'il juge inconstitutionnel leur cumul, ou le non-respect d'une seule d'entre elles.

MESURES INDIVIDUELLES

L'amiral Beaussant devient inspecteur général de la marine

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 2 juillet a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● Marine. — Est élevé au rang et à l'appellation d'amiral, le vice-amiral d'escadre René Beaussant, nommé inspecteur général de la marine, en remplacement de l'amiral Christian Brac de La Perrière, admis en deuxième section (réserve).

Est nommé major général de la marine, le vice-amiral d'escadre Alain Denis.

Sont élevés au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, les vice-amiraux Jacques Bisson, Alain Duboit et Alain Coatanes.

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Yves Gospi ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Jean Brunet.

● Terre. — Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division Jehan Foudelet et Eugène Dunet.

Sont promus : général de division, le général de brigade Max Gayral ; général de brigade, les colonels Max Robert, José Henebelle, Jean Verret, Gérard Brianconrouge ; commissaire général de brigade, les commissaires colonels Claude Arrioux et Aimé Cagnon (nommé sous-directeur « approvisionnements » à la direction centrale du commissariat de l'armée de terre).

Sont nommés : chef de la mission militaire française auprès du commandant en chef des forces alliées du secteur Centre-Europe, le général de division Jean Salvan ; chef de la mission militaire française auprès du commandant suprême des forces alliées en Europe, le général de division Michel Jouslin de Pisseloup de Noroy ; commandant supérieur des forces armées aux Antilles-Guyane, le général de division Lucien Béal ; commandant la 23^e division militaire territoriale, le général de brigade Bernard Duval ; commandant la 54^e division militaire territoriale, le général de brigade Jean-Claude Gautier ; adjoint au général commandant la 3^e région militaire, le général de brigade Jacques Leroy ; adjoint au général commandant la 11^e division parachutiste et la 44^e division militaire territoriale, le général de brigade Jacques Vidal ; chef du contrôle technique du matériel de l'armée de terre, le général de brigade Jacques Freouat ; commissaire adjoint aux entreprises de travaux publics et de bâtiment, le général de brigade Hubert Javelot.

MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du premier ministre : M. Jean-Pierre Caron, ingénieur en chef des mines, est nommé administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique.

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation : M. Antoine Vorms, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ; M. Gilbert Rastoin, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ; M. Guy Thuiller, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ; M. Gérard Wolff, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ; M. René Grossard, ingénieur agronome, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ; M. Hubert Foyet, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice : M. Claude Jouven, conseiller d'Etat, est placé, sur sa demande, en position de disponibilité pour convenances personnelles ; M. Roméo de Regnaud de Bellecasse, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat ; M. Philippe Renaud, président hors classe de tribunal administratif, est nommé conseiller d'Etat ; M. Jean Massot, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat ; M. Michel Dupuch, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat ; M. François Lagrange, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat ; M. Pierre Ligon, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat ; M. Jean-François Thary, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat ; M. Pierre Ligon, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat.

Sur proposition du ministre de l'éducation nationale : M. Roger Max, chef de service au Centre national des œuvres universitaires et scolaires, est nommé inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale.

Sur proposition du ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan : M. Michel Pradal, directeur du budget, est nommé membre du conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration.

LA VIE DE L'ÉLÉPHANT

Parque Trouver le Jeu de l'Éléphant

Éléphant

Conseil national de la jeunesse

Structure éléphant

هنا مكان الأصل

POLITIQUE COMMUNICATION

PRÉSENTATION DES PROGRAMMES DE LA CHAÎNE CULTURELLE

M. Bernard Faivre d'Arzier persiste et signe

La Société d'édition de programmes de télévision (SEPT) devait présenter à la presse, ce jeudi 3 juillet, le premier film qu'elle a produit, *Le Paradis*, de Jacques Doillon, avec Michel Piccoli et Sandrine Bonnaire. M. Bernard Faivre d'Arzier, président de la chaîne de la culture, devait parler, à cette occasion, de la future grille de programmes de cette chaîne culturelle et européenne. Il ne dit d'ores et déjà optimiste pour l'avenir d'une initiative qui ne figure pas, jusqu'à présent, dans le projet de loi sur la réforme de l'audiovisuel de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication.

M. Bernard Faivre d'Arzier est confiant. Il fait preuve d'une sagesse posée peut-être dans le *Y-King*. Une citation tirée de ce *Livre du changement* classique chinois à l'origine de certaines théories taoïstes et confucéennes, est affichée, en effet, sur sa porte : « Le sept est le chiffre de la jeune clarté, qui naît lorsque le six, nombre de l'obscurité, s'accroît d'une unité. » Optimiste ? « Pourquoi pas ? répond-il. Je n'ai pas de raison de penser que le Sept sera remis en cause. Et puis, le temps travaille pour nous. » C'est que la petite équipe de douze personnes mise en place à la fin février par l'ancien conseiller culturel de M. Laurent Fabius n'a pas chômé. En quatre mois d'activité, elle a constitué un conseil de surveillance de cinq personnalités (M^{me} Coline Serreau, cinéaste, MM. François Gros, professeur au Collège de France, Georges Duby, historien, membre de l'Institut, Jean-Marie Drot, responsable de la Villa Médicis, à Rome, et Patrice Chéreau, directeur du Théâtre des Amandiers de Nanterre) qui s'est réuni quatre fois. Elle a aussi dépensé 60 millions de francs (le cinquième du budget de 300 millions de francs débloqué par l'Etat pour la chaîne culturelle) pour coproduire plus d'une centaine d'heures de programmes.

M. Faivre d'Arzier annonce le baptême de la Sept pour fin 1987. « Le lancement du satellite UDF, prévu au printemps 1987, est inévitable, puisque le projet est franco-allemand, dit-il. Sur les quatre canaux disponibles, un sera forcément attribué à une chaîne culturelle. » A ses yeux, celle-ci doit être « alternative et complémentaire » des chaînes existantes. Contrairement au projet Desroches, qui est généraliste, avec des variétés et des informations, « la Sept se conçoit comme une maison d'édition, productrice d'œuvres de qualité, comparable à Channel Four, la chaîne culturelle privée britannique ».

M. Faivre d'Arzier rappelle que les frais ont été réduits au minimum (4 % du budget est consacré à la gestion de la chaîne, le reste aux programmes), que la diminution de la TVA sur la redevance a permis de trouver 700 millions de francs (dont 300 millions attribués à la Sept) et que la « publicité ciblée » (tourisme, voyages, industries culturelles, produits de haute gamme), fondée sur une « stratégie de notoriété », devrait compléter le financement de la chaîne. La diffusion de celle-ci - en direct, grâce à une antenne parabolique, par câble ou par faisceau hertzien local - atteindra rapidement un public motivé, surtout en Europe du Nord. Le président de la Sept estime à 700 millions de francs le coût de la chaîne en 1988, dont 550 millions viendraient de la redevance, le reste de la publicité et du sponsoring.

M. Faivre d'Arzier est convaincant et convaincu. Pourtant, il a émis la question épineuse de ses relations difficiles avec FR 3 - qui lui a refusé l'hospitalité autonome sur l'antenne, limitant sa coopération à quelques coproductions, comme le magazine « Taxi » - tout comme celle de la nouvelle commission politique, qui lui est moins favorable.

« Evidemment, sourit-il, on pourrait toujours remplacer l'équipe actuelle pour des motifs purement politiques - encore que nous ne soyons pas tous minuscules à gauche, mais il faudrait revenir à la nécessité, incontournable, d'une chaîne culturelle, qui ressemblera, comme une saur, à la nôtre. »

ALAIN WOODROW.

On espère coproduire avec les pays européens, créer un club « à l'actuelle et trouver des sponsors internationaux. L'enjeu est de taille - le marché européen, - et M. Faivre d'Arzier a déjà pris des contacts avec d'autres télévisions. « Notre projet, explique-t-il, pourrait se définir comme une chaîne d'initiative française, à caractère culturel et vocation européenne. Nous nous proposons d'ouvrir le capital de la Sept à d'autres télévisions, en gardant 51 %, et à inviter des personnalités ».

M^{me} Michèle Cotta s'inquiète des missions de la CNCL

M^{me} Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, a été entendue par la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, le 1^{er} juillet. Elle a notamment fait part de ses inquiétudes concernant les missions confiées à la future commission nationale de la communication et des libertés (CNCL).

Pour M^{me} Cotta, si la commission dispose de compétences techniques plus étendues que la Haute Autorité et exerce de larges pouvoirs dans l'ensemble du secteur de la communication audiovisuelle, notamment à l'égard des nouveaux médias, ses missions sont réduites vis-à-vis du service public de la radio-télévision. Selon la présidente de la Haute Autorité, on risque donc d'assister à certains transferts de compétences au profit du ministre de la culture et de la communication.

Ainsi, la coordination et l'harmonisation des programmes du service public, qui constituent une des activités principales de la Haute Autorité, ne sont pas de la compétence de la CNCL. En outre, la CNCL n'est

plus chargée de l'action internationale, mission qu'assurait la Haute Autorité dans le cadre de l'Union européenne de diffusion. Enfin, M^{me} Michèle Cotta a estimé que les dispositions du projet de loi visant à garantir l'équilibre de l'information étaient trop vagues.

« Le groupe d'études UDF veut hâter la réforme de FR 3. - Pour suivre son examen du projet de loi, le groupe d'étude sur la communication créé par les députés UDF exprime dans un communiqué publié le 2 juillet son inquiétude sur l'avenir de FR 3. Réuni sous la présidence de M. Raymond Marcellin, les parle mentaires UDF jugent que « le délai de réflexion que se donne le gouvernement jusqu'à la fin de 1987 lui paraît trop long compte tenu de la situation de crise dans laquelle se trouve cette société. »

Le groupe suggère que « la future délégation parlementaire de la communication, prévue par le projet de loi, soit chargée de faire avant le 1^{er} janvier 1987 des propositions concrètes sur l'avenir du réseau et des centres régionaux de FR 3. »

هنا منة لأجل

A « L'HEURE DE VÉRITÉ » D'ANTENNE 2

M. Pasqua trouve que M. Mitterrand « joue bien » le jeu de la « cohabitation »

Invité de « L'heure de vérité » d'Antenne 2, mercredi soir 2 juillet, M. Charles Pasqua, après avoir cité des chiffres tendant à prouver l'accroissement de la délinquance entre 1980 et 1985, a dénoncé « le laxisme du pouvoir précédent » et estimé que « les Français ont raison d'être inquiets ».

Il a poursuivi : « Je n'accepte pas les critiques qui consistent à dire que le gouvernement mettrait en péril les libertés et se laisserait dériver vers l'arbitraire. »

« Le gouvernement c'est l'entraîneur »

La carte d'identité infalsifiable, a annoncé M. Pasqua, pourrait être mise en circulation avant la fin de l'année. Le ministre a rendu hommage à la police et déclaré : « Nous

apporterons aux forces de police ce qu'elles ont en droit d'attendre de nous, mais, s'il y a des excès et des délits, nous sanctionnerons. »

M. Pasqua, d'autre part, s'est déclaré favorable à la modification de l'article 11 de la Constitution pour permettre l'instauration d'un référendum permettant de consulter les Français sur des problèmes de société : « On pourrait y avoir recours et nous nous trouvons dans une situation de conflit avec le président de la République. Je le vois mal se dérober. On ne défend pas la démocratie contre le suffrage universel. »

Justifiant la politique économique du gouvernement - « Sans doute encore mal perçue par l'opinion, mais indispensable au redressement du pays » - M. Pasqua a comparé la lutte engagée en faveur de l'emploi à un match du Mondial : « Le gouvernement, c'est l'entraîneur, comme celui de l'équipe de France. Mais ce n'est pas l'entraîneur qui est sur le terrain. Ce n'est pas lui qui joue, ce n'est pas lui qui marque des buts. » Si, pour le moment, il n'y a pas encore de poussée décisive dans cette direction, « c'est parce que les Français ont douté de la capacité du gouvernement à gouverner en raison de sa faible majorité parlementaire. »

Mais le ministre a rappelé que le gouvernement entend s'installer dans la durée : « Il prend des mesures qui engagent une politique à long terme. Nous espérons que les Français retrouveront le moral. Nous, nous avons confiance. »

Interrogé sur le découpage électoral qui suivra le rétablissement du scrutin majoritaire, M. Pasqua a dit : « Ce sera un excellent exercice de cohabitation. Si tout le monde est satisfait, je serai moi-même très content. C'est ce que je vais essayer de faire. Je crois en la vertu de la démocratie. Il faut un découpage honnête et impartial, et il le sera (...) ». Je rassure pleinement ceux qui nous écoutent, et notamment les députés socialistes : ce découpage sera le plus impartial qui soit. Les considérations du Conseil constitutionnel sont en tous points conformes à ce que j'aurais déclaré. Je vois mal le président de la République refuser de signer les ordonnances. »

Enfin, le ministre de l'intérieur a reconnu que le président de la République « joue le jeu de la Constitution » et qu'il « joue bien ». Dans une certaine mesure, sans doute par les nécessités de l'histoire, François Mitterrand se trouve être le complément indispensable du général de Gaulle : il restait à faire l'expérience que l'alternance était possible. Toutefois, je ne crois pas du tout que le système doive profiter davantage au président de la République plutôt qu'à tel autre. »

ANDRÉ PASSERON.

Examen réussi

Les téléspectateurs d'Antenne 2 ont confirmé, le mercredi soir 2 juillet, l'image que M. Charles Pasqua donne de lui dans les sondages. Pour ses paroles, objectives et non rhétoriques, qui sont les réponses enregistrées à chaud par la SOFRES pendant « L'heure de vérité » du ministre de l'intérieur, celles-ci correspondent tout à fait à la croyance d'une majorité de Français dans le bien-fondé des mesures sécuritaires décidées par le gouvernement. Ou plus précisément du sentiment que donne celui-ci de vouloir s'attaquer aux différents problèmes de la délinquance, qu'il s'agisse du grand banditisme, des petits larcins, du terrorisme ou de la drogue.

L'Occupation, n'avait pas fait le bon choix ? M. Pasqua a usé avec talent de ses dons de pince sans rire, de son art de dévier les questions trop embarrassantes et à sa jouer habilement de son assurance ferme mais bonhomme.

Il s'en est pris sans nuisance à la politique de ses prédécesseurs, mettant en cause l'ancien ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, et l'ancien garde des sceaux, M. Robert Badinter. Il n'a pas hésité non plus à dénoncer le rôle trop positif, selon lui, des syndicats de la police.

Mais M. Pasqua est aussi - et peut-être surtout - un homme politique dont la fidélité au gaullisme n'a pas été entamée par son appartenance à un gouvernement de cohabitation. Il n'hésite pas à estimer que M. Mitterrand ne doit pas être « très satisfait » des décisions du Conseil constitutionnel, et il va même jusqu'à envisager un référendum pour trancher un éventuel conflit entre le chef de l'Etat et le gouvernement. Toutefois, il accorde avec un brin de condescendance au sentiment du président de la République qui applique correctement les règles de la Constitution.

Au total, pour lui, le combat ne sera gagné que lorsque M. Chirac entrera à l'Elysée. Il va de soi que tel est toujours son objectif. Il le dit sans passion mais avec une certitude tranquille.

ANDRÉ PASSERON.

A propos de la peine de mort, le ministre de l'intérieur, qui en avait voté l'abolition en 1981, constatant qu'aucune peine de substitution n'avait été instaurée, affirme que « la suppression n'a pas dissuadé les grands criminels » et qu'il « faudrait consulter le pays par référendum ». Toutefois, la France ayant ratifié la Convention européenne des droits de l'homme, il souligne que « cette affaire est pour le moment sans objet ».

Interrogé sur le trafic de la drogue, M. Pasqua répond : « Il faut lutter aux deux bouts de la chaîne : contre les petits revendeurs, qu'il convient - lorsqu'il s'agit d'étrangers - d'expulser de France, et, pour permettre d'éliminer de gros trafiquants, il faut autoriser les services fiscaux et douaniers à effectuer des vérifications approfondies sur tous ceux qui n'ont pas de ressources reconnues. Sur le plan international, il faut des mesures draconiennes, comme la suppression des cultures des plantes à l'origine de la drogue dans les pays concernés. »

A propos du projet de loi sur l'immigration, le ministre a reproché à l'archevêque de Lyon, Mgr Decourtray, « de ne pas bien connaître le texte gouvernemental. L'expulsion par décision administrative n'ouvrira pas la voie à l'arbitraire puisque, en 1980 déjà, déclare-t-il, le Conseil constitutionnel, consulté sur l'éventualité d'une telle procédure, l'avait reconnue conforme à l'esprit des institutions ». M. Pasqua a rappelé que le rétablissement des visas d'entrée « fait l'objet de discussions » avec les Etats qui sont à l'origine des flux migratoires.

Mais il a souligné qu'il y a matière à réflexion pour ce qui est de l'expulsion automatique des immigrants délinquants : « Peut-être peut-on introduire la notion de récidive. Le gouvernement n'est pas fermé. »

M. Marchais remet à plus tard la désignation du candidat communiste à l'élection présidentielle

M. Georges Marchais a donné, le mercredi 2 juillet, une conférence de presse, au cours de laquelle il a opposé au Parti socialiste, qui cherche seulement à « prendre en 1988 la relève de la droite », le Parti communiste, qui, lui, combat la politique du gouvernement et veut « construire une autre société ».

L'accusation n'est pas nouvelle, la confrontation qu'elle prolonge n'est pas récente, mais le secrétaire général du PCF ne pouvait laisser passer sans réagir l'ambition réaffirmée par le PS, lors de sa récente convention nationale, de rassembler autour de lui la gauche.

S'employant donc - c'est bien le moins - à « marquer » le PS, M. Marchais a trouvé dans le comportement des socialistes de quoi rafraîchir une argumentation sans surprise quant au fond. M. Lionel Jospin n'avait-il pas lui-même invité le PS à s'occuper de contrer le gouvernement plutôt que de débattre de sa propre mutation ? C'était suggérer que, dans la première de ses fonctions, le principal parti d'opposition pourrait mieux faire. Encore cela ne dépend-il pas entièrement des socialistes. Le PCF mesure, lui aussi, les limites de ce que M. Marchais a appelé le « commencement de riposte » que provoque la politique de la droite sur le plan social.

Ce n'est pas, bien sûr, pour encourager le premier secrétaire du PS que M. Marchais a pris la parole, mais pour dénoncer le « conglomérat » socialo-centriste dont M. Jospin avait lancé l'idée sous le nom de conseil national de la gauche et pour confirmer - était-ce vraiment nécessaire ? - qu'« il n'y a pas de place pour le PCF dans cette stratégie ». Les communistes proposent « une autre perspective », qui, elle, n'exclut pas « la perspective d'accords entre partis politiques ». Conclusion du secrétaire général : « Les rassembleurs, c'est nous ! »

Ce rituel exercé de tir contre le PS a été pour M. Marchais l'occasion de faire passer un autre message, autrement important pour les communistes. Prenant acte des déclarations faites depuis une

semaine à droite comme à gauche, le secrétaire général du PCF estime que l'élection présidentielle n'est pas pour demain. « Nous avons du temps devant nous », a-t-il dit. La désignation du candidat communiste à cette élection et le choix d'une stratégie pour le second tour peuvent donc attendre.

Un délai pour normaliser

Le 12 mai dernier, pressé par un rumeur selon laquelle il avait décidé

de se présenter de nouveau à cette élection et par l'ardeur mise par ses amis de M. François Mitterrand à souhaiter que celui-ci brigue un second mandat, M. Marchais avait indiqué au comité central du PCF qu'il n'avait pas l'intention d'être candidat et qu'il n'avait pas l'intention de désigner « dans des délais rapprochés » celui qui représenterait le parti. Un mois et demi plus tard, il décide de surseoir à cette désignation.

LES DÉCLARATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PCF

Le Conseil national de la gauche : une « structure attrape-tout »

Après avoir dénoncé la politique du gouvernement, dont les décisions « aggravent la crise », M. Georges Marchais, au cours de sa conférence de presse, le mercredi 2 juin, a déclaré : « Ces dernières semaines ont vu se développer, dans le secteur public et dans des entreprises privées, un commencement de riposte que nous jugeons positif. Parlant ensuite de la convention nationale réunie par le PS les 28 et 29 juin, le secrétaire général du PCF a déclaré : « Pour le Parti socialiste, ce n'est pas la politique pratiquée aujourd'hui, avec ses conséquences graves pour les travailleurs, qui est importante, ce qui compte, pour lui, c'est uniquement de se préparer à prendre, en 1988, la relève de la droite. »

qui a vu le Parti socialiste ne pas tenir les engagements qu'il avait pris alors qu'il disposait de tous les pouvoirs.

« Aujourd'hui, ce qui est proposé n'est ni plus ni moins qu'un conglomérat, allant des socialistes aux centristes - Ouvrons-nous de tous les côtés », a précisé Fabius - et glanant, çà et là, quelques trotskistes ou un socialiste honteux comme Fizebin. Evidemment, il n'y a pas de place pour notre parti dans cette stratégie. »

M. Marchais a affirmé que le PCF travaille, lui, à la réalisation d'un « rassemblement populaire majoritaire », ce qui « n'a rien à voir avec l'image d'un Parti communiste replié sur lui-même, comme ce cesse de le répéter les dirigeants socialistes ». Contrairement à leur objectif de nous écarter et de nous affaiblir, afin de retourner au pouvoir, nous, communistes, nous ne rejetons pas - bien au contraire - la perspective d'accord entre partis politiques », a dit M. Marchais, en précisant qu'il ne s'agit pas, pour le PCF, de « revenir à la conception ancienne de l'union au sommet à partir d'un programme, qui écartait le mouvement populaire de son rôle décisif pour aller de l'avant ».

Ce nouvel aveu de faiblesse pouvait encore être considéré comme un succès pour les opposants, de même que, le 17 juin, l'intervention de M. Marchais, au comité central, remettant à plus tard une offensive contre M. Pierre Juquin. La décision de différer la désignation du candidat du PCF pour la prochaine élection présidentielle est plus ambiguë. Elle signifie, certes, que M. Marchais ne se juge pas en mesure d'imposer un nom, mais on peut en conclure qu'aucun autre candidat ne s'est davantage imposé. En attendant que cette question entre parenthèses pour le moment, M. Marchais se donne un délai pour tenter de mener à bien la normalisation qu'il n'est pas parvenu à obtenir, au sein de son parti, depuis les élections du 16 mars.

Les socialistes, naturellement, ne peuvent que se réjouir de cette perspective. Plus la direction du PCF se crispe sur les problèmes internes du parti, plus le PS, malgré son atonie actuelle, peut défendre sa stratégie de rassemblement comme la seule perspective qui s'offre aux adversaires de la majorité au pouvoir.

PATRICK JARREAU.

Le conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 2 juillet, à 10 heures, sous la présidence de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication. M. Léotard a présenté le projet de loi sur la réforme de l'audiovisuel et de la communication. M. Léotard a souligné que ce projet de loi vise à garantir l'équilibre de l'information et à promouvoir la culture. M. Léotard a également souligné que ce projet de loi vise à garantir l'équilibre de l'information et à promouvoir la culture.

Le conseil des ministres a également discuté de la situation économique et sociale du pays. M. Pasqua a souligné que le gouvernement entend s'installer dans la durée et que le ministre de l'intérieur a reproché à l'archevêque de Lyon, Mgr Decourtray, « de ne pas bien connaître le texte gouvernemental ».

M. Marchais a donné, le mercredi 2 juillet, une conférence de presse, au cours de laquelle il a opposé au Parti socialiste, qui cherche seulement à « prendre en 1988 la relève de la droite », le Parti communiste, qui, lui, combat la politique du gouvernement et veut « construire une autre société ».

M. Georges Marchais a donné, le mercredi 2 juillet, une conférence de presse, au cours de laquelle il a opposé au Parti socialiste, qui cherche seulement à « prendre en 1988 la relève de la droite », le Parti communiste, qui, lui, combat la politique du gouvernement et veut « construire une autre société ».

M. Georges Marchais a donné, le mercredi 2 juillet, une conférence de presse, au cours de laquelle il a opposé au Parti socialiste, qui cherche seulement à « prendre en 1988 la relève de la droite », le Parti communiste, qui, lui, combat la politique du gouvernement et veut « construire une autre société ».

M. Georges Marchais a donné, le mercredi 2 juillet, une conférence de presse, au cours de laquelle il a opposé au Parti socialiste, qui cherche seulement à « prendre en 1988 la relève de la droite », le Parti communiste, qui, lui, combat la politique du gouvernement et veut « construire une autre société ».

M. Georges Marchais a donné, le mercredi 2 juillet, une conférence de presse, au cours de laquelle il a opposé au Parti socialiste, qui cherche seulement à « prendre en 1988 la relève de la droite », le Parti communiste, qui, lui, combat la politique du gouvernement et veut « construire une autre société ».

M. Georges Marchais a donné, le mercredi 2 juillet, une conférence de presse, au cours de laquelle il a opposé au Parti socialiste, qui cherche seulement à « prendre en 1988 la relève de la droite », le Parti communiste, qui, lui, combat la politique du gouvernement et veut « construire une autre société ».

M. Georges Marchais a donné, le mercredi 2 juillet, une conférence de presse, au cours de laquelle il a opposé au Parti socialiste, qui cherche seulement à « prendre en 1988 la relève de la droite », le Parti communiste, qui, lui, combat la politique du gouvernement et veut « construire une autre société ».

M. Georges Marchais a donné, le mercredi 2 juillet, une conférence de presse, au cours de laquelle il a opposé au Parti socialiste, qui cherche seulement à « prendre en 1988 la relève de la droite », le Parti communiste, qui, lui, combat la politique du gouvernement et veut « construire une autre société ».

M. Georges Marchais a donné, le mercredi 2 juillet, une conférence de presse, au cours de laquelle il a opposé au Parti socialiste, qui cherche seulement à « prendre en 1988 la relève de la droite », le Parti communiste, qui, lui, combat la politique du gouvernement et veut « construire une autre société ».

débats

INDUSTRIE

Comment secouer notre industrie pour qu'elle reprenne des parts de marché perdues ? Gabriel Taix est radical en ce qui concerne la régie Renault : la dénationalisation lui paraît indispensable. Jacques Martinat demande, lui, qu'on trouve enfin les moyens de marier l'argent et la technologie.

Ne pas désespérer Billancourt

Privatiser la régie Renault créerait le choc salutaire qui ébranlerait la citadelle omnipotente

UNE entreprise de construction automobile est un univers industriel. Elle est le confluent au stade du montage, de centaines de disciplines les plus diverses touchant à la recherche fondamentale et appliquée, et aux nombreuses méthodes d'usinage et d'organisation de la production... Elle n'est pas essentiellement subordonnée à des laboratoires les plus sophistiqués et à la prédominance des centres de calcul. Un slogan, courant dans cette profession vivante dans le suspense permanent du succès du produit fini, exprime une réalité : une voiture est un pari pris. Cela sous-entend que sa programmation générale n'est jamais l'œuvre d'une équipe. C'est toujours le fruit d'une conception individuelle, émise et défendue par un « fanatique » qui a réussi à imposer son choix aux dirigeants de l'entreprise. Sa motivation résulte toujours d'une connaissance approfondie des moyens d'exécution dont on dispose au sein de l'entreprise, chez les sous-traitants fiables, de la connaissance du marché, de l'après-vente...

par GABRIEL TAIK (*)

situation quasi analogue à celle que M. Besse a eu à affronter, j'exprimerai sans nuance mon opinion : dès sa nomination, et essentiellement après avoir apprécié les méthodes d'action qu'il se proposait de mettre en œuvre, j'ai acquis la certitude qu'il allait très vite vers un échec, caractérisé par la persistance d'un déficit inadmissible pour les finances publiques alimentées par les contribuables.

L'affirmation précédente entraîne l'analyse des moyens qui ont entraîné cette plaie hémophilique au flanc de la RNUR. Le patient exigeait une thérapeutique de choc. M. Besse a cru pouvoir remonter la pente en utilisant une médecine douce. Pour redresser la RNUR, il faut essentiellement changer le climat, sinon la mentalité générale dans l'entreprise. Et d'abord faire une transfusion de sang massive dans le commandement qui, après quarante années de syndicalisation abusive, s'est sclérosé.

On demande un Iacocca

Réflexion faite, lorsqu'on a participé, chargé de missions vitales, à la vie de ce colosse et à celle de ses méandres, la RNUR ne sera pas remise sur les rails sans aborder les problèmes bien en face et surtout, en évitant de plier en tête des crises, le sort de conflits sociaux. Il y en aura sûrement. Ils seront d'autant plus courts que la détermination de l'encadrement paraîtra assurée.

Avant tout, il faut placer à la tête de l'entreprise un homme de grand courage, doté de qualités et d'une mentalité exceptionnelles. Son profil peut être dessiné, mais l'homme sera difficile à trouver. Sa qualité fondamentale sera forgée dans l'héroïsme civique, entraînant un désintéressement complet de l'évolution de carrière personnelle, y compris le refus de toute rémunération jusqu'à ce que soit atteint l'équilibre de l'entreprise.

Je ne suggère aucun nom car je ne connais personne de qualité, capable de remplir ces conditions. Par contre, il n'est possible de citer un prototype qui a réussi le rétablissement de Chrysler aux Etats-Unis : M. Iacocca. Y a-t-il un homme équivalent dans la profession, existant et disponible ? Peut-être. Si l'homme providentiel était découvert, cela permettrait de réparer le désastre

(*) Ancien conseiller technique chargé de l'énergie aux cabinets du ministre de l'Industrie.

que la RNUR a subi en 1955, lors du décès tragique de Pierre Lefaucheur, le seul patron de Billancourt, inspirateur de l'ordonnance sanctionnant qui a créé la Régie. Il l'a dirigée pendant dix années avec des méthodes dignes du grand ingénieur responsable d'animation et de gestion qu'il était. Il ne se serait jamais mis à la remorque de la planche à billets. La vérité des échecs, source de la rigueur, l'emvahissant entièrement.

L'homme qui accepterait de remettre la machine sur les rails devrait par-dessus tout désinfecter, pour la désécrouler, la firme de Billancourt et provoquer une sorte de séisme pour ébranler la citadelle omnipotente qui a fait dire dans une boutade « que la CGT fabriquaient les voitures et la Régie les vendait ». Pour atteindre ce premier résultat, provoquer ce choc salutaire, pour aussi paradoxal que cela puisse paraître par son autoconformisme, il faut privatiser la RNUR en faisant précéder l'opération par un dépôt de bilan qui engagerait le personnel et les fournisseurs à rechercher un concordat. L'Etat sera entièrement exclu et prendrait sa place de créancier chirographaire. Et surtout, préalablement, annoncer aux réticents que le cahier des démissions est ouvert.

Des excédents illusatoires

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article « Excédents et compétitivité industrielle », paru dans le Monde du 3 juin.

Cet article montre bien les inévitables que donne l'évolution de notre balance commerciale. Cependant, il me paraît optimiste, car il ne fait pas ressortir le caractère illusoire du solde excédentaire de nos échanges avec le tiers-monde. Un grand nombre de ces pays étant plus ou moins payons en effet à nous-mêmes une large part des marchés de travaux ou d'équipements - civils ou militaires - que nous obtenons dans les pays sous-développés. Un grand nombre de ces pays étant plus ou moins insolvable, une importante proportion des crédits consentis pour ces marchés ne nous sera jamais remboursée, si ce n'est au moyen de nouveaux financements français.

Si l'on tenait compte - comme cela se fait - des subventions de ces crédits qui restent impayés, de celles que nous récéleonnons ou refinançons et des concours variés que nous accordons pour soutenir cet étrange commerce, l'apparent excédent de nos échanges avec le

Pourquoi nos produits intéressent moins les marchés

Il faut préparer longtemps à l'avance sa « niche » technologique et les applications qui en sortiront

COMMENTANT les mauvais résultats du commerce extérieur d'avril, François Simon évoquait (Le Monde du 24 mai) « une rupture due à des causes lointaines dont les effets finiront brusquement par se faire sentir ».

Exprimé plus brutalement, ne pourrait-on dire que nos entreprises disposent de moins en moins de produits susceptibles d'intéresser le marché des pays industriellement développés et que ce processus amorcé depuis fort longtemps commence aujourd'hui à faire effet ?

Il semblerait que nous n'ayons pas prêtés attention à l'énorme mutation qu'ont subie les produits fournis par l'industrie actuelle. Aujourd'hui, pour avoir une place sur les marchés hyperconcurrentiels et mondialisés, il faut préparer longtemps à l'avance sa « niche » technologique en faisant appel aux ressources dernières de la science ainsi qu'à la « transformation » de ses résultats afin de les concrétiser en des produits performants et compétitifs, donc vendables.

Or, si l'opinion et les responsables sont généralement sensibles à la nécessité de la recherche, ils ressentent apparemment moins bien son implication ultérieure dans la phase technologique de développement, d'innovation et de lancement.

Toute politique industrielle cohérente vise une étroite association entre des compétences techniques et des moyens financiers généralement élevés. C'est bien ce qu'ont compris tous les grands pays industriels qui, par le biais d'incitations directes (aides spécifiques, venture-capital...) ou indirectes (défis, stimulations, stimulation du marché de l'innovation...), s'attachent à renforcer ce maillon technologique, désor-

par JACQUES MARTINAT (*)

entre le quinzième et le vingtième. Et cela s'explique parfaitement en considérant les financements cumulés - car le processus de développement technologique est long - en France et ailleurs.

Il n'y a donc aucune raison pour que la tendance décelée dans les résultats du commerce extérieur s'inverse à court et même à moyen terme - on l'a bien vu encore pour le mois de mai. Tout au plus peut-on imaginer que, par un immense retournement culturel, nous reconnaissions la nécessité d'investir massivement sur le créneau de la technologie, ce qui permettrait au mieux de se maintenir dans les années à venir afin d'espérer émerger à échéance de cinq ou dix ans.

Mais en prenons-nous bien le chemin, au moment où le collectif budgétaire a réduit drastiquement les crédits de la recherche, et surtout ceux qui sont affectés à la technologie ? Comment interpréter le fait que les crédits incitatifs du Fonds de la recherche et de la technologie aient été divisés par deux ? Que ceux de l'ANVAR, seul véritable outil de promotion d'une politique industrielle novatrice, aient subi une ponction considérable ? Quels seront les budgets correspondants en 1987 ? Quelles mesures destinées à favoriser l'environnement de la technologie seront prises, et quand ?

Démonstration éclatante

Un récent rapport de l'OCDE consacré à l'analyse des politiques d'innovation en France en donne une démonstration éclatante. Il stipule en gros que, au niveau de la recherche, l'effort national est peut-être raisonnable (cinquième ou sixième rang mondial), mais que les entreprises, grandes, petites ou moyennes, transformatrices des fruits de cette recherche se retrouvent aujourd'hui au treizième rang et seront demain

(*) PDG d'une société de technologie.

Effectivement, on ne « trouve » pas ainsi des produits, mais, et c'est là que l'affirmation est horripilante, ce n'est pas parce que les chercheurs ou les technologues en sont incapables, ce qui est quelquefois sous-entendu, c'est parce qu'on ne se donne pas les moyens de parachever la tâche.

Ce n'est qu'en apportant des réponses résolument positives à de telles questions - dégagées de tout contexte politique puisque c'est l'actuel ministre de la défense qui avait, en tant que ministre de l'Industrie de l'époque, lancé un mouvement en ce sens, lequel a été repris et amplifié par tous les gouvernements suivants... - qu'on pourra faire lever des espoirs sur les résultats de notre commerce extérieur.

à l'origine de l'institution de l'état civil, confié aux municipalités par la Législative en 1790, sans lequel les articles du code civil fussent restés lettre morte.

La langue française ? S'il est évident qu'aucun législateur ne l'a portée sur les fonts baptismaux, pas plus qu'aucune autre langue, comment nier que l'état - monarchique, puis républicain - a joué un rôle déterminant pour lui donner la place qui est la sienne de nos jours ? Il suffit de rappeler que c'est l'ordonnance de Villers-Cotterêts - elle encore ! - qui en rendit l'usage obligatoire dans tous les actes administratifs (y compris l'état civil et les actes notariés entre

particuliers), que la création de l'Académie française par Richelieu confia à cette institution le soin de la régenter, et que les lois scolaires du dix-neuvième siècle, de Guizot à Jules Ferry, en firent l'objet privilégié de l'enseignement dispensé bien-tôt à tous les jeunes Français.

L'entreprise moderne ? Si son organisation interne a effectivement été avant tout l'œuvre de ses dirigeants, pour le meilleur et pour le pire, le cadre institutionnel en a été tracé par le législateur, à commencer par la loi de 1867 instituant la société anonyme (...).

JEAN-PIERRE AMALRIC, maître de conférences d'histoire, université de Toulouse-Le Mirail.

Au mépris de l'histoire ?

M. Yvan Blot voit dans le récent projet de loi gouvernemental en matière économique et sociale, « un texte de portée historique », il eût été plus ignoré des réalités, historiques précieuses, qui devraient être connues de tout citoyen. (...) Quand M. Yvan Blot affirme (Le Monde du 31 mai) : « Les institutions qui se sont révélées les plus bénéfiques à l'homme, telles la famille, la langue française ou l'entreprise moderne, n'ont jamais été « construites » par un législateur appliquant un schéma a priori. Voire... »

La famille ? Qu'en est-il été sans l'obligation de l'enregistrement des mariages et des baptêmes prescrite par François I^{er} dans l'ordonnance de Villers-Cotterêts dès 1539 ? C'est

ABONNEMENTS VACANCES

FRANCE		ÉTRANGER (voie normale)	
2 semaines	76 F	2 semaines	145 F
1 mois	150 F	1 mois	261 F
2 mois	260 F	2 mois	482 F
3 mois	354 F	3 mois	687 F

Tarif étranger par avion, nous contacter : tél. 42-47-98-72

Pour recevoir régulièrement le Monde à votre adresse de vacances, retournez ce bulletin rempli en majuscules, au moins UNE SEMAINE avant votre départ, et adressez-le avec le règlement correspondant à :

LE MONDE ABONNEMENTS
BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

Je m'abonne au MONDE du au

NOM Prénom

Mou adresse de vacances :

N° Rue

Code postal : Localité

Pays

Ci-joint mon versement F

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

M^{re} Daniel HANCY - Jean-Louis LANZARO, avocats au Barreau de NICE
53, rue Gioffredo 06000 NICE - Tél. : 93-80-96-00
Vente aux enchères publiques sur saisie-arrêt, au Palais de Justice de NICE, place du Palais, LE JEUDI 24 JUILLET 1986 à 9 heures

UNE PROPRIÉTÉ A FALICON - CANTON DE NICE
Lieux-dits COLLE DE L'UBAC ou LA COLLE - SUPERF. de 26 a 75 ca
MISE A PRIX : 1655500 F

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice de Paris
LE JEUDI 10 JUILLET 1986 A 14 HEURES - En un seul lot

I - IMMEUBLE A PARIS-5^e
rue Truffaut, numéro 13
Comprenant : un rez-de-chaussée des vestiaires clients, des toilettes, cave, vestiaires du personnel, chambre froide, chambre de congélation, chaudière. Au rez-de-chaussée, bar, salle de restaurant et cuisine aménagée. 1^{er}, 2^e et 3^e étages : UN HOTEL de catégorie 2 ÉTOILES NV comprenant 11 chambres et une salle de réception.

II - Fonds de commerce de RESTAURANT HOTEL
LE CONTRAT DE GÉRANCE LIBRE PRENDRA FIN LE JOUR DE L'ADJUDICATION
MISE A PRIX : 2400000 FRANCS

MISE A PRIX : 2400000 F en ce qui concerne le fonds de commerce dont 320000 F pour les éléments incorporels et 2080000 F pour le mobilier et matériel compris dans les lieux consistant en : 1^{er} étage pour tout renseignements à M^{re} J. LYONNET DU MOULTEY, avocat, 182, rue de Rivoli à Paris-1^{er}, tél. : 42-00-20-49 - M^{re} GARNIER, syndic, 63, bd St-Germain, Paris-5^e - Au greffe des criées du Tribunal de grande instance de Paris, où le cahier des charges est déposé.

Le Monde
PUBLICITÉ TOURISME-GASTRONOMIE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4344

DEUX LIVRES SUR LE PLAN Les nouvelles limites

Au moment où l'on s'interroge sur la nécessité d'une planification, futile à la française, deux livres viennent à nouveau poser le problème. Avec une très grande clarté, Emile Quinot et Lucien Touzery (Le Plan français, mythe, nécessité) (1) nous font ce qu'il conviendrait d'appeler la critique de la planification, comme on dit : la critique de la raison pure. Cela fait qu'on les suit volontiers dans leur raisonnement, assez nuancé pour reconnaître les mérites - il y en a - mais aussi les imperfections des Plans quinquennaux dont la France s'est dotée depuis quarante ans.

La façon dont ils abordent les perspectives montre à la fois leur attachement au principe de la planification mais aussi les limites qu'ils lui reconnaissent. Les solutions qu'ils proposent pour préserver cet instrument aboutissent à en faire tout autre chose que ce qu'il était au départ. Que ne sont-ils allés jusqu'au bout de leur logique en reconnaissant que le Plan français n'est plus ce qu'il était et que ses avatars, s'ils peuvent trouver encore quelque utilité, doivent être admis sous un autre nom de baptême.

Le maintien à tout prix d'une structure qui a fait ses preuves se justifie-t-il dans une France qui, du fait de l'internationalisation de l'économie, n'a plus la même liberté d'action ? Pierre Bauchet (Le Plan dans l'économie française) (2) cherche lui aussi quelle place offrir aux descendants de Jean Monnet. L'idée que désormais il faille définir d'une manière précise un petit nombre de priorités sans que la conjoncture en puisse modifier la réalisation est de celle que l'on peut retenir. Qu'il s'agisse de l'emploi ou des accidents de la route, le Plan pourrait redevenir contraignant.

Malgré l'aridité du sujet, ces deux ouvrages, fort documentés, se lisent avec le plus grand intérêt. Ils servent l'histoire et enrichissent un débat qui, autrement, risquerait de tourner court. Aujourd'hui, c'est le Plan qui a besoin d'un plan.

FRANÇOIS SIMON.

(1) Economica 300 pages, 145 F.
(2) Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et Economica, 235 pages, 98 F.

سنة الامانة الأصل

هنا من الاصل

Société

LES SUITES DE L'INCENDIE DU TRANSFORMATEUR EDF DE VILLEURBANNE

Encombrant pyralène...

Un mélange visqueux de produits polluant, de pyralène et d'eau s'est répandu lentement, mercredi 2 juillet, dans le sous-sol du transformateur EDF de Villeurbanne, tandis qu'une centaine de personnes subissaient des examens médicaux et que les spécialistes commençaient leurs prélèvements. EDF a reconnu que, contrairement à ce qui avait été dit dans ses précédents communiqués, le sol du transformateur incendié à deux reprises n'était pas étanche.

De notre correspondant régional

Lyon. - Mardi 1^{er} juillet, les mesures de protection du personnel et des premiers sapeurs-pompiers - qui seraient pu être victimes des émanations toxiques contenues dans la saie qui s'est déposée autour du site - concernant le danger que représentent les retombées toxiques des « saies ». La direction régionale EDF était donc, ce jour-là, très rassurante quant à l'étanchéité des installations, y compris après l'arrosage abondant de 30 litres de pyralène et d'une cellule de dix litres de produit. La

nappe phréatique qui se trouve à 12 mètres environ en-dessous du niveau du sol n'aurait pas été soumise par le mélange des produits calorifiques et du pyralène en raison de la consistance - visqueuse - de ce produit non bio-dégradable. Par mesure de sécurité, le Bureau régional de recherches minières a procédé à des forages tout autour de l'installation sinistrée tandis que l'Institut Pasteur et le service des eaux de la communauté urbaine de Lyon étaient chargés de la recherche des produits dangereux.

D'autres mesures ponctuelles ont été prises : de l'isolement temporaire de quelques habitants « invités » mais non obligés à quitter leur domicile à l'interdiction de consommation de l'eau retirée des puits privés, relativement nombreux dans le secteur, en passant par la ferme recommandation de ne pas consommer les légumes et les fruits en provenance des potagers du quartier. Au total, le préfet a estimé que même si les risques de pollution paraissent « minces », il convenait d'être prudents et de « vigilance » en attendant les résultats d'analyses « contradictoires » puisque confiées à plusieurs laboratoires français.

Jusqu'à présent la population villeurbannaise semble avoir réagi avec calme. Cependant l'affluence de consultations cliniques à l'hôpital Edouard-Berriot de Lyon, trois cents personnes ont subi dans la journée de mercredi une prise de sang - témoinne sinon d'une psychologie collective, au moins d'une inquiétude réelle. Le maire de Villeurbanne, M. Charles Hernu a « donné l'exemple » en subissant lui-même le contrôle. Il était pour sa part satisfait de « l'action gouvernementale », et de la « bonne coordination » des actions.

Le ministre chargé de l'environnement, M. Alain Carignon, s'est rendu sur les lieux mercredi dans la soirée. Il a annoncé qu'une enquête serait menée par le service des installations classées - qui dépend de son ministère - tout en qualifiant d'« un peu exorbitantes mais nécessaires » les mesures de précaution prises. M. Carignon a rappelé que la vente des appareils au pyralène est interdite depuis le 1^{er} juillet et que le recensement des transformateurs en service doit être mené d'ici au 8 août prochain. Il a annoncé un effort prioritaire pour le remplacement des transformateurs à pyralène situés dans de lieux publics (écoles, hôpitaux). Enfin il s'est engagé à faire part à la population et à la presse de « toutes les informations disponibles » sur ce dossier.

CLAUDE RÉGENT.

DANS UN RAPPORT PARLEMENTAIRE

M. Hernu est accusé d'avoir mal négocié sur l'hélicoptère franco-allemand

« Imprévision... Manque de sérieux... Légitimité... Ces jugements figurent dans un rapport de la commission de la défense de l'Assemblée nationale qui, sous la signature de M. Henri Louet, député RPR, tire les enseignements de la politique française en matière de coopération industrielle avec l'Allemagne fédérale pour la fabrication d'hélicoptères de combat. C'est l'action de M. Charles Hernu, alors ministre de la défense, qui est ainsi appréciée.

« La coopération franco-allemande sur le projet d'hélicoptère de combat de 40 tonnes engagé dès le début, écrit le rapporteur, qui est un ancien officier général du commandement de l'armée de l'air, et l'accord intergouvernemental du 24 mai 1984 (avec le ministre ouest-allemand de la défense, M. Manfred Wörner) s'est révélé inapplicable avant même d'avoir été signé ».

M. Louet dresse un bilan extrêmement négatif de l'accord conclu entre MM. Hernu et Wörner, qui consistait à concevoir, à partir d'un modèle de base, trois versions différentes d'hélicoptères de combat : un hélicoptère anti-chars pour la Bundeswehr, un hélicoptère anti-chars et un hélicoptère d'appui et de protection (c'est-à-dire un hélicoptère de lutte anti-hélicoptères) pour l'armée de terre française. « Les besoins exprimés par chacune des deux armées, écrit le rapporteur, sont très différents », tant en ce qui concerne les caractéristiques de l'hélicoptère que ses dates de livraison, « et la volonté politique des deux parties a imposé une coopération qui s'est rapidement révélée difficile ».

Surcôt

« Il est apparu progressivement, note M. Louet, que ce programme avait été engagé, dès l'origine, dans de mauvaises conditions, entraînant des retards cumulatifs qui ont allongé considérablement la durée de la phase de définition ». L'accord de mai 1984 est jugé « rempli d'imperfections et cause de nombreux malentendus ». En particulier, précise le rapporteur, la société ouest-allemande Messerschmitt-Bölkow-Blomh a été désignée comme le maître-d'œuvre du projet et la société française Aérospatiale comme coopérant.

« On ne peut manquer de s'étonner de la place faite à l'Allemagne dans ce programme, et ce au détriment de la France et de son industrie », écrit le député RPR de l'Indre qui ajoute que « la maîtrise d'œuvre allemande a été un point non négociable (de l'accord) devant lequel le gouvernement français s'est incliné (...). La volonté jusqu'au boutiste d'arriver à un accord, pour des raisons politiques, a fait accepter l'inacceptable ».

L'accord de 1984 a été signé sans qu'il ait été réellement chiffré le coût du programme, selon le rapporteur.

Dans ce rapport publié quelques jours avant la visite de M. François Mitterrand à la 4^e division aéromobile (DAM), qui devrait mettre en œuvre ces nouveaux hélicoptères de combat si le projet voit le jour, l'auteur demande que le ministre de la défense convienne qu'abandonner ce choix en faveur des équipements américains. « L'argument utilisé par les Allemands ne tient pas », observe M. Louet, qui invite M. André Giraud à démontrer à Bonn la capacité de la France à réaliser une telle aviation. « Si la bonne volonté allemande ne se confirme pas, la France devra se reconstruire du projet et envisager la production d'un hélicoptère sur des bases purement nationales ».

« Accident d'un avion prototype britannique... Un Hawk-200 de la dernière génération des monorotors de combat produits par British Aerospace (BAe) s'est écrasé mercredi 2 juillet pendant le vol de démonstration au sud de Londres, tuant son pilote. Le Hawk-200, un appareil qui a coûté 10 millions de livres (environ 107 millions de francs), est une version monoplace perfectionnée d'un chasseur biplace (le Hawk) qui avait été d'abord fabriqué au milieu de la dernière décennie par la Royal Air Force. Le Hawk-200 a été vendu à trente exemplaires à l'Arabie saoudite. (Reuters.)

Les transformateurs à risque

L'affaire des transformateurs au pyralène illustre une de ces situations déplorables qui se retrouvent dans toutes les entreprises industrielles. Pour isoler et refroidir les transformateurs, on a longtemps utilisé l'huile. Mais celle-ci est combustible, ce qui est un grave inconvénient surtout qu'il y a des risques d'incendie : dans les entreprises, mais aussi dans les villages de la région Provence-Côte d'Azur, qui craignent comme la peste les feux de forêt. Pour un certain nombre d'usines et pour le Midi, on a donc trouvé économique et commode de remplacer l'huile dans le transformateur par un de ces produits-miroirs de la chimie moderne : le polychlorobiphényle, autrement dit le PCB. Il a la même consistance et les mêmes propriétés que l'huile, mais, en outre, il est incombustible et non biodégradable. Mais on s'est aperçu ultérieurement qu'il présentait tout de même un sérieux défaut : lorsqu'il est chauffé (entre 300 et 750°C), il peut dégager des substances toxiques comme les furanes et les dioxines. Ingerées, manipulées ou inhalées, elles peuvent provoquer des troubles sérieux.

combien d'appareils de ce type sont actuellement en service sur le territoire français. Cent mille sur un million de transformateurs en France, estime-t-on, dont 10500 environ appartenant à EDF, les autres à des entreprises ou à des particuliers. « Bien davantage, affirme la CGT, peut-être deux cent mille. Et il y a des accidents sans arrêt. Le ministère de l'environnement a ordonné le recensement dans toutes les préfectures de France. Date limite des déclarations : le 8 août prochain. EDF sera au rendez-vous, les particuliers sûrement pas.

Lorsqu'ils viennent déposer leur déclaration on demande aux propriétaires de transformateurs au pyralène de prendre un certain nombre de mesures de prévention : construire un bac de rétention au-dessous de l'appareil, protéger celui-ci contre l'incendie, le munir d'un déjoncteur efficace et qui ne peut être réenclenché à distance. Deux ans de délais sont accordés pour exécuter ces travaux.

Ces délais ne sont-ils pas trop généreux ? Les syndicats CGT et CFTI, notamment, demandent que l'on remplacé carrement les transformateurs se trouvant sur des sites habités. C'est plus vite dit que fait. Un transformateur de 500 kW, par exemple, coûte 250 000 francs et sa durée de vie est d'une trentaine d'années. Or

100000 en France

L'accident de Reims, en janvier 1985, a été le grand révélateur. On s'est soudain rendu compte du danger constitué par la présence de transformateurs au pyralène - c'est le nom commercial du PCB -

JUSTICE

A LA PLACE D'UN MANDAT D'ARRÊT

Visa américain de courtoisie pour M. Antony Tannouri

Les Etats-Unis ont renoncé à la demande d'extradition qu'ils avaient formée contre le milliaire libanais Antony Tannouri, qu'une méprise avait fait confondre avec Antoine Assad Tannouri, un trafiquant de drogue recherché par un juge du district est de New-York. En conséquence, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a constaté mercredi 2 juillet que le mandat d'arrêt américain était devenu sans objet.

Une autre demande d'extradition émanant de la justice italienne est consécutive, selon M^e Nathalie Droux, à la même méprise. Les mandats d'arrêt lancés, l'un le 27 novembre 1982 par le tribunal de Tronto, l'autre le 2 juillet 1983 par le tribunal de Trieste, visent ce même

avait tenté de faire disparaître le document en l'avalant.

La cour a estimé que sa réaction devant la police ne prouvait pas que M^e Naudet ait été en relation avec les faussaires ; elle l'a donc relaxé.

« Montpellier : relaxe d'une avocate niçoise poursuivie pour recel de mafiateur. - Une avocate niçoise, M^e Marine Wolf, poursuivie pour recel de mafiateur, vient d'être relaxée par le tribunal correctionnel de Montpellier pour insuffisance de preuves.

IMMIGRATION

DES DÉPUTÉS RPR PROPOSENT LA CRÉATION D'UNE DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE

M. Michel Hannou, député de l'Isère et président du groupe d'étude RPR sur l'immigration, a déposé, avec deux de ses collègues, MM. Xavier Dugoin (Essonne) et Eric Raoult (Seine-Saint-Denis), un amendement au projet de loi sur les étrangers en vue de créer une délégation parlementaire pour les problèmes de l'immigration.

Cette délégation comprendrait 25 membres : 15 députés et 10 sénateurs. Elle aurait pour mission d'informer les Assemblées sur les résultats de la politique conduite en ce domaine et sur l'application des lois relatives à l'entrée et au séjour des étrangers en France, ainsi que sur les conditions d'acquisition de la nationalité française.

Rayonnages Bibliothèques

à prix de fabrique du kit au sur mesure
LEROY FABRICANT
équipe votre appartement bureau, magasins, etc.
28 années d'expérience
Une visite s'impose
208, avenue du Maine, Paris (14^e)
45-40-57-40 - M^e Aléa

JUSTICE

A LA PLACE D'UN MANDAT D'ARRÊT

Visa américain de courtoisie pour M. Antony Tannouri

Les Etats-Unis ont renoncé à la demande d'extradition qu'ils avaient formée contre le milliaire libanais Antony Tannouri, qu'une méprise avait fait confondre avec Antoine Assad Tannouri, un trafiquant de drogue recherché par un juge du district est de New-York. En conséquence, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a constaté mercredi 2 juillet que le mandat d'arrêt américain était devenu sans objet.

Une autre demande d'extradition émanant de la justice italienne est consécutive, selon M^e Nathalie Droux, à la même méprise. Les mandats d'arrêt lancés, l'un le 27 novembre 1982 par le tribunal de Tronto, l'autre le 2 juillet 1983 par le tribunal de Trieste, visent ce même

avait tenté de faire disparaître le document en l'avalant.

La cour a estimé que sa réaction devant la police ne prouvait pas que M^e Naudet ait été en relation avec les faussaires ; elle l'a donc relaxé.

« Montpellier : relaxe d'une avocate niçoise poursuivie pour recel de mafiateur. - Une avocate niçoise, M^e Marine Wolf, poursuivie pour recel de mafiateur, vient d'être relaxée par le tribunal correctionnel de Montpellier pour insuffisance de preuves.

A LA COUR D'APPEL DE PARIS

Nouvel arrêt favorable à l'extradition d'Odfrid Hepp

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rendu, mercredi 2 juillet, un arrêt par lequel elle exprime un avis favorable à l'extradition vers la République fédérale d'Allemagne d'Odfrid Hepp, vingt-huit ans, ancien nazi devenu défenseur de la cause palestinienne. C'est le deuxième avis favorable à l'extradition de Hepp, qui avait été demandé par la RFA, après des tentatives faites en 1982 contre des bases américaines de l'OTAN installées en Allemagne.

Cette fois, il s'agissait d'actes commis alors qu'Odfrid Hepp se trouvait en 1981 dans un camp du Fatah au Liban. Il aurait « sanctionné » un autre ressortissant allemand coupable d'une sorte de défection, en lui infligeant des sévices et aurait participé à la fabrication de faux dollars américains. Odfrid Hepp pourrait donc être extradé

M. ARSÈNE LUX, DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Le conseil des ministres du mercredi 2 juillet a nommé directeur de l'administration pénitentiaire M. Arsène Lux, préfet hors cadre. M. Lux occupait jusqu'à présent le poste de sous-directeur chargé du service de la politique pénale de la Ville de Paris (sa biographie complète est parue dans le Monde du 25 juin). M. Lux remplace à la tête des prisons M^e Myriam Ezratty qui souhaitait être déchargée de ses fonctions en raison du nouveau cours de la politique pénale et pénitentiaire.

Intéressent moins les marchés

seulement à l'avance sa « niche » d'apprentissages qui en sortiront

LEON MARTINAT (*)
« L'enseignement des langues étrangères est devenu un enjeu stratégique pour les gouvernements occidentaux. Les États-Unis, la France et le Royaume-Uni ont tous investi massivement dans ce domaine. En France, le bilinguisme est devenu un objectif politique majeur. Cependant, l'enseignement des langues étrangères reste souvent limité à une simple acquisition de vocabulaire et de grammaire, sans véritable compréhension culturelle et linguistique. Il est temps de repenser cet enseignement pour qu'il soit réellement formateur et utile à nos citoyens dans un monde globalisé ».

Restriction scolaire

« L'enseignement des langues étrangères est devenu un enjeu stratégique pour les gouvernements occidentaux. Les États-Unis, la France et le Royaume-Uni ont tous investi massivement dans ce domaine. En France, le bilinguisme est devenu un objectif politique majeur. Cependant, l'enseignement des langues étrangères reste souvent limité à une simple acquisition de vocabulaire et de grammaire, sans véritable compréhension culturelle et linguistique. Il est temps de repenser cet enseignement pour qu'il soit réellement formateur et utile à nos citoyens dans un monde globalisé ».

« L'enseignement des langues étrangères est devenu un enjeu stratégique pour les gouvernements occidentaux. Les États-Unis, la France et le Royaume-Uni ont tous investi massivement dans ce domaine. En France, le bilinguisme est devenu un objectif politique majeur. Cependant, l'enseignement des langues étrangères reste souvent limité à une simple acquisition de vocabulaire et de grammaire, sans véritable compréhension culturelle et linguistique. Il est temps de repenser cet enseignement pour qu'il soit réellement formateur et utile à nos citoyens dans un monde globalisé ».

ABONNEMENTS VACANCES

FRANCE
ETRANGER
1 mois
3 mois
6 mois
1 an

Rayonnages Bibliothèques
à prix de fabrique du kit au sur mesure
LEROY FABRICANT
équipe votre appartement bureau, magasins, etc.
28 années d'expérience
Une visite s'impose
208, avenue du Maine, Paris (14^e)
45-40-57-40 - M^e Aléa

SOCIÉTÉ

UNE TROISIÈME INCULPATION DANS L'AFFAIRE DE CARREFOUR DU DÉVELOPPEMENT

Le studio et la voiture de l'hôtesse de l'air

Carrefour du développement apparaît comme une affaire à tiroirs. Après avoir remonté la piste du château de Solognes, le juge d'instruction chargé de dossier, M. Jean-François Michau, semble avoir découvert une escroquerie aux fonds publics, matérialisée par un appartement du cinquième arrondissement de Paris.

Situé rue Saint-Jacques, à deux pas du jardin du Luxembourg, au premier étage d'un immeuble rénové très récemment, ce studio aurait été acheté avec des fonds provenant de l'association Carrefour du développement. Le trésorier, M. Yves Chaler, ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci au ministère de la coopération, l'aurait offert à l'une de ses amies, M^{lle} Joëlle Jacquin, trente et un ans, hôtesse de l'air. Celle-ci a donc été inculpée, mercredi 2 juillet, de « récel d'abus de confiance », par M. Michau, et laisse en liberté sous contrôle judiciaire. L'ancien chef de cabinet - toujours introuvable, mais qui ne fait pas l'objet d'un mandat d'arrêt - aurait également offert une voiture à M^{lle} Jacquin. L'ensemble atteindrait la somme d'un million de francs, ponctionnée sur l'argent public alloué à l'association.

Selon ses voisins, M^{lle} Jacquin n'a pris possession de ce studio rénové et aménagé qu'il y a trois mois environ. L'inculpation de cette hôtesse de l'air intervient après celles, la semaine dernière, de M^{lle} Marie-Danielle Bahissou, trente-cinq ans, qui vient d'être démise de ses fonctions de sous-préfet du Cher, pour « complicité d'abus de confiance », et de M^{lle} Lucette Norbert, une voyante âgée de soixante et onze ans, pour « récel d'abus de confiance ». Ces deux inculpations ont cependant été prononcées dans une autre partie de l'affaire : l'achat du château d'Ortie (Lois-et-Cher) par l'association La Promotion française, présidée par M. Chaler.

C'est également dans ce « tiroir » du château qu'il faut placer la plainte, déposée mercredi, par l'ancien contrôleur financier du ministère de la coopération, pour « faux en écritures publiques et usage de faux ». M. Camille Berdet, aujourd'hui en retraite, estime que sa signature a été imitée sur deux des trois documents qui ont permis à La Promotion française d'obtenir le prêt de 12 millions pour la restauration du château d'Ortie. M. Nucci, dont la signature figure sur les trois documents, a déposé une plainte similaire.

Dernier « tiroir » connu dans cette affaire : l'organisation du sommet francophone de Bujumbura, en décembre 1984, et les lettres de commande du ministère de la coopération à l'association, qui ont donné lieu à de nombreuses surfacturations. Dans son dernier numéro, Paris-Match affirme que ces sommes ont servi à payer des mercenaires envoyés au Tchad à la fin du mois de juin 1983, en prélude à l'opération Manta, par l'intermédiaire de Carrefour du développement, fondée le 30 juin de la même année, et de sociétés de transport aérien. Une thèse qui circule actuellement dans Paris, et dont *l'Humanité* se sont déjà fait l'écho.

C. L.

M. Roland Dumas : « Le ministre de la coopération a toujours joué d'une indépendance relative ». Interrogé par *le Matin* du jeudi 3 juillet sur le fait que des fonds disparus au Carrefour du développement aient pu servir à payer des mercenaires en Afrique, M. Roland Dumas, ancien ministre des relations extérieures, a déclaré : « Je n'ai jamais été mis au courant directement ou indirectement et d'une quelconque façon sur une utilisation des fonds du ministère de la coopération aux fins que vous m'indiquez. Dès avant 1986, le ministère de la coopération a toujours joué d'une indépendance relative », a ajouté M. Dumas. Le sommet de Bujumbura a été traité, je présume, comme l'on est, dans le passé, les autres grandes rencontres entre la France et les pays africains. »

C. L.

SCIENCES

Six mois pour rallumer Ariane

C'est finalement un problème de démarrage, ou plutôt d'allumage, du moteur à hydrogène et oxygène liquides du troisième étage d'Ariane qui est à l'origine de l'échec du dix-neuvième tir de la fusée européenne survenue le 31 mai dernier. Cette conclusion à laquelle sont arrivés, après un mois de travail, les responsables de la commission d'enquête était quelque peu attendue. A la suite d'un précédent échec, lors du quatorzième tir d'Ariane, une première commission d'enquête avait évoqué la faiblesse de l'allumage du troisième étage d'Ariane. Mais, à l'époque cette remarque était passée au second plan en raison de la découverte d'une anomalie flagrante causée par le non-fonctionnement d'une vanne. Cette pièce ayant parfaitement fonctionné lors du dix-huitième tir, il a bien fallu chercher autre chose.

La tâche a été d'autant plus difficile qu'il n'a pas été possible aux enquêteurs de mettre en évidence un quelconque défaut de réalisation sur le moteur du troisième étage d'Ariane ou sur l'ensemble propulsif. En revanche, le dépeulage des bandes d'enregistrement du vol a permis de constater qu'un premier allumage partiel du moteur avait eu lieu mais que la flamme ne s'était pas propagée dans des conditions correctes. Mais 0,12 seconde plus tard, il avait été suivi d'un second allumage qui avait conduit à l'extinction du moteur.

Que s'est-il donc passé ? En fait, il semble que la puissance de l'allumage soit trop faible et qu'il présente une faible dispersion. En d'autres termes, le retard de l'allumage entraîne dans la chambre de combustion la formation d'un pic de pression d'autant plus important que le retard est grand. Augmentation de pression qui aurait pour effet de bloquer l'alimentation en hydrogène du moteur.

Pour pallier ces phénomènes, la commission d'enquête a donc fait quatorze recommandations ; les plus

importantes visent à la définition d'un allumage du troisième étage plus puissant, à la revue de la séquence d'allumage et à la mise en route d'un programme d'essai sur une vingtaine d'essais sous vide du moteur dans les installations de la Société européenne de propulsion, à Vernon (Eure). Nul doute que tout cela prenne du temps, ce qui perturbera le calendrier d'Ariane pour au moins six mois. Mais l'Europe ne peut se permettre l'économie d'un examen très complet de ce moteur d'Ariane, avec lequel, disait le directeur général du Centre national d'études spatiales, M. Frédéric d'Allest, elle va devoir vivre encore vingt ans.

Le Titan aussi

Aux Etats-Unis aussi, une commission d'enquête a remis son rapport. Il porte sur l'explosion, le 18 avril, d'un lanceur Titan qui devait mettre en orbite un satellite militaire. L'accident était grave à deux titres. D'une part, un autre Titan n'avait pas fonctionné l'an dernier. D'autre part, l'échec était dû à l'explosion d'une fusée d'appoint, fusée qui ressemble beaucoup à celle qui a entraîné, fin janvier, l'explosion de la navette Challenger et la mort de ses sept occupants.

L'enquête a montré que la cause était ici différente. Dans le cas du Titan, c'est l'isolation thermique d'un segment de la fusée qui a été défaillante, alors que pour Challenger le responsable était un joint entre segments. Des modifications vont être faites, et les tirs de Titan pourraient reprendre au début de 1987.

D'après les spécialistes, le défaut qu'on vient de découvrir sur une fusée d'appoint du Titan est susceptible d'exister aussi sur celles des navettes. C'est donc une modification de plus qu'il faudra faire sur ces dernières avant qu'on ne revole des astronautes en orbite.

Le mystère de la Grande Pyramide

« Soldats, songez que du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent. » Et vous trompez, aurait pu ajouter Bonaparte. Car, à y bien regarder, les pyramides, ou plutôt la Grande Pyramide, celle de Khéops construite non loin de Guiza, vers 2600 avant notre ère, n'auraient pas encore livré tous leurs secrets. D'autres boyaux de circulation interne, des magasins inconnus, une autre entrée et pourquoi pas une autre chambre du roi pourraient exister au centre de cet imposant édifice de calcaire de près de cent cinquante mètres de haut.

Grande Pyramide pour qu'il en soit autrement. L'orientation au nord du bâtiment avec cinq minutes d'erreur seulement en témoignent. Tout comme le nivellement quasi parfait de la base de la pyramide : 4,5 millimètres de différence sur

biement cachée et une première, l'actuelle, plus apparente et destinée à attirer les pillards de tombes ?

Autre anomalie : la fameuse chambre des herbes, située au bout

s'explique mal qu'elles aient été placées si haut. Pourquoi ? Pourquoi aussi « ces chambres de décharge qui ne déchargent rien » et ne servent aucunement à répartir les efforts ? N'y aurait-il pas là encore une volonté délibérée de se servir de cette surélévation artificielle de la voûte en chevron pour reporter latéralement les forces engendrées par l'énorme masse de matière qui pèse sur elle et créer ainsi, de part et d'autre des chambres de décharge, une sorte de « zone abritée » où pourrait prendre place une cavité à découvrir ?

Et si Khéops n'avait pas livré tous ses secrets ? Deux architectes d'Arras, piqués d'archéologie, en sont convaincus. Leur hypothèse est prise au sérieux par les spécialistes.

C'est ce qu'affirment Gilles Domrion et Jean-Patrice Goidin, respectivement chef de projet dans un cabinet d'architectes et architecte à Arras. Faisant fi de tous les tabous, ils se sont livrés à l'étude des anomalies de construction de la Grande Pyramide et ont conclu à l'existence d'un complexe funéraire, souterrain jusqu'ici ignoré.

Hypothèse folle ? La campagne de recherche engagée, grâce à eux, par le ministère des affaires étrangères en relation avec la direction des antiquités égyptiennes et conduites par la direction des études et recherches d'Égyptologie de France et la Compagnie de prospection géophysique française (*le Monde* du 20 mai) a permis de mettre en évidence dans le couloir menant à la chambre de la reine une « zone anormale » derrière laquelle se cacheraient trois ou quatre magasins ou magasins.

Imaginez la surprise du sous-directeur des affaires sociales et humaines au ministère des affaires étrangères, M. Philippe Guillemin, lorsque les deux compagnes, plus épris de plongée sous-marine que d'archéologie, entreprirent en décembre 1985 de lui démontrer qu'ils avaient peut-être réussi là où des générations de chercheurs avaient échoué. Surprise d'autant plus grande que la curiosité de Gilles Domrion et Jean-Patrice Goidin pour la IV^e dynastie avait été aiguisée par... la lecture des aventures de Blake et Mortimer dans *le Mystère de la Grande Pyramide*.

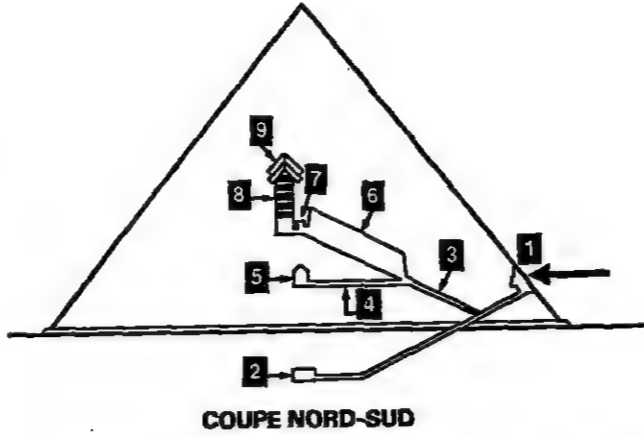
Incroyable, et pourtant... Dans cette bande dessinée est fidèlement reproduit le passage de la grande galerie de Khéops menant à la chambre du roi. De chaque côté de ce passage, creusées dans les banquettes latérales, adossent des sortes de cavités, de mortaises analogues à celles que font les menuisiers. A quoi servent-elles ? Pourquoi sont-elles là ? Autant de questions que se sont posées les deux architectes, sans trouver d'explication satisfaisante, même dans la littérature spécialisée. Une question en amenant une autre, ce fut bientôt toute la pyramide qui fut l'objet de leur part d'une recherche de ces anomalies architecturales.

Pour Gilles Domrion et Jean-Patrice Goidin, de telles singularités ne sont pas le fruit du hasard. L'architecte de Khéops a apporté trop de soin à la construction de la

de la grande galerie et dont la vocation était de protéger la chambre du roi. Trois herbes de granit devaient servir de cadenas à ce coffre-fort que la plupart des archéologues considèrent de peu d'efficacité dans la mesure où la hauteur de plafond de cette pièce permet de passer sans trop de difficultés au-dessus des herbes. Quelles raisons étranges ont conduit le génial architecte de Khéops à construire ce système de protection à violabilité garantie ? De même, quelle est la raison de l'existence dans cette même chambre d'un double linteau coulisant ?

Un gigantesque bluff
Neuf de ces singularités architecturales ont été ainsi étudiées. L'une concerne le fameux couloir menant à la chambre de la reine où la présence de trois ou quatre magasins a pratiquement été prouvée. Une autre a trait à ces

Tout paraît une fois encore le fruit d'un gigantesque bluff.



COUPE NORD-SUD

La circulation souterraine dans la pyramide de Khéops se présente ainsi : (1) chambre du roi, (2) chambre de la reine, (3) chambre de décharge, (4) chambre de la Reine, (5) chambre de la Reine, (6) chambre de la Reine, (7) chambre de la Reine, (8) chambre de la Reine, (9) chambre de la Reine.

énormes linteaux de pierre en chevrons qui protègent l'entrée relativement petite de la pyramide : un ensemble gigantesque culmine à près de sept mètres pour couvrir un modeste trou de souris ! Trois plaques bouchons de 20 tonnes chacune la surmontent sans qu'il soit possible d'expliquer leur utilité.

Fort curieusement, la dernière repose contre une pierre en calcaire de Tourah, matériau généralement réservé au parement des constructions internes des pyramides. Pourquoi ? Dans toutes les constructions de l'histoire, une voûte sert toujours à ménager un vide par l'espace qu'elle dégage. N'y aurait-il pas une seconde entrée admir-

comme si l'on avait voulu inviter les pillards à découvrir sans trop de facilité apparente le chemin des tombes. N'était-ce pas pour cacher autre chose ? La curiosité architecturale qu'est la chambre du roi ne procède-t-elle pas de telles intentions ? Cette pièce de dimensions normales est surmontée d'une succession de cinq chambres appelées chambres de décharge, séparées les unes des autres par des dalles de granit. En tout, 2.500 tonnes de pierres prélevées dans des carrières distantes de plusieurs centaines de kilomètres.

Comme dans la chambre de la reine, cet ensemble est coiffé de dalles calcaires en chevron dont on

Trois ou quatre magasins

Les deux archéologues amateurs d'Arras ont su convaincre l'inspecteur général des monuments historiques, M. Yves Boiret, et un architecte spécialisé dans l'archéologie orientale, M. Bernard Maury, et par voie de conséquence M. Guillemin qui a largement contribué au financement (90 000 francs) d'une première campagne de fouilles autorisée par le directeur des antiquités égyptiennes, M. Ahmed Kadry, il a donné son feu vert à plusieurs missions d'études pour que pussent être vérifiées ces hypothèses.

Les premiers résultats ne se sont pas fait attendre, et EDF, en association avec la Compagnie de prospection géophysique française (CPGF), a pu mettre en évidence, en mai dernier, l'existence probable de trois ou quatre magasins situés dans le couloir menant à la chambre de la reine, dans la zone même prévue par les deux architectes. De même, une des mesures faites dans la première chambre de décharge a laissé apparaître un déficit de masse dans le coin nord-ouest de la chambre du roi. Pas tout à fait à l'endroit prévu, mais presque.

C'est la raison pour laquelle le Quai d'Orsay vient de faire parvenir aux autorités égyptiennes pour que soient effectuées des micro-fouilles dans le couloir de la reine. Ainsi pourrait-on passer en cas de succès des endoscopes et regarder ce qu'il y a à l'intérieur. EDF et la CPGF devraient être chargées de cette tâche en liaison avec les équipes égyptiennes de M. Kadry. Des essais de matériel sont d'ailleurs en cours dans une carrière de la région parisienne. D'autre part, ces équipes françaises devraient préciser la position de la cavité supposée exister au voisinage de la chambre du roi.

En cas de succès, il n'y aurait plus qu'à effectuer d'autres fouilles pour confirmer le scénario des deux architectes d'Arras et réviser à un hypothétique trésor caché au cœur de la pyramide qui aurait échappé au pillage organisé au IX^e siècle par le calife Al-Mamoun...

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

LES MAGISTÈRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS-I

AMÉNAGEMENT (milieux, espaces, sociétés)	ÉCONOMIE	RELATIONS INTERNATIONALES ET ACTION A L'ÉTRANGER
<p>Paris-I - Paris-VIII</p> <p>Responsables : Roger COQUE, Pierre MERLIN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouvellement née, cette formation vise à donner une qualification d'ingénieur de l'aménagement et de la gestion de l'espace. • Enseignement pluridisciplinaire, qui place au premier rang les rapports entre milieux physiques et sociétés organisées. • Retour des dossiers avant le 20 septembre 1986 pour la deuxième session, bureau 405 (Magistère), Institut de géographie, 191, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. 	<p>Responsable : Pierre-Yves HÉNIN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assure une formation professionnelle et théorique en économie quantitative à l'analyse, la prévision et la décision dans les secteurs industriels et financiers. • Date limite de retour des dossiers de candidatures : 24 juillet 1986. <p>Renseignements : bureau C20-09, 90, rue de Tolbiac, 75634 Paris.</p>	<p>Responsable : René GIRAULT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation qui prépare à des carrières du secteur public ou privé, travaillant à (ou) à l'étranger. • Méthodes d'enseignement nouvelles par des Universitaires et des Professionnels. • Candidatures acceptées jusqu'au 26 septembre 1986. <p>Renseignements : bureau 311, 14, rue Cujas, 75005 Paris.</p>
<p>- Tout candidat en première année doit être au minimum titulaire d'un DEUG ou d'un diplôme équivalent.</p> <p>- Accès direct en seconde année possible pour quelques très bons étudiants.</p> <p>- En Economie : niveau licence économétrie.</p> <p>- En Relations internationales : double licence ou maîtrise exigée.</p>		



Texte très petit et peu lisible, probablement des annonces ou des informations complémentaires.

CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONALE

... (textes détaillés sur le concours) ...

VICHY

Handwritten signature or text in Arabic script.

CULTURE

MUSIQUE

Rencontre avec John Lurie

D'abord musicien... et comédien

John Lurie est le héros nonchalant des films de Jim Jarmush « Stranger than Paradise » et « Dawn by Law ». Il est aussi musicien et a fondé son groupe : Lounge Lizard.

Il a des grandes oreilles - sans doute pour mieux entendre - un nez immense en plein milieu d'un visage anguleux. Il parle vite, la bouche en cul de poule quand il réfléchit. John Lurie a quelque chose du loup de Tex Avery. Tout dans son physique est à rallonge. Il est fait pour le noir et blanc, taillé pour le grand écran. Il ressemble étrangement à un saxophoniste. Avant d'aller au Festival de Cannes pour la présentation de « Dawn by Law », le film de Jim Jarmush dont il partage la vedette avec Tom Waits et Roberto Benigni, John était passé par Paris pour défendre la musique de « Stranger than Paradise », qui venait juste de sortir en 33 tours sur Attitude, un petit label

français (1). Il en est fier. Comme un pape. A peine arrivé dans la petite chambre d'un hôtel de la place des Abbesses, il avait jeté sa valise sur le lit, éparpillé ses vêtements comme pour marquer un territoire, et sorti son saxophone de son étui, pour rien, pour le mettre en bouche, humecter le bec. Juste un plaisir tactile, une habitude sans doute.

C'est beau, un saxophone. Mieux que n'importe quel instrument, ça dit le jazz, ça évoque des images de clubs enfumés, de nuits brillantes, de mélodies essouffées, douloureuses, qui traversent le mur des heures durant. Le coiffeur du sien ne rutille pas, on voit qu'il a vécu. En face, les cloches de l'église sousissent, il y a de la pluie dans la pièce une atmosphère en noir et blanc. Et John parlait. Des effets comparés entre un disque normal et la musique d'un film. Pour lui, dans le second cas, c'est plus un travail de compositeur que de musicien en ceci que les instruments sont totalement au service de l'écriture. D'ailleurs, il ne joue pas dans la musique de

« Stranger than Paradise » et laisse la place à un quatuor à cordes. « La musique fonctionne tellement bien avec le film, dit-il, qu'on ne l'entend plus. Pourtant, je crois qu'elle lui donne son climat. Sans elle, les sentiments disparaîtraient, l'histoire n'aurait nulle part. »

Le temps de se débarrasser d'un mauvais vêtement, John a fait des pieds et des mains pour sortir ce disque. Désormais, c'est lui aussi qui mène de front la carrière de son groupe, les Lounge Lizards (2). « Pour eux, c'est difficile, ça prend beaucoup de temps et j'ai tant de choses à faire à côté. Il faut être fort, les gens du showbiz sont tellement malhonnêtes. Au cinéma, on vous considère comme une star, dans le music-business, on vous traite comme un nègre. » Pourtant, c'est à travers la musique qu'il trouve un sens à son existence. Le métier d'acteur, il ne le prend pas au sérieux : « C'est un métier d'attente. On attend un rôle, on attend sur les plateaux. Parfois je m'exerce au saxophone entre deux scènes, mais c'est rare. Tom (Waits) a trouvé la solution : il

dort entre les prises et se réveille quand c'est à lui. Sans la musique, je ne pourrais pas attendre. On m'a proposé des sommes d'argent effrayantes pour des rôles tellement stupides qu'il était impossible d'accepter. Il y a très peu de films à faire. »

En ermite

De « Stranger than Paradise », dont le générique signale « d'après une idée de John Lurie », il garde un reste d'amerlume. Tous les honneurs sont revenus à Jarmush. Une tension s'est créée entre les deux hommes pendant un temps. John a le sentiment que les acteurs se font voler : « Je suppose que c'est un processus normal, mais je n'ai pas envie d'en être victime. Dans l'image qui est portée à l'écran, il y a quelque chose de votre âme. Ça rend beaucoup plus sensible au résultat final. Un acteur n'a aucun contrôle là-dessus. Dans « Dawn by Law », les trois scènes que j'ai le mieux jouées de ma vie ont sauté au montage. Personne ne les verra jamais ! C'est idiot, mais on devient très parano quand on est acteur. »

Se reconnaît-il dans « Stranger than Paradise » ? Moins dans le personnage, trop je-m'en-foutiste, que dans l'histoire. « Ces types qui ne savent pas où ils vont ni ce qu'ils font, c'est quelque chose que je sentais très fort quand j'étais jeune et que je voyageais sans avoir nulle part où aller. »

John est né à Minneapolis. Il a trente-trois ans. Sa vie, dit-il, est une suite d'accidents. La musique d'abord : sa mère lui offre un harmonica pour son anniversaire (« Au volant de ma voiture, j'arrivais à en jouer aussi vite que je conduisais »). Il monte sur scène avec John Lee Hooker, Cannon Heat, quand ils passent en ville. A Boston, où il tue le temps en lisant et en écrivant des pièces de théâtre, on lui donne un saxophone. Il s'y essaie, s'installe à New-York pour suivre une danseuse (« C'est la première ville où je me suis senti chez moi »).

Passant ses journées à souffler dans son saxophone et à peindre, il vit en ermite d'une rente mensuelle du gouvernement (« Je m'étais fait



CAROL BIRVIAN

passer pour dingue »). Pour la première fois, il rencontre des gens qui lui ressemblent, qui pensent comme lui, avec lesquels il rôde toute la nuit dans les clubs. Eric Mitchell habite au-dessus de chez lui, le fait jouer dans deux de ses films, dont « Red Italy », où il rencontre Jim Jarmush.

Au début, John ne l'aimait pas beaucoup. « Il avait la manie de débarquer à 3 heures du matin pour discuter. » Mais ils sont du même quartier, entraînent ensemble. Les Lounge Lizards démarrent, et John écrit la musique du premier film de Jim.

En 1978, New-York vit le contre-coup de l'explosion punk anglaise. On parle des Lounge Lizards comme d'un groupe de punk-jazz.

« C'était plus une question d'attitude irrévérencieuse, se souvient John. On prenait des morceaux de jazz et on les détruisait. Une forme de provocation qui passait par l'esprit du rock. Aujourd'hui, on est plus adulte, plus concis, nous maîtrisons le son. L'univers du jazz est mort de trop d'académisme. C'est un milieu conspué avec un public amorphe. On théorise au lieu de prendre du bon temps parce que c'est sacrilège. Le jazz a perdu sa fluidité. L'idée oblige, c'est qu'il

doit être enfanté dans la douleur. On a dit d'Ornette Coleman, pendant dix ans, qu'il faisait de la merde. Maintenant, on cries au génie. La belle affaire ! Pourquoi ne pas l'avoir dit tout de suite ? »

John a en tête deux projets de réalisation qu'il espère mettre en route l'année prochaine. Parallèlement, avec Tom Waits, qu'il connaît depuis longtemps, il envisage d'enregistrer un album. Avec Alberto Bergami, il compte écrire un scénario. Mais pour le moment, il y a les Lounge Lizards, un nouvel album (« Live in Tokyo », une tournée mondiale. C'est ça qui compte.

ALAIN WAIS.

(1) Le disque qui entre dans la série « Made to measure » comporte sur une face la musique de « Stranger than Paradise » et sur l'autre celle d'un ballet : « The Resurrection of Albert Ayler » (Attitude, ATT 003).

(2) Le nouveau disque « Live in Tokyo » paraît chez Island, dist. RCA-Ariola. Dans le cadre de Halle that Jazz à la Grande Halle de la Villette, les Lounge Lizards se produisent le 5 juillet avec Wayne Shorter et Daniel Humati, Joachim Kühn, Jean-François Jenny-Clark et Larry Schneider.

Coup d'envoi des festivals

Jazz à Vienne et à Montreux

Théâtre antique et coucher de soleil. Au carrefour des routes de Suisse et de la Côte, Vienne s'est placée sur les voies des festivals. Avantages de site, l'accueil et l'atmosphère. Dans la course aux programmes, Vienne ouvre le feu. Son programme n'a rien de bien original, mais il donne le coup d'envoi.

A revenir, cette année, Betty Carter, McCoy Tyner (qui sera par-tout), une soirée de blues selon l'usage, une autre dévouée au Brésil selon la mode, et, pour conclure, Gil Evans, Keith Jarrett, Pat Metheny et Herbie Hancock (qui sont partout). En ouverture, une curiosité : les maîtres de la salsa, Eddie Pal-

mieri et Ray Barretto, dans l'amphithéâtre romain. Quelque chose comme de succulentes merguez dans les salons du restaurant Point.

Au fil des ans, le festival de Montreux de Claude Nobs est devenu aussi fastueux qu'un train de luxe. Supplément au programme : c'est lui qui en est venu à inventer certaines passades. Pour un prix convenable (990 FF), un TGV musical acheminera les derniers festivaliers, le 19, sur les rives du lac Lemano, pour une nuit d'apothéose achevée sur les pelouses du casino en petit déjeuner dansant. Pour le reste, outre la qualité de l'organisation et

de la programmation, Montreux vaut pour son ambiance inimitable. Mélange d'un climat suave et de déchaînements torrides dans les récoins du Palais du Festival. Cocktail de rock, de samba, de samba, sur fond de jazz et de blues : origines de la manifestation obligent. Pour le programme autant recopier la liste des musiciens activés et bien en cour. Entre Miles Davis et Sade, une idée surprenante : l'Orchestre national de Lille, sous la direction de Jean-Claude Casadesu se produira avec Higelin, Didier Lockwood et Astor Piazzolla (le 18).

FRANCIS MARMANDE.

Une déclaration de Pierre Boulez

L'Opéra de la Bastille démantelé ?

L'heure des décisions approche pour l'Opéra de la Bastille. La commission d'experts, présidée par M. Olivier Chevrillon, a déposé son rapport. M. Léotard, ministre de la culture et de la communication, annonce « de profondes modifications ».

Il semble qu'on ait renoncé au projet d'implanter à la Bastille le conservatoire national supérieur de musique prévu à la Villette. Mais la grande salle serait transformée en auditorium, avec possibilité de donner quelques spectacles lyriques, la salle modulable étant remise en question, les ateliers de confection des décors et costumes supprimés. « Le pôle lyrique de Paris resterait donc au palais Garnier (selon une interview de M. Léotard sur France Inter le 30 juin) où l'on engagerait 700 millions de francs de travaux pour agrandir les dégagements de la scène. »

Pierre Boulez, vice-président de l'établissement public Opéra-Bastille, nous a fait part de ces craintes devant les projets ministériels. Changer la destination des architectures en cours de construction en faisant de l'Opéra un auditorium est toujours une aberration. On sait par exemple la gabegie de temps et d'argent qu'a entraînée le

bouleversement du programme de l'Opéra de Sydney en Australie.

L'auditorium, pouvant recevoir des spectacles, coûterait un milliard trois cents millions de francs, soit environ quatre fois plus qu'une salle de concert normale. Et il y a incompatibilité entre les deux utilisations. Ça ne marche jamais, comme on l'a vu à Lyon.

Aucune étude de rentabilité n'a été faite encore pour un tel auditorium. Est-on sûr de remplir toute l'année cette salle de 2 700 places ? On dit que l'orchestre de Paris pourrait y donner quatre-vingt-dix concerts au lieu de soixante actuellement à Pleyel. Cela signifie qu'il devrait accroître son public de 50 %. En réalité, contrairement à ce que l'on dit, il y a à Paris un déficit beaucoup plus important de places d'opéra que de places de concert ; nous savons par l'exemple de Londres, où le nouveau Barbican Center n'arrive pas à remplir ses salles.

Il est désolant de voir ressurgir à cette occasion des serpens de mer comme la rénovation du palais Garnier qui avait été déjà étudiée en 1968 par la commission Vilar et abandonnée à l'unanimité. Ces agrandissements de la scène, fort coûteux, n'apporteraient guère de facilités et ne donneraient ni une salle de répétitions à l'identité, ni des plateaux pour des décors complets, permettant une alternance rapide comme à la Bastille ni une capacité supérieure à la salle.

Je pense, pour ma part, que l'affection de Garnier à la danse

serait une excellente chose, plutôt que de laisser celle-ci coincée entre des représentations d'opéras. Comme le dit Michel Béjar, une grande compagnie de ballets doit pouvoir se produire quasi journellement. Par ailleurs, il y a tant de troupes chorégraphiques de qualité aujourd'hui, qu'un théâtre de la danse me semble entièrement justifié. De plus, Garnier (comme Favart) pourrait accueillir des concerts prestigieux.

La suppression de la salle modulable serait une erreur majeure : c'est la principale originalité du programme de la Bastille qui a obtenu tous les suffrages des spécialistes réunis récemment au colloque de Nanterre. Mais la salle modulable, accolée à un auditorium, sans atelier de décors ni infrastructure théâtrale, ne pourrait remplir cette mission.

Ce qui frappe dans cette affaire, c'est l'impossibilité qu'il y a en France de faire du management artistique de manière professionnelle. Le projet de la Bastille a été minutieusement étudié avec, contrairement à ce qu'on a dit, une évaluation des coûts et de la rentabilité très précise. Tout ce travail va être effacé avec une légèreté inconcevable pour aboutir à des solutions bâtarzes. On compromet l'avenir pour des raisons politiques et pour récupérer immédiatement quelques centaines de millions dans le budget, sans se préoccuper de savoir si, à long terme, on ne va pas perdre des sommes dix fois plus importantes (1).

J'ai protesté auprès du premier ministre, de la direction du budget et du cabinet du ministre de la culture, mais je n'ai vraiment pas le sentiment, malgré tous les efforts que j'ai pu faire, que mes objections aient été entendues. Ne pas rendre public le rapport Chevrillon, refuser de le soumettre à des avis contradictoires, avant de prendre une décision qui vise à démanteler un grand projet de l'Etat, ce sont des méthodes dignes de l'inquisition. »

JACQUES LONCHAMPT.

(1) On notera que l'économie que le gouvernement compte réaliser serait de l'ordre de 300 millions de francs sur un budget total de 2,3 milliards pour la Bastille (dont 1,6 milliard déjà engagé), mais que les travaux envisagés pour le palais Garnier atteindraient 700 millions. Par ailleurs, la suppression de la salle modulable, avec les décors, coûterait une cher, que son achèvement ; il s'agirait donc d'une décision artistique concluant à l'inutilité d'une salle consacrée à la création contemporaine, et prévue également pour recevoir des opéras de chambre et l'opéra baroque.

LOCATION OUVERTE
Mairie de Paris
Festival de France
Vendredi 4 juillet - 19h30
DIALOGUES DES CARMELITES
par l'OPÉRA DU RHIN
Samedi 5 juillet - 20h30
ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE STRASBOURG
BRAHMS - RAVEL
Dimanche 6 juillet - 17h
RENCONTRE MUSICALE DE LA JEUNESSE PARIS-ALSACE
THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
15, avenue Montaigne, 75008 Paris.

Retrouvez
chaque jour dans
Le Monde
une page spéciale
Festival d'Avignon
avec
... des chroniques
... des portraits
... des interviews
... des critiques

Découvrez
LA VIE
DU FESTIVAL D'AVIGNON
du 12 juillet au 2 août 1986

Maître

ملتان، لا حول

NATHALIE SARRAUTE

L'écriture des confidences

Page III



PAUL TAYLOR

Le bonheur du mouvement

Page V



LES PEINTRES ET LE THÉÂTRE

Pages VI et VII



LE CINÉMA DES ORIGINES

Page IV

Le Monde

AVIGNON



Il y a trente-neuf ans, sur un coup de foudre, Avignon devenait la capitale mondiale du théâtre.

Chailot venait de lui être confié, il devait y renouveler la notion de théâtre populaire.

Les premiers temps - le temps pour les spectateurs de s'habituer - ont été difficiles.

Mais le mouvement était lancé, irréversible. Le secteur public se développait, le Festival aussi.

Le budget du Festival s'est considérablement accru. En 1986, il tourne autour de 22 millions de francs.

l'inflation et le prix des places. Le dépouillement vilarien fait place aux recherches scénographiques.

La Cour d'honneur devient un luxe et un défi : comment ne pas se laisser écraser par ses dimensions, son passé, son cadre.

Le Festival, cependant, a intégré des cours, des cloîtres, des chapelles, des endroits qui parfois ont été découverts à l'âge d'or de la marginalité par des gens qui ont fait la gloire du

« off », avant d'entrer en institution et dans le « in ». Le cinéma poursuit son autobiographie en images - et même en images osées.

Les hommes de théâtre se servent de leurs spectacles pour tourner des films, les cinéastes en font autant, Nathalie Sarraute est mise en scène et en film par Michel Dumoulin.

COLETTE GODARD.

Maîtres illusionnistes

40^e

FESTIVAL

PLANTER le décor n'est pas toujours facile. Il y a quelques années encore, il suffisait d'un fauteuil, d'un tabouret, d'un tron dans la scène.

Après avoir un peu hésité, Avignon a viré sa cuti. Les scènes de 1986 sont autant d'hymnes à l'architecture.

Sur ce terrain de l'imaginaire, trois spectacles se rencontrent : La Tempête, de Shakespeare, montée par Alfredo Arias au palais des Papes.

Comment échapper au piège du plateau géant d'Avignon et y créer l'enfermement d'une île, puisque tel est le cadre voulu par Shakespeare ?

Sur la maquette, raconte le décorateur Roberto Plate, on a d'abord mis un mur super-grand, mais ça découpait mal l'espace.

C'est important, mais ça devrait devenir invisible.

Le mur du palais des Papes est ainsi devenu une ruine, un fragment de lui-même dont les arches sont à nouveau visibles et non plus coupées.

La ruine est plantée sur une île de sable, au milieu de la scène, entièrement recouverte d'eau, comme les premières vagues d'une mer qui se prolonge par le public.

Ainsi la seule réalité de la Cour d'honneur, celle avec laquelle il fallait toujours compter, à laquelle il fallait céder - mais il est vrai que les textes fondés sur l'illusion étaient jadis moins volontiers adoptés que les textes transcendant ou exaltant le dépouillement de la réalité.

La matérialité du théâtre est tellement importante, je la ressens de manière tellement forte que je ne peux pas la séparer de mon discours, écrit Arias. Je dois jouer avec, je dois la montrer.

dans la tempête ? Sur son tempérament d'apprenti sorcier, Arias nous donne bien sûr l'explication du naturel : « J'éprouverais certainement du plaisir à fabriquer des enchantements. Mais, après tout, ils viennent d'eux-mêmes puisqu'ils existent très fort dans l'écriture. Je trouve plus intéressant de montrer comment, par le pouvoir de la magie, grâce à elle, Prospero est en mesure d'accomplir ce vœu universel : « Si c'était à refaire... Lui, il refait. Dépossédé de son royaume, exilé du monde, il jette un pont entre le monde et lui. Il reconstruit son passé. Au moyen de la tempête, il en ramène les personnages, les fait échouer sur son terrain, sur cette île hors du temps où les identités sociales ne servent plus à rien. Les vraies natures se révèlent alors, chacune se découvre à soi-même. »

A Avignon, Arias prend le goût des pierres et confirme celui que l'on savait déjà pour l'architecture. Chez les

hommes de théâtre, dirait-on, les décors construits, les structures fixes, copies conformes du réel, mènent tout naturellement aux paysages, aux espaces du cinéma.

André Engel réalisera un film d'après son spectacle Venise sauvée, de Hofmannstahl, lui que le cadre de scène fait souffrir, met mal à l'aise, qui a besoin de sortir, d'avoir à sa disposition la terre, le ciel, les montagnes pour y simuler le feu de l'incendiaire Prométhée (au Festival de Nancy), lui qui transforme les bureaux d'une ancienne mairie en hôtel labyrinthique (Kafka, à Strasbourg), lui qui construit un village en dur dans un hangar (Week-end à Yank à Strasbourg), lui qui installe une écurie dans la Maison de la culture de Bobigny (le Misanthrope) et dans des écuries, un simili studio de cinéma des années 30 (Baal).

Ce vendredi 13 juin, il se battait avec son décor et le

peintre Niki Rietz, son scénographe depuis toujours.

Dans la petite salle de la Maison de la culture, un bon tiers du volume est occupé par une construction tout à la fois légère et massive, qui grimpe jusqu'au plafond. On reconnaît Venise, tous les ingrédients y sont : les palais, les ponts, les canaux, les passages, les clochers et presque les dédales. Niki Rietz surveille les couleurs chargées de faire croire à des pierres devant des masses de bois et de polystyrène théoriquement expansé. « Un pont de pierre qui fait un bruit de bois lorsqu'on passe dessus, ça n'est pas sérieux, se plaint Engel. Comment croire à ce qu'on voit ? Toutes mes mises en scène s'appuyaient jusqu'ici sur des lieux, sur leur réalité et leur détournement. »

Habituellement, André Engel et Niki Rietz choisissent un endroit, saisissent son atmosphère, perçoivent l'histoire qui suit de ses murs, et jouent avec, en font la musique silencieuse de leurs spectacles, qu'ils définissent comme des « objets théâtraux non identifiés ». Mais la culture doit être rentable, il nous fallait donc un décor. Je n'ai pas compris qu'avec cette ville réaliste je n'allais pas avoir une ville mais un décor. »

Engel sauvera-t-il Venise ? Sans doute, même si la paranoïa normale des créateurs et leur souci de perfection les fixent, au milieu d'un enchantement, sur le détail qui blesse. L'enchantement, pour André Engel ne naît pas des tailles en trompe-l'œil, des frises, des rampes, des rideaux qui se lèvent, des poulies, des tournettes, des trappes, de la machinerie, des conventions du regard, des effets de miroir, alors que ces mêmes jeux de reflets indéfiniment répétés et jamais semblables, fascinent le cinéaste Raul Ruiz, pour qui paysages et villes sont des décors de carton et de toile.

Ruiz, c'est une rencontre au café de la Gare. Entre un train et un coup de manivelle. Car La Vie est un songe est déjà en tournage avant de monter sur la scène du Théâtre municipal d'Avignon. Cette précocité s'explique-t-

elle par le statut purement, exquiemment, architectural du décor ? Une architecture de l'allégorie, née du goût commun de Ruiz et de son scénographe Christian Olivares pour le baroque espagnol, pour l'Alcazar de Séville et l'Escorial de Madrid. Cela donne un espace où les jeux de l'apparence sont multipliés par des systèmes qui permettent apparitions et subtilisations. Un espace à géométrie variable, expliquent-ils, qui emprunte aux représentations du Siècle d'Or espagnol ses images et ses signes.

Mais si Ruiz a soutenu sans fébrilité l'inspiration et les visions de Juan de Herrera, l'un des trois architectes qui ont construit l'Escorial pour Philippe II, Olivares n'a pu tout à fait oublier les principes et harmonies d'Alberti, architecte et théoricien de la Renaissance italienne. Tandis que Ruiz rêve d'allégorie, ce évoque une beauté née de la promesse technique et non de la forme plastique (la coupole plate de l'Escorial), Olivares a tempéré et régularisé l'ensemble selon les normes d'un idéal plus classique.

« C'est lui qui a gagné, avoue Ruiz. Mais je l'ai suivi avec le jeu des comédiens. Au fond, cela ne va pas si mal à La Vie est un songe, cette pièce néoplatonicienne selon Raul Ruiz. Dans un tel monde, écrit-il, le quotidien n'est que le reflet des idées (dignitate Dei). »

Pour moi, pour beaucoup d'autres, précisez-ils plus loin, le théâtre est avant tout un lieu où se rend visible le mystère de l'incarnation. Les choses de ce monde apparaissent devant vous en direct, elles sont plus réelles sur scène qu'ailleurs, mais dans ce type de théâtre allégorique, les choses de ce monde disparaissent, s'évanouissent. C'est la mort en direct. »

La mort en direct a lieu autour d'un décor fondé sur les mystères du cube, à la fois palais de l'illusion et tombeau, pour ce qu'il en reste, une fois finies les représentations.

FREDERIC EDELMANN.



Le palais Rucellai à Venise. (Dessin de Stroobanz.)

Retrouvez chaque jour dans Le Monde une page spéciale Festival d'Avignon avec

... des chroniques ... des portraits ... des interviews ... des critiques

Découvrez LA VIE FESTIVAL D'AVIGNON

Het au 2 août 1986

LES AUTEURS

Valère Novarina, les paroles

« Le Drame de la vie est un roman. Avez-vous pensé au théâtre en écrivant ? »

« C'est un roman qui se joue dans le noir, sur une scène impraticable, hors de l'espace, un spectacle mental, où deux mille cinq cent quatre-vingt-sept personnages entrent et sortent. Plus que dans la Bible, où il n'y en a que mille six cent cinquante-quatre, je le sais, je les ai comptés... J'ai écrit ce livre pendant sept ans, sans penser du tout au théâtre, dans la pure dépense, sans aucun souci de l'économie théâtrale... Les personnages se sont mis à vivre, à réclamer une autre chair que celle des mots. J'ai commencé par les dessiner, au Festival de La Rochelle, dans une tour, en 1983, deux mille cinq cent quatre-vingt-sept dessins exécutés en deux jours et la litanie de tous les noms. L'action était conçue non comme un spectacle, mais comme le générique d'un théâtre impossible. J'attendais un Louis II... J'ai rencontré deux ans plus tard Alain Crombosque. Sept acteurs joueront cette année les vingt premières scènes du livre. Et l'ensemble des dessins sera exposé. J'espère voir un jour *Drame de la vie* (1) intégralement, avec deux mille cinq cent quatre-vingt-sept comédiens. C'est une utopie possible.

« Vous écrivez pour la voix ? »

« J'entends des voix, j'ai l'impression d'écrire pour les oreilles, dans un théâtre éteint. Je ne peux écrire qu'en prose mesurée, selon un rythme dicté. Avec les pieds souvent qui frappent le sol. L'écrivain est un danseur intérieur, un qui avale toutes ses paroles, un acteur de dedans... Je suis fasciné par l'acteur depuis l'âge de quatre ans. Le passage des coulisses à la scène est incompréhensible. Il y a un mystère de l'acteur. Je le vois comme quelqu'un qui porte tout son corps devant lui, comme un possédé, c'est-à-dire comme un dépossédé de soi. L'acteur commence à quitter l'homme, l'acteur agit une séparation : il sépare la chair des paroles, il les réunit. Au théâtre, l'acteur est toujours une apparition, un spectre insaisissable, bien plus qu'un cinéma. Les acteurs sont des morts qui parlent, absents et présents, en voyage, en transit, en traversée, entre le pont et la scène encluse du nô, entre la

cour et le jardin du théâtre à l'italienne, suspendu entre les cintres et les dessous.

« Le théâtre obéit à d'autres lois physiques : tous les acteurs savent que leurs forces sont décuplées et que la maladie cesse immédiatement dès qu'ils entrent sur le plateau. Il y a un mystère inexplicable de l'acteur, de sa présence défaite. Au théâtre, il y a toujours une scène qui nous est cachée. Il y a quelque chose de très primitif dans le théâtre, de très ancien : c'est le mystère de l'entrée de la parole dans nos corps animaux qui est joué.

« Comment écrivez-vous ? »

« Dans le plus grand silence. Je me représente toujours le livre non comme un objet à fabriquer, un projet à ordonner, mais comme un creusement, une descente à faire, un chantier à ouvrir, à opérer. Dans la solitude. D'abord, comme une destruction. Ne me demandez pas de quoi.

« Vous écrivez sous une dictée intérieure ? »

« J'écris très lentement et très régulièrement, au cours de séances longues, en observant minutieusement ce qui se passe, en consignait les détails, en tenant un journal de tout : je porte la plus grande attention au dispositif, à l'espace autour de moi, aux outils, à la scénographie... Mais curieusement, ceux dont je me sens le plus proche, ce ne sont pas les écrivains pointilleux, mais les médiums, ceux qui écrivent sous une dictée. Comme les acteurs qui viennent parler les mots d'un autre. J'avoue, j'ai toujours eu l'impression d'écrire les paroles d'un autre. Je n'ai jamais écrit aucun de mes livres. Mais rien n'est donné, il faut travailler des milliers d'heures, pratiquer les exercices.

« Vous ne décrivez pas les objets ni les actions. Vos personnages sont tout entiers dans ce qu'ils disent. Qu'est-ce que c'est, pour vous, la danse, la musique ? »

« L'essentiel justement. Parce que je chante faux et que je suis un danseur tout à fait incapable, tout à fait empêché. J'ai l'impression de ne pouvoir danser qu'en peignant, de ne chanter juste qu'en écrivant. Je ne suis ni peintre ni écrivain, mais d'abord dan-

Valère Novarina écrit pour le théâtre parce qu'il écrit pour l'oreille. Il est présent avec le Drame de la vie, qu'il met en scène, avec deux monologues interprétés par André Marcon et par Christian Rist, et avec une exposition de ses dessins.



seur, musicien. J'aime surtout les écrivains musiciens : Rabelais, Bossuet, Lautréamont. Et les livres qui se passent en mer, sous la terre ou dans les airs : *Moby Dick*, *Lucius Solaus*, *les Psaumes*, *la Divine Comédie*...

« Quand avez-vous décidé de mettre en scène votre roman ? »

« Je ne sais plus. Très progressivement, très organiquement... J'ai d'abord eu l'idée de peindre un lieu pour ces voix que j'entendais, une « caverne » pour *Le Drame de la vie*, puis le désir d'y rassembler sept acteurs que j'aime - Anne Wiazemsky, Roselliane Goldstein, Laurence Mayor,

Bernard Ballet, Michel Baudinat, Pascal Omhèverre, Olivier Rabourdin - et qui avaient grand désir de jouer mes paroles... J'aimerais pratiquer la mise en scène avec humilité : le moment principal, c'est le choix des acteurs, l'écoute des acteurs. Le metteur en scène est un interprète, quelqu'un qui établit des relations entre les choses, entre les gens, un accoucheur, un assistant, celui qui conduit lentement l'acteur jusqu'au spectacle. Le seul véritable créateur au théâtre, c'est l'acteur : il n'y a que lui qui risque véritablement sa peau, il

n'y a que lui qui veut vraiment disparaître. C'est le seul véritable artiste du théâtre, le seul qui a vraiment honte d'être. Le seul qui se détruit publiquement.

« Pour vous, la mise en scène est-elle la suite logique de l'écriture ? »

« C'est comme la purification du livre. J'ai écrit des choses assez désespérantes, épouvantables : sur scène, une fois replacées dans des bouches, renouées à des corps, elles deviennent comiques. Le théâtre doit brûler toutes les paroles, les consumer complètement, brûler le livre jusqu'au bout. Je suis un ardent partisan de la catharsis.

« La parole ne communique pas, elle délire. J'ai une image interne, irréprésentable, de l'homme non comme un animal parlant - un animal qui aurait des pensées, des sentiments, et qui les parlerait pour s'exprimer - mais comme un animal troué par sa parole, que sa parole troue. La parole, c'est le seul vide dans la nature, comme une possibilité qui a été donnée à la matière de se déjouer, de se nier. Le langage est le lieu d'une négation. Je ne peux pas expliquer ça. Toute vraie parole est négative. L'acteur qui parle les mots que je lui ai fixés, il n'exprime pas ce que je voulais dire, il nie tout ce que j'ai écrit. En le replaçant dans l'espace, en l'écartelant à nouveau. Dans son supplice comique. L'acteur est un négateur profond.

« Vous avez peint les décors avant de passer à la réalisation du spectacle. Vous avez visualisé le livre avant de le faire entendre. »

« Par la peinture, j'ai réappris peu à peu des choses que j'avais oubliées à force d'écrire, j'ai retrouvé le geste, le mouvement, la joie de faire apparaître toutes choses très vite... Pour *Le Drame de la vie*, j'ai voulu peindre moi-même le décor (2), justement pour qu'il n'y ait plus de décor. Pour détruire des repères et non pour illustrer quoi que ce soit. Les peintures détruisent l'espace : il n'y a plus ni haut ni bas, les acteurs parlent dans un lieu tourbillonnaire, suspendu : une caverne avec des parois de nuit, un plafond qui tombe, un sol incertain, des figures insaisissables. Aucun objet, tout en vertige,

plus de dimensions. On voit la parole sortir des corps. Elle les transperce. Non des humains datés, localisés, mais une émission sans cesse de figures humaines, à perpétuité.

« Vous vous référez souvent aux primitifs, aux enfants. Êtes-vous antirationaliste ? »

« J'aime les primitifs, les enfants dont les questions sont plus savantes que les réponses. Il faut renoncer à avoir raison de tout. L'intelligence, pour bien comprendre, doit savoir aussi mordre la poussière... Nous avons aujourd'hui une image du réel beaucoup trop simple : le positivisme du dix-neuvième siècle est encore dans nos têtes. Il faut sortir de cette vision mécaniste. La science commence enfin à s'approprier les questions des poètes. Nous devons réapprendre à avancer sur un sol moins sûr. C'est sur des mots que nous marchons...

« Il y a quelque temps, voulant mettre à jour un passage du *Pour Louis de Funès* (3) où il était question de protons et de neutrons, j'ai demandé à un ami physicien si l'on avait trouvé quelque chose de plus petit, de plus précis, si le réel s'était à nouveau fragmenté... J'ai appris qu'il y avait maintenant des *hadrons* et des *leptons*, et, bien au-delà, bien au-dessous, bien plus loin, des choses si immatérielles, si petites, si peu des choses, qu'on les avait baptisées du nom du *quark*, un nom emprunté au *Finnegan's Wake* de Joyce. Et ces *quarks*, hypothétiques, n'ayant ni poids, ni masse, ni dimensions, mais tout de même des propriétés dont il fallait parler, on a cherché à les désigner du mot le plus immatériel qui soit : quelqu'un a proposé le mot *charm*. Les physiciens d'aujourd'hui s'interrogent donc sur le *charm* des *quarks*. Je me réjouis qu'ils entendent bientôt la musique des *je-ne-sais-quoi*, le grésillement des *paroles gelées*. »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

(1) *Le Drame de la vie*, POL éditeur.
(2) Les peintures du *Drame de la vie* ont été acquises par le FRAC de la région Midi-Pyrénées.
(3) *Pour Louis de Funès*, éditions Actes-Sud.

Jean Vilar, les souvenirs

C'ÉTAIT il y a quinze ans. « Cette fois le mot n'est pas trop fort : c'est vraiment un patron du théâtre qui s'en va, l'âme d'un immense projet qui aura porté toute une génération et marqué, malgré elle, les suivants. Cet espoir que le plus grand nombre accède aux chefs-d'œuvre et ne les achète, irrémédiablement incalculable », écrivait dans ces colonnes Bertrand Poirot-Delpech au lendemain de la mort du fondateur du Festival d'Avignon, le 28 mai 1971. Lira, dans sa version très augmentée, l'édition nouvelle du *Théâtre, service public*, c'est s'interroger sur le rêve, la poésitité du maître de deux lieux mythiques, le Palais des papes et la colline de Chaillot.

Le théâtre dans la cité est l'œuvre du poète

Vilar tenait à peu d'idées, auxquelles il sut donner vie, épaisseur et durée. Sa prose, compacte comme sa pensée, marquée avec une observation de trente-cinq années de deux ou trois certitudes que le doute ne pouvait qu'à peine ébranler. Vilar ne renonça pas à un credo façonné par des devanciers auxquels il ne cessa de rendre hommage : Firmin Gémier, son lointain prédécesseur à Chaillot, Jacques Copeau, précurseur de la décentralisation, Charles Dullin, dont il fut l'élève. Pour lui, pour eux, le vrai théâtre populaire est avant tout un théâtre de textes offert au grand public par un animateur « ventre de toute

création », et des comédiens neufs, tous habités par la hauteur de leur mission.

Évangélistes de leur temps, les gens de ce théâtre reçoivent pour leur travail l'aide de l'État : il s'agit bien d'un « contrat social ». Idéalistes, philosophiquement, la théorie de Vilar est simple. Dès 1937, en plein Front populaire, le jeune homme de vingt-cinq ans prône l'aspiré du corps, la fusion dans la masse théâtrale : « Quiconque ne goûte pas un plaisir physique à prendre conscience de son corps et à apprendre à le maîtriser, est inutile et néfaste à la troupe. Il doit être chassé. »

Comme dans l'Athènes du V^e siècle, le théâtre dans la cité sera d'abord l'œuvre du poète, que le « régisseur » organise selon les indications fournies par le texte. Et si le public se retrouve dans la célébration des classiques irrigués de thèmes éternels, il sera aussi convié à la découverte des « œuvres contemporaines, inédites, bonnes ou mauvaises, mais quoi qu'il en soit de notre temps, de notre pays, de notre vie. » Non sans acclamer, Vilar édifie au combat. Christian Bérard, décorateur si précieux à Giraudoux et à Jouvet, devient « un démon, mauvais peintre si représentatif d'une certaine maladie du théâtre français. Il a mis en évidence le fait que Paris, ses merveilles et ses folies, était le lieu unique en France de la célébration théâtrale » (1948).

C'est tout le contraire que veut Vilar, qui a créé le Festival d'Avignon en 1947. « Notre scène s'offre dans sa nudité formelle. Nul colifichet, nulle tricherie adroite, nul décor. Seuls l'amour et l'honneur de Rodrigue pareront ce plancher de sapin que demain éclabousseront les ivresses et les gras jurons de *Falstaff* ou de *Mère Courage* », écrit-il à l'ouverture

du TNP, à la tête duquel il est nommé par des hauts fonctionnaires éclairés, Jacques Jaujard et Jeanne Laurent. Nous sommes en août 1957, Jouvet vient de mourir.

Épuisé d'être seul, il poursuit sa lutte

Débuta alors l'aventure fabuleuse et finalement brève. Le rêve de Vilar en demeura un pour nous, longtemps après. Première affiche de Marcel Jaono pour le TNP, à l'occasion d'un week-end à Suresnes, « aux trois couleurs françaises, ce tampon en caractères d'imprimerie au pochoir, souvenir de la révolution de 1848 » : le *God*, musique de Maurice Jarre, costumes de Léon Gischia. *Mère Courage*, costumes d'Édouard Pignon, avec entre autres Maurice Chevalotte et Gérard Philippe, Germaine Montero et Charles Denner, Jean Le Poulain et Lucien Arnaud. Le soir, dîner puis bal avec les comédiens.

L'invention ne cessa plus pendant douze ans, rythmée par les noms propres - Boris Vian, Daniel Sorano, Raymond Queneau, Philippe Noiret - et les chiffres : plus de 3 300 représentations, 5 millions de spectateurs, 34 pays visités. Accueil en musique, livre-programme, buffet froid, suppression du pourboire, rideau à huit heures, collaboration avec les collectivités : Vilar et les siens, venus d'Avignon, de chez Jouvet et Dullin, inventent le théâtre service public. Honneur à Demangeant, scénographe ; à Severon, éclairagiste ; à Coussonneau, l'homme du

son ; à Rouvet, administrateur ; à Agnès Verde, photographe ; à tous les autres.

Vilar, l'homme de foi blessé par la critique, épuisé d'être seul au combat pour le théâtre populaire : « Car qu'est le théâtre sans la vie grouillante du grand public : un exercice de style ou un exercice d'homme de lettres (1954). Immense orgueil de ce pédagogue sérieux, aussi soucieux d'art que de gestion. Que demeure-t-il de cette rigueur et de ces impératifs, de ces convictions et de ces réussites ? 1968 renforce jusqu'à l'ennui l'aspiration sociale des animateurs. Vilar connaît un temps des disciples, dont Roger Planchon.

C'est dans la décennie suivante que se produit « l'inversion radicale », l'obitération provisoire de cet esprit collectif qui faisait si bien écrire à Vilar en 1957, démarquant Giraudoux : « *Tel soir à minuit le TNP vient de présenter la répétition générale de sa nouvelle pièce. Tout va bien : le public a manifesté son plaisir, les comédiens éclatent de rire dans leur loge, les comédiens chantant à tue-tête, l'administrateur général sourit, les machinistes, les régisseurs, les électriciens, les habilleuses et M. Rives, l'huissier, sont heureux. »*

Le livre de Vilar ne recèle pas une once de démagogie. C'est davantage un code de l'honneur du théâtre populaire qu'un précis d'esthétique. A ce double titre on pourra le trouver démodé. Il n'empêche, Vilar et son temps nous manquent.

OLIVIER BARROT.

* *Le Théâtre, service public*, de Jean Vilar. Présentation et notes d'Armand Delcamp. Gallimard, 566 p.

ÉCRITURES

Thalie Sarra

Texte de Thalie Sarra, auteur de plusieurs ouvrages de littérature et de théâtre. Le texte est très dense et traite de questions liées à l'écriture et à la création artistique.

Le théâtre

Texte de Thalie Sarra, auteur de plusieurs ouvrages de littérature et de théâtre. Le texte est très dense et traite de questions liées à l'écriture et à la création artistique.

Texte de Thalie Sarra, auteur de plusieurs ouvrages de littérature et de théâtre. Le texte est très dense et traite de questions liées à l'écriture et à la création artistique.

مكتبة الأصيل

LEURS Paroles

LES ECRITURES

Nathalie Sarraute, les résonances

Quatre pièces de Nathalie Sarraute
sont présentées au cloître de la Collégiale.
Elles sont mises en scène et filmées
par Michel Dumoulin, pour enfermer
les échos sans fin des mots.

Il y a un test, ou est-ce simplement un jeu : une parole vous est lancée, n'importe quoi, le mot table, le mot pomme, et du tac au tac vous devez répéter un autre mot, la première, là, tout de suite, qui vous vient à l'esprit, ou sur les lèvres. Par exemple quelque un me lance ces mots : « Nathalie Sarraute ». A la seconde, tout de go, je réponds : « Invivable ».

Invivable, absolument. Nathalie Sarraute, ça creve les yeux. Invivable stricto sensu, ou plutôt dans les deux sens : pas fichue de vivre comme tout un chacun parce que trop susceptible, parce que dix mille fois trop sensible à tout ce qu'elle entend, lit, voit, sent, subodore, va chercher, et invivable parce que pas fichue de faire la part des choses, de laisser autrui un peu libre de souffler, de dire un mot ou un autre en l'air, non, pas ça, elle ne nous pardonne rien, dès que son oeil passe dans les parages il faudrait y prendre garde à la moindre voyelle, la moindre consonne que l'on émet, faite de mieux il faudrait se taire, mais les silencieux non plus elle ne les laisse pas respirer, invivable donc aussi Nathalie Sarraute dans le sens « infréquentable ». L'ulcérée et le poison de la littérature française.

Elle vit, cela dit, elle respire, elle est née au début du siècle à Ivanovo en Russie. Et la « pratique », lire ses livres, il n'y a pas beaucoup de bonheurs aussi vrais, aussi forts. C'est que la vie est faite ainsi, d'antinomies incessantes. La susceptibilité excessive et irrépressible de Nathalie Sarraute aux paroles d'autrui, cette

sensibilité autant dire mortelle, lui a sauvé son allant, sa santé. Et son intolérance farouche au moindre de nos pataqués, de nos bafouillages, nous la rend irrésistible, vitale. Pour des quantités de gens de chez nous, et d'ailleurs (elle est traduite partout), ne serait-ce que quatre ou cinq jours sans trois pages de Nathalie Sarraute, c'est l'effondrement.

L'empire qu'exercent sur le lecteur les livres de Nathalie Sarraute tient au fait que ses mots, sur le papier, ne « reposent » pas (comme les morts). Tout écrivain, d'habitude, même s'il a franchement recherché d'abord une juste rencontre entre son dessin et ses paroles, ne peut se priver d'« écrire », de moduler des résonances, de scander un nombre, de placer de préférence des termes capables de susciter une émotion, un plaisir, après quoi la page qu'il a ainsi faite prend le caractère d'une chose inanimée, laissée telle quelle, en l'état, et qui sera ranimée par l'intervention du lecteur.

En regard de ces écrivains (tous, peut-on dire), Nathalie Sarraute n'écrit pas. Ne fait pas de style. Ne recherche pas l'émotion, le plaisir, ni l'élégance, ni le charme, ni l'originalité. L'emploi du « lieu commun », même, ne la défrise pas. Mais, en revanche, tout se passe comme si la page n'avait pas été laissée en l'état : l'acte d'écrire a eu lieu, chez elle, de plein fouet, en pleine bagarre, même si la plume garde son calme. Nathalie Sarraute n'écrit pas pour la beauté de la chose, en un sens elle est une vraie teigne malgré son cœur immense.

Dès qu'elle fait appel aux mots c'est pour « s'en prendre » à d'autres mots, qu'elle a entendus, qu'elle n'a pas oubliés ou digérés. Ses livres sont tous faits d'une course des paroles après elles-mêmes, d'un choc des paroles contre elles-mêmes, d'un irrésistible mouvement brownien au cours duquel les paroles réglent des comptes aux paroles, tant et si bien que chez pas un seul écrivain les mots des pages ne sont aussi entreprenants, aussi vivants que chez elle. Alors, quand sa plume cesse d'aller et venir sur la page, ce qu'elle vient d'écrire n'est pas « laissé en plan », ne « repose » pas, mais continue de vibrer, de se débattre.

Encore une fois précisons qu'elle garde son calme ce faisant. Sa sensibilité exceptionnelle aux paroles d'autrui, son intolérance aux paroles comme celle d'un malade aux substances, ont de toute évidence commencé

lorsqu'elle était une petite fille. Ces rejets n'ont fait que croître et embellir par la suite. Aussi ce champ magnétique ininterrompu de paroles-contre-paroles prend-il l'aspect d'un ressentiment qui chercherait à se guérir.

Comme si chaque parole écrite par Nathalie Sarraute avait une dent contre quelque autre parole, et du même coup cherchait à arracher cette dent, qui est devenue presque douloureuse à force de ne pas se faire oublier. Mais, lors de ces essais d'arrachages de dents, dans la paix du silence, au contraire, dans un silence merveilleux, dans la paix du silence, Nathalie Sarraute réanime des « moments heureux », la lumière d'une herbe au jardin du Luxembourg, ou le jeu de couper les pages d'un livre (lorsqu'on coupe les pages des livres), oui, toujours, Nathalie Sarraute, dans la guerre ou dans la paix, atteint assez vite un certain « régime d'écriture », d'allure plutôt modérée, de couleur brun sombre comme la terre d'un terroir, de substance un peu rocailleuse. Et assez calme. Une prose-calme-pralinée (l'armande-rancune a été passée au mixeur, et la droiture de la voix de Nathalie Sarraute a changé l'amertume de la chose en un bougonnement de bonté).

Il y a aussi, certains jours, une Nathalie Sarraute gaie, même farouche. C'est l'auteur de pièces de théâtre. Il semble qu'elle respire plus léger, qu'elle ressent plus de liberté, presque qu'elle « fuge », à la seule idée que ses paroles ne resteront pas collées au papier, qu'elles nous arriveront par la voie des airs, lancées par l'acteur. Et pourtant, la première fois que ces mêmes paroles se sont permis de chagriner la membrane

ultrasensible du tympan de Nathalie Sarraute, elles arrivaient là aussi par les airs. Mais justement, peut-être, autant renvoyer la balle, pipaf, la pâte du papier c'est quand même une bouillie, un étouffe-chréien, un frein. Au théâtre, c'est de l'oiseau, de la volée.

Longtemps nous n'avons que peu ri aux pièces de Nathalie Sarraute, parce que Claude Régy, le metteur en scène, enfermait cela dans le royaume des Ombres. Mais, depuis que des chenapans, des élèves du Conservatoire, ou Simone Benussa, ont pris le relais, le public rit beaucoup. Espérons qu'à Avignon il rira aussi, il pourrait en avoir besoin.

MICHEL COURNOT.



LE ANDRIEN

La Maison Des Festivals

FONDATEUR SOCIÉTÉ LYONNAISE DE BANQUE
BANQUES PARTENAIRES :
BANQUE RÉGIONALE DE L'AIN, BANQUE RÉGIONALE DE L'OUEST
BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE, CRÉDIT INDUSTRIEL D'ALSACE
ET DE LORRAINE, CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS
CRÉDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST

lieu de rencontre
d'accueil
d'information
de promotion
ouvert aux créateurs et aux
organisateurs de Festivals

bureau de presse permanent,
multiples services : salles de réunion, secrétariat,
téléphone, télex, minitel ; vidéo et informatique

le point de ralliement
des Festivals
de France
et
la vitrine parisienne
de l'Actualité Festivalière
de 163 villes

Art lyrique, Musique Classique, Baroque, Ancienne,
Contemporaine, Jazz, Danse, Théâtre, Cinéma,
Folklore, Marionnettes, Photos, Café-théâtre,
Rock, Poésie, Chansons, Spectacle Vivant

pour toutes informations
La Maison Des Festivals
16, rue de la Banque, 75002 Paris
Tél. (1) 42 61 08 40

VENIRS

Il y a un test, ou est-ce simplement un jeu : une parole vous est lancée, n'importe quoi, le mot table, le mot pomme, et du tac au tac vous devez répéter un autre mot, la première, là, tout de suite, qui vous vient à l'esprit, ou sur les lèvres. Par exemple quelque un me lance ces mots : « Nathalie Sarraute ». A la seconde, tout de go, je réponds : « Invivable ».

Invivable, absolument. Nathalie Sarraute, ça creve les yeux. Invivable stricto sensu, ou plutôt dans les deux sens : pas fichue de vivre comme tout un chacun parce que trop susceptible, parce que dix mille fois trop sensible à tout ce qu'elle entend, lit, voit, sent, subodore, va chercher, et invivable parce que pas fichue de faire la part des choses, de laisser autrui un peu libre de souffler, de dire un mot ou un autre en l'air, non, pas ça, elle ne nous pardonne rien, dès que son oeil passe dans les parages il faudrait y prendre garde à la moindre voyelle, la moindre consonne que l'on émet, faite de mieux il faudrait se taire, mais les silencieux non plus elle ne les laisse pas respirer, invivable donc aussi Nathalie Sarraute dans le sens « infréquentable ». L'ulcérée et le poison de la littérature française.

Elle vit, cela dit, elle respire, elle est née au début du siècle à Ivanovo en Russie. Et la « pratique », lire ses livres, il n'y a pas beaucoup de bonheurs aussi vrais, aussi forts. C'est que la vie est faite ainsi, d'antinomies incessantes. La susceptibilité excessive et irrépressible de Nathalie Sarraute aux paroles d'autrui, cette

Le théâtre ouvert

LES écritures contemporaines n'ont jamais été absentes d'Avignon, elles profitent de la passion des spectateurs, de leurs curiosités, de leur frénésie de connaître. C'est à Avignon, en 1971, qu'est né Théâtre-Ouvert, il ne pouvait se développer que là.

Théâtre-Ouvert est la création de Micheline et Lucien Attoux, leur réponse à la sempiternelle « crise des auteurs ». Il fallait prouver que le théâtre ne pouvait progresser que sur la base de pièces testées sans fioriture ni cache-misère sur ce public particulier d'Avignon, disponible autant qu'impitoyable. Il fallait secouer les habitudes, attirer des auteurs qui d'eux-mêmes n'auraient peut-être pas pensé à écrire pour la scène, que la scène intimidait ou à qui elle semblait étrangère.

Théâtre-Ouvert a connu plusieurs étapes - mises en espace, lectures travaillées, spontanées, construction d'un spectacle en un temps donné, cartes blanches à des comédiens qui se sont mis, eux aussi, à chercher des histoires qu'ils aimeraient jouer ou voir jouer.

L'écriture contemporaine n'est pas seulement un texte écrit aujourd'hui, n'est pas non plus - pas seulement - la recherche d'une forme - un thème tiré de l'actualité. C'est quelque chose de complexe : le thème peut être aussi ancien que l'humanité, si l'on y retrouve une nécessité indéfinissable.

Dans notre temps de communication fâchée, d'informations immédiates, éphémères, de nouvelles peurs mythiques, de chocs,

Théâtre-Ouvert ouvre les portes
du théâtre aux auteurs
et révèle des textes inédits
réunis par Jeanne Labruno
sur un thème : « Oser aimer ».



Jeanne Labruno

morbide d'identité incertaines, avec Pierre et Laurent Mallet, Christine Boisson, Maité Nahy, une habitude de Théâtre-Ouvert. Elle y participait l'an dernier. Jeanne Labruno a écrit sur elle un texte de présentation, a connu l'équipe, s'y est intéressée, lui a donné Mille années de verre, qui commence ainsi :

« Un homme que j'aime est entré chez moi. Il a partagé mon repas. Il m'a tendu un livre. La lumière hésitante de mars qui a frôlé la couverture y a fait briller sur un coin le froissement d'un visage japonais dessiné au trait.

« Dehors, il s'est mis à pleuvoir.

« Ouvre », me dit mon ami en désignant le livre. Il allume un cigare et me regarde en souriant.

« J'ouvre et je lis la première ligne : « Au printemps, c'est l'aurore que je préfère. »

« Il a cessé de pleuvoir, mais il fait toujours sombre. Je reprends la lecture : « La cime des monts devient peu à peu distincte et s'éclaircit faiblement. Des nuages violacés s'allongent en minces traînées... »

Jeanne Labruno abandonne pour la première fois sa caméra et fait l'expérience de la scène. Pour un spectacle en ébauche, mais il y a déjà le contact avec le public, le risque de ses réactions instantanées. Jeanne Labruno entre en terre inconnue. Le théâtre cherche l'espace sans limites de l'écran, le cinéma se glisse sur scène, la télévision capte, recrée, fixe : ce sont les années 80.

Oser aimer.

L'idée est venue de Jean-Louis Houdrill. Il a dû abandonner le projet et l'a transmis à Jeanne Labruno, cinéaste, auteure de la Part de l'autre, film étrange, histoire

A quelques auteurs - Jacques-Pierre Amette, Taher Ben Jelloun, Claude Duneton, Eugène Durif, Bernard-Marie Kolta, Jeanne Labruno, Madeleine Lailé, Armando Llamas, Evelyne Pieller - une question a été posée : « Oser aimer ? »

C. G.

LES IMAGES

Premiers âges

Pendant trente-cinq ans, le cinéma a raconté en silence ses fabuleuses histoires. Son histoire elle-même est un feuilleton que le festival raconte par épisodes. Cette année : 1915-1920.

On a fêté, en décembre 1985, le quatre-vingt-dixième anniversaire de la naissance du cinéma, et de l'appareil mis au point par les frères Lumière. Sur cette période, il y a eu trente-cinq ans de cinéma muet, dont, aujourd'hui, ne reste pas grand-chose. Or l'histoire du cinéma muet est un vrai roman-feuilleton.

Une fois passées la guerre des brevets techniques, l'ère des pionniers, du cinéma forain, les industriels s'en sont vite mêlés. Les producteurs se sont organisés, et les années 10, à Hollywood, David Wark Griffith déplace la caméra entre chaque plan, pour rompre avec les conventions théâtrales en usage. Il découpe chaque scène en plusieurs plans, du plan général au gros plan, selon différents points de vue, et crée, par le montage, un tempo, un rythme filmiques susceptibles de nombreuses variations.

Avant la guerre de 1914, le monde apparaissait encore sans frontières. Tout au moins les frontières semblaient ouvertes. Les découvertes de Griffith influencent les Européens, mais, comme pour l'invention des frères Lumière, bien des idées étaient déjà dans l'air, et celle de faire bouger la caméra, de travailler le découpage et le montage avait germé un peu partout. D'un pays à l'autre, les films s'exportaient, et, si la France était bien placée sur le marché international, l'Italie et le Danemark, de 1908 à 1914, venaient en tête de la production mondiale.

L'âge d'or danois a pris fin avec la guerre et l'arrêt presque total des exportations. L'âge d'or italien résista mieux. A peu près jusqu'en 1920, année où, justement, après les bouleversements

du grand conflit armé, les conquêtes artistiques ont donné au cinéma muet une évolution irrévocable. Il lui reste tout juste dix ans pour atteindre à un point de perfection tel que le parlant, nécessité technique et nouveauté attendue, apportera, d'abord, une régression.

En Italie, Enrico Guazzoni (*Fabiola, Jérusalem délivrée, Quo vadis?*) et Giovanni Pastore (*Cabiria*) lancent le film à grand spectacle, les premiers «peplums». *Cabiria*, tourné en 1914, dure quatre heures et influence, par son montage alterné, *Intolérance* (1916), de Griffith. *Intolérance*, monument, chef-d'œuvre, superproduction destinée à rivaliser avec le genre italien, entremêle quatre histoires. Or, en 1908 déjà, en Italie, *Satan* réalisé par Luigi Maggi, était une histoire en trois épisodes qui se situent à des époques différentes.

Ce principe, par-delà *Intolérance*, se retrouvera dans *Feuilles arrachées au livre de Satan* (1919-1921) que le Danois Carl Theodor Dreyer, d'ailleurs admirateur de Griffith, réalise après le *Président* (1919).

Jeu du hasard : en mai 1914, le Français Maurice Tourneur arrive aux Etats-Unis pour diriger la production de la succursale américaine de la firme Eclair. La guerre l'y surprend. Il tarde à rentrer en France et devient, à partir de 1915, un réalisateur américain qui un référendum placera tout de suite après Griffith, Thomas Ince et Cecil B. De Mille, signe d'une gloire surprenante.

Pour en revenir à l'Italie, les années 1915-1920 (qui vont doucement vers la décadence de la production, décadence consacrée après la guerre par les troubles

sociaux et la montée du fascisme) sont celles de la femme fatale, exacerbée, de la « diva », en réponse à la « vamp » née au Danemark, type féminin qui montera jusqu'au panthéon de Hollywood. Giovanni Pastore fait de Bartolomeo Pagano, débardeur herculéen du port de Gênes, l'héroïne esclave Maciste de *Cabiria*. Il tourne les nombreuses aventures de ce personnage devenu autonome, mais aussi *Le Feu*, d'après D'Annunzio (1915), *Hedda Gabler*, d'après Ibsen (1919). L'esthétisme dévorant des divas couvertes de plumes et de bijoux, de fourrures, transformées en tigresses royales et en créatures inhumaines, gagne un cinéma qui, par ailleurs, se penche également, déjà, vers le réalisme social.

Mais, après 1920, c'est l'éclipse du film italien, tandis que les Allemands, sur les ruines de la défaite, reconstruisent un monde visionnaire, inventent un romantisme de l'angoisse et de l'horreur influencé par l'expressionnisme, recherche esthétique et thématique de l'avant-garde théâtrale et picturale. Robert Wiene tourne *Le Cabinet du docteur Caligari* en 1919, et voici que s'annoncent Friedrich Wilhelm Murnau, Fritz Lang, Paul Leni, George Wilhelm Pabst et quelques autres, tel Otto Rippert, dont *l'Homunculus*, film à épisodes de 1916, annonce, curieusement, le nazisme avec son monstre-dictateur.

Au cours de ces années où le « septième art » ferment, donnant ses premiers fleurs magnifiques, le cinéma le plus étonnant est celui qui vient du froid, de la Suède surtout, puisque la production danoise s'est effondrée. L'Europe et l'Amérique recevront l'éblouissement de cette école suédoise dont Victor Sjöström est le pionnier et le maître.

Cinéaste aussi important que Griffith (dont l'influence est, d'ailleurs, universelle), Sjöström, après le succès mondial de *Ingeborg Holm* (1913), exalte la nature, la mer, les légendes, devient l'artiste prodigieusement inspiré d'une âme et d'une culture nationale, utilise les retours en arrière, les visions subjectives, les surimpressions dans un style de plus en plus admirable : *Terje Vigen* (1916), d'après Ibsen, les

Proscrits (1917), sauvage et sublime plongée au fond de l'Islande médiévale et les adaptations lyriques des romans de Selma Lagerlöf : *la Fille de la tourbière* (1917), *la Voix des ancêtres* (1918), *la Montre brisée* (1919), *la Charrette fantôme* (1920).

Après de Sjöström, poète de la nature, épique, fantastique, il y a Mauritz Stiller, réalisateur raffiné de comédies brillantes dont le mouvement, la sophistication, annoncent la fameuse « comédie américaine » : *Amour et journalisme* (1916), *le Meilleur Film de Thomas Graal* (1917), *Vers le bonheur* (1920). Mais Stiller adapte, lui aussi, Selma Lagerlöf et réalise avec *le Trésor d'Arne* (1919) une œuvre majeure, égale à celles de Sjöström. Anticipons : en 1924, pour *la Légende de Gösta Berling* d'après Selma Lagerlöf, Stiller impose une jeune actrice qu'il a découverte et veut honorer pour la donner en exemple au monde. Elle s'appelle Greta Garbo, il l'emmena à Hollywood, après qu'elle sera passée par l'Allemagne, chez Pabst (*la Rue sans joie*), mais il ne la dirigera jamais plus.

Ainsi se tissent, de par le monde, les liens d'un essor artistique dont on reçoit encore les échos mythiques. La France n'est pas en reste. Les firmes Pathé, Gaumont, Eclair ont assuré à son cinéma la renommée mondiale. Un Français, Louis Gasnier, qui a dirigé les premiers courts métrages de Max Linder, donne, aux Etats-Unis, des lettres de noblesse au feuilleton cinématographique (le serial) avec *les Mystères de New-York*, où triomphe Pearl White, l'héroïne constamment en danger et toujours sauvée au dernier moment.

A Paris, Louis Feuillade, après la série des *Fantomas* (1913-1914), feuilleton déjà teinté de surréalisme sur ce maître du crime venu de la littérature populaire, préfigure le « réalisme poétique » avec *les Vampires* (1915-1916) et *Judas* (1916-1917). Cinéaste extrêmement fécond, Feuillade se lance à l'occasion dans le mélodrame patriotique - *Vendémiaire* (1918) - et prend un tournant, en 1920, avec *les Deux Gamines*. Artisan qui tenait



Photo: FINISGANT/BOULANGER

scrupuleusement à faire fructifier les capitaux qu'on lui confiait, Feuillade aura été sans le savoir un authentique artiste, ayant créé, à partir de codes feuilletonnesques, son propre univers.

André Antoine, le fondateur du Théâtre-Libre, est venu en revanche au cinéma pour transposer des œuvres littéraires plus ambitieuses : *le Coupable* (1917), d'après François Coppée, *les Traillleurs de la mer* (1918), d'après Victor Hugo, et *la Terre* (1921), d'après Zola. C'est un réalisateur qui tourne hors des studios, étale le décor naturel. En 1920, il réalise *l'Hirondelle* et *la Mélangé*, que Pathé refuse. Les rushes du film disparaissent. Ils seront retrouvés et montés par Henri Colpi... soixante-trois ans plus tard.

Jacques de Baroncelli, qui sera un grand réalisateur du muet, commence à se distinguer, lui aussi, dans les adaptations littéraires : *Champi-Tortu* et *Ramuntcho*, en 1919. Jacques Feyder, qui traversera le muet et le parlant avec le même bonheur d'expression, la même solide réputation, tourne sa première œuvre importante, un court métrage, *la Fuite d'orthographe*, en 1919. Abel Gance, déjà visionnaire, hanté par l'épopée, attire l'attention de la critique en 1916 avec *les Gaz mortels*, puis affirme ses conceptions d'un cinéma délirant,

lyrique et symbolique, avec *Mater Dolorosa* (1917), *la Dixième Symphonie* (1918) et *Jaccuse* (1919), qui se veut cri de révolte contre la guerre. Par la suite, on s'aperçoit à quel point Gance a retenu les conceptions du montage selon Griffith.

Mais la guerre finie arrive un créateur tout imprégné de culture littéraire, de symbolisme, de poésie décadente. Marcel L'Herbier. Il a découvert le cinéma avec *Forfaiture*, de Cecil B. De Mille. Il n'y voit pas un art mais un langage tout neuf, qui pourra puiser, pour ses inventions, dans le roman, le drame, la poésie, les arts plastiques. Premier fruit de ces conceptions : l'esthétique de *Rose-France* (1919). En 1920, *le Carnaval des vérités* et *l'Homme du large* plaçant Marcel L'Herbier au premier rang de cette avant-garde intellectuelle qui réunit Germaine Dulac (sa *Fête espagnole* est de 1920), Louis Delluc, premier grand critique de cinéma, admirateur de Ince, Griffith et Chaplin qu'il a fait connaître, adversaire résolu des films de Feuillade, scénariste de *la Fête espagnole*, puis réalisateur appliquant ses théories, et Jean Epstein. Soutenu par Delluc, Gance se rapproche de cette avant-garde. De ce côté-là, tout est en place pour le « modernisme » 1925.

JACQUES SICLIER.

L'œil

Au cours de son travail sur l'histoire du cinéma, Jacques Robert, assisté de Christian Belygue, a découvert le porno : il s'est rendu compte que, dès sa naissance, le cinéma a bravement abordé le genre. Et, loin des tartufferies, pourquoi donc l'ignorer !

L'idée de départ était une anthologie de la production française depuis la loi sur le X, qui tolère mais réglemente. Idée audacieuse et irréaliste. Les circuits X sont sévèrement organisés, contrôlés, taxés. D'où d'ailleurs les conditions précieuses de tournage. De plus, par souci de rentabilisation, après avoir servi, les films réservés, découverts, insérés par fragments dans des films en activité. Demander l'autorisation de montrer au public d'Avignon ce qu'il pourrait voir en salle n'était pas le but recherché.

« Nous voulons mettre à jour l'histoire du cinéma, de tous les cinémas, insiste Christian Belygue. Donc nous avons pris une autre option : l'image clandestine. Jusqu'à cette fameuse loi X, les pornos étaient clandestins. »

Le cinéma, cet art du voyeur, a toujours été lié à la sexualité. Le premier baiser sur écran date de 1898 : des lèvres s'affleurant. Mais il ne s'agit pas de ça. Christian Belygue ne sélectionne pas de films érotiques, il élimine les séquences hard de l'underground années 50. « Nous ne faisons pas du militantisme gauchiste de libération sexuelle, nous nous en tenons au porno, sans sibi d'aucune sorte. »

Avec la collaboration de Raymond Bordes, conservateur de la cinémathèque de Toulouse, trésorier de la FIAF (Fédération internationale des archives de films), le festival présente donc les Entres des cinémathèques. Une production mondiale, mais peu fournie. Le porno serait-il la honte de



Photo: FINISGANT/BOULANGER

Minuit, lycée Mistral, images clandestines des premiers temps. Le cinéma, art de voyeur, a toujours flirté avec les interdits.

interdit

la famille ? La réponse appartient aux psy. On commence seulement à le sortir des bas-fonds de la conscience, à le considérer autrement que comme un stimulant.

La récupération est ardue. Jusqu'en 1946, date de leur disparition légale, les maisons closes faisaient consommation — comme simple étape dans le cérémonial érotique — de films porno. Ils ont été dispersés. Peut-être confisqués au Musée de la préfecture de police, et par conséquent inaccessibles. D'autres ont été détruits. D'autres vendus dans des magazines spécialisés, ou aux enchères. Aujourd'hui, ils appartiennent à des collectionneurs, qui, par nature, accumulent, ouvrent leurs trésors, ne sont pas prêcheurs. Certains cependant ont accepté d'en prêter au festival : ils viennent et repartent avec. Discrètement.

Pour la plupart, leur valeur artistique est nulle. Avant-hier comme aujourd'hui, ils ont été tournés à la sauvette. Et on y fait toujours la même chose. La forme change, la morphologie féminine d'abord, l'état d'esprit surtout. Il portent témoignage sur les interdits qu'ils transgressent.

« Ceux que nous avons vus, et qui datent principalement des années 20 et 30, sont plus gais que la production actuelle, proches du comique grivois des cat-conc'. Au music-hall, dans les numéros genre « coucher de la mariée », la femme gardait sa chemise. Là, elle la retire et la suite... Mais c'est le même style, ça ressemble à la production élegante à caractères piquants » comme on disait alors, mais ça va plus loin. Les titres n'étaient pas dérisoires ou provocateurs comme aujourd'hui. Ils annonçaient les thèmes : *Maladresse d'un groom*. *Bar spécial*. *Le Mari complaisant*. *Studio de plein air*. *Une partie d'auto*. *Plaisirs champêtres*. *Chez le docteur... On a beaucoup fantasmé sur les vedettes qui en auraient*

tourmé, mais rien n'est moins sûr, et on risque le procès. Allez donc prouver que vous voyez vraiment *Unetelle en train de s'ébattre et non pas son sosie.* »

Le porno éclipse sur les habitudes : au début du siècle, on ne craignait pas les plaisanteries égrillardes, la scatologie, rare dans le X actuel. Simple autocensure, comme pour la zoophilie. En revanche, même le X a des interdits légaux : les seins dans la violence, l'image trop dégradante de la femme... la pédophilie. Dans les films anciens, on trouve des fillettes, mais ce sont de fausses mineures. C'était également une tradition du music-hall.

« Il n'est pas question de montrer un film de violence hard. Nous voulons seulement remplacer le porno dans l'histoire », insiste Christian Belygue.

Les interdits peuvent être techniques : il est interdit de projeter des films sur pellicule à support nitraté, inflammable. Les reporter sur pellicule moderne, à support acétate, coûte cher. Les cinémathèques pourraient payer, mais, encore une fois, les collectionneurs répugnent à ce que leurs trésors soient reproduits, diffusés. Autre chose : beaucoup de films anciens ont été tournés en 9,5 mm, format aujourd'hui pratiquement disparu. Il faudrait pouvoir copier sur du 16 mm sans que l'image devienne par trop floue. Quant au 8 mm en salle, il est impraticable : on venait un petit carré se balader sur l'écran.

Les projections se font dans une cour de lycée, le plein air dédramatise la situation. La plupart du temps, en silence. Pas de contrepoint musical ironique. Les scènes sont interdites sous les coups de dix-huit ans, l'écran est doublé pour qu'on ne puisse pas voir par transparence. L'enfer des cinémathèques est interdit aux fraudeurs.

C. G.

MOUVEMENT Paul Ta

Transmis

NANTE THEATRE DE SAN 1986 • 1

ABONNEZ-VOUS ABONNEZ-VOUS ABONNEZ-VOUS ABONNEZ-VOUS

10 47 21

صلى الله عليه وآله

هكذا منذ الاصل

ES IMAGES



Après avoir été... (Text describing the image and related events, mentioning names like Paul Taylor and various theatrical works.)

LE MOUVEMENT

Paul Taylor, surdoué



surdoué

La compagnie de Paul Taylor occupe la Cour d'honneur les 3, 4, 5 et 6 août avec Esplanade, Runes, Roses. La compagnie n'est pas venue depuis de nombreuses années...

mouvement continu, tout en grâce rayonnante, en souplesse. Son style se révèle dès son premier ballet, Aureole, aérien, lumineux, repris par toutes les compagnies classiques...

Depuis vingt ans, la danse a trouvé sa place à la Cour d'honneur. La compagnie de Paul Taylor que l'on voit trop rarement y vient, et ses ballets sont des hymnes à la joie.

raisons possibles du cercle dans une sorte de rituel indianisant, Runes. Quand il perd sa ligne, sa présence manque. Face à l'essor de la post-modern dance, il connaît un passage à vide...

MARCELLE MICHEL

Transmission, recréation

L'INA, Institut national de la communication audiovisuelle, et la SEPT, Société d'édition et de production télévisuelles, soutiennent et défendent le cinéma et le théâtre d'auteur.

RAUL RUIZ tourne et met en scène La vie est un songe. André Engel fait de même avec Venise sauvée, Michel Dumoulin avec Elle est là... Trois exemples avignonnais de l'alliance toute nouvelle entre le spectacle vivant et l'audiovisuel.

Comme ces retransmissions, aussi minables soient-elles, ne sont pas gratuites, on les accepte. Elles apportent un complément à des montages serrés de coproduction. A partir de là, les mentalités évoluent.

missions de recherches et de formation. « La création est une faculté », précise Claude Guisard, directeur des programmes. Aimant le théâtre, il use de cette faculté...



Ariel Garcia Valdes dans « Richard III » de Raul Ruiz.

mêmes difficultés d'exploitation. D'où le gâchis de talents, d'énergie, d'argent. C'est là que des organismes comme l'INA et la SEPT entrent en jeu.

it... (Faded text from the left side of the page, partially obscured.)

Advertisement for Théâtre des Amandiers, Nanterre, 1986-1987. Includes logo and contact information.

Advertisement for Théâtre des Amandiers, Nanterre, 1986-1987. Includes logo and subscription information.

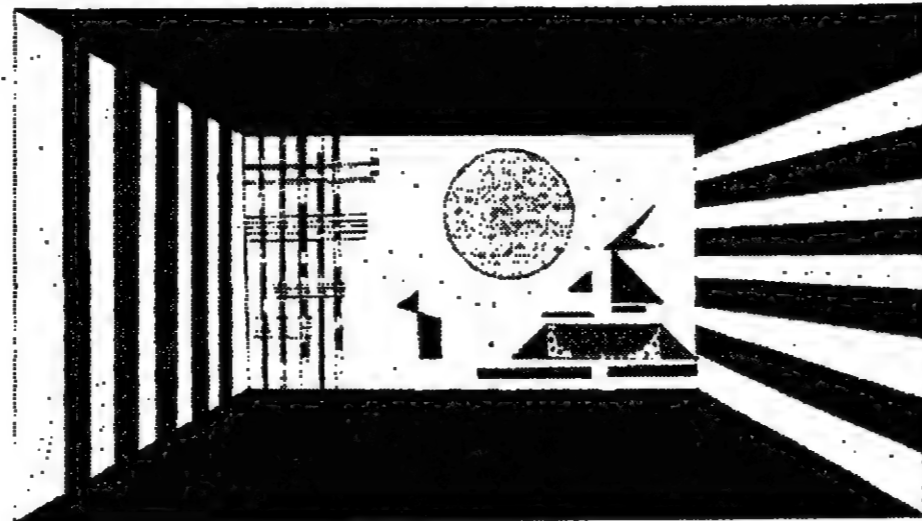
Advertisement for Théâtre National, Chaillot, Saison 1986-1987. Includes contact information and program details.

Advertisement for Théâtre National, Chaillot, Saison 1986-1987. Includes contact information and program details.

LES ARTISTES

Peintres du théâtre

Dès la fin du XIX^e siècle, la vitalité de la peinture bouscule le théâtre, enlisé dans le respect de la littérature. La Grande Chapelle du palais des Papes expose les maquettes de décors et de costumes de quinze peintres qui ont magnifié la scène jusqu'en 1975.



Kandinsky. Esquisse pour « Cosmos », 1928.

À la fin du XIX^e siècle, le peintre fait son entrée sur la scène de théâtre. Une histoire d'amour est née, étrange et durable passion entre un art de l'éphémère et un autre qui vise à l'immortalité. Aussi toute exposition qui présente les œuvres des peintres pour le théâtre ne peut-elle se lire qu'en creux. Derrière les esquisses de décors, de costumes, devant les toiles peintes, manquent le corps du comédien, son mouvement, la lumière.

Les artistes eux-mêmes, bien souvent, n'ont pas accordé une valeur d'œuvre d'art à ces travaux. Mais la scène est pour eux l'occasion fascinante de décliner échelle, volume, couleurs, rythme. Et de montrer leur travail à un public plus large que celui des expositions. Leur apport est décisif : « La remise en question de l'art théâtral du XX^e siècle se situe davantage au niveau du spectacle qu'à celui de l'œuvre écrite », affirme Denis Bablet, conseiller artistique de l'exposition présentée au palais des Papes, « Peinture et théâtre ». Un titre générique pour quelques aventures éclatantes, celles de quinze peintres, parmi une multitude.

Car on peut les citer dans le désordre, tant cette fascination des peintres pour les chorégraphes et les hommes de théâtre est réci-

proque : Piscator et George Grosz, Max Reinhardt et Edward Munch, Kandinsky et Schönberg, Merce Cunningham et Rauschenberg, Andy Warhol. Sans oublier Brecht et ses *Considérations* sur l'art abstrait ou la peinture chinoise. Les uns et les autres ont en commun le souci de remettre en cause les moyens et les buts de leur art, d'interroger l'image — la réalité et les apparences — et d'affirmer, au-delà du sujet, l'autonomie de leur langage : toutes les réformes théâtrales qui surgissent à l'aube du XX^e siècle visent à redonner au théâtre sa dignité ; à restaurer un art vivant, fier de ses codes.

Et le théâtre, piégé par la tyrannie de la littérature, enlisé dans ses décors historico-géographiques, se tourne, dès la fin du XIX^e siècle, vers la vitalité de la peinture. Au réalisme succèdent le symbolisme, l'impressionnisme, le fauvisme, l'expressionnisme : c'est la révolution permanente. Il y a les bouleversements des techniques et des mentalités, en ces années de fin de siècle — ne serait-ce que l'intrusion de l'électricité, — et, pour le théâtre, ce n'est pas une mince affaire. Il y a la rivalité naissante du cinéma, Sigmund Freud à Vienne qui commence à caractériser l'inconscient tandis que, à Bayreuth, on inaugure le Festspiel-

haus de Richard Wagner, couronnement posthume d'une utopie : un drame réconciliant tous les arts.

Dès 1890, Paul Fort, en attirant dans son théâtre d'art Bonnard, Gauguin, Maurice Denis, Odilon Redon, signe l'arrêt de mort du « mensonge naturaliste », que pourfendront les nabîs, amis de Lugné-Poe. Le Théâtre-Libre d'Antoine, quelques années auparavant, en avait été le fer de lance. Mais les artistes se souviendront plus du O bleu et du I rouge d'Arthur Rimbaud que de l'essai de Zola sur le « naturalisme au théâtre ». Le théâtre découvre son pouvoir de suggestion, affirme ses conventions, entend faire appel à l'imagination des spectateurs. « L'art ne reproduit pas ce qui est visible, il rend visible », écrit Paul Klee. Une affirmation déclinée à l'infini : à l'ère des simples régisseurs succède celle des metteurs en scène démiurges.

L'exposition fait la part belle aux Ballets russes. En 1909, Paris découvre les symphonies de couleurs ordonnées par Diaghilev, ami des peintres. Trop, au goût de Craig, Appia, puis Copeau, qui voient là une fausse solution de renouveau théâtral. « L'illusion scénique, c'est la présence de l'acteur », revendique Appia. L'histoire d'amour, pourtant, est bien commencée. Et les dessins

d'Appia pour ses décors ouvrent la voie à une esthétique du dépouillement, de l'abstraction.

Léon Bakst ? « Un plagiaire assyrien, nordique, égyptien », disent les mauvaises langues, un peu injustes. Bakst, imprégné de l'Orient et de l'Antiquité grecque, est l'auteur de décors sensualistes, le chantre de l'exotisme. Il les conçoit comme un tableau dont les personnages ne sont pas encore peints. Il cherche la couleur « riche, magnifique, aveuglante ». Et son rôle, aux côtés de Diaghilev, ne s'arrête pas là : il inspire le livret de *Shéhérazade* ou de *Thamar*, la plastique grecque de *Daphnis et Chloé*.

Une véritable ruche de peintres que ces Ballets russes : Braque, Léger, Chirico, Derain, Rouault et Picasso sont de l'aventure. En 1917, c'est la trilogie fantastique : Picasso, Satie et Cocteau pour *Parade*. Picasso dessine le cheval-jupon, le costume de l'acrobate, du prestigitateur chinois. Suivent les décors du *Tricorne* de Manuel de Falla et de *Pulcinella* de Stravinsky. Pour les Ballets russes encore, Larionov, un ami de Malevitch, installé à Paris depuis 1914, signera décors et costumes de *Renart*. Sonia Terk-Delaunay se passionne aussi pour le théâtre et l'opéra. Plus tard, elle fera des centaines de ses gammes chromatiques

dans la rue, en travaillant pour la mode. Ce feu d'artifices des Ballets russes, Jacques Rouché, au Théâtre des arts, le reprend à son compte dès 1911, puis plus tard à l'Opéra de Paris, où il fait appel à Fernand Léger et à André Masson.

Une lune, un maréage : l'uni-vers tourmenté du peintre des *Métamorphoses* pour le *Wozzeck* d'Alban Berg fut aussi du goût de Jean-Louis Barrault quand il créa *Tête d'or* de Claudel, et Barrault, à la suite d'Artaud, cherche un théâtre poétique, dans lequel l'image libérerait le pouvoir incantatoire des mots (*les Cenci* ont été créés dans des décors de Balthus) : à la même époque, Louis Jouvet, l'auteur du dispositif scénique du *Vieux-Colombier*, aime à signer lui-même ses décors ; ainsi, celui de *Knock*. Mais pour l'*Ecole des femmes* Christian Bérard conçoit un dispositif scénique efficace, avec un « goût parisien » qui s'accorde parfaitement avec Giraudoux, et c'est une collaboration qui durera longtemps.

L'Allemagne est plus radicale. On retrouve au Bauhaus, fondé en 1919 par Gropius, les peintres du *Blauer Reiter*, dont Kandinsky. Abstraction géométrique, constructivisme, le Bauhaus est un creuset. Kandinsky à son tour dénonce le formalisme, tout

comme Moholy-Nagy, et se laisse tenter par l'aventure théâtrale. Le décor qu'il a toile peinte, se joue des couleurs violentes, du volume, de l'abstraction.

Mais le maître d'œuvre de la réflexion du Bauhaus sur le théâtre, c'est Oscar Schlemmer, l'homme du « ballet triadique » : il métamorphose les danseurs en objets vivants, en étranges marionnettes. Deux ans plus tard, Fernand Léger compose le premier film cubiste, le *Ballet mécanique*. Et le peintre des corps et des machines réconciliés est fou du mouvement. Il travaille pour les Ballets suédois, invente « pour ne pas être concurrencé par la vie ». Le pli est pris. Suivront les personnages ubuesques de Miro, les cirques, puis les mobiles de Calder (Gabriel Monnet fait appel à lui en 1963 à Bourges pour les décors de la *Provocation* de Pierre Halet.) En 1973, Dubuffet projette son *Coucou Bazar* dont il ne sait trop s'il s'adresse aux amateurs de théâtre ou de peinture.

Les avancées les plus radicales font aujourd'hui partie d'une histoire de l'art dont sont nourris les scénographes. Iannis Kokkos cite Braque : « Ce qui est entre la pomme et l'assiette se peint aussi. » Bob Wilson dessine l'espace. Tadeusz Kantor est peintre avant de devenir metteur en scène. Sur la palette du théâtre, d'ailleurs, le peintre est omniprésent. Et son rouge, pour citer Brecht, évoque tout aussi bien une rose qu'un enfant déchéqué par les bombes. « Ainsi — et Brecht s'adressait aux peintres abstraits — avez-vous accompli votre tâche : susciter des sentiments par la ligne et la couleur. »

Suggérer plus qu'imposer. Du dépouillement de Vilar aux tableaux de maître de Strehler et Frigerio, à l'arbre de Giacometti dans *En attendant Godot*, le théâtre d'aujourd'hui doit sans doute aux peintres cette leçon. A la tyrannie de la peinture du temps des Ballets russes a parfois succédé celle du décorateur. L'acteur se rebiffe. Le roman n'est pas clos...

ODILE QUIROT.

SCENE

Avant-go



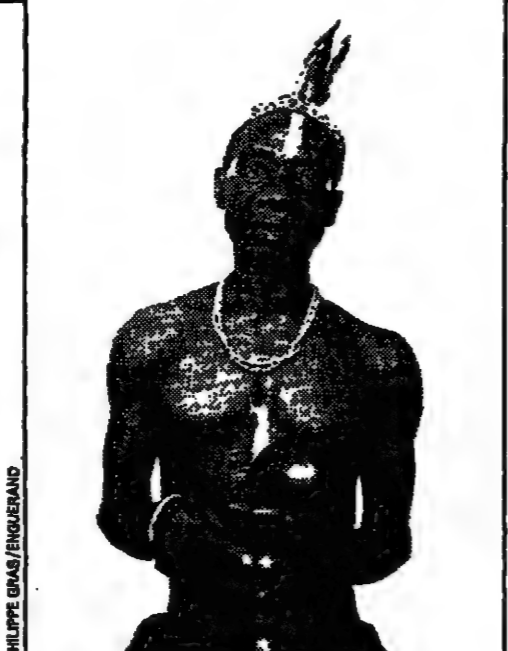
Musiques

M AIS combien sont-ils ? Et combien ont-ils de rythmes ? d'instruments ? Depuis cinq ou six ans, ils arrivent par vagues sans cesse renouvelées, avec leurs rythmes différents à l'infini, venant des sables du Sahel, des forêts, des grandes cités... Habillés en bouzouks traditionnels, en costumes de ville austères, en joggings scintillants, ils brouillent sans complexe le traditionnel et le jazz scottish, le balafon et la trompette, la danse des chasseurs avec les synthétiseurs, comme on vit aujourd'hui en Afrique, à cheval sur plusieurs temps et civilisations. Les musiciens africains clament l'explosion vitaliste et se jouent des catégories.

Du Sénégal au Nigeria, du Congo au Cameroun, la vague qui a commencé de déferler en France en 1980 ne semble pas près de s'épuiser, puisqu'en Avignon, cette année, dans les groupes traditionnels ou modernes, on verra, on découvrira — encore — de nouveaux noms.

Des griots d'abord. Betoukou Sekou, Nahini Diabate, El Hadj Djali Sory Kouyate, Alkhaly Camara, Sory Kouyate... Hamadian Saka, Kouyate Yehaya Demba... ils viennent du Mali et de Guinée bien sûr, de la boucle du fleuve Niger, ils jouent de la kora (merveilleuse harpe-luth à 21 cordes) et du balafon, ils chantent la nuit entière parfois, quelle harmonie, quelle douceur ! Que sait-on de cet art de cour, de ces musiciens-historiens-poètes ? Les griots, ces mémoires du peuple ! Caste très spéciale, dont le rôle s'est légèrement modifié aujourd'hui.

Dans la société traditionnelle très hiérarchisée, le griot faisait partie d'une catégorie sociale entre les nobles et les capitaux. Au temps des grands empires qui se sont succédés du dixième au dix-neuvième siècle (jusqu'à l'arrivée du colonialisme) nouveau siècle (jusqu'à l'arrivée du colonialisme) dans l'Afrique sahélo-saharienne, le griot était le plus souvent attaché à un noble. Dépositaire de l'histoire, le griot devait savoir la généalogie des rois, des



Elanga Nkaka, musique du Zaïre

d'Afrique

familles, hauts et menus faits. C'est grâce à lui qu'on connaît aujourd'hui l'histoire fabuleuse de Soundjata Keita, premier empereur du Mali (au XIII^e siècle), celle de Samoury, d'Alboubou, d'El Hadj Omar... Le petit griot, qui commence à réciter les généalogies dès sa plus tendre enfance, apprend aussi le chant et un instrument parfois (la kora, le djembe, le balafon). Son art ? La puissance et l'émotivité de sa voix, son charisme, sa faculté de trouver la devinette qui torture l'esprit (et le nourrit), sa morale ou sa philosophie, sa connaissance parfaite de l'histoire de chaque famille.

Histoire... petites histoires. Le griot sait tout, et même user à l'occasion des indiscrétions s'il juge que celui dont il loue les ancêtres n'est pas assez généreux. Le griot est capable d'humilier publiquement. Car son rôle s'est en effet transformé avec l'arrivée du colonialisme, et du pouvoir que donne l'argent. Il peut arriver que le griot flatte, pour obtenir des cadeaux. Et châtie celui qui ne répond pas. Adulte et craint, admiré et méprisé, le griot fait toujours partie de la vie nécessaire de la communauté africaine.

On compte de grands artistes. Des maîtres, dont les noms sont en eux-mêmes une légende, Kouyate Sory Kanda, dont la voix faisait vibrer l'air (mort aujourd'hui), Fanta Demba, la grande chanteuse bambara. On connaît bien Lamine Kante, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de griot, l'un des premiers à venir s'installer à Paris, Zani Diabate, le turbulent Moré Kante, Saïf Keita, le fils de noble qui a transgressé les tabous, Nègre albinos à la voix déchirée. On découvre cette fois — à côté d'autres groupes venus du sud du Maroc, de la forêt du Zaïre — ces nouveaux griots dépositaires de l'histoire des mandingues et de l'empire peul.

Autre versant d'une même musique noire inépuisable, la musique urbaine moderne africaine. Les

groupes zaïrois Bobongo Stars ou Ray Lema, le groupe éthiopien Roha Band, invités également au festival, font partie de ces incommensurables orchestres comme il ne cesse d'en surgir dans les grandes villes, à l'énergie débordante, génération qui a digéré le rock, le reggae, le salsa ou le funk, qui revisite ses racines et ouvre des territoires sonores.

Bobongo Star ? On avait vu pour la première fois ce groupe en 1984, lors d'un passage express au Phil'One, une boîte de nuit à Paris. Lui, le chef du groupe, tennisman en petit short de satin brillant et chaussettes hyperblanches. Cuivres, percussions... une musique qui faisait tricoter les fesses jusqu'à l'épuisement, un travail non dénué d'humour.

Ray Lema, également né au Zaïre, a connu un itinéraire tourmenté avant de jeter son manifeste qui revivifie la musique d'un pays où jouer est aussi naturel que marcher, marchandiser, se débrouiller ou peindre. Ray Lema, qui a reçu une éducation protestante, a commencé curieusement par le piano et l'orgue, avant de passer par le rock (dans les boîtes de nuit), le jazz (aux Etats-Unis), jusqu'au retour au sources, au tambour. Aux tambours. Ray Lema, qui travaille sur la théorie du « cercle rythmique », est une des figures de la musique africaine moderne.

Comme peut-être le Roha Band, groupe éthiopien, dont ce sera la première apparition en France. Guitare, basse, batterie, aux percussions, claviers, le Roha Band offre un jazz urbain et cultivé, avec un côté blues — la mélancolie du désert. Le chanteur Mahmoud Ahmed a la réputation de provoquer l'« eskauta », ce frémissement exotique des épaules qui s'empare des Éthiopiens de tous âges sur une piste de danse. Mahmoud Ahmed et Neway Debebe, autre chanteur, plus jeune, valeur montante, peuvent remplir, paraît-il, des stades de 20 000 places.

CATHERINE HUMBLOT.

هنا من الأصل

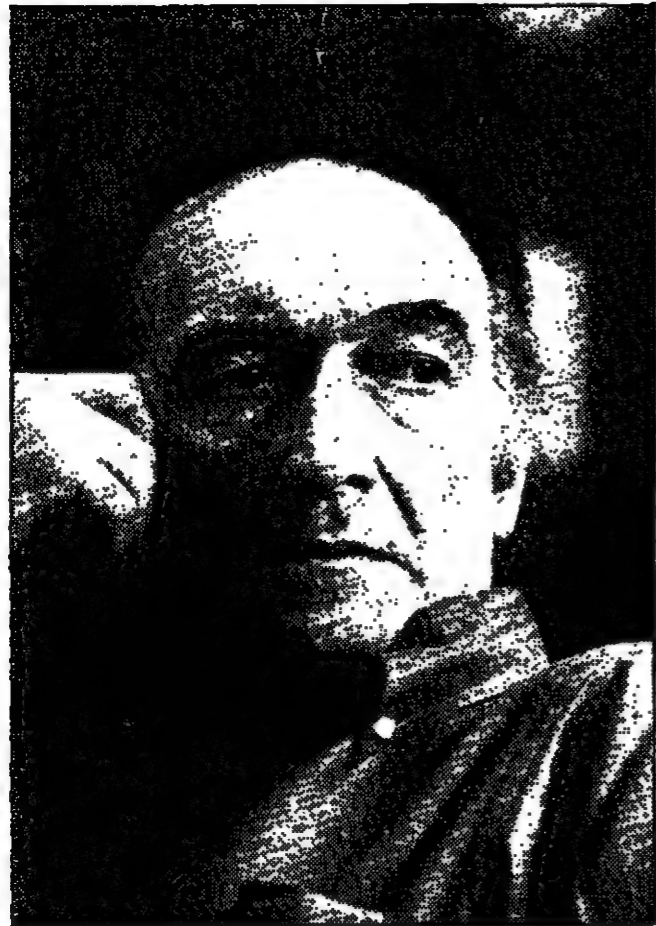
PHEDRE



ALISE NOUVEAU

Le Monde

AVIGNON



De Vilar à Casarès

Jean Vilar a fait naître un festival à Avignon. Avec ses comédiens d'alors il en a écrit la légende. Parmi eux, il y avait Maria Casarès, royale, cinglante, bouleversante. Maria Casarès qui nous est restée, fidèle à ses exigences, fidèle aux mouvements de la vie. Maria Casarès qui fascine les spectateurs, ceux qui la découvrent aujourd'hui comme ceux qui continuent de l'aimer.



Théâtre

PROGRAMME

FESTIVAL « IN »

COUR D'HONNEUR

La Tempête, par le groupe TSE. Du 11 au 19 juillet (22 heures).
Intolérance, film de D.W. Griffith, accompagné par l'Orchestre d'Île-de-France, musique de Antoine Duhamel et Paul Jansen. Du 22 au 25 juillet (22 heures).
Mammame, par la compagnie chorégraphique Emile Dubois. Du 28 au 31 juillet (22 heures).
Paul Taylor Dance Company. Du 3 au 6 août (21 h 30).

GYMNASSE DU LYCÉE AUBANEL

Vénise sauvée, d'après Hoffmannstahl par André Engel. Du 17 au 31 juillet (22 heures).

CLOITRE DE LA COLLÉGIALE (Villeneuve-les-Avignon)

Elle est là, pour un œil pour un non (22 heures) : Tropisme, l'Usage de la parole (19 heures) de Nathalie Sarraute, par Michel Dumoulin. Du 17 au 28 juillet en alternance.

THÉÂTRE MUNICIPAL

Le Drama de la vie, de Valère Novarina, mise en scène de l'auteur. Du 13 au 20 juillet (21 h 30).
La vie est un songe, de Calderon, par Raul Ruiz. Du 26 juillet au 1^{er} août (21 h 30).
Les Louves, Pandora, par le groupe Emile Dubois. Du 6 au 8 août (21 h 30).

CLOITRE DES CARMES

Don Carlos, de Schiller, par Michèle Marquis. Du 11 au 17 juillet (22 heures).
Le Cyclope, d'Euripide, musique de Betsy Jolas, par Bernard Sobel. Du 22 au 27 juillet (22 heures).
Derrière le mur, danse par Bouvier/Obaldia. Du 1^{er} au 5 août (21 h 30).

CLOITRE DES CÉLESTINS

Musiques africaines. Du 12 au 21 juillet (22 heures).
Parloir africain. Du 15 au 21 juillet (18 heures).
Codex, danse par Philippe Découffé. Du 24 au 28 juillet (22 heures).

Le Roman de Prométhée, d'Enzo Comrnann, par le Théâtre du Griffon. Du 2 au 6 août (21 h 30).

SALLE BENOIT XII

Le Malheur indifférent, Histoire d'enfant, par Jeanne Champagne. Du 15 au 20 juillet (21 h 30).
Jours tranquilles en Champagne, par l'Aquarium. Du 25 au 31 juillet (21 h 30).
Pudique soie et Exaltis, danse par Monnier/Duroure. Du 2 au 6 août (21 h 30).

COUR DE L'HOSPICE SAINT-LOUIS

Oser aimer, Théâtre ouvert. Du 16 au 20 juillet (22 heures).
Jitsu Mai, danse. Du 24 au 27 juillet (22 heures).
Voyage en Chine intérieure, par Gélberte Tsai. Du 31 juillet au 6 août (21 h 30).

PÉNITENTS BLANCS

Les Filles du chef, par Grand Magasin. Du 12 au 18 juillet (21 h 30).
Etat d'amour, par Michèle Guigon et Anne Artigau. Du 21 au 27 juillet (21 h 30).
La Tour de Babel, musique, par Georges Aperghis. Du 30 juillet au 4 août (21 h 30).

CHAPELLE DES CORDELIERS

Les Elégies de Duino, de Rilke, par Hermine Karagheuz. Du 15 au 20 juillet (21 h 30).
Les Beaux Inconnus, poètes des seizième et dix-septième siècles. Du 23 au 26 juillet (19 heures et 22 heures).
Process et poèmes, de Michel Létris. Du 31 juillet au 4 août (21 h 30).

CLOITRE DU PALAIS VIEUX

Pour Louis de Funès, de Valère Novarina, par André Maroon. Du 15 au 21 juillet (19 heures).
Généralie, de Valère Novarina, par Christian Rist. Du 27 juillet au 1^{er} août (19 heures).

CHARTREUSE DE VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON

Vidéos. Du 12 juillet au 6 août (10 heures et 19 heures).

MÉTROPOLE NOTRE-DAME DES DONNS

Messes. 13, 20, 27 juillet (10 heures).
Cycle d'orgue, 16 juillet (18 heures).

Cycle d'orgue à Roquemaure le 17 juillet (21 heures), à Malauca le 20 juillet (17 h 30), à Saint-Rémy-de-Provence le 27 juillet (21 h 30), et à Pertuis le 3 août (17 h 30).

EXPOSITIONS

Les peintres et le théâtre, grande chapelle du palais des Papes.
Les peintres soviétiques et le théâtre, maison Jean-Vilar.
Ephéméris, par Claude Gafner, maison Jean-Vilar.
Michel Létris, Livré Coccato.
Valère Novarina, salle de théologie.
Arts africains, église des Célestins.
Du 11 juillet au 6 août

LECTURES

Lectures de pièces inédites, organisées par la Société des auteurs. Du 15 au 30 juillet (10 h 30 et 19 heures).

CINÉMA

Panorama mondial de 1915 à 1920, le Palais du 22 au 31 juillet (14 h 30 et 17 heures), lycée Frédéric-Mistral. Du 26 au 31 juillet (22 heures).
Les enfers des cinémathèques, du 26 au 31 juillet (24 heures), lycée Frédéric-Mistral.

Les places peuvent être louées par correspondance, au plus tard sept jours avant la représentation choisie, en s'adressant au bureau du Festival, location par correspondance, BP 92, 84006 Avignon Cedex.
Les places peuvent être louées par téléphone, de 9 h 30 à 19 heures : 90-86-24-43 (au plus tard, quarante-huit heures avant la date de la représentation) au bureau de location, Office du tourisme, 41, cours Jean-Jaurès de 11 heures à 18 heures.
La vente des billets s'arrête à 15 heures pour les spectacles du jour même. Elle reprend à l'entrée des salles de spectacle, une heure avant la représentation.

FESTIVAL « OFF »

Cent quatre-vingt-quatorze spectacles différents sont présentés off festival. Programme et renseignements dans le journal-programme Avignon Public Off. Permanence au Conservatoire de musique, place du Palais-des-Papes. Les acheteurs bénéficient d'une réduction de 30 % sur le prix des billets. Bulletins d'adhésion (50 F) disponibles à la permanence, l'Office du tourisme, dans les théâtres.
Avignon Public Off organise un « marché des spectacles » et constitue un fichier complet des compagnies et de leurs productions.
Programme FM, qui regroupe cent soixante radios locales, propose un lieu d'accueil et de rencontres pour les professionnels et les spectateurs (spectacles, vidéos, expositions).
Renseignements : Programme FM, 6, rue de la Pâpinière, Saint-Ruf.

DANS LA RÉGION

ADX-EN-PROVENCE, 4 juillet au 1^{er} août. (Rens. 42-23-11-20).
CARPENTRAS, 17 juillet au 9 août. (Rens. 90-63-05-72).
CHATEAUVALLON, 8 juillet au 9 août. (Rens. 94-24-11-76).
MARTIGUES, 16 au 26 juillet. (Rens. 42-44-32-31).
ORANGE, 12 juillet au 2 août. (Rens. 90-34-24-24 et 90-34-15-52).
VAISON-LA-ROMAINE, 6 juillet au 1^{er} août. (Rens. 90-36-24-79).

Ce numéro spécial a été conçu par Collette GODARD, et réalisé par Christine VOS, sous la direction de Danièle HEYMANN,

Du 12 juillet au 2 août le Monde publiera une page quotidienne sur le Festival d'Avignon

Mécénat

EN bas de l'affiche annonçant le quarantième Festival d'Avignon, une mention discrète en petits caractères précise que la manifestation est parrainée par la Caisse d'équipement des collectivités locales (CAECL). Pour celui qui l'ignore — c'est-à-dire presque tout le monde, — cet organisme, émanation de la toute-puissante Caisse des dépôts et consignations, est chargé de compléter les financements des communes, départements et régions qui, cette année, auront emprunté 50 milliards de francs, dont près de la moitié auprès de la CAECL. A la différence de la Caisse des dépôts, qui fait travailler l'argent des caisses d'épargne, la CAECL a la possibilité de lancer des emprunts. Sur le marché, son « papier » est aujourd'hui réputé auprès des investisseurs traditionnels (banques, assurances), des collectivités territoriales, toujours avides d'argent frais, et aussi auprès du grand public qui achète directement 10 % à 20 % de ces obligations.

Il peut paraître étrange qu'un organisme sans problème particulier d'identité, dont l'activité est strictement organisée, soit amené à subventionner un festival de théâtre, fût-il prestigieux. Pourtant, les mastodontes les plus peisibles éprouvent le besoin d'avoir recours à cette panacée moderne : la communication. Le budget consacré à ce chapitre est de 20 millions de francs. L'homme chargé de le gérer, Jean-Louis Laure, explique que, à côté de la publicité traditionnelle, la CAECL s'est peu à peu dirigée, tout naturellement, vers le mécénat.

« Une société comme la nôtre est toujours, à un moment donné, confrontée à ce genre de problème : on vient la taper de X francs. Un trou à boucher, un budget à combler. Pour des raisons diverses, de temps en temps, on cède à ces sollicitations. Alors, quitte à le faire, un jour on a décidé d'organiser nous-mêmes ces financements à fonds perdus. »

Pendant une douzaine d'années, la CAECL a ainsi aidé bon nombre de musées de pro-

vince désargentés, pour la remise à neuf de certaines salles, pour l'installation de systèmes de sécurité... Opérations menées, bien entendu, en étroite collaboration avec les municipalités.

« Il y a trois ans encore, précise Jean-Louis Laure, sous l'impulsion de Maurice Pourchon, ancien président du conseil de surveillance de la CAECL, nous avons essayé de trouver un mode d'intervention plus original. La hasard a fait que, à cette époque, Bernard Faivre d'Arzier, alors directeur du Festival, a sollicité notre aide pour équilibrer son budget. Il manquait 200 000 francs. L'affaire s'est conclue. L'année suivante, il est remplacé par Alain Crombeque qui, lui, inclut systématiquement le mécénat dans sa stratégie financière. La CAECL veut rester le « parrain » d'Avignon. A elle seule, elle dispense 5 % du budget : 1 million de francs.

Une belle somme pour voir son nom cité deux ou trois fois au hasard des programmes ou de l'affichage, dans l'indifférence générale du public. Jean-Louis Laure est évidemment persuadé de l'intérêt de cette action. « Certes, nous ne maîtrisons rien du Festival, et c'est tant mieux. De plus, actuellement, il est trop tôt pour mesurer l'impact de notre engagement. Les résultats seront longs à se faire sentir. Mais nous visons trois buts : d'abord, montrer aux collectivités qui financent Avignon — et c'est le type même de notre clientèle — que nous ne sommes pas seulement là pour leur avancer de l'argent. Ensuite, nous indiquons aux investisseurs traditionnels — généralement de très grosses sociétés — que nous pouvons nous impliquer dans des entreprises prestigieuses, dont l'impact est national et international. Nous voulons souligner enfin, auprès du grand public qui souscrit éventuellement à nos emprunts, que notre action est profitable à l'ensemble de la communauté. »

Propos recueillis par EMMANUEL DE ROUX.

صحة اماننا للأصل

هنا من الاصل

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées
OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Don Quichotte.
SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : La Flûte enchantée.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie.
DEAUBOURG (42-77-12-53), 19 h 30 : Les deux sœurs, de Verdi ; 19 h 30 : Le Lac des cygnes, de Tchaïkovski.

Les autres salles
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Huit Femmes.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : Les Amoureux de Molière.
BOURVILLE (43-73-87-84), 22 h : Pas deux comme elle ; 20 h 30 : Vous n'avez rien de mieux ?

CENTRE CULTUREL DU XVIIÈME (45-43-32-92), 20 h 30 : Piquet et les autres.
CENTRE LATINO-AMÉRICAIN (45-08-48-28), 20 h 30 : Katerina de la dernière chance.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : Mort d'Othello d'Ajmonika.
CITÉ DES SCIENCES (40-05-70-00), 16 h : Le cabinet de lecture.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Péri de carotte.

CRYPTÉE SAINT-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Pédère.
DÉCHARGÉS (42-36-00-02), 20 h 30 : Pédère aux Vieux Mémoris.
EDEN-THÉÂTRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 22 h : Vieilles Canailles, 20 h 30 : Histoire de Jessa.

ESSAON (42-78-46-42), 21 h : La Nuit du 4 août ; 19 h : Une Saison au Soudan.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Les mystères du confessionnal ; 22 h : Les chansonniers de Madame Gillès.
GAITÉ-MONTPARNAISE (43-27-89-41), 21 h : Les étonnants par les yeux.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantastics.

GRAND HALL MONTORGEUILL (39-52-42-79), 20 h 30 : L'École des mères.
GUCHET-MONTPARNAISE (43-27-89-41), 21 h : Les étonnants par les yeux.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : La Cantatrice chauve ; 20 h 30 : Le Locust ; 21 h 30 : Les Mystères de Paris.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 : La Vision.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), L : 19 h : Les Désirs de l'homme ; 20 h 30 : La Rire national ; 22 h : Pas de balon pour Roméo. Petite salle, 21 h 30 : Si on veut aller par là.
MAISON SUISSE (Cité Internationale) (45-89-38-69), 20 h 30 : Exercices de style.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : L'Entrée en matière.

MÉCÈNE (42-77-40-20), 20 h 30 : Oh Michel (42-65-35-02), 21 h 15 : Pysnans pour sûr.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : El Juliette.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Nonnettes par M. de Marivaux.
PORTÉ GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Que l'enfer a-t-il de si bon ?
SPLENDED SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Les étonnants par les yeux.

TAI TH' D'ESSAY (43-70-10-79), L : 20 h 30 : L'États des jours - II ; 20 h 30 : Huis clos.
THÉÂTRE D'ÉDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : Les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait ça on nous de faire.
THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Folies Show.

THÉÂTRE NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Jacques ou la soumission.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : Le Voyage immobile ; 21 h 30 : Bouffonnerie épique ; 22 h : Vous n'avez rien de mieux ?
THÉÂTRE DU TOURTOUR (48-47-83-40), 18 h 30 : Nonnettes par M. de Marivaux ; 20 h 30 : Les étonnants par les yeux ; 22 h : Les étonnants par les yeux.

TRISTAN-BERNARD (42-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'Age d'or.
VARIÉTÉS (42-33-03-25), 20 h 45 : L'Age en question.
Les cafés-théâtres
AU REC FIN (42-96-28-35), 21 h 45 : En manches de chemise ; 22 h : Banc d'essai des jeunes.
BLAS-MAINTAUXE (48-87-15-84), D : 20 h 15 : Arènes M.C. ; 22 h 30 : L'Étoffe des héros ; 23 h 15 : Les Sacris Mémoris ; 23 h 30 : Les Pieds nickelés.

CAPÉ D'ÉDGAR (43-20-85-11), L : 20 h 15 : Tiers, voilà deux bonbons ; 21 h 30 : Mémoris d'homme ; 22 h 30 : Ordes de secours - II ; 23 h 30 : Chromosome chouteux ; 22 h 30 : Elles nous veulent tous - III ; 20 h 15 : Pierre Salvadori.
DOMINO (43-37-43-51), 22 h 30 : Viol à la tire.
L'ÉCUME (45-42-71-16), 21 h : R. Reuvert conte...
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 18 h 30 : Ça va, ça vient.
GRENIER (43-06-08-01), 22 h : Non je n'ai pas disparu.

PETT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on aime.
Point-Virgule (42-78-67-03), 18 h 30 : D. and J. Mémoris ; 20 h 15 : Moi le crâne, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos deux fils décadents ; 22 h 30 : Piques détachées.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 21 h 30 : Vous n'avez rien de mieux ?

Music-hall
CAVEAU DES OULETTES (43-54-94-27), 21 h : Chansons françaises ; 19 h : Le Rai dans la courbe.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Les Aventures de la gauche perdue.
PIGÉON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : P. Péchin, Rachel.
TROTTIERS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : G. Piro Quintet.

Opérettes, comédies musicales
A. DEJAZET, TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : La Petite Boutique des hommes.
GYMNASÉ MARIE-BELL (42-46-79-79), 20 h 30 : Lady Day.
THÉÂTRE DE L'ŒUVRE (48-74-83-51), 21 h : Grand-Père Schömann.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 45 : Le Capitaine Fracasse.

Les chansonniers
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vois.
La danse
BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h 30 : Le Bal des masques.
Les concerts
Grand amphithéâtre Sorbonne, 21 h : Ensemble instrumental Stajic (Ragouin de Mont, Solier) (dir. J. Griboulet).
Chœur des Bilets, 20 h 45 : Quatrième et vingt de l'orchestre philharmonique de Strasbourg (Haydn, Mozart, Ravel, Ligeti, Villa-Lobos).
Ensemble Kibera, 19 h : J. Pourrier, V. Vognet.
Maison Messant, 18 h : Ensemble Argentin, dir. musicale L. Flory (Telerman, Händel, Berlioz).

Regine Saint-Jules-le-Pavane, 21 h : T. Schorr (Bach, Copland, Scarlatti).
Trio Romant, 20 h 45 : Trio Romant (Bach, Schumann, Mozart, Britten) (Jouqua 5).
Regine Saint-Louis en Fête, 21 h : Orchestre de chambre J.-J. Wiediker (Vivaldi, Pachelbel, Mozart).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés) Réservation et prix préférentiels avec le Carte Club

Jeudi 3 juillet

Les exclusivités
ABSOLUË BEGINNERS (Brit. v.o.) : Lucernaire, 6 (45-44-57-34).
AFTER HOURS (A. v.o.) : Cité Beaubourg, 5 (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 6 (45-43-75-79-79) ; V.F. : UGC Boulevard, 6 (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-36-30-40).
ANGLE DE FER (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 14 (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2 (42-25-10-30) ; Marignan, 8 (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 6 (45-92-92-82) ; V.F. : Rex, 2 (42-36-89-93) ; Saint-Germain Opéra, 6 (47-42-56-31) ; Feuillet, 13 (43-31-60-74) ; Mistral, 14 (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14 (43-30-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; Secrétain, 19 (42-33-43-43).

L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) : Forum Orient-Express, 14 (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2 (42-25-10-30) ; Marignan, 8 (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 6 (45-92-92-82) ; V.F. : Rex, 2 (42-36-89-93) ; Saint-Germain Opéra, 6 (47-42-56-31) ; Feuillet, 13 (43-31-60-74) ; Mistral, 14 (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14 (43-30-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; Secrétain, 19 (42-33-43-43).

L'ANNÉE DU DRAGON (A. v.o.) : Gaumont Opéra, 2 (42-25-10-30) ; Marignan, 8 (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 6 (45-92-92-82) ; V.F. : Rex, 2 (42-36-89-93) ; Saint-Germain Opéra, 6 (47-42-56-31) ; Feuillet, 13 (43-31-60-74) ; Mistral, 14 (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14 (43-30-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; Secrétain, 19 (42-33-43-43).

LES ANGES SONT PLUS EN DIEUX (Afr. du Sud, v.o.) : Forum, 14 (42-97-53-74) ; Quintana, 5 (46-33-79-38) ; Marignan, 8 (43-59-92-82) ; V.F. : Impérial, 2 (47-42-72-52) ; Saint-Lazare-Paquetier, 6 (43-87-35-43) ; Maxville, 6 (47-70-72-86) ; Basille, 11 (43-31-60-74) ; Natim, 13 (43-43-30-88) ; Furet, 13 (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14 (43-30-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; Maillet, 17 (47-48-06-06) ; Taité, 19 (45-22-46-01) ; Secrétain, 19 (42-33-43-43).

LES BALISES DU DÉSERT (Tunisie, v.o.) : Utopia, 5 (43-26-84-65).
BERRY (A. v.o.) : Cinochea, 6 (46-33-10-82) ; V.F. : Opéra Night, 2 (42-96-62-56).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Richelieu, 2 (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5 (43-26-79-17) ; George, V. 9 (45-62-41-46) ; France, 13 (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; Maillet, 17 (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18 (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit. v.o.) : Épée de Bois, 5 (43-37-57-47).
CANOEIRA (Brit. v.o.) : Forum Orient-Express, 14 (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2 (42-25-10-30) ; Marignan, 8 (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 6 (45-92-92-82) ; V.F. : Rex, 2 (42-36-89-93) ; Saint-Germain Opéra, 6 (47-42-56-31) ; Feuillet, 13 (43-31-60-74) ; Mistral, 14 (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14 (43-30-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; Secrétain, 19 (42-33-43-43).

LE DÉBUTANT (Fr.) : Forum Orient-Express, 14 (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2 (42-25-10-30) ; Marignan, 8 (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 6 (45-92-92-82) ; V.F. : Rex, 2 (42-36-89-93) ; Saint-Germain Opéra, 6 (47-42-56-31) ; Feuillet, 13 (43-31-60-74) ; Mistral, 14 (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14 (43-30-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; Secrétain, 19 (42-33-43-43).

LE LIÉU DU CRIME (Fr.) : Élyées Lincoln, 6 (45-39-36-14) ; Parisiennes, 14 (42-46-49-07) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; Secrétain, 19 (42-33-43-43).

LA MACHINE À DÉCOUVRIR (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6 (43-26-48-18) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; Secrétain, 19 (42-33-43-43).

MAINE Océan (Fr.) : Luxembourg (h. sp.), 6 (46-33-97-77).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A. v.o.) : (Int. - 13 ans) : Cinochea, 6 (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 6 (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; Secrétain, 19 (42-33-43-43).

OUT OF AFRICA (A. v.o.) : Colisée, 6 (43-59-29-46) ; V.F. : Gaumont Opéra, 2 (42-25-10-30) ; Marignan, 8 (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 6 (45-92-92-82) ; V.F. : Rex, 2 (42-36-89-93) ; Saint-Germain Opéra, 6 (47-42-56-31) ; Feuillet, 13 (43-31-60-74) ; Mistral, 14 (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14 (43-30-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; Secrétain, 19 (42-33-43-43).

PIRATES (A. v.o.) : Gaumont Halles, 14 (42-97-49-70) ; V.F. : Rex, 2 (42-36-89-93) ; Saint-Germain Opéra, 6 (47-42-56-31) ; Feuillet, 13 (43-31-60-74) ; Mistral, 14 (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14 (43-30-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; Secrétain, 19 (42-33-43-43).

QUI TROP EMBRASSE (Fr.) : Studio 13, 9 (47-40-63-40).
RECHERCHE SUSAN, DÉSPÉRÉMENT (A. v.o.) : Épée de Bois, 5 (43-37-57-47).
LEAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19 (42-45-66-00).
ÉTATS D'ÂME (Fr.) : Richelieu, 2 (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5 (43-26-79-17) ; George, V. 9 (45-62-41-46) ; France, 13 (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; Maillet, 17 (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18 (45-22-46-01).

FOOL FOR LOVE (A. v.o.) : Studio de la Harpe, 5 (46-34-25-52).
LE DIAMANT DE NIL (A. v.o.) : Espace Gaïté (h. sp.), 14 (43-27-89-41).
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19 (42-45-66-00).
ÉTATS D'ÂME (Fr.) : Richelieu, 2 (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5 (43-26-79-17) ; George, V. 9 (45-62-41-46) ; France, 13 (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; Maillet, 17 (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18 (45-22-46-01).

LE LIÉU DU CRIME (Fr.) : Élyées Lincoln, 6 (45-39-36-14) ; Parisiennes, 14 (42-46-49-07) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; Secrétain, 19 (42-33-43-43).

LA MACHINE À DÉCOUVRIR (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6 (43-26-48-18) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; Secrétain, 19 (42-33-43-43).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A. v.o.) : Studio de la Harpe, 5 (46-34-25-52).
RUNAWAY TRAIN (A. v.o.) : Élyées Lincoln, 6 (45-39-36-14) ; Parisiennes, 14 (42-35-21-21) ; V.F. : Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10 (47-70-21-11).
LE SACRIFIÈRE (Franco-italien) : Saint-André-des-Arts, 6 (43-26-48-18) ; Pégote, 7 (47-05-12-15) ; Ambassade, 8 (43-59-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15 (45-44-25-02).
SALVADOR (A. v.o.) : Le Triomphe, 6 (45-62-41-46).

SCHOOL GIRLS (A. v.o.) : George, V. 9 (45-62-41-46) ; V.F. : Rex, 2 (42-36-89-93) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14 (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40).
SOLEIL DE NUIT (A. v.o.) : Publicis Madison, 6 (43-59-19-08) ; V.F. : Opéra Night, 2 (42-96-62-56).
LE SOULIER DE SATIN (Franco-portugais) : v.o. : République Cinéma, 11 (48-05-31-33).
STOP MAKING SENSE (A. v.o.) : Eclair Panorama, 13 (47-07-23-04), h. sp.

THE SHOP AROUND THE CORNER (A. v.o.) : Action Christiane, 6 (43-29-11-30).
TENUE DE SOIRÉE (Fr.) : Capri, 2 (45-08-11-69) ; Ambassade, 8 (43-59-19-08) ; Miramar, 14 (43-20-89-53).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2 (47-42-56-31) ; Saint-Michel, 5 (43-26-79-17) ; Bretagne, 6 (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Ranough, 16 (42-86-64-44) ; George, V. 9 (45-62-41-46) ; Montparnasse, 14 (43-35-30-40).
UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien) : v.o. : Utopia, 5 (43-26-84-65).
UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DÉJÀ (Fr.) : Le Triomphe, 6 (45-62-41-46).
YOUNG BLOOD (A. v.o.) : UGC Ermilage, 6 (45-43-31-60) ; V.F. : Arcades, 2 (42-33-56-70) ; Gaïté Bobochouart, 5 (48-78-81-77).

Z.O.O. (Brit. v.o.) : Bonaparte, 6 (43-26-12-12).
Les grandes reprises
AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A. v.o.) : Champso, 5 (43-54-31-60) ; Reflet Balzac, 9 (45-61-10-60).
A L'EST ÉPIDÈME (A. v.o.) : Action Christiane, 6 (43-31-60-74) ; Max Maheu, 17 (43-80-24-81).
ANGEL (A. v.o.) : Action Christiane, 6 (43-29-11-30).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (Fr.) : Action Éclair, 5 (43-25-72-07).
BANANAS (A. v.o.) : Cité Beaubourg, 5 (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94) ; Biarritz, 6 (45-62-40-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79) ; V.F. : UGC Boulevard, 9 (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40).

LA BELLE DE MOSCOU (A. v.o.) : Luxembourg, 6 (46-33-97-77).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A. v.o.) : Boite à films, 17 (46-22-44-21).
CENDRILLO (A. v.o.) : Orient Express, 14 (42-33-42-26) ; Rex, 2 (42-36-89-93) ; 14-Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Ambassade, 8 (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Paquetier, 6 (43-87-35-43) ; Biarritz, 6 (45-62-40-80) ; Feuillet, 13 (43-31-60-74) ; Mistral, 14 (43-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; Napoleon, 16 (43-54-32) ; Gambetta, 20 (46-36-10-96).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A. v.o.) : Gaumont Halles, 14 (42-97-49-70) ; Studio de la Contraste, 5 (47-42-56-31).
COMMANDO (A. v.o.) : UGC Ermilage, 6 (45-43-31-60) ; V.F. : Rex, 2 (42-36-89-93) ; UGC Gare de Lyon, 12 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44).

LA DÉCHIRURE (A. v.o.) : Rianto, 19 (46-07-87-61).
DÉLIVRANCE (A. v.o.) : Templiers, 6 (42-72-94-56).
LE DIABLE AU CORPS (Fr.) : Logos, 5 (43-54-42-34).
DIVORCE A L'ITALIENNE (It. v.o.) : Latina, 9 (42-76-47-47).

DON GIOVANNI (Fr.-It. v.o.) : Versailles, 2 (47-42-92-52).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6 (43-35-30-40) ; Publicis Champs-Élysées, 6 (47-20-76-23).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranough, 16 (42-86-64-44).
LE FAUCON MALTAIS (A. v.o.) : Action Christiane Bis, 6 (43-29-11-30).
LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11 (47-00-89-16) ; Espace Gaïté, 14 (45-27-95-94).
LA FORÊT DÉMÉTRIADE (A. v.o.) : Grand Pavois, 15 (45-54-46-85).
LA FIEVRE AU CORPS (A. v.o.) : Utopia, 5 (43-26-84-65).

LA FUREUR DE VIVRE (A. v.o.) : Lincoln, 6 (43-59-36-14) ; Parisiennes, 14 (43-35-21-21).
GILDA (A. v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6 (42-22-87-23) ; UGC Biarritz, 6 (43-62-20-40).
GOLDFINGER (A. v.o.) : Arcades, 2 (42-33-56-70).

GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A. v.o.) : Boite à films, 17 (46-22-44-21).
LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A. v.o.) : Napoleon, 17 (42-67-83-42).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinochea, 6 (46-33-10-82) ; Saint-Ambroise, 11 (47-00-89-16) ; Boite à films, 17 (46-22-44-21).
JAMES BOND CONTRE DR NO (Ang. v.o.) : Gaumont Halles, 14 (42-97-49-70) ; Richelieu, 2 (42-33-56-70) ; Colisée, 6 (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14 (43-27-84-50) ; Montparnasse, 14 (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; Images, 18 (45-22-46-01).

SHORING ASIA II (*), film allemand de Ermete Foa (v.l.) : UGC Montparnasse, 6 (45-74-93-40) ; UGC Ermilage, 6 (45-43-31-60) ; Lumière, 9 (

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre numéro du samedi daté dimanche-lundi.

Jeudi 3 juillet

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

20 h 30 **Téléfilm** : Nous sommes terroristes ! Trois parties de C. Lizzani, d'après le livre *Nucleo Zero* de Luce d'Eramo, avec P. Bauchau, A. Murgia, M. Bani...
Les activités d'un groupe terroriste à Rome dans les années 80. Alors que les Brigades rouges et les autres organisations révolutionnaires ont été démantelées par la police, certains nouveaux, tels Nucleo Zero, continuent leur action. Un sujet intéressant et un bon metteur en scène font malheureusement... un film raté. Des personnages schématisés, une action languissante et un double jeu exécrable ! **Dommage** : on attendait vraiment mieux.

21 h 30 **INA** : Nuits d'été.
Graf'nitz, animation électronique. Ragazzi, à l'heure où les jeunes gens circulent sur la place, une approche sensible d'un village sicilien, par Vincenzo Martorano, un jeune réalisateur dont la famille est originaire de ce village : Mélodrame, chanson enluminée en vidéo : Clarinette va au cinéma : la gamine coquine nous parle de Sissi.

23 h 10 **Journal**.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

20 h 35 **Cinéma** : Le Bossu.
Film français d'André Hunebelle (1959), avec J. Marais, Bourvil, S. Selman, F. Chaumette, J. Le Poulain, P. Cambo.
Sous la Régence, un chevalier errant veut faire rendre justice à une jeune femme spoliée de la fortune de son père assassiné. L'imagination débridée mise par Paul Féval dans son roman de cape et d'épée est trop assagie dans cette imagerie pour que, malgré les exploits de Jean Marais, on recommande un film d'ailleurs souvent diffusé.

22 h 30 **Magazine** : Résistances.
Émission de Bernard Langlois, présenté par Michel Hanzon.
Au sommaire : un dossier consacré aux droits des enfants handicapés en France. L'enquête de C. Chelly, S. Dupont Faville, G. Chevalier et N. Beus s'appuie sur trois exemples : la vie quotidienne de l'institut médico-éducatif de Tonnerre ; l'accueil d'enfants mongoliens dans l'école primaire ordinaire de Rouen ; les méthodes de soins pratiquées à l'hôpital psychiatrique de Genilly. Du théâtre avec un extrait d'une pièce traitant du problème du droit à la différence : Quel leurre as-tu à ton moustre ? par la compagnie La Mandragore. Un reportage sur le congrès de la Fédération mondiale des villes jumelées à Dakar et une enquête sur les intouchables en Inde.

23 h 45 **Journal**.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

20 h 35 **Cinéma** : Passion d'amour.
Film italo-français d'Ettore Scola (1981), avec B. Giraudan, V. d'Obici, L. Antonelli, J.-L. Trintignant, M. Girotti, B. Blier, G. Amato.
En 1922, un jeune officier de cavalerie, transféré dans une garnison alpine, doit subir la passion ardente que lui porte la cousine du colonel, une femme épileptique et abominablement laide. D'après un récit inachevé d'un auteur italien du dix-neuvième siècle, un drame romantique du vampirisme amoureux, de la fascination morbide. Scola a bien pu dire qu'il prenait parti, comme dans ses films à sujets contemporains, pour les exclus d'un système social oppressif, on est, ici, dans le domaine des pulsions secrètes.

22 h 30 **Journal**.

22 h 55 **Cinéma** d'Italie : Le mariage de Catherine.
Réal. Luigi Comencini.

23 h 55 **Prélude à la nuit**.
Concerto pour orgue en si bénois majeur, opus 4, n° 6, de Haendel, par Leopold Hager, soliste et chef d'orchestre.

CANAL PLUS

20 h 35, Guyana, la secte de l'enfer, film documentaire de René Cardona Jr. ; 22 h 20, le Délicé, film de Jean-Louis Richard ; 23 h 35, On m'appelle Providence, film de Giulio Petroni ; 1 h, Série : Espion à la mode ; 1 h 50, Série : Hollywood blues.

LA « 5 »

20 h 30, Téléfilm : Olga et ses fils (4^e et dernière partie) ; 21 h 45, Cinq sur cinq ; 23 h 25 à 3 h 5, rediffusions.

TV 6

NRJ 6 (et à 22 h) ; 23 h, Profil 6. Invité : Peter Gabriel.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Écrit pour la radio : Otages, de Pierre Peju. Avec M. Chaigneau, C. Bouchery, Y. Daouai...
21 h 30 Noces en marge : l'actualité du livre musical.
22 h 30 Nuits magiques : La nuit et le moment ; bruits du monde.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 2 juin au Théâtre musical de Paris) : Symphonie n° 7 en mi mineur, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, dir. E. Inbal.
23 h Les soirées de France-Musique : Simon Estes, œuvres de Mozart, Stravinski, Verdi, Wolf, Wagner, Barber.

Vendredi 4 juillet

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

14 h 45 Les habits du dimanche (rediff.).
15 h 30 Croque-vacances.
Rémi ; Dore-dore mots ; Bricolage ; Variétés ; Infos magazine ; M° Peppercorn ; Crak-vacances ; L'île au trésor.

17 h 20 Boîte à mots.
17 h 30 Feuilletton : Les roues de la fortune (rediff.).
18 h 15 Les Matées.
18 h 20 Mini-jour pour les jeunes.
18 h 35 Feuilletton : Danse avec moi (rediff.).
19 h 10 La vie des Dames.
19 h 40 La masque et les plumes.
20 h Journal.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

15 h 30 Tournoi de tennis à Chartres.
16 h 30 Émissions régionales.
17 h 30 Documentaire : La mémoire des pôles.
17 h 45 Les parcs régionaux ; Les monts d'Arrée.
18 h 15 Cheval mon ami.
18 h 45 Média en France.
19 h La 19-20 : l'information.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.
20 h 5 Les Jeux.
20 h 35 Histoires singulières : L'histoire noir.
Réalisation John Hough, avec S. Hubley, L. Lawson, N. Bird...
21 h 35 Taxi.
*Magazine de Philippe Alfonsi et Maurice Dugowson, présenté par C. Bekodja et P. Alfonsi. Au sommaire : Adien Pologne, j'ai vingt ans, film clandestin tourné à Gdansk du 15 mai au 7 juin 1986 ; Yucca, la dernière runeur et la séquence de Zarro, avec Yucca...
22 h 30 Journal.
22 h 50 Décibels. Avec L. Cole and The Commotions, Bérurier noir, W. Swan...
23 h 15 Mach 3. Magazine de l'air et de l'espace de F. et M. Armanet.
0 h 15 Prélude à la nuit. Libellés, de F. Kristler, avec A. Lamasse, violoncelle et D. Honora, piano.*

CANAL PLUS

14 h, le Gendarme et les Extra-terrestres, film de Jean Girault ; 15 h 40, Reflets dans un œil d'or, film de John Huston ; 18 h, Série : Dancin'Days ; 18 h 35, Top 50 ; 19 h 5, Série : Rawhide ; 20 h, Les triplés ; 20 h 5, Chansons d'été ; 20 h 55, Topper Returns, film de Roy del Ruth ; 22 h 25, Rendez-vous, film d'André Techiné ; 23 h 45, le Délicé, film de Jean-Louis Richard ; 1 h 5, Drôle de samedi, film de Bay Okan ; 2 h, Possession, film de A. Zulawski.

LA « 5 »

20 h 30, Liberty Week-end 86. Célébration du centenaire de la statue de la Liberté (en différé de New-York) ; 23 h 10, Magazine auto-moto : Grand Prix ; 0 h 10 à 2 h 50, rediffusions.

TV 6

19 h, NRJ 6. Invité : Laurent Voulzy ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20 h 34 Turbulences : Y a-t-il une santé de gauche et une santé de droite ?
21 h 30 Black and Blue : Louis Armstrong.
22 h 30 Nuits magiques : La nuit et le moment ; Grisérides.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 3 juin au Théâtre musical de Paris) : Elias, oratorio op. 70 de Mendelssohn, par les chœurs et l'Orchestre symphonique de l'Opéra national de Bruxelles, dir. S. Camberg, chef des chœurs, G. Wagner, sol. : A. Putnam, M. Lipovsek, S. Burrows, J. Van Dam, basse.
23 h Les soirées de France-Musique.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 3 JUILLET

M. André Santini, secrétaire d'Etat aux rapatriés et son prédecesseur, M. Raymond Courrière, sont invités à un débat, sur Europe 1, à 19 h 15.

VU

Vérité

« Qu'est-ce que la vérité ? plaisantait Ponce Pilate, sans attendre de réponse. » Ce vers du poète T.S. Eliot venait à l'esprit en regardant « L'heure de vérité », mercredi soir, sur Antenne 2. La vérité à la télévision, surtout chez les hommes politiques, dépend beaucoup de la voix. La façon de la dire compte autant que ce qui est dit. Les sondages effectués au cours de cette émission, du reste, sont éloquentes. Il s'agit de retourner un public qui a déjà une opinion arrêtée, de convaincre, presque de convertir.

M. Charles Pasqua est un génie du verbe. Avec son accent qui fleurit les herbes de Provence, le ministre de l'Intérieur joue sur du velours. Les yeux pétillants de malice, le sourire perpétuellement au bord des lèvres, il utilise l'humour comme une arme. Pas un faux comique ! Car ce faux comique Apostrophant l'archevêque de Lyon, qui a récemment mis en garde contre les dangers de la loi sur l'immigration, M. Pasqua s'en est pris au cardinal Gerlier (sans le nommer) en évoquant l'Occupation : « J'aurais bien aimé que le prêtre des Gaules, qui n'était pas encore Mgr Decourtray, dit-il, mielleux, soit alors du même côté que nous ! »

Le talent de ce Pasqua-Pagnol a porté ses fruits. Les « bonnes opinions » du public sont passées de 40 à 58 %. Mais allez savoir si c'est le fond ou la forme qui a séduit. Comme le dit MacLuhan, « le message, c'est les médias ».

Preuve à contrario. Pendant que M. Pasqua dispensait sa vérité sur la « deux », la « une » lançait un nouveau feuillet, les Aventures du jeune Patrick Pacard. Cette histoire gentille de professeur écolo poursuivi par un Tintin en jeans n'aurait pas prêté à conséquence si l'original n'avait pas été tourné en allemand.

Un doublage malheureux, où les voix ne correspondent pas aux personnages - ni au propre ni au figuré - a servi d'écran à « message ». La vérité sort peut-être de la bouche des enfants. Encore faut-il qu'ils soient intelligibles !

ALAIN WOODROW.

LA RÉDACTION DE L'AF C Suspend sa grève

La rédaction de l'agence radio-phonique du groupe Hersant, l'AF C (Agence française de communication), a repris le travail, le 3 juillet, après six jours de grève (le Monde du 1^{er} juillet), sans avoir obtenu satisfaction sur ses revendications. La rédaction réclamait que les salaires des journalistes soient alignés sur ceux en vigueur dans les autres agences de radio-télévision en trois mois et non en six mois comme le souhaitait la direction de l'agence.

La rédaction a indiqué, dans un communiqué, qu'elle avait « décidé de faire un nouveau geste de conciliation et de montrer son attitude responsable et respectueuse des quatre-vingt-trois abonnés ». Elle précise cependant qu'elle « maintient avec détermination ses revendications du statut et du barème des agences de radio-télévision ».

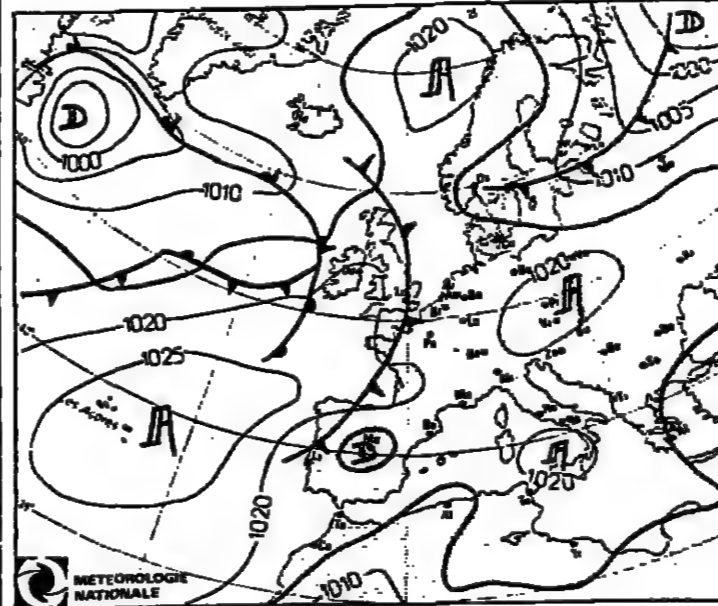
Au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu le 2 juillet, les syndicats SNJ et FO, qui soutenaient le mouvement, avaient exprimé leur inquéétude face à la réaction très ferme de la direction. Celle-ci avait d'abord dénoncé l'« attitude de change et d'escalade des journalistes ». Selon les représentants du personnel, elle avait même annoncé au comité d'entreprise son intention de fermer l'AF C si la grève ne cessait pas.

« Annonce de 700 licenciements à CBS. - Le groupe américain de radio-télévision CBS a annoncé son intention de supprimer 700 emplois, dont 525 dès ce mois de juillet. Ces licenciements représentent environ 8,5 % des effectifs du groupe qui emploie actuellement 8 000 personnes. « Afin d'assurer nos futurs succès, nous devons poursuivre nos efforts de réduction des coûts et d'amélioration de la productivité », a déclaré M. Gess Jankowski, président de CBS Broadcast Group, en précisant que toutes les divisions auront le même pourcentage de réduction d'effectifs. Les bénéfices de CBS ont chuté en 1985 à 360,6 millions de dollars, contre 408,6 en 1984.

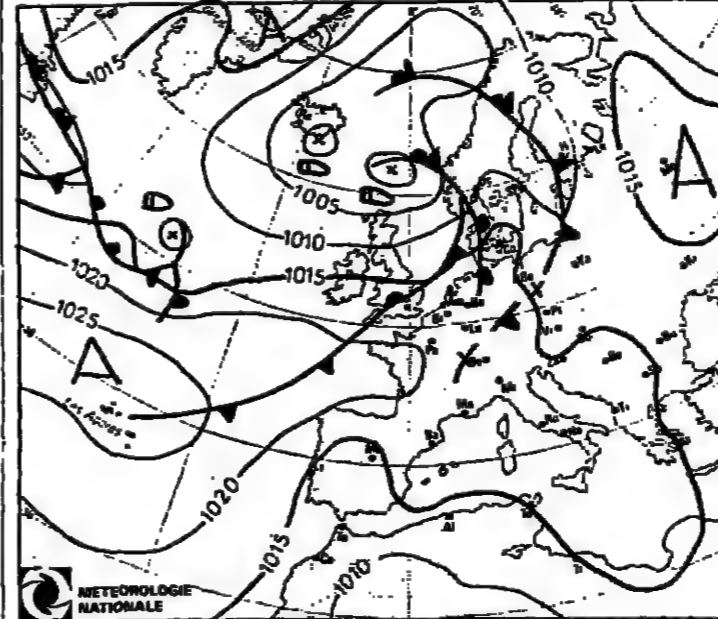
INFORMATIONS

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 JUILLET 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 5 JUILLET A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 3 juillet à 0 heure et le vendredi 4 juillet à minuit : Evolution générale : les conditions anticycloniques encore prédominantes vendredi vont se dégrader dans la nuit de vendredi à samedi avec l'arrivée d'un front froid près de la Manche. Ce front précédé d'une tendance orageuse, atteindra le sud-est de la France dimanche soir à l'arrière, une hausse du champ de pression dimanche atténuera l'instabilité au nord de la Loire.

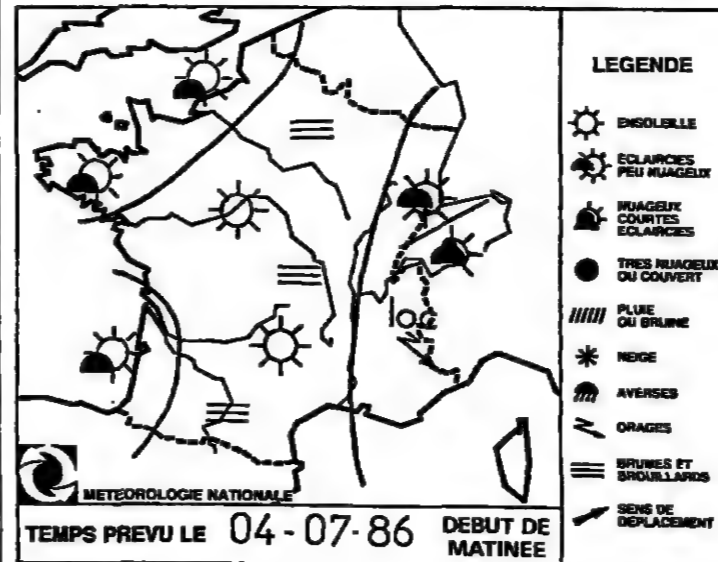
Vendredi matin, un temps très nuageux ou couvert et brumeux prédominera près de l'Atlantique, ainsi que de la Bretagne au Nord, de l'Aquitaine au Nord-Est, des nuages et quelques bruines seront observés. Le soleil brè-

lera sur le Sud-Est, excepté localement sur les Alpes où quelques foyers orageux seront encore présents.

Au cours de la journée, le beau temps se généralisera par évolution diurne, mais de manière plus tardive près des côtes du Nord-Ouest où les nuages resteront abondants.

Le vent de nord-ouest faible se généralisera, il sera plus modéré près de la Manche, de la tramontane soufflera assez fort.

Les températures minimales deviendront plus agréables ; elles seront voisines de 20 degrés près de la Manche, 22 à 26 degrés de l'Atlantique au Nord-Est, 25 à 30 degrés en plaine, des Pyrénées aux Alpes et à la Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima		Temps observé	
Valeurs extrêmes relevées entre le 2-7-1986 à 6 h TU et le 3-7-1986 à 6 h TU			
FRANCE			
ALGER	28 16 S	TOULOUSE	30 18 N
NARBONNE	22 18 S	NIMES	31 18 N
MARSEILLE	23 18 S	MONTPELLIER	31 18 N
BOULOGNE	22 19 N	STRASBOURG	23 16 S
BRISTOL	22 12 N	ALGER	29 20 C
CABRI	22 12 S	AMSTERDAM	29 17 S
CHEONGDONG	19 12 S	ATHENS	30 21 S
CLEMONTE-FERRAND	31 17 C	BARCELONE	27 18 C
GUICHEN	30 18 N	BERNE	27 15 C
GRENOBLE-SHAM	32 18 N	BRUXELLES	29 17 N
LILLE	29 17 O	LE Caire	33 21 S
LIMOGES	30 18 O	COPENHAGUE	28 15 S
LYON	30 18 O	DANAB	28 25 N
MARSEILLE-MAR	29 18 S	DELHI	36 3 S
NANCY	30 14 N	DUBAI	30 21 N
NANTES	29 15 N	GENÈVE	31 17 O
NICE	27 21 N	HONGKONG	33 29 A
PARIS-MONTS	30 20 N	ISTANBUL	30 21 N
PAU	31 16 P	JERUSALEM	27 16 S
PERPIGNAN	21 18 C	LEHONNE	26 16 S
RENNES	27 12 S	LONDRES	27 16 N
STRASBOURG	31 19 N		

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver. (Document établi avec la support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SERVICES

ALLOTAL

le soleil!

360

ALLO METRO

24 HOURS

مكتبة الصلح

هنا من اجل

INFORMATIONS

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION DE 3 JUILLET 1986 À 0 HEURE TU



SITUATION DE 3 JUILLET 1986 À 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France...

Evolution probable du temps en France...

Table with columns for 'MÉTÉOROLOGIE' and 'AÉROPORTS' listing various airports and their status.

« SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4261. A crossword puzzle grid with numbers 1-9 and letters A-X.

VERTICALEMENT
1. Toute vie qui y est suspendue...

HORIZONTALEMENT
I. Pèce en un acte pas toujours applaudie...

Solution du problème n° 4260
Horizontalement
I. Boulanger...

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du jeudi 3 juillet 1986 :
DES DÉCRETS
N° 86-794 du 1er juillet 1986...

UNE CIRCULAIRE

Du 26 juin 1986 relative à la mise en œuvre de l'article 43 de la loi n° 85-1372 du 23 décembre 1985.

EN BREF

FORMATION
JOURNALISME - Les étudiants titulaires d'un DEUG...

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETTS ENTIERS. Table with columns for numbers and prizes.

TACOTAL TRAJE DU MERCREDI 2 JUILLET 1986. Advertisement for clothing sale.

Allo le soleil! ALLO METEO TOUS LES TEMPS, TOUT LE TEMPS. Advertisement for weather service.

Fiançailles

M. et M^{me} Joseph BITTY sont heureux d'annoncer à leurs amis les fiançailles de leur fille
Danièle
avec
M. Yohanna SULLIVAN.

Mariages

Aurélien Maguy et Claude ROERE ont la joie d'annoncer le mariage de leur frère et fils
Pascal
le 5 juillet, avec
Chantal JACQUET.

Décès

La faculté de droit, de sciences économiques et de gestion de Rouen, a la tristesse de faire part du décès de
Paul BORGNIET, professeur associé de droit parlementaire à Rouen, secrétaire général honoraire de l'Assemblée nationale.

M. Pierre BROULAND

M. Pierre BROULAND, dans sa quatre-vingt-troisième année, a quitté la vie le 28 juin 1986...

M. Germaine BROULAND

M. Germaine BROULAND, dans sa quatre-vingt-troisième année, a quitté la vie le 28 juin 1986...

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULÉS COMPRES AUX BILLETTS ENTIERS. Table with columns for numbers and prizes.

LOTTO 7 16 29 30 32 35 6. Advertisement for lottery results.

BERTEIL SOLDES. Advertisement for clothing sale.

Messes anniversaires

Le docteur Georges MANOUSSOS, nous prie d'annoncer le décès de sa très chère épouse,
Marthe MANOUSSOS, née Borel.

Remerciements

M. Georges MION, Les familles parentes et alliées, remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine profonde...

Anniversaires

Le 4 juillet 1986, nous quittons,
Marthe ALLEGRE, ancienne secrétaire générale de la fédération FO, ancien membre du Conseil économique et social.

En souvenir du

Pompes Funèbres Marbrerie CAHEN & C^{ie} 43-20-74-52. Advertisement for funeral services.

DOCTORATS D'ETAT

Université Paris-IV, samedi 5 juillet, à 9 h 30, salle des actes, M. René Silva-Caceres...

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris. Auction schedule for various items.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE. Advertisement for weekly sales.

FAITS DIVERS

L'ASSASSINAT D'UN HOMME D'AFFAIRES LIBYEN

«M. Bouzou n'a jamais vendu d'armes» affirme l'un de ses associés

De notre correspondant régional

Nice. Les policiers de Versailles qui enquêtent sur l'assassinat de M. Mohamed Bouzou, commis pendant la nuit du lundi 30 juin au mardi 1er juillet, à Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines), ont regagné Paris, le mercredi 2 juillet, après avoir épuisé la compétence de la société d'exportation Transexport que l'homme d'affaires libyen dirigeait à Nice.

Aucune information n'a filtré sur ces investigations. On indique, cependant, dans les milieux proches de l'enquête, que le thème de la crime crapuleux « reste prématuré ». Dans un entretien qu'il nous a accordé, ci-dessous, l'un des associés de l'homme d'affaires libyen, M. René Rossi, entreprenneur de bâtiment à Nice, dément « catégoriquement » que M. Bouzou se soit livré au commerce des armes.

« Qui était M. Bouzou ? - Avant tout un ami que j'avais rencontré en Libye, en 1975. Un homme dur en affaires, mais sincère

et loyal, fier de ses origines sabaoniennes et, en même temps, très francophile.

- Quel rôle jouait-il dans Transexport ? - C'est lui qui traitait tous les marchés depuis son bureau de Courbevoie. La société n'aurait pas fonctionné sans lui. Il avait conservé beaucoup d'amis et de relations en Libye, pays avec lequel nous réalisons 90 % de notre chiffre d'affaires.

- A-t-il pu, à votre avis, se livrer au commerce des armes ? - Ces allégations sont de la plus haute fantaisie. Je démens catégoriquement. Nous n'avons rien à cacher.

- Son train de vie était-il compatible avec ses ressources connues ? - Il vivait de son travail au sein de la société avec un salaire mensuel de 30 000 francs et des frais de mission couvrant ses déplacements à l'étranger.

- Avez-vous une hypothèse sur son assassinat ? - Je ne crois pas à l'assassinat politique. Il se tenait à ces questions. Pour moi, c'est un crime de voyous... GUY PORTE.

TOURISME

LES PROJETS DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Changement de cap

Présentant, mercredi 2 juillet, à la presse, le réaménagement des structures du tourisme en France auquel il a décidé de procéder, M. Jean-Jacques Descamps, secrétaire d'Etat au tourisme, a rappelé l'importance économique d'un secteur qui contribue pour près de 8 % au PNB, représente près de 650 000 emplois directs et rapporte plus de 60 milliards de francs de devises étrangères. Le simple maintien de la part de marché actuel de la France (entre 12 et 15 %) implique le doublement de ses structures d'accueil et la création d'au moins 500 000 emplois supplémentaires dans les quinze prochaines années.

maître sur une direction de l'industrie touristique qui remplace l'actuelle direction du tourisme dont le patron, M. Henri de Lassus, relevé de ses fonctions, apparaît comme la principale victime du réaménagement en cours. Dirigée par M. Francesco Frangilli, conseiller référendaire à la Cour des comptes, la nouvelle direction aura pour mission la mesure permanente du poids économique du tourisme, les relations avec les autres administrations, la réglementation et la déréglementation du secteur, le développement du tourisme associatif ou familial et l'aide à la recherche de produits nouveaux.

M. Descamps a également nommé à ses côtés « un conseiller à l'image touristique de la France », qui, assisté d'une équipe légère, aura

pour mission de lui proposer une politique de promotion de la France, d'élaborer une stratégie de communication et de préparer les campagnes de la ministre en France et à l'étranger. Président de la chaîne Relais et Châteaux, M. Joseph Oliveira, qui occupera ce poste, disposera, au départ, d'un budget de 20 millions de francs.

Enfin, les autres tâches commerciales, ainsi que les actions de promotion et d'information touristique, devraient être confiées à un nouvel organisme baptisé Maison de la France, et dont la structure définitive sera décidée par les acteurs appelés à siéger c'est-à-dire l'Etat, les collectivités locales (essentiellement les régions) et le secteur privé. L'ancien directeur commercial de la SNTEF et actuellement délégué général de la COFIT et directeur

général du Palais des congrès de Paris, M. Jean Ravel a été nommé chargé de mission pour l'étude et la mise en place de cette nouvelle organisation qui, pendant une phase transitoire de six mois, devra exercer les missions actuellement remplies par divers organismes.

M. Descamps a exprimé son souhait de développer activement le dialogue et la coopération de l'Etat avec les professionnels et les acteurs régionaux du tourisme. Un état qui, a-t-il affirmé, « ne doit pas tout faire, ne peut pas tout faire et ne sait pas tout faire ». A son avis « le développement du tourisme français passe par l'implication accrue de professionnels qui ont demandé, à juste titre, à la fois un désengagement de l'Etat et un recadrage de son rôle ».

PATRICK FRANCÉS.

de notre envoyé spécial

Wimbledon. - Gagner Wimbledon ! Tony Roche va peut-être réaliser, par Ivan Lendl intercepté, le rêve

SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DE WIMBLEDON

Le premier sacre d'Henri

qu'il avait caressé en vain en 1968. En tout cas, le Tchèque Slovaque doit une fibre chandelle à cet Australien, cinq fois vainqueur du double et finaliste du simple contre son compatriote Rod Laver. Sans l'entraînement imposé par ce stratège du jeu sur gazon, il ne fait pas de doute que Lendl, tout champion des Etats-Unis et de France qu'il soit, aurait pu embarquer ce jeudi dans le premier avion pour les Etats-Unis. Tim Mayotte était en effet mercredi en mesure de faire échouer au Tchèque Slovaque pour la première fois en onze rencontres. Il n'avait sans doute jamais été en aussi bonne disposition depuis qu'il avait atteint ici les demi-finales en 1982. Et l'arbitre de la partie semblait disposé à lui donner un petit coup de pouce.

Sans crier gare Stephen Winyard, qui trônait sur la chaise du court numéro un, donna en effet un avis à Lendl pour dépassement de temps avant le service. C'était un peu le condamnateur car, en ce début du quatrième set, il allait tenter de sauver une quatrième balle de break. Alors que de l'autre côté du

rectangle de gazon, Mayotte s'employait aussi à retarder les mises en jeu. Bref, Lendl en fit une grosse colère ; et perdit momentanément sa concentration. Deux fois la balle de service devait s'arrêter dans le filet, permettant à Mayotte de faire le break redouté. Lendl n'a plus été en mesure de revenir au score dans cette manche.

Mais, dans l'ultime set, il s'est mis à exécuter une pression de plus en plus forte sur l'Américain finalement emporté comme une digue par une marée d'equinox. Lendl eut d'abord l'occasion de faire le break au quatrième et au sixième jeux, puis il se trouva à deux points de la victoire aux douzième et quatorzième jeux. Après 3 heures et 28 minutes de combat, Tony Roche pouvait constater que son élève avait bien retenu sa leçon : servir lourd et pousser la volée.

Mais le plus extraordinaire dans l'histoire de ces demi-finales européennes, c'est que Tiriac jouera gagnant sur tous les tableaux. Il a également un pion, un gros, dans l'autre demi-finale, le Yougoslave Zivojnovic qui a balayé mercredi l'Indien Krishnan.

ALAIN GIRAUDO.

Un manager commun

Ce que Lendl a dû apprendre comme on rabêche l'alphabet à la maternelle, Leconte savait le faire en naissant. Mais le sens tactique, inné chez le Tchèque Slovaque, le Français a dû lui l'acquiescer. Rien ne sert d'avoir le bras gauche le plus rapide de tous les temps, encore faut-il savoir s'en servir à bon escient. Affaire de lucidité. Patrice Dominguez, l'ancien numéro un français qui s'en était occupé avec quelques succès en 1985, a renouvelé l'expérience avec des résultats encore plus probants en dépit de la monoocluse qui a tenu Leconte écarté des courts au début de l'année.

Demi-finaliste à Roland-Garros, le numéro deux français est arrivé au même niveau un mois après, à Wimbledon. Toutefois, le « traitement » de Patrice Dominguez n'a pas encore réussi à 100 %. Avec la douce inconscience de celui auquel la réussite vient de sourire, Leconte a en effet assuré qu'il a battu Cash sans produire son meilleur tennis.

C'est en partie vrai et en partie faux. Vrai en ce qui concerne les tie-breaks du deuxième et du troisième sets remportés l'un (9/7) sans perdre un engagement, l'autre (7/5) avec des retours époustouflants. Faux pour ce qui concerne le premier set, expédié comme une corvée, comme la pire « ritionnade » de nagueère. Et pour le reste, il faut convenir que Pat Cash, convalescent d'une opération de l'appendicite, a

payé mercredi les efforts de son match précédent contre Mats Wilander.

Accablé de chaleur et de fatigue, l'Australien a joué au ralenti à partir de la moitié du troisième set. Et la quatrième manche ne fut pas pour lui qu'un long calvaire, terminant la plupart des échanges à genoux.

Reste à savoir maintenant si les conseils de Patrice Dominguez permettront au Français de battre Becker en demi-finale. Outre ses qualités athlétiques et tennisistiques, le tenant du titre a dans son jeu un atout important : Ion Tiriac, qui a été le précédent entraîneur de Leconte, et le connaît bien par cœur.

Jouer au comportement exécrable dans les années 60, entraîneur ou gourou de Vilas dans les années 70, le Roumain a passé depuis peu le costume crasse de manager. Chance extraordinaire, son poulailler allemand s'est révélé une véritable star des courts. Ce n'est pas l'« enchanteur » Meicir, atomisé mercredi qui dira le contraire. Il en a été réduit le plus souvent à applaudir les coups époustouflants de son adversaire. Bref, Leconte ne devra pas se reposer une seconde s'il ne veut pas connaître le même sort.

Mais le plus extraordinaire dans l'histoire de ces demi-finales européennes, c'est que Tiriac jouera gagnant sur tous les tableaux. Il a également un pion, un gros, dans l'autre demi-finale, le Yougoslave Zivojnovic qui a balayé mercredi l'Indien Krishnan.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats

SIMPLE MESSIEURS

(Quarts de finale) Lendl (Tch., 1) b. J. Mayotte (Eu., 12), 6-4, 6-4, 6-4, 3-6, 9-7. Zivojnovic (Tch., 44) b. Krishnan (Inde 41), 6-2, 7-6, (7-4), 4-6, 6-3. Becker (RFA, 6) b. Meicir (Tch., 30), 6-4, 6-2, 7-6 (7-5). Leconte (Fr., 9), b. Cash (Austr., 244), 4-6, 7-6 (9-7), 7-6 (7-5), 6-3.

Les résultats

SIMPLE MESSIEURS

(Quarts de finale) Lendl (Tch., 1) b. J. Mayotte (Eu., 12), 6-4, 6-4, 6-4, 3-6, 9-7. Zivojnovic (Tch., 44) b. Krishnan (Inde 41), 6-2, 7-6, (7-4), 4-6, 6-3. Becker (RFA, 6) b. Meicir (Tch., 30), 6-4, 6-2, 7-6 (7-5). Leconte (Fr., 9), b. Cash (Austr., 244), 4-6, 7-6 (9-7), 7-6 (7-5), 6-3.

Forfait de Kelly pour le Tour de France

Le Tour de France - L'Irlandais Sean Kelly, quatrième de l'épreuve en 1985, ne sera pas vendredi au départ du 73e Tour de France. Le leader de l'équipe Kas souffre d'une blessure au mollet gauche consécutive à une chute lors du Tour de Suisse. Il sera remplacé par Patrice Esnault, un jeune Orléanais de vingt-trois ans.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

DEMANDES D'EMPLOIS

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt
2 Hautes-de-Seine
3 CENSIER p. de L. sec. ch. 155 000 F. T. 43-25-97-18.
3 PIÈCES 530 000 F
4 AV. DAUMESNIL, près place 4 p. et ch. 9^e ét., sac. pierre. Tél. 42-80-28-23.
5 SUR JARDINS
6 PASTEUR - VAUGRARD BEAU 2 P., out. bain. Réss. 450 000 F. T. 43-25-97-04.
7 16^e arrdt
8 TROCADERO-POMPE
9 BOULEVARD SUCRET
10 20^e arrdt

locations meubles demandes

Paris
BOULOGNE-BELLEVUE beau séjour + chambre, 70 m² avec terrasse, balcon, parking, piscine, jardin, pers. pers. GARDI 45-87-22-98.
Seine-Saint-Denis
PROX. PARC MONTSOURIS rénovation immeuble 1930 double expo, 125, 250, 375 500 000 F. +, prix moyens : 10 000 F. à rénover. MATIMO 43-72-33-25.
Val-d'Oise
LAC D'ENGHIEN (400 m), vue incroyable résidentiel 10^e et dernier étage 2 p., 84 m² + balc. 320 000 F. 8 p., 85 m² + balc. 550 000 F. 8 p., 138 m² + balc. 820 000 F. Proximité : 43-90-29-61.

locations bureaux

Paris
SERVICE AMBASSADE pour cadres mobiles Paris (secteur STURDJO au 6^e P. LOYERS GARANTIS par Sida ou Ambassade. 45-26-19-06.
EMBAOS SERVICE 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE BUREAUX, bureaux, bureaux CLIENTÈLE ETI ANCIENS carte professionnelle et cadres de sociétés multinationales. TEL. 45-62-78-99.

locations appartements achats

Paris
Recherche 2 à 4 pièces Paris, préférence 9^e, 7^e, 12^e, 14^e, 15^e, 16^e, 19^e, 18^e, avec ou sans travaux. PACT COMPTANT chez notaire. T. 45-75-22-87 entre le soir.

locations non meubles demandes

Paris
Pour cadres supérieurs et employés GRAND LOGORATYONNE PHARMACEUTIQUE recherche urgent, libre de suite, ou septembre, après toutes catégories, salaires Paris et environs. 45-03-30-33 DE 9 H 45 A 18 HEURES.

hôtels particuliers

M^e MAIRIE-DES-LILAS
Hôtel part., 12 pièces, grand terrain, garage, 3 200 000 F. LERINS 43-63-39-69.
NATION except, part. vend villa : 1) appr. 100 m² jardin, terr. 20 m², plot. 3,5 m, 1 700 000 F. 2) appr. 230 m², terr. 30 m², 6 p., 4 bns, cuisine, 3 200 000 F. Le tout avec caves 100 m², jardin, arrosage auto, 1 000 m² en copropriété, 43-44-24-03 et 43-43-80-68.
propriétés
Vend maison de campagne. Prix : 32 000 F.
La Chapelle-aux-Moines. Ancienne fermière. 60 m² au sol. Cheminée, 5 km. de Paris, en Normandie. A RENOVER. Téléphone : 84-91-31-23.

bureaux

Locations
DOMINATION DEPUIS 94 F. PARIS 12^e. 43-40-88-80. CONSTITUTION 3 000 F HT.
SIEGE SOCIAL PARIS-9^e TELX/SECRETARIAT AGECO 42-94-95-28 (stationnement auto).
Votre adresse commerciale ou SIEGE SOCIAL bureaux, secrétariat, télex CONSTITUTION STES ASPAC 42-93-60-50 +
locaux commerciaux
Ventres
POUR INVESTISSEUR MURS de BUREAUX, entrepôt, 78 000 F/an, prix hors frais, 888 000. V. BURBAUX 38-81-82-76.

automobiles ventes

de 5 à 7 CV.
Part. vend FIAT LHO 995, année 84, 43 000 km. gre. réf. 6 portes + autoradio cassettes. Argus 2 000 F. vendu : 2 800 F. Tél. : 80-17-72-81, sp. 18 h.

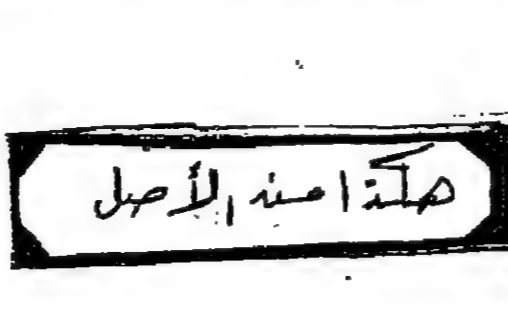
capitax propositions commerciales

GRAND THEATRE A PARIS 12^e, bd de la République, 822 10 SAINT-CLOUD, qui transmettra.

MISSION LOCALE POUR LES JEUNES recherche UN CHARGÉ DE MISSION
Qualité demandées : Expérience du dispositif jeunes, écoute auprès des jeunes et connaissance du monde de l'entreprise.
Adresser lettre de candidature avant le 27 juin 1986 à : Monsieur le député maire d'Epinay-sur-Seine, Cabinet de l'Adjoint, 11 rue de l'Église, 93800 Epinay-sur-Seine.
secrétaires REVUE MICRO-INFORMATIQUE recherche SA SECRÉTAIRE DE REDACTION (salaire 100 000 F/an). (Savoir-faire demandé : connaissance parfaite de l'orthographe ; Méthodologie de l'écriture ; Savoir de fabrication.) Adr. c.a. et exp. prof. à : 7 408 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montesson, Paris-7^e.
ADJOINT DE DIRECTION CHARGÉ DE MISSIONS PARTICULIÈRES : Développement ; Diversification ; Promotion. Formation supérieure 10 ans expérience professionnelle envoies. Allemand et anglais souhaités. Habitude de la négociation. Diplôme et autonomie. Merci d'adresser votre candidature manuscrite à : C. P. POPESCO, 822 10 SAINT-CLOUD, qui transmettra.

C.E. serrurier, 47 ans, soudeuse plâtres, responsable, équipe bâtiment, industrie, assurances ou bureau, Liby 15 septembre. Téléphone 48-33-61-84.
J.F., 27 ans, maîtrise anglais, commerciale, gestion offre collaboration. Langues : anglais, allemand, chinois. Expérience marketing direct, interviews, documentation en commerce extérieur. T. (1) 39-58-88-53. Ecrire sous le n° 9 399 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montesson, Paris-7^e.
J.F. ch. emploi bureau, classement, comm. informatique, Anc. enseignant, maîtrise 4 langues Bull & Kartago, Librairie de l'Édition, 11 rue de la République, 93007 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montesson, Paris-7^e.
J.H. 23 ans, part. exp. secrétaire administratif ch. petite firme, comm. ou pub. Tél. 69-06-34-29.
J.P. 33 ans, licence histoire, resp. service distribution non commerciale de films, recherche empl. et secteur audiovisuel, culturel, associatif, touristique. Ecrire sous le n° 7 397 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montesson, Paris-7^e.
CADRE P.H. 47 ans, exp. administration des ventes actives, gestion de clientèle, management entreprise rompu à l'informatic, recherche poste à respon. tes régions. M. Sobczak 74 ter, rue Louise-Chenu, 94450 L'ÎLE-DES-FRÈRES. Tél. 46-83-02-85.
Gérant RICAVAL, ex-analyste financier, longue exp. marchés internationaux, rech. en vue retraite, emploi temps partiel, gestion, conseil, travail de gestion de div. et boursières. Ecrire sous le n° 7 390 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montesson, Paris-7^e.
ASSISTANTE DIRECTION formation et exp. gestion personnel, maîtrise réf. recherche poste stable toute région. Ecrire sous le n° 7 383 M. LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montesson, Paris-7^e.
Femme, licence anglaise et esp., dipl. technique. Disponible, exp. traduct. enseig. secondaire, conseil en accord. Étude des prop. à l'étranger en particulier. Tél. 43-83-47-82.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES avec une expérience réelle de la fonction en conseil, notamment dans les sociétés comprises toujours établissements sur le plan national :
- Administration couvrant l'ensemble de la fonction.
- Négociation avec les partenaires sociaux.
- Elaboration du bilan social.
- Recrutement du personnel. DSP/CHSIS/GEORGAPHIQUE. Toute offre sera examinée avec attention.
Merci d'crire à : M. B. 9 601 BLEU 17, rue Labat, 94207 Vichy-sur-Seine, qui transmettra.
Médicatrice presse, 36 ans soudeuse plâtres au plâtre, ex-criériste et non punch à groupe de presse, éditeur ou autres secteurs. Expérience communication hypermarchés, tables rondes consommateurs, marketing, relations publiques, disciplin, anglais, libre de suite. Ecrire sous le n° 7 393 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montesson, Paris-7^e.
prof. allemand, niveau DEA, d'ans d'exp. en Allemagne de 1983 à 1986, cherche poste d'enseignement dans un lycée. Ecrire sous le n° 7 389 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montesson, Paris-7^e.
CADRE CULTUREL formation INFAC CAPASSE/DEP (Bac + 3). 15 ans exp. direct. Equipements + 7 ans direct. secteur culturel. soc. ass. s'occ. culture. Ecrire sous le n° 7 385 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montesson, Paris-7^e.
Étudiante (math. biologie) ch. emploi région parisienne juillet. Tél. 43-24-53-11.
GRICE Ingénieur technique commercial informatique, 48 ans, Grad en France depuis 1986, formation électronique digitale et commerciale, souhaiterait poste de direction ou responsabilité en Grèce. Étudiant dans prog. Ecrire sous le n° 7 388 M. LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montesson, Paris-7^e.



هلنا منة للاصل

Le Monde DES LIVRES

Pour une littérature de l'excès

La Danse des ardents, un premier roman qui se veut violemment napolitain. Son auteur, Jean-Noël Schifano, s'en explique.

GENS DU Nord s'abstenir ! Ceux qui n'aiment guère la chaleur à couper le souffle, les sueurs fortes, les couleurs rutilantes, les bruits, la cruauté, les amours et les jouissances violentes, bref, les excès de tous ordres, auront sans doute de la peine à lire le roman si peu elliptique de Jean-Noël Schifano, *La Danse des ardents*. « Ils auront du mal aussi, s'ils vont à Naples, à ne pas manquer cette ville, dit Schifano. Naples est une ville obscure. Elle unit la beauté et la pourriture, le baléisme, le rot et le pet. »

Apparemment, la Naples du roman de Schifano, c'est celle du début du dix-septième siècle. La plupart des personnages sont des figures historiques, à commencer par le principal, Masaniello, bâtard né du viol, en 1619, d'une fille du peuple, Antonia Gargano, par un garde du vice-roi espagnol. « J'ai voulu mettre au jour les racines d'un personnage tel que Masaniello, qui, à Naples, a l'importance d'un Cromwell. Un Cromwell illettré, qui a pris le pouvoir quelques semaines. Mais, le pouvoir, à Naples, ça n'intéresse pas. Les racines de ce personnage, ce sont celles de Naples. Pour moi, Masaniello est emblématique de la ville. »

Il ne faudrait pas pour autant prendre *La Danse des ardents* pour un roman historique. Jean-Noël Schifano ne vise pas à reconstituer l'ancienne Naples, mais à exprimer sa continuité, celle d'une ville qui n'est pas située en Italie et qui n'est pas une ville, mais une civilisation. Naples ne jette rien, tout s'y superpose. On le voit dans sa construction même. Le plan est au trois quarts identique à ce qu'il était sous Néron.

Au fond, peu importe le dix-septième siècle, l'histoire d'Antonio et de sa vieille mère, de son fils Masaniello et de celle qu'il aime, la belle Bernardina. Si l'on veut « entrer » dans le roman de Jean-Noël Schifano et connaître, à la lire, la jubilation qu'il a eue à l'écrire, il faut cesser d'être classique et s'abandonner au baroque, au rythme de la tarentelle — cette danse du sud de l'Italie, très

Cette écriture de l'excès, qui mêle des mots italiens à la prose française, qui ne souffre aucune pause, aucun silence, aucune abstention, qui veut réhabiliter le métissage et la bâtardise, Jean-Noël Schifano l'a travaillé pendant quatre ans. « J'ai récupéré des termes de notre propre langue tombés en désuétude, explique-t-il, et j'ai introduit des mots de l'Italie du Sud dans la langue française, reproduisant ainsi l'acte primordial d'où je viens, l'union de mon père sicilien et de ma mère lyonnaise. C'est tellement loin de l'écriture française actuelle qu'il y a, je crois, une réticence, comme une gêne à entrer dans ce nouveau monde. »

Certes, il y a un malaise, pour les « cérébraux » et les allusifs, une difficulté à accepter que tout s'exprime par le corps et les sens, que la ville entière soit théâtre : à Naples, la magie, l'hyperbole, les folies sanguinaires, ne sont plus simulées sur des tréteaux, mais vécues dans les rues ; saint Janvier n'est pas rélégué dans les églises, « il exprime Naples au quotidien, représente la totalité de l'être humain, symbolise le mythe de l'androgyne, vécu au jour le jour ». Mais certains soirs d'été, il vient, même aux gens du Nord, une envie de danser la tarentelle jusqu'à la nausée. C'est alors un vrai bonheur de pouvoir s'enivrer de *La Danse des ardents*, de ses saccades et de ses convulsions.

JOSYANE SAVIGNEAU.
* LA DANSE DES ARDENTS, de Jean-Noël Schifano, Gallimard, 346 p., 90 F.



L'ami Francis Carco

Le 3 juillet 1886, le romancier de Jésus-la-Caille naissait à Nouméa. Louis Nucera trace un portrait de « l'Homère des voyous ».

AVOUONS-LE. Il y a belle lurette que la curiosité ne m'a pas poussé à ouvrir un roman de Francis Carco. Pourtant, j'avais apprécié *l'Homme traqué*, par exemple. En revanche, ses ouvrages de souvenirs, *Mémoires d'une autre vie*, *A voix basse*, *De Montmartre au quartier Latin*, *Montmartre à vingt ans* et *Bohème d'artiste* sont à portée de ma main depuis des années. Le bon libraire — comme l'appelle Jean Gaulmier — André Delaval, connaissant cette fidélité, m'offrit même, il y a quelques mois, une édition publiée à Genève, en 1942, dans laquelle ces cinq récits sont réunis. « *L'art est une nostalgie qui crée* », écrivait Thomas Mann. Carco illustre une fois de plus cette constatation.

s'exclama, ulcéré : « Tes abrutis de voyous ? Tous, tant qu'ils sont, me débectent. Des crânes d'idiot. Prétentieux ! Poltrons ! Cassards ! Bêtes à manger de la paille !... » « Pourquoi les miens ? Tu les a fréquentés aussi », répliqua Carco qui était proche, d'ailleurs, de penser comme son vieil ami. Repentir tardif qui n'empêcha jamais Georges Simenon de manifester son enthousiasme : « Francis Carco ? Il compte parmi les auteurs que j'admire le plus. Je m'aperçois, chaque fois que je le lis, qu'il existe entre nous un lien mystérieux, profond. »

« La vie éternelle »

On pourrait le chicaner sur un autre point. « Nul n'est artiste s'il n'a le courage de tout quitter, de tout abdiquer sur-le-champ », affirmait-il. Et d'évoquer les rues noires, enflées d'une crasse de vice et de misère, poisseuses d'humidité, où il promenait sa débine et où sa « chasse au fric » l'incitait à chanter dans les cours pour quelques pièces et ouïrait plus encore son sens aigu du pathétique. Mais Carco néglige de mentionner (la pensée ne l'effleure sans doute même pas : les nantis sont ainsi) que s'il put partir à l'aventure, c'est que ses

parents, sans être très fortunés, se suffisaient à eux-mêmes. Quant à la grand-mère cosse, elle possédait plusieurs immeubles, louait des appartements à Nice, et il serait bien réversant qu'elle ait laissé déprimer son petit « Franco » à la nature si ombrageuse.

Voilà pour les réserves. Dieu qu'elles comptent peu si on les compare à tout ce que nous apportent ces souvenirs : on y vagabonde au-delà des apparences sans négliger les petits faits chers à Stendhal !

LOUIS NUCERA.

(Lire la suite page 21.)

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

Les Écrivains de la mer, de Robert de la Croix
Le jour ne se lève pas pour nous, de Robert Merle

Avec ou sans sel

CURIEUX comme les Français, si coqs dans des domaines où ils ne brillent pas toujours, mettent peu de fierté dans leur indéfinissable génie marin. La suprématie des mers, ils la laissent aux Anglo-Saxons ; y compris la maîtrise des flots d'encres. Seuls les Conrad et les Melville sauraient faire grincer les carènes sous la houle, briller cuivres et vernis, chanter les humiers ; seuls ils attendraient à l'universel, nos auteurs restant cantonnés dans une sorte de régionalisme pour gravure bretonne...

C'est simplement faux. Même si notre littérature maritime apparaît plus tard qu'outre-Manche et si elle contemple souvent la mer du rivage, sans embarquer, elle dispose de lettres de noblesse imposantes. Robert de la Croix les recense de façon complète et imagée, en rappelant pour chacun des *Écrivains de la mer* comment est née leur vocation, et en citant abondamment leurs morceaux d'anthologie.

ANCÊTRE de choc, fondateur insoupçonné : Rabelais. On le croit homme de glèbe et de bocage ; il s'en faut. La tempête du *Quart-livre* sent bien un peu l'embrun de bibliothèque, mais moins que celle de *Télémaque*. N'oublions pas que l'auteur de *Pantagruel* a été voir Jacques Cartier à Saint-Malo ; et imaginons leur conversation, comme disent les sujets de devoirs.

Au nombre des très grands, on omet souvent Bernardin de Saint-Pierre ; ou du moins on le réduit au naufrage de *Paul et Virginie*. Voyage à l'île-de-France mériterait de figurer parmi les grands récits vécus, tels que ceux de Duguay-Trouin. Bernardin de Saint-Pierre n'est pas pour rien natif du Havre. Il est un des premiers à se soucier des mœurs des gens de mer. Et ses descriptions de crépuscules ont une précision digne du Nouveau Roman.

Chateaubriand, c'est sa manière en tout, parle moins des choses de la mer que de l'effet qu'elles lui font. On ne demande pas à le croire, quand il s' imagine attaché au mât du *Saint-Pierre* en route pour le Nouveau Monde ; on ne demande qu'à vibrer à l'unisson de son âme et de la coque. Eugène Sue, en voilà encore un qu'on avait un peu vite enfermé dans les bas-fonds des villes. Aide-chirurgien sur la frégate *Brestou* en 1827, il s'est souvenu de la bataille de Navarin en écrivant Ker-

nok ou la *Vigie de Koatven*, qui ont permis de parler de lui comme du Fenimore Cooper français.

ROBERT DE LA CROIX rafraîchit agréablement nos mémoires en évoquant le versant maritime d'œuvres à dominante terrienne : le Balzac de *Captaine parisien*, Dumas, Sand, Mérimée, Maupassant. Sur Hugo, et pas seulement celui des *Travailleurs de la mer*, tout a été dit. L'approximation de qui a contempilé la mer de loin sans beaucoup naviguer est compensée par le génie métaphorique ; les mots d'océan et d'infini échangent leurs significations avec la régularité des marées.

Jules Verne a embarqué plus qu'on ne l'a dit. Outre sa fugue d'enfant sur la Loire, il a visité l'Écosse, la Norvège, l'Amérique. Loti n'a guère voyagé plus. Ce n'est pas un critère. C'est affaire de rêve. On peut avoir bourlingué des années et en savoir moins sur le remuement des vagues ou des coeurs qu'en méditant une matinée sur un môle ou devant un caboteur en partance. La *Mer* de Michelet le prouve éloquentement.

Claude Farrère, Paul Chack, Blaise Cendrars, Pierre Mac Orlan, Roger Vercol, Edouard Peisson : on les savait écrivains de mer. Proust, Colette, Giono, c'est moins connu. Robert de la Croix s'arrête aux années 40, Perret, Quéffelec et Schoendorffer exceptés. On regrette qu'il n'ait pas enrôlé des marins authentiques comme le Michel Mohrt de *La Prison maritime*, des *Moyens du bord*, et plus récemment un Le Clézio. Il reste aussi à inventorier, non plus seulement les œuvres, mais les sens qui ont été donnés à la mer et aux traversées maritimes, symboles inégalés de toute existence humaine, avec leur mélange de fortunes et d'infortunes, de solitude et de solidarité, de volonté et de hasard.

Le dernier livre de Robert Merle ne mérite pas d'être classé à la rubrique des romans de mer : non parce qu'il lui manquerait les caractères du genre, mais parce que le voyage auquel il nous convie à bord d'un sous-marin nucléaire français n'entretient, avec l'élément où il se déroule, que des rapports complètement abstraits. La mer n'est présente qu'à travers des cadrans qui indiquent l'assiette du navire et ne livrent même pas sa position. Après la littérature maritime lavée d'écume, la voici sans sel !

(Lire la suite page 21.)

AVIS DE WINDLADON

e d'Henri

Le 3 juillet 1886, le romancier de Jésus-la-Caille naissait à Nouméa. Louis Nucera trace un portrait de « l'Homère des voyous ».

Le 3 juillet 1886, le romancier de Jésus-la-Caille naissait à Nouméa. Louis Nucera trace un portrait de « l'Homère des voyous ».

Le 3 juillet 1886, le romancier de Jésus-la-Caille naissait à Nouméa. Louis Nucera trace un portrait de « l'Homère des voyous ».

Le 3 juillet 1886, le romancier de Jésus-la-Caille naissait à Nouméa. Louis Nucera trace un portrait de « l'Homère des voyous ».

L'IMMOBILIER

Real estate advertisements including 'MAIRIE DE BOUILLON' and 'LENNIS 45 60 65 66'.

Text columns on the right side of the Henri Windladon section, containing various notices and advertisements.

Text columns on the right side of the Henri Windladon section, containing various notices and advertisements.

Text columns on the right side of the Henri Windladon section, containing various notices and advertisements.

Text columns on the right side of the Henri Windladon section, containing various notices and advertisements.

Advertisement for 'La draine' by ACTES SUD, featuring a sailboat illustration and text about a voyage to the Americas.

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ROMANS

Régis Debray

au miroir

de sa fille

Le sage dit que tu es l'âge de la femme avec laquelle tu vis. En ce moment, Régis Debray a neuf ans, comme sa fille avec qui il passe ses week-ends. À l'instant de tant de pères divorcés, elle est intelligente, bien sûr, chipie tendre, gentiment moqueuse ; elle se défend bien ; elle ressemble aux enfants de son âge qui vivent près du Jardin du Luxembourg, à mon fils, par exemple, qui dit exactement comme elle à son papa : « *T'es gogol mais gogol* ». Un papa incommode, qui ne s'aime pas mais se préoccupe beaucoup de son destin à lui, se soucie de son avenir à elle, et à elle seule, du moment qu'il a renoncé à changer celui de la planète. Sous la menace atomique, l'histoire est morte, vive la fillette !

Quand elle aura vingt ans et qu'elle discutera mieux, peut-être son philosophe de père se remettra-t-il à penser au lieu de s'émouvoir en « *primaria rantant son petit* ». Déjà elle aurait été assez grande pour qu'il lui explique, en même temps qu'à nous, pourquoi, après avoir vilipendé « *Apostrophes* » et dénoncé dans un livre la nocivité

culturelle de son empire, il était prêt à retourner chez Pivot.

Régis Debray ne sait plus bien ce qu'il attend de la vie. C'est que, ayant vécu à quarante-cinq ans, il en a simultanément soixante-dix : l'enfance, quand on se fascine sur elle, arrête le temps, ou l'éternité. « *Tous les enfants sont des miroirs de mort* », disait Sartre, qui s'est bien gardé d'en avoir. Debray se contemple, se juge et ne s'absout pas en se regardant dans les yeux de sa fille : il se peint en raté. Elle, il la voit très peu ; elle ne le regarde guère : c'est vers sa mère qu'elle se précipite joyeusement à la fin du week-end où ils sont allés au planétarium voir passer plus vite la comète de Halley.

S'il avait pris le risque de raconter comment ça se passe (ou ne se passe pas) entre lui et la mère à propos de leur fille, il aurait écrit un livre plus sec, sans doute, moins lyrique, mais avec une lucidité moins complaisante. Adressé à la fille pour qu'à vingt ans elle l'aime respectueusement et à la mère, perdue sous la tête de l'enfant, pour l'attendrir, ce livre se situe, littérairement, aux yeux d'un lecteur ciné-philie, à égale distance du film beau et vrai de Jacques Doillon *La Vie de famille* et du clip désolant de Gainsbourg avec sa fille Charlotte, à hauteur de *Kramer contre Kramer*, que peur de mémes ont aimé mais qui a plu aux papas-poules et à leurs mamans.

MICHEL CONTAT.

★ COMÈTE MA COMÈTE, de Régis Debray, Gallimard, 139 p., 60 F.

Jean Métellus

et les embarras

de la parole

Jean Métellus est désormais étoigné d'Haïti, y compris dans ses livres. Avec *La Parole prisonnière*, on est à Metz, et les racines du conte sont dans ces bourgades et villages qui confient leurs mystères à l'eau vivante de la Moselle. De l'incendie solitaire des Caraïbes, Jean Métellus est passé dans le demi-griis obscur de la Lorraine, jadis si chère à Mauriac Barrès. Il ne faut pas s'attendre ici à quelque révélation du mystère, ainsi que cela se produisit à la lecture de *La Colline inspirée*, mais au moins, et ce n'est pas le moindre paradoxe, retrouve-t-on chez l'écrivain haïtien ce qui était délié chez Barrès : la présence des morts, le poids de l'héritage, et un peu du sombre déterminisme et physiologie. Là s'arrête la comparaison. Elle vaut pour indiquer la qualité du relief géographique et humain que le

lecteur découvre dans *La Parole prisonnière*.

Car il est question de cela, et uniquement : ce que c'est que parler ! Jean Métellus joint ensemble, parfaitement, les deux passions qui, dans ce livre, l'animent : celle du roman, et celle de la philosophie. J'entends par philosophie : une tentative pour comprendre et expliquer l'univers des hommes. Ce qui anime et parcourt l'entièreté de son livre, c'est le bégaiement. Un enfant de six ans bégaye. Son père a été bégaye : son grand-père, également ; et divers membres de la parentèle. Or de ce défaut de la parole suffit pour mettre en question le langage même, et, avec lui, par lui, le monde. Le bégaye peine à dire le monde. Cette hésitation douloureuse alerte ses proches. A leur tour, ils conviennent que rien, en eux ni chez les autres, n'est limpide. Le questionnement, la mise en cause, l'angoisse, l'anxiété, deviennent le climat vrai. Le bégaye, par cela même qu'il s'efforce d'articuler et que, redoublant les syllabes, il donne l'impression de peser les mots au plus juste, contamine le discours assis du commun. Dans le roman, un sociologue dessine entre les déflagrations de la violence et le bégaiement un net rapport : empêché, la parole se libère comme elle peut...

La Parole prisonnière ne manque pas de cruauté. Crispées autour du bégaiement de l'enfant Brice, les familles vont perdre leurs masques. Les faux semblants vont apparaître sous les certitudes. La pseudo-vérité va se craqueler comme une terre trop sèche. Les personnages vont perdre leurs assises. Moins bégaye, et Virgile tout également : le Prophète et le Poète. Par l'un de ses héros intaroposé, Jean Métellus précise : « *Quand on doit constamment réfléchir et calculer sa parole, on est, semble-t-il, condamné à la bégayer* ». Mais la bégaye, par contamination, oblige les autres à cette réflexion et à ce calcul. La vérité se fait jour. L'un sera condamné au mutisme. L'autre (une orthophoniste, ce qui est peu banal) est forcé à l'œil.

Seul le jeune Brice, parce qu'il s'évade dans la musique, sera sauvé. Voilà son langage, le seul qui permette de célébrer l'amour, la vie, la mort, et la gloire de Dieu aussi bien, sans courir le risque des mots — qui, eux, sont à chaque fois châtiés, sanctionnés, blessés et compromis. A défaut d'un vrai langage, qui serait de justice et de justesse, le monde est condamné au bégaiement, la parole étant prisonnière.

HUBERT JUIN.

★ LA PAROLE PRISONNIÈRE, de Jean Métellus, Gallimard, 235 p., 85 F.

EN BREF

● Jacques Roubaud vient d'obtenir le huitième PRIX LITTÉRAIRE FRANCE-CULTURE pour son livre *Quelque chose de noir* (Gallimard). Les Trois Coffres, de Gérard Macé (Gallimard) et Réve de Saxe, de Michel Chailion (Ramsay), ont également recueilli des voix.

● Les PRIX ANDRÉE GAUTIER sont allés cette année, pour le prix de l'essai, à François George pour son livre *Sillages*, publié chez Hachette (le Monde du 20 juin), et pour le prix d'histoire littéraire, à Roger Stéphane, auteur d'*Antour de Montaigne*, paru chez Stock (le Monde du 23 mai).

● Le jury du PRIX DES CRITIQUES a récompensé cette année Bruno Gary-Lassus pour son roman *Mère et fils* (Gallimard).

● LA FONDATION DE LA VOCATION vient d'attribuer son dixième prix littéraire à Jean-Philippe Toussaint pour *La Salle de bain*, publié aux Éditions de Minuit (le Monde du 18 octobre 1985). Emmanuel Moses a reçu le prix de poésie pour son recueil *Métiers*, non encore publié.

● La bourse littéraire de la FONDATION SIMONE ET CINO DEL DUCA, d'un montant de 20 000 francs, a été attribuée à Anne Garreta pour son premier roman, *Sphinx*, publié chez Grasset (le Monde du 4 avril). Pascal Coma-mère a reçu une bourse de 10 000 francs pour son roman *Métiers*, non encore publié.

● ETIEMBLE a été désigné lauréat du PEN Club français. Auguste Angles a également été distingué, à titre posthume, pour son livre sur le premier groupe de la NRF (deux volumes parus chez Gallimard). C'est la première année, depuis sa création en 1921, que le PEN Club français désigne ainsi des lauréats.

● LE PRIX DE L'ACADÉMIE MALLARMÉ (20 000 F) a été décerné à Henri Meschonnic pour son livre de poèmes *Voyageurs de la*

voix, publié aux Éditions Verdier, et pour l'ensemble de ses œuvres.

● Pierre Pétilleur a reçu le PRIX NAPOLEON III, doté d'une somme de 15 000 F, pour son ouvrage *Emilie de Girardin, princesse de la presse*, paru chez Denoël (voir le Monde du 19 mars).

● Le PRIX DU GRAND ROMAN D'ÉVASION, dont le jury était présidé cette année par le spationaute français Patrick Baudry, a été attribué à Marion Zimmer Bradley pour son livre *Les Dames du lac* (Pygmalion).

● LES JOURNÉES CLAUDE-LENNES se dérouleront au château de Brangues les 23 et 24 août prochains. Elles auront pour thème « Poésie et spiritualité ». Au nombre de participants, le cardinal Albert Decourtray, qui parlera de Claudel lecteur de la Bible. Renseignements à l'Association des amis du château de Brangues : 13, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris.

● PRÉCISION. — L'Association des amis d'Armand Lupin, dont la première assemblée générale s'est tenue le 15 juin à Éretat (« le Monde des livres » du 20 juin), est domiciliée à Paris, 8, rue Chevreul, dans le 11^e arrondissement.

ERRATA. — Le livre de Bernard Kouchner signalé dans l'article « Ce que les Français ont lu cette année » (« le Monde des livres » du 27 juin) est *Charité Business* (Le Pré aux clercs) et non le *Bazar de la solidarité*, comme il a été indiqué par erreur. Ce dernier titre est celui d'un livre de Louis Bériot publié en 1985 chez Lattès. D'autre part, dans ce même article, dans la liste des essais à succès, le livre d'Élisabeth Badinter *L'ère de l'antre* (Odile Jacob) — en tête des meilleures ventes depuis près de deux mois — a été malencontreusement omis.

— Contrairement à une indication erronée de M. Fusco concernant les traductions françaises de Manzanelli (« le Monde des livres » du 20 juin), le volume *Centurie*, publié en 1985 par les Éditions Vu, a été traduit par J.R. Para et non par Ph. Di Mea.

DERNIÈRES LIVRAISONS

DROIT INTERNATIONAL

● Mario Bettati et Pierre-Marie Dupuy : *Les ONG et le Droit international*. Ce volume réunit les actes du colloque organisé, en juin 1985, par l'Institut d'études diplomatiques et le Centre de recherches internationales de l'université de Paris-II. Les organisations non gouvernementales (ONG), privées de personnalité juridique internationale, n'en jouent pas moins un rôle important dans la formation et l'application du droit international (Economic, 318 p., 135 F.).

RELIGIONS

● Henry Corbin : *Alchimie comme art hiératique*. Annoté et traduit par le grand orientaliste Henry Corbin, trois textes essentiels de la littérature arabo-persane qui jouèrent un rôle considérable en terre d'islam. Parmi eux, le *Livre des sept statuts*, version arabe du *taxa grec majeur*, et disparaît de l'hermétisme. (L'Harmattan, 218 p., 120 F.).

MYTHOLOGIE

● Jacques Finné : *La Bibliographie de Dracula*. Œuvre d'un démonologue érudit, un petit livre adroit et savoureux : pour tout connaître de Dracula et de sa famille, des us et coutumes de l'espace et de sa vogue en littérature. (L'Age d'Homme, 215 p., 95 F.).

MUSIQUE

● Jacques Viret : *Le Chant grégorien*. Le chant grégorien, art d'intériorité et de contemplation, est aux sources du patrimoine musical occidental. J. Viret propose une étude fine et fouillée des origines, de la transmission et du répertoire de

ce qu'il nomme la « *musique de la Parole sacrée* ». (L'Age d'Homme, 258 p., 130 F.).

LITTÉRATURE

● Joris-Karl Huysmans : *la Cathédrale*. « Un des plus beaux hommages que Huysmans ait rendus à la Vierge », selon Pierre Cogny, à qui l'on doit cette édition. Ce texte, d'un genre inclassable, ni biographie ni roman, appartient au cycle Durtal. Pour l'auteur, comme pour son personnage, ne s'agissait-il pas de « *s'épouiser l'âme* » ? (Christian Pivrot, 383 p., 126 F.).

● Ouvrage collectif : *Walter Benjamin et Paris*. Longtemps passée sous silence en France, l'œuvre de Walter Benjamin est désormais mieux connue. Ce gros volume rassemble les communications présentées lors d'un colloque international qui se tint à Paris en juin 1983, à l'initiative de l'École des hautes études en sciences sociales. Etudes réunies et présentées par Heinz Wismann. (Carf. 1033 p., 285 F. jusqu'au 30 octobre, ensuite 335 F.).

HISTOIRE

● Johannes Nohl : *la Mort noire*. Publié pour la première fois en 1924 par le critique littéraire berlinois Johannes Nohl, cette chronique de la peste est une véritable radiographie du féau qui décima des populations entières en Europe occidentale. L'auteur analysait également les effets de la « *Mort noire* » sur la vie spirituelle et sociale de l'Europe occidentale. Présenté par Jacqueline Brosselet. Traduit de l'anglais par Anne Howe (Payot, 318 p., 150 F.).

LECTURES D'ÉTÉ

SELECTION

ROMANS POLICIERS

ROBIN COOK : *Comment vivent les morts*. Le choc de l'année. Si vous n'emportez qu'un « polar » en vacances, prenez celui-ci. Mais attention ! il n'a rien d'un aimable divertissement. Cette enquête sur la disparition d'une femme dans une bourgade des environs de Londres est une histoire de ténèbres, de folie qui balie toutes les références, toutes les comparaisons. En utilisant les ressources de la structure policière, Cook traque, avec une force sauvage, une infirmité au-delà du dénoûment de la condition humaine. Le crime, le vrai crime, serait de l'ignorer. (Série noire n° 2049, Gallimard, 23,50 F.).

ELMORE LEONARD : *la Loi de la cité*. A ses débuts, Leonard était scénariste, spécialiste du western. Auteur de romans policiers, il s'est souvenu de ses premières amours. D'une efficacité, d'un rythme tout cinématographiques, cet affrontement entre un tueur paranoïaque et un policier justicier qui culmine dans une face-à-face en champ clos, c'est *Duel dans la prairie* version années 80. Grand prix de littérature policière 1986. (Presses de la Cité, coll. « Haute tension », 78 F.).

ROBERT LITTELL : *les Scars*. Le roman d'espionnage a ses maîtres : Le Carré (qui vient de publier *Un pur espion* chez Laffont), Ambler, Deighton (*Mexico poker*, récemment paru chez Laffont). Ajoutez-y sans hésiter Littell. Avec *les Scars*, diabolique variation sur un célèbre épisode des années 60, il confirme qu'il peut jouer dans le cor des grands. (Presses de la Cité, coll. « Services secrets », 85 F.).

JEAN-FRANÇOIS VILAR : *Bastille-tango*. A Buenos Aires, on juge les généraux de la dictature. A Paris, des Argentins disparaissent. Hasard ou derniers soubresauts de la bête ? Sur le fil de la mémoire, entre la douleur du souvenir et la nécessité d'une vie nouvelle, n'est pas fumable qui veut. Il arrive que même les flics y perdent leur âme. Par l'un des auteurs français au ton le plus personnel. (Presses de la Renaissance, 79 F.).

PIERRE MAGNAN : *les Courriers de la mort*. Un mystère campagnard qui se dégage comme un grand vin. Lentement, avec une intense jubilation. Du corps — une solenne intrigue sur fond d'anciennes histoires de famille — et un somptueux bouquet — l'épreauté du décor bas-alpin, ses multiples senteurs, l'incessante et inquiète rumeur du vent. Au bout du conte, tous les sens apaisés... (Denoël, 96 F.).

FRANCIS RYCK : *Un cheval mort dans une baignoire*. Le passé, ça peut être comme un cheval mort dans une baignoire : encombrant et incongru. Surtout quand, ex-agent du SDECE il le retraite, avec une parfaite amour, loin du tumulte de ce monde, et que, tout à coup, il vous semble qu'on vous épie. A tort ou à raison il se réveille que celui qui vous harcèle est un vieil espion soviétique, dont vous avez été l'adversaire voici bien longtemps...

Avec une remarquable économie de moyens, Francis Ryck réussit, une fois de plus, un surprenant roman qui est aussi une ode à la fraternité, émaillée d'ironie et de tendresse. Un parfait contre-pied, en somme, aux lois d'un genre qui privilégie trop souvent l'esbroufe et le cynisme. (Albin Michel, 69 F.).

SJOWALL ET WAHLOO. Difficile de retenir un titre plutôt qu'un autre parmi les cinq ouvrages de ces romanciers suédois que Christian Bourgois et Jean-Claude Zylberstein ont eu la bonne idée de rééditer. Car la qualité de leur production est constante. Qui plus est, l'ensemble se lit comme une série semblable à la saga d'Ed McBain sur le 87^e district. Romans de procédure policière, qui épousent les rythmes de l'enquête avec ses temps morts et ses brusques accélérations, les aventures du commissaire Martin Beck sont aussi l'occasion de placer la société suédoise sous surveillance. Et de dévoiler, avec une précision de chirurgien, les dessous du mythe : les clichés sociologico-touristiques n'y résistent pas... (Roseanna, Homme au balcon, *Le policier qui rit*, *La voiture de pompier a disparu*, *L'homme qui partit en fumée*, 10/18, coll. « Grands détectives », 31 F.).

BANDDES DESSINEES

Au plan de la création, les albums publiés depuis janvier nous ont réservé d'heureuses surprises. Seul point noir à signaler : la relative pénurie de nouveaux talents. En fait de GOTTING (*Criée-cœur et Défous*, chez Futuropolis), FRANK LE GALL (*La Lune noire*, chez Glénat) et BERNARD SEYER (*Le Volour*, aux Humanoides associés). Mais la faute en incombe sans doute à l'attentisme des éditeurs, car les fanzines regorgent de postulants extrêmement prometteurs, attendant que le relève est prêt. En attendant, 1986 est plutôt une année de confirmation, au cours de laquelle des auteurs aussi dissemblables que TORRES, HISLAIRE, BAUDOUIN, CHALAND, MAT-TOTTI, BOUQUÉ et GIARDINO sont parvenus à la pleine maturité de leurs moyens, rejoignant les TARDI, MCEBIUS et autres BILAL dans le peloton des « incontestables ».

Les scénaristes ne seraient être oubliés dans ce tour d'horizon, aussi succinct soit-il. Car plusieurs ont prouvé cette année qu'ils ont plus d'une corde à leur arc. Avec la comète de Carthage (Les Humanoides associés), YANN LE PENNETIER a quitté le registre du persiflage dont il était coutumier ; FRANCIS CORTEGGIANI a montré, dans *De silence et de sang* (Glénat), que l'aventure n'avait pas plus de secret pour lui que l'humour ; le sérieux MAKYO s'est montré plus badin dans *Gully* et Jérôme K. Jérôme Bloche (Dupuis), BUCQUOY le révolté a trouvé un ton balzacien avec *les Chemins de la gloire* (Glénat), et le gentil CAUVIN s'est révélé fort acerbé à la faveur des *Femmes en blanc* et de Pierre

Tombal (Dupuis). Pas de problèmes de reconversion pour ces professionnels du récit : ils vous accommodent un album à la sauce de votre choix.

Le semestre se ferme sur deux nouveautés de poids. Pas d'hésitation, il faut lire les deux ! Si *Sudor Sudaca* nous évoque rien, sachez que ces récits sont initialement parus dans (*A suivre*) sous le titre plus transparent de *Sueur de métèques*. Il faut sans doute être Argentin, comme MUNOZ et SAMPAYO, pour apprécier le parfum d'authenticité de ces « dialogues d'exiliés » élaborés entre Milan et Barcelone. (*L'Argentine est mon pays, et la nostalgie et l'amour que je ressens pour elle, je les ai gagnés avec mon travail et ma sueur*), proclame MUNOZ. (*Je suis un étranger définitif, pas encore libre comme l'air bien que l'aspire à sa légèreté*), renchérit SAMPAYO.) Mais il suffit d'avoir l'esprit libre et de s'intéresser au spectacle de l'étrange ménagerie humaine pour être bouleversé par ces drames exemplaires. L'art puissant et inspiré des auteurs d'Albert Sinner est universel, parce qu'il montre la vie telle qu'elle est, désirable et magique.

L'émotion est également au rendez-vous de *plus ne m'est rien*, par YSLAIRE et BALAC, première époque de la série *Sambre*, amorcée comme la chronique d'un impossible amour qui durera vingt ans. Cette variation hyperromantique sur le thème (passablement rebattu) du couple fatal — ici : un godelureau de province et une bohémienne — joue la carte du lyrisme avec conviction. Si l'album fait figure d'événement, il le doit à la générosité du dessinateur Bernard Hislaire (au nom légèrement modifié pour l'occasion) qui s'est investi corps et âme dans la mise en images de ce poignant mélodrame. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de l'intensité des couleurs, du frémissement des corps ou de l'âpreté des paysages. En tout cas, l'ouvrage est puissamment suggestif, pour ne pas dire hypnotique. A lire par une nuit d'orage, sous la clarté vacillante d'un chandelier. (*Sudor Sudaca*, de MUNOZ et SAMPAYO, Futuropolis, 64 p. NB, 58 F. ; *Plus ne m'est rien*, de YSLAIRE et BALAC, Glénat, coll. « Caractère », 48 p. coul., 59 F.).

Si vous cherchez une lecture plus distrayante pour les vacances, jetez donc un œil sur *A la vie à la mort*, de DODIER et MAKYO (Dupuis), une pochade policière sans prétention mais fort habilement menée et peuplée de personnages attachants, ou sur *Executive Woman*, de MARTIN VEYRON (Albin Michel). Plus « soft » que *l'Amour propre*, cette fable contée avec un détachement ironique montre ce qu'il advient de la famille lorsque papa chôme et que maman réussit dans les affaires. Edifiant.

THERRY GROENSTEEN.

Dans le prochain « Monde des livres », nos sélections science-fiction et livres pour la jeunesse.

magazine littéraire

Tous les mois, un dossier consacré à un auteur ou à un mouvement d'idées

JUILLET-AOÛT 1986 - N° 232

Bossier : Les écrivains de la fin du monde. De l'Apocalypse à la bombe atomique.

Extrait : Robert Pinget

En vente chez votre marchand de journaux : 22 F

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 72 F

Cocher sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

- Georges Perec
- Spécial polar
- L'Afrique noire d'expression française
- Nathalie Sarraute
- Raymond Aron
- Jean Cocteau
- Sciences humaines : la crise
- George Orwell
- Blaise Cendrars
- Diderot
- Antonin Artaud
- Foucault
- Géopolitique et stratégie
- La littérature et le mal
- Proust, autour de la Recherche
- Raymond Chandler
- Fernand Braudel
- 80 ans de surréalisme
- Victor Hugo
- François Mauriac
- Les enjeux de la biologie
- Venise des écrivains
- Michaux
- La littérature et l'exil
- Lévi-Strauss
- Les littératures du Nord
- Michel Tournier
- Raymond Queneau

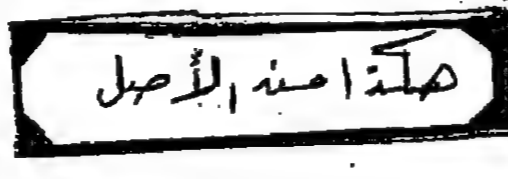
Nom :

Adresse :

Règlement par chèque bancaire ou postal.

magazine littéraire

40, rue des Saints-Pères
75007 Paris Tél. : 45-44-14-51



هذا ما منه الاصل

ANNIVERSAIRE

LE CENTENAIRE DE L'AUTEUR DE JESUS-LA-CAILLE

L'ami Francis Carco

(Suite de la page 19.) De si loin que je me souviens, je conserve l'impression d'avoir été parmi les miens un personnage à part, hostile, buté, fermé d'instinct aux joies des autres...

ment, ne visite pas souvent ? Et cette volonté de faire du mieux possible, d'apprendre sans cesse ? Et cette blessure causée par la disparition de son frère Charles à Verdun lorsqu'il montait avec sa batterie au Mort-Homme ?

Et senties au plus profond de l'être. Et voilà que je n'ai rien dit du merveilleux Max Jacob, si peu de Mac Orlan et rien plus sur le poète Francis Carco !

Un fils de Villon

GEN PAUL, le peintre, l'ami de Céline, me racontait qu'une nuit de 1958 il reçut un coup de fil de Francis Carco. Sans objet apparentement, Gen Paul savait que le poète était très malade...

partir avec elle pour son dernier voyage. On l'a un peu oublié, le vieux Carco, et c'est grand dommage pour la tradition de nos belles lettres.

Il travaille par petites touches... un trait rapide... une silhouette... la pluie fine... les filles qui passent, qui dansent, s'évalent en l'air sur une balançoire...

Le vent s'embrouille avec la pluie, Tu l'exaltes ; moi, je voudrais Mourir dans ce murmure D'eau molle que le vent essuie.

Carco, d'origine bourgeoise, va très vite être fasciné par le monde de la rue. On fera de lui le chantre des filles de joie et des truands. Peut-être, mais il n'en sera jamais dupe. Il est imbriqué dans son univers poétique. Il aime François Villon et lui consacre un bien joli roman. Il se veut dans la tradition de ces fameux « beaux enfants qui mettaient une plume à leur chapeau ».

Pure nostalgie

La vraie vie est peut-être là... en dessous... Qui sait ? En tout cas, il perçoit les ondes qui viennent de la marginalité. Il va devenir pour la postérité l'auteur de Jésus-la-Caille qui tient tout de même à l'épreuve de la relecture soixante-dix ans après sa parution.

Carco vieillit bien. Ses livres de pure nostalgie et ses poèmes mieux peut-être que ses romans, mais on découvre toujours dans ceux-ci des belles tournures de phrases du temps jadis... on y respire un parfum de choses trop hâtivement oubliées. On y rencontre mieux qu'un auteur, un homme. Carco mérite pour son centenaire qu'on le redécouvre et que la jeunesse le découvre. Certains courants de la littérature française sont, on ne sait trop pourquoi, un peu mis au rancart. On les étiquette au rayon populisme, avec une connotation péjorative, dans les anthologies, dictionnaires et autres qui sont souvent aux mains de cuistres qui ne savent que classifier et noter les œuvres avec la rage des impuissants. Ecoutez Carco... sa musique, ses romances... Il est voisin d'Apollinaire, arrière-petit-fils de Villon, cousin de Mac Orlan... père d'Albert Simonin et sans doute d'un oncle Archibald de Georges Brassens. ALPHONSE BOUDARD.



CAGNAT

Filles et amourettes

Le premier recueil de Carco s'appelle Bohème et mon cœur. Il n'y est pas encore question de rues mal famées et de caboulots, mais son écriture est déjà totalement maîtrisée. Tout arrive à point, la nostalgie berce les cœurs dans un décor nécessaire. Les états d'âme ne se traînent pas de strophe en strophe, on les esquive, on les effleure. Il y a là du plaisir et des larmes comme dans chacune de nos vies. La poésie de Francis Carco s'apparente à l'impressionnisme.

de tabac, de nourriture, de charbon, essayant affronts et rebuffades pour essayer de vendre quelques toiles à des gens qui ricanent, les mêmes peut-être qui, plus tard, s'arracheront à prix d'or ce qu'ils avaient refusé pour un obole. Rares sont les pages inspirées par l'admiration et l'amitié. On en sort bouleversé et réjouissant car tant que vivront des Zborowski, on peut se dire que l'homme n'est pas rien.

LOUIS NUCERA.

Des rééditions chez Albin Michel

- A l'occasion du centenaire, Albin Michel réédite plusieurs ouvrages de Francis Carco :
- Jésus-la-Caille, roman (1932), 220 p., 49 F.
- L'Homme traqué, roman (1922), 200 p., 49 F.
- La Bohème et mon cœur, poèmes (1939), 246 p., 49 F.
- Le même éditeur fait réparaître le livre d'André Négis : Mon ami Carco, 254 p., 85 F.

Francis Carco, qui était membre de l'Académie Goncourt depuis 1937, et qui avait obtenu, en 1923, le Grand Prix du roman de l'Académie française pour L'Homme traqué, est mort, à Paris, le 26 mai 1968.

Rodez, Toulouse, Nice, la constance de sincérité fait comme une fête à des confidences enfiévrées, vouées aux plus rares déceptions. Erre la nuit par des rues obscures où j'essayais moins de m'orienter que de me perdre. J'échappais de la sorte aux médiocrités de la vie. La mort seule doit procurer cette merveilleuse extase d'effacer subitement nos chétives mesures.

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Avec ou sans sel

(Suite de la page 19.) Peut-on seulement parler de roman ? Par définition, il ne se passe rien durant les patrouilles des submersibles atomiques. C'est même leur but unique et leur suprême pensée. Ne pas être détectés : telle est l'obsession. Donc, ne pas avoir à faire surface. Motif à redouter : une évacuation sanitaire. On raconte que le cas s'est produit, pour une appendicite du... médecin de bord.

Dans le Jour ne se lève pas pour nous, Robert Merle reprend précisément ce cas de figure. C'est le médecin qui tient la plume et hésite à manier le bistouri. Un membre de l'équipage est menacé de péritonite. Faut-il opérer ou pas ? Le narrateur décide que oui ; avec succès, malgré sa jeune expérience. La fiction et le suspense s'arrêtent là. Tout autre incident voudrait dire que nous ne sommes plus là, nous lecteurs, pour en prendre connaissance. On ne sait si la discussion nucléaire empêchera la conflagration planétaire, mais le fait est qu'elle aboutit à geler l'imagination.

Il ne faut pas attendre non plus de ce récit l'effet de prémonition qui fit le triomphe de Malevitch, il y a quatorze ans. Robert Merle n'évoque pas la possible survie en Europe après une explosion. Il nous propose plutôt un reportage à peine romancé. On parierait que l'idée lui en est venue à la suite d'une des visites d'écrivains que la marine organise régulièrement à l'île Longue, avec un sens rare des relations publiques et de l'hospitalité.

Unique concession à la fiction : le toubib-narrateur est embarqué au pied levé - est-ce possible ? - et s'adresse à une fiancée chipie. Il oublie d'ailleurs très vite cette erreur de cap personnelle pour ne s'intéresser qu'aux organes du sous-marin et à leurs servants. Le reportage n'exclut pas les renseignements techniques, ceux du moins que vous le commandement, pris entre l'exigence du secret et les doutes dissuasifs de la fuite calculée. Nous apprenons que le navire part pour plus de deux mois avec cent trente hommes, dont seize officiers. L'équipage vit en tee-shirt, sauf le samedi soir. Deux infir-

miers secondent le médecin, qui fait le plus souvent fonction de dentiste et de confident.

PAS de huis clos militaire sans argot juvénile, petits froissements et plaisanteries de collège. Deux énarques veillent au niveau culturel des propos de carré. Le lecteur est initié aux grades, aux quarts, aux tâches des divers personnels, aux soldes, aux indemnités, aux lignes d'arbre, aux traitements d'eau douce, aux menus, aux évacuations de poubelles, aux séances de télévision et aux prières...

Où, la soupe est bonne. Non, on ne souffre pas trop de claustrophobie et de la promiscuité. Oui, les messages familiaux peuvent être différés en cas de décès non prévisibles ; non, on ne pense pas à l'incident majeur ni à l'aspect métaphysique de la mission ; pas le temps ! Chacun est trop occupé à assurer sa veille. La conscience de son importance pour la collectivité lui évite des états d'âme du style du Désert des Tartares. On vit dans une attente épaisse, sans plus songer aux enjeux effarants de la patrouille qu'à la masse d'eau noire, juste là derrière la coque.

L'impondérable est le seul ennemi, dans l'immédiat. Chaque équipier le traque, à sa place. Les scénarios, les « si », c'est bon pour les magazines ; un luxe de surfaces. L'important, en mer, c'est qu'il ne se passe rien, que le code de l'Elysée reste muet, et qu'aucun adversaire n'écoute l'hélice battant les fonds, on ne sait où, à portée d'URSS...

Nous sommes aux limites de l'absurde. Mais le « pacha » se console comme il peut en observant qu'à force d'horreur « on n'a jamais été si près de faire reculer l'horreur ». Et comme c'est doux quand ça s'arrête ! Comme il fait bon, au retour dans le gilet de Brest, regarder les nuages, respirer la terre ! Tout s'use, même l'émerveillement.

LES ECRIVAINS DE LA MER, de Robert de la Croix, Bartillat éd., 272 p., 80 F.
LE JOUR NE SE LEVE PAS POUR NOUS, de Robert Merle, Pion, 254 p., 80 F.

Advertisement for Nathan's 'poche nathan poche des jeunes' collection, featuring Jonathan Cap and other authors like Gerard Meudal-Libération, Nicole Zand-Le Monde, and Mireille Palsou-Madame Figaro.

LECTURES D'ÉTÉ

Vertical column of book recommendations and literary notices, including mentions of Francis Carco and other authors.

RELIGION



QUATRE LIVRES POUR MIEUX COMPRENDRE L'ISLAM

Les saints et les prophètes

Maxime Rodinson explique comment Michel Chodkiewicz, dans le Sceau des saints, démêle les fils entrelacés de la pensée d'Ibn Arabi.

MICHEL CHODKIEWICZ est un musulman comme il y en a fort peu. Converti à l'islam dans sa jeunesse, il n'a rien à voir avec les vagues d'enthousiasme islamophile plus récentes...

Il ne s'attarde pas sur l'ancrage social de la diffusion du culte des saints en islam. Il n'aime pas trop la thèse courante qui l'explique par une poussée de la piété populaire...

substantiellement le même message monothéiste. De là vient l'idée d'une « réalité mohammadienne », d'une « lumière mohammadienne »...

Les hommes ne l'écouteront pas, ils suivront leurs passions sans aucune raison ni aucune loi, ils seront stériles. Alors sonnera l'heure. « La fin des saints n'est qu'un autre nom de la fin du monde ».

ble de Louis Massignon (qui n'aimait pas Ibn Arabi) à christianiser parfois indûment sa pensée. Et surtout il peut sourire de la tendance d'Henry Corbin à voir du chiisme partout et même chez Ibn Arabi qui en est fort loin.

La vie de Muhammad

Il a été écrit un nombre important de biographies du prophète Muhammad (Mohammad ou Mahomet). Celle de Martin Lings, ancien conservateur des manuscrits orientaux au British Museum...

Sobre et précis, le récit suit un rythme linéaire. La vie du dernier des envoyés de Dieu est davantage intégrée dans l'évolution et les bouleversements historiques de la société mecquoise que dans la mythologie religieuse.

Séduite par le sérieux, la sagesse et la grâce que dégageait ce jeune homme, elle l'épouse. Ils eurent six enfants, deux fils et quatre filles. Les garçons ne survivront pas.

Pour les uns, il était un devin et un possédé, pour les autres un sorcier et au mieux un poète. La Mecque deviendra un lieu de refuge pour les musulmans persécutés par les « incrédules » adorateurs des idoles en pierre.

Martin Lings est un excellent historien, doublé d'un conteur méticuleux qui sait passionner pour une époque tumultueuse, marquée par le destin d'un homme d'exception.

T.B.J.

* LE PROPHÈTE MUHAMMAD : SA VIE D'APRÈS LES SOURCES LES PLUS ANCIENNES, de Martin Lings ; traduit de l'anglais par Jean-Louis Michou. Seuil, 430 p., 125 F.

LE COMITÉ DE LECTURE, C'EST VOUS ! Envoi du catalogue gratuit « AUTOÉDITÉS »

Sur demandes à SALVEDIS (M) BP 83 - 38180 Saint-Marcellin

Avec la même capacité de travail scrupuleux qui lui permet de lancer et de diriger la revue la Recherche, qui l'a poussé au premier rang de l'édition française, il a étudié à fond, dans les textes, la mystique musulmane. Méprisant la facilité, il s'est attaqué au sommet même de cette tendance, le grand, prolifique et difficile Ibn Arabi...

C'est un des plus grands mystiques de tous les temps. Mais ses extases, sa conviction de sentir parfois vibrer en lui et s'exprimer l'Amor de l'univers ne l'écartaient pas d'un effort intellectuel puissant pour en dégager le sens...

Chodkiewicz s'attaque à un des éléments cardinaux de la doctrine d'Ibn Arabi, la théorie de la sainteté et ses rapports avec les charismes de la prophétie.

Les convertis

Une enquête sur les « nouveaux musulmans » en Europe et aux États-Unis.

L'ISLAM progresse en Afrique et en Asie. Il se répand aussi en Europe. Deux cents à trois cent mille Français de souche sont convertis à l'islam. Cela va du simple instituteur attiré par « l'humanisme du Coran » à l'artiste célèbre comme Maurice Béjart qui eut pour cette religion un « coup de soleil à l'âme »...

Pendant trois ans, deux jeunes femmes, une Française, Lisbeth Rocher, et une Marocaine, Fatima Cherqaoui, ont mené une enquête en Europe et aux États-Unis auprès de ces nouveaux musulmans. Les motivations sont diverses mais souvent d'ordre individuel et subjectif.

Dans l'ensemble, ce qui attire et séduit le plus c'est que cette dernière religion révélée soit entièrement intégrée dans le quotidien : elle se présente comme une morale et une action, une synthèse aussi. Comme le dit Eva de Vitray-Meyerovitch, ex-catholique, islamologue convertie, « on ne se convertit pas à l'islam ; on embrasse une religion qui contient toutes les autres ».

La marque d'Ibn Arabi

Il s'attache avant tout à analyser la pensée profonde d'Ibn Arabi, à la dégager à travers les textes souvent cryptiques et même parfois contradictoires du Cheikh suprême. Celui-ci innove et clarifie, mais il prolonge en un certain sens des tendances anciennes. Le saint musulman d'abord n'est pas exactement le saint chrétien. On l'appelle « wali », mot qui se réfère (entre autres) à sa proximité de Dieu.

L'essentiel est sans doute, Chodkiewicz l'a bien vu, le rapport du saint au prophète, qui pose problème à tout penseur musulman. L'islam reconnaît de multiples prophètes (dont Adam, Moïse, Jésus) antérieurs à Mahomet (Mohammad). Selon ses conceptions de base, ils diffusaient tous, de la part de Dieu,

De même qu'il y a eu un sceau des prophètes, il y a un sceau des saints et même deux ou trois. Il faut distinguer la sainteté mohammadienne et une sainteté universelle qui l'englobe et la dépasse. Son sceau sera Jésus. Il faut aussi un sceau de la sainteté mohammadienne. Ibn Arabi se reconnaît lui-même comme tel. Lui aussi se sent un élu.

Dans les derniers temps viendra encore un « sceau des enfants ». Curieusement, ce sera un Chinois.

tous ces convertis, mais aussi par beaucoup de musulmans de souche qui cherchent à aménager la loi en fonction de leurs besoins.

Le message le plus modéré et le plus sain, on le trouve chez un Français ex-catholique, récemment converti, Johan Cartigny : « L'islam vrai est exilé ». Il recommande de lire les textes soufflés plutôt que d'entendre les « petits théologues qui brillent dans les mosquées ».

Enfin, signalons le cas particulier d'un Marocain musulman qui non seulement s'était converti au catholicisme - c'est extrêmement rare - mais fut ordonné prêtre. Il s'agit de Mohammed Abdel-Jalil, devenu Père Jean. Sa famille l'avait rejeté et le considérait comme symboliquement mort. Pour elle c'était une trahison, non seulement à sa religion mais aussi à sa patrie.

L'enquête de Rocher et Cherqaoui, une des premières du genre, est passionnante. Elle ne laisse de côté ni les contradictions ni les ambiguïtés de ce phénomène qui intrigue et irrite.

TAHAR BEN JELLOUN. * D'UNE FOI L'AUTRE : LES CONVERSIONS À L'ISLAM EN OCCIDENT, de Lisbeth Rocher et Fatima Cherqaoui. Seuil, 224 p., 85 F.

Le « je » d'un prince syrien au XII^e siècle

« J'ai toujours aimé Damas, la ville de mes exils, la ville où je mourrai bientôt. Le temps presse. Cette main, qui jadis terrassait le lion ou l'ennemi, tremble si fort qu'elle ne peut plus écrire : il faut dicter. Sois souvenir. Pardonne-moi, Seigneur, si le premier désir qui vient à ma mémoire me reporte là-bas, sur les rives de l'Oronte, vers ma jeunesse. » Ainsi commence le livre du prince syrien Ousâma, né au moment où le pape Urbain II prêchait la première croisade...

Ces premières lignes évoquent toute « l'expérience » d'Ousâma. Une longue et heureuse jeunesse dans la citadelle de Chayzar, en Syrie du Nord, auprès d'un père admiré, dont le souvenir court tout au long de l'œuvre. Puis une vie d'adulte ponctuée d'exils à Damas, au Caire et dans le nord de la Mésopotamie, dans le tourment des croisades, de l'établissement des États latins d'Orient et de la désunion des fidèles d'Allah face aux chevaliers du Christ, jusqu'à ce que les chefs turcs, Zang, Nour al-Din et Saladin réunissent par la force les musulmans et détruisent le royaume de Jérusalem en 1187.

Et voici le guerrier très âgé. C'est face à la mort qu'il parle de lui, de ses innombrables chasses et de ses furieuses batailles, comme en un dernier combat. « Que veut-il mieux ? Mourir dans la furie des armes ou, comme je vais le faire, percuss, et jetant mes dernières forces dans les mots ? »

Mots admirables, en vérité, que ces mots d'Ousâma, dont André Miquel a déjà publié le livre en traduction intégrale (1), mais auquel il prête, ici, sa plume de savant arabisant pour créer une œuvre nouvelle, plus lisible, écrite à la première personne.

Nous y suivons le chevalier musulman, qui n'est pas, à bien des égards, sans rappeler le chevalier chrétien. Même goût de la proesse et même sens de

l'honneur. Mais le musulman est, de plus, un homme instruit, qui écrit de nombreux livres et qui déplore la disparition des quatre mille volumes de sa bibliothèque dans un naufrage.

Le regard de l'autre

Il est surtout pour nous le regard de l'autre posé sur les croisés, un regard moins hostile qu'on ne s'y attendrait, étonné plutôt, et critique. Il raille la médecine barbare des Occidentaux et leur pratique de l'ordalie ; il s'indigne de leur idolâtrie de la Vierge et du Christ. Pourtant il introduit des distinctions entre les Francs, récemment débarqués, dont le « sottise » est extrême, et ceux qui, établis depuis plus longtemps, se sont un peu dégrossis. Il rend en particulier hommage à « ses amis les templiers : ceux-là, du moins, savaient reconnaître les croyants, quels qu'ils fussent ».

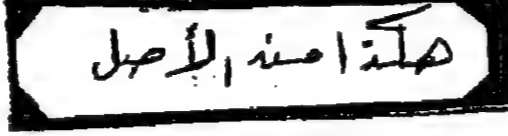
Ayant achevé l'histoire de sa vie, il demande à Dieu une dernière faveur : « Laisse-moi, un instant encore, revoir le vieux château sur l'Oronte, la ville et l'autre forteresse, près du pont. Laisse-moi à mes côtés les chevaux, les chiens et, devant moi, les bêtes en fuite, gazelles, sangliers, renards ou lièvres. Laisse-moi, encore un instant, face à face avec mes chers lions. Fais voler, au-dessus de ma tête, les faucons sacrés ou pélerins, mes beaux vautours qui s'en vont chercher leur proie là-haut, très haut. Permetts, Seigneur, que près de terminer ces pages avec ma vie une fois encore je chasse. »

Car la chasse est comme le symbole des plaisirs de cette vie. Et au terme d'une somptueuse et ultime chasse imaginaire, tombe la nuit sur Damas et sur la vie d'Ousâma, dans la fraternité duquel nous sommes entrés au long de ces pages.

MICHEL SOT. * OUSAMA. UN PRINCE SYRIEN FACE AUX CROISÉS, d'André Miquel, Fayard, coll. « Les Incarnés de l'histoire », 199 p., 79 F.

(1) Ousama Ibn Munqidh : Des enseignements de la vie, traduction et introduction d'André Miquel. Imprimerie nationale, 1983.

Tous les ouvrages sur le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles... à la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES 6, rue de Savoie, 75008 PARIS - Tél. : 43-28-90-72



vagabonde
amour de brun

de famille
Rob
ellip

l'art d'être
de la glorieuse

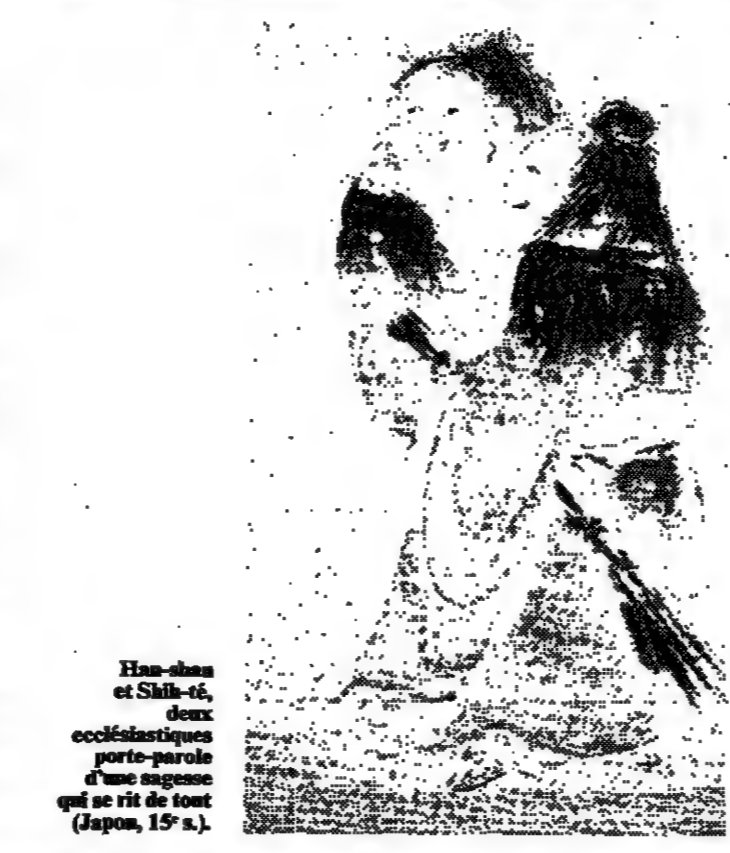
une grande
de la vie
de la vie
de la vie

LETTRES ÉTRANGÈRES

L'œuvre vagabonde d'un mangeur de brumes

Patrick Carré traduit l'intégrale des poèmes d'un sage hirsute et narquois : Han-shan

HAN-SHAN est un poète simple et direct. Même écrits il y a douze siècles, ses poèmes pour nous ont un sens. La chose est assez rare pour être soulignée.



Han-shan et Shih-ti, deux ecclésiastiques porte-parole d'une sagesse qui se rit de tout (Japon, 15° s.).

Pourtant, avant d'envisager ce rien fondamental, qui est au cœur de la vie errante de Han-shan, Patrick Carré tente de répondre à une question anodine, mais qui ouvre sur un véritable jeu de piste : « Qui était Han-shan ? Qui était ce lettré raté, ce clochard céleste, ce poète âpre et fulgurant ? »

Il repère, néanmoins, et privilégie le Han-shan original, celui qui a laissé le plus éloquent des auto-portraits :

Et ma ceinture me serre trop le ventre. Ce n'est pas que j'ignore et manières et modes, Mais je n'ai pas le sou et j'y suis bien forcé.

C'est d'une pagode que je me coifferai ! Dès qu'à Montfroid je fus, toute l'affaire cessa, Plus de pensées tordues [accrochées dans mon cœur...]

On voit que ce va-nu-pieds est aussi un bon à rien quelque peu transcendant. Tous son enseignement oscille du rire teinté d'amertume à la sérénité narquoise.

Un homme aux yeux clairs

A la suite de Jacques Dars et de Jacques Pimpaneau, Patrick Carré entre avec ce livre dans le cercle inspiré des sinologues un peu fous, c'est-à-dire sages à la manière des auteurs chinois qu'ils s'ingénient à traduire.

Mais que je tombe enfin sur un homme aux yeux clairs : Mes poèmes aussitôt courront [de par le monde].

André Velter. LE MANGEUR DE BRUMES, de Han-shan, traduit du chinois par Patrick Carré, aux éditions Phébus, 311 p., 120 F.

Poésies chinoises

QUAND on parle de poésie chinoise classique, on pense immédiatement à la dynastie des Tang (septième-dixième siècles), tant il est vrai que les plus grands poètes chinois furent actifs à cette époque.

Zheng Baoqiao — qui vécut, lui, au dix-huitième siècle, à Yangzhou, un des plus grands centres commerciaux de la Chine du Bas-Yangzi — était, comme Wang Wei, un excellent peintre naturaliste ; aussi manifesta-t-il une rare maîtrise en tant que poète de la nature.

On mesure, à la lecture de ces deux poètes fidèles, l'influence qu'a pu jouer l'école bouddhique du chan dans la poésie classique, une influence que la tradition confucianiste a toujours voulu réduire.

ALAIN PEYRAUBE. L'IMMORTTEL BANNI SUR TERRE, de Lilo, Moudarres (3, chemin des Bois, 78940 Millemont), 192 p., 95 F.

Severo Sarduy et l'écriture baroque

Un monde fait de mots

LECTEUR constant de Luis de Góngora, disciple de Jose Lezama Lima, Severo Sarduy a consacré, il y a quelques années, une série d'études à l'écriture, et plus généralement au monde du baroque.

éveille le désir, qui est enfermement : chacun (mais surtout la Régente-Régent, maquereau-marqueterie, inverti-travesti, qui préside aux destinées de la « maison ») le veut captif pour soi.

Robert Steiner : ellipses et passion

Tout est derrière la porte

« Je connais bien l'abeille et le mouvement du ver à corps plat. Je sais ce que voit l'escargot dans sa coquille. C'est dans la fragilité des pétales que j'ai pris la mesure de la vie, et seul m'apaise le subtil moteur des pattes de la saute-elle. Saisir au vol par ses ailes la guêpe enragée est un art que je pratique depuis l'enfance. »

obtenne le plus beau parfum du monde. Ainsi commence Plage, de Robert Steiner. Roman ? Poème ? On ne peut répondre.

Moins que zéro, de Bret Easton Ellis, traduit de l'américain par Parice Mathiassement, Ed. Christian Bourgois, 238 p., 60 F.

Bret Easton Ellis, le romancier de la génération morne

ILS sont jeunes, ils sont beaux, ils sont riches. Ils roulent en Porsche, en Mercedes ou en BMW, ils passent leurs nuits à danser, ils s'enfilent des kilomètres de rails de cocaïne, des tonnes d'excitants ou des calmants, des hectolitres d'alcool. Ils s'amuse à mourir.

Voilà le portrait que fait Bret Easton Ellis de la jeunesse dorée de Los Angeles, dans un roman intitulé Moins que zéro. C'est un curieux récit. Curieux, parce qu'il nous en rappelle un autre : celui que publia J.D. Salinger en 1948, l'Attrape-Cœurs.

Clay, le héros d'Ellis a, lui aussi, dix-huit ans, il est étudiant et il rentre chez lui pour Noël. Lui aussi a des parents inexistants, lui aussi a un psychanalyste dans les pattes, lui aussi feuillette Vogue.

Moins que zéro, de Robert Steiner, traduit par Philippe Jaworski, Albin, 112 p., 63 F.

Un album de famille américain

L'anti-Dallas de Jayne Anne Phillips

C'EST l'anti-Dallas, le parcours de petites gens qui peinent dur, au ras du sol, poussés par une immense bonne volonté. Tour à tour, ils prennent la parole, pour échapper à leur solitude ou pour lui donner un sens.

de leur condition, de fabuleuses mécaniques s'élançant à l'aventure, en quête du « Grand Mec » auquel on s'efforce de croire.

Comparés aux femmes, les hommes ne font pas tout à fait le poids. L'âge les durcit plus qu'il ne les mûrit et transforme en rancœurs leurs espoirs de petits garçons.

Clay, le héros d'Ellis a, lui aussi, dix-huit ans, il est étudiant et il rentre chez lui pour Noël.

Le « je » d'un prince syrien au XII^e siècle

« J'aimerais tant, dans ce monde, être un prince... »

Le regard de l'autre. C'est un roman de l'écrivain syrien Hanan al-Khayat. Elle raconte la vie d'un prince syrien au XII^e siècle, à travers des lettres et des poèmes.

EDITIONS L'ÉCRIT 48, rue de Provence, 75009 Paris diffusé en France et en Belgique RECHERCHE MANUSCRITS INÉDITS

NOUVEAUTÉ IV^e Rencontres psychanalytiques d'Aix-en-Provence 1985 UN PANORAMA D'IDÉES ACTUELLES SUR LES INTERACTIONS PSYCHOSOMATIQUES

économie

REPÈRES

Pouvoir d'achat : trois années de baisse en France entre 1982 et 1985

Le pouvoir d'achat des salaires mensuels nets - après versement des cotisations sociales - a baissé, entre octobre 1981 et octobre 1985, de 0,6 % par an en moyenne, indique le CEREC (Centre d'étude des revenus et des coûts) dans une étude qui vient d'être publiée sur « L'évolution récente des revenus en France ». Dans la fonction publique, le pouvoir d'achat des traitements nets a baissé de 1 % en moyenne par an, mais en ne tenant pas compte des diverses primes et promotions. Dans le commerce, les services et pour les professions libérales, le niveau des revenus a évolué très différemment au cours de la période: recul important pour les garagistes, les chauffeurs de taxi, progrès marqués pour les hôtels, cafés, restaurants ainsi que pour les boulangers. En médecine, les spécialistes tirent beaucoup mieux leur épingle du jeu que les généralistes. Les revenus des agriculteurs fluctuent beaucoup d'une année à l'autre mais, en moyenne, leur pouvoir d'achat a baissé de 3 % l'an entre 1983 et 1985. Le pouvoir d'achat des diverses allocations-chômage a, dans l'ensemble, été maintenu en 1985.

Impôts : 25 milliards de francs de réduction en France en 1987

Les allègements fiscaux contenus dans le projet de loi de finances pour 1987 pourraient atteindre 25 milliards de francs, soit 5 milliards de plus que l'hypothèse retenue jusqu'ici par le gouvernement. Ces allègements seraient répartis de façon égale entre ménages et entreprises. L'objectif du gouvernement reste une diminution des dépenses publiques de 40 milliards de francs et une réduction de 20 milliards de francs du déficit budgétaire.

Crédit à la consommation : baisse des taux et rétablissement des frais de dossier

Après avis favorable du Comité des usagers et du Conseil national du crédit, le ministre des finances va rétablir la perception de frais de dossier sur les crédits à la consommation, supprimée, en avril 1979, par M. Monory, ministre de l'économie, qui les avait fait intégrer dans le prêt lui-même, avec interdiction de dépasser le taux d'usure (deux fois celui des obligations du secteur privé). Ce rétablissement (entre 0 % et 3 % du montant du prêt, suivant sa durée et son importance) a été rendu nécessaire par l'abaissement du taux d'usure, fixé à 18,25 % au 1^{er} juillet 1986, contre 23,52 % au 1^{er} janvier 1986, à la suite de la diminution générale des taux d'intérêt. Comme beaucoup de prêts à la consommation, essentiellement ceux de courte durée et de faible montant, sont délivrés à un taux supérieur, en y incluant les frais de dossier, il a fallu isoler à nouveau ces frais pour se conformer à la loi sur l'usure. En contrepartie, les sociétés de crédit à la consommation vont diminuer de deux points le taux de leurs prêts pour tenir compte d'une baisse équivalente du coût de leurs ressources.

COMMERCE EXTÉRIEUR

De nouveaux assouplissements du contrôle des changes pour stimuler le commerce extérieur

M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur, devait annoncer, ce jeudi 3 juillet, des mesures pour favoriser le développement de nos exportations vers les pays industrialisés. Ces mesures devaient avoir pour leur ampleur une importance inhabituelle. Elles devaient notamment comporter de nouveaux assouplissements du contrôle des changes et des dispositions fiscales en faveur des investissements à l'étranger. M. Michel Noir entend, en effet, rendre plus performant le système actuel de provisions d'impôts pour ce type d'investissements. En outre des dispositions particulières étaient prévues en matière de crédit pour la reprise des grands contrats. Sur ce point, le ministre du commerce extérieur souligne qu'il n'est pas question de laisser tomber des groupes qui réalisent plus de 50 % de leurs chiffres d'affaires à l'exportation. Le dispositif d'accompagnement en faveur des PME doit être renforcé, de même que des moyens d'assurance qui, via la COFACE, permettent d'assurer les prises de risque. Enfin la formation était également concernée; elle devra se faire principalement en liaison avec l'éducation nationale et l'ensemble des grandes écoles.

Les feux de la relance

Les mesures que devait annoncer M. Michel Noir tendent à réorienter en profondeur les échanges commerciaux de la France. Elles ne pourront cependant pas effacer rapidement le handicap majeur de l'industrie française: une offre insuffisante et probablement inadéquate. Ce qui s'est passé au cours des premiers mois de cette année incite à la réflexion: le déficit de nos échanges de biens de consommation a été multiplié par trois - en moyenne mensuelle - par rapport aux années 1984 et 1985 (voir tableaux).

Les biens de consommation sont les produits les plus sensibles à l'accroissement de la demande intérieure. Or l'année 1985 a été marquée par une reprise de la consommation des ménages (+ 2,5 % en volume, après + 1,1 % l'année précédente), reprise qui s'est poursuivie au premier trimestre de 1986 (+ 0,8 %). Tels ont été les effets de la « relance » décidée l'année dernière par le gouvernement de M. Fabius. Non seulement les ménages ont profité de gains de pouvoir d'achat, dus principalement à la déflation et aux allègements fiscaux, mais ils ont en outre anticipé sur les mesures annoncées, telles que le remboursement de l'emprunt obligatoire de mars 1983.

Variation en pourcentage sur les quatre premiers mois

	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS
Équipement ménager	15,8	8,6
Électro-ménagers, machines à laver	16,5	8
Véhicules particuliers	14,4	3,6
Motocyclettes et cycles	49,5	- 11,3
Véhicules militaires	17,2	0,3
Panaché/pluie	12,6	- 0,7
Textiles habillement	4,3	- 2,3
Articles d'habillement	5,6	- 3,5
Vêtements masculins	11,2	0,4
Vêtements féminins	3,4	- 1,6

Les variations en pourcentage sont calculées sur les quatre premiers mois de 1986 comparés aux quatre premiers de 1985.

Biens de consommation

	1986				
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Moyenne mensuelle					
Importations	10 727	10 587	11 182	10 676	11 703
Exportations	10 352	10 529	10 103	9 574	9 517
Solde	- 375	- 58	- 1 079	- 1 102	- 1 562

(Source INSEE)

CONCESSION POLITIQUE EUROPÉENNE

La guerre commerciale avec les Etats-Unis est évitée

De notre correspondant

Bruxelles (communautés européennes). - Les Etats-Unis ont obtenu de la CEE jusqu'à la fin de l'année le statu quo ou presque pour leurs exportations de maïs et de sorgho vers l'Espagne. Durant ces six mois la préférence communautaire, dont les céréalières de la CEE pouvaient espérer qu'elle leur serait profitable en leur ouvrant davantage après l'élargissement, le marché espagnol, ne jouera donc pas. Tel est le prix que la Commission européenne qui négociait au nom des Douze a estimé nécessaire de payer pour éviter la guerre commerciale dont le menaçaient les Etats-Unis. Ceux-ci avaient annoncé qu'en l'absence d'un accord ils prendraient, début juillet, des mesures restrictives à l'égard d'importations d'un certain nombre de produits en provenance de la CEE. La France était, et de loin, la plus sérieusement visée : 242 millions de dollars sur un volume d'importations frappé de 620 millions de dollars, soit plus du tiers.

M. Willy De Clercq, vice-président de la commission chargée des relations extérieures qui, de retour des Etats-Unis, venait de présenter son projet d'arrangement aux représentants permanents des Douze a indiqué, mercredi, que leur première réaction avait été « très positive ». La France cependant a réservé sa position jusqu'à ce jeudi afin d'examiner dans le détail les effets du mécanisme proposé.

Les deux parties vont surveiller l'évolution des exportations américaines de maïs et de sorgho vers la CEE. Outre ces deux céréales, l'examen portera sur les exportations de produits de substitution que sont le gluten de maïs, les déchets d'agrumes et les déchets de brasserie. C'est là un point marqué par la CEE. En effet, l'instauration des règles de la politique agricole commune en Espagne devrait se traduire, si rien n'était fait pour les corriger, par une diminution des achats de maïs et de sorgho aux Etats-Unis, mais par une augmentation, leur commerce étant progressivement libéré, de celui des produits de substitution. Il aurait été inéquitable visant le gluten de maïs, le blé et le riz, dans le cas où les Etats-Unis mettraient leur menace à exécution.

Des exigences supérieures

Aux termes de l'accord, du 1^{er} juillet au 31 décembre 1986, les Etats-Unis se voient reconnaître pour les cinq produits en cause, un débouché de 234 000 tonnes par mois. Si ces volumes ne sont pas

atteints, la Commission, pour combler la différence, se verra accordée à compter d'octobre des quotas d'importation à prélevement réduit aux Américains. Les volumes consentis sont à comparer aux chiffres suivants : les exportations américaines de céréales vers l'Espagne se sont élevées à 2 483 000 tonnes en 1985 et 2 440 000 tonnes en 1984. Pour les trois premiers mois de 1986, elles ont déjà atteint 1 028 000 tonnes. Les autorités de Washington réclamaient une garantie d'accès très supérieure à celle qui leur est concédée. D'après les fonctionnaires de la commission, elles n'ont abaissé leurs exigences qu'après que les ministres des affaires étrangères des Douze eurent annoncé, le 16 juin, que la CEE adopterait des contre-représailles visant le gluten de maïs, le blé et le riz, dans le cas où les Etats-Unis mettraient leur menace à exécution.

« Personne ne peut prétendre que c'est un précédent. C'est un accord politique, autonome, temporaire, qui ne préjuge pas des résultats de la négociation 24-6 », a souligné M. De Clercq. L'objet de la négociation dite de l'article 24-6 du GATT est de vérifier avec les partenaires commerciaux, en l'occurrence les Etats-Unis, les effets tant positifs que négatifs, de l'élargissement sur les échanges agricoles et industriels. La thèse de la commission était que les avantages pour les Etats-Unis

seraient cinq fois plus importants que les inconvénients et que par ailleurs la négociation ne pouvait être que globale. Le 16 juin, les Douze ont accepté, pour éviter l'escalade des représailles, d'isoler provisoirement ce secteur de l'alimentation animale.

Significative sur le plan des principes, la concession faite aux Américains n'aurait pas de conséquences concrètes pour les producteurs de maïs. C'est ce qu'affirme M. De Clercq. La raison ? La récolte d'orge en Espagne, frappée par la sécheresse, promet d'être catastrophique. Il y aura donc une demande pour les maïs français tout proche. Les chances des producteurs de l'Hexagone seraient d'autant mieux préservées que les contingents prévus comme compensation seront accordés aux Etats-Unis, non pas pour la seule destination espagnole, mais pour l'ensemble du territoire de la CEE.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

« Selon l'Association générale des producteurs de maïs, l'Europe va se trouver en situation artificielle de surproduction, en raison de l'accord entre les Etats-Unis et la CEE. Il n'est pas impossible, selon les producteurs français, que le prix de marché enregistre une baisse allant jusqu'à 30 %. Ils évaluent déjà leur perte de recette à 3,7 milliards de francs et l'incidence sur la balance commerciale française à 2 milliards de francs.

SOCIAL

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DE LA CFTC

A défaut de négociations, le climat social peut devenir extrêmement dangereux à l'automne

nous déclare M. Jean Bornard

La suppression de l'autorisation administrative de licenciement ne « passe » pas : dans l'interview que nous publions ci-dessous, M. Jean Bornard, président de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), met en garde contre l'« ultra-libéralisme » et réclame une concertation à la fois au patronat et au gouvernement.

« M. Balladur a récemment déclaré que la politique du gouvernement était « avant tout une politique sociale ». Qu'en pensez-vous et quel bilan faites-vous de trois mois d'action gouvernementale ?

« Toute politique doit s'attaquer en priorité au chômage, ce qui suppose une politique économique efficace qui tienne compte des impératifs sociaux. Par réaction aux tendances libérales, ce gouvernement veut favoriser les initiatives en supprimant toutes les contraintes. La CFTC l'a mis en garde contre tout ultra-libéralisme. Nous avions fait de même avec le précédent gouvernement contre toute tendance collectiviste.

« Au départ, le dialogue a été assez constructif. Le gouvernement a entendu nos arguments pour les jeunes en jouant la carte de la formation en alternance sans remettre en cause le SMIC. Autre aspect positif il a eu la sagesse de se garder de toute mesure précipitée sur la Sécurité sociale. Enfin, il a accepté le maintien de la représentation des salariés dans les conseils de surveillance des entreprises du secteur public, ce qui représente pour la CFTC un symbole de la reconnaissance des salariés comme partenaires. Mais depuis quelques semaines, on assiste à un tournant dangereux dans le comportement du gouvernement.

Le contrat déchérit

« Pourquoi ?

« On a le sentiment que des décisions unilatérales tendent à se substituer à la concertation sérieuse qui s'était amorcée. Ainsi avait-on supprimé, sans qu'il y ait concertation, l'augmentation de 1,1 % pour les retraités, qui était prévue au 1^{er} juillet. Si, pour l'audiovisuel, nous sommes pour le pluralisme (avec un service public important et des moyens privés d'information), nous n'admettons pas que la privatisation de TFI ait été décidée du jour au lendemain, sans avoir défini des critères et sans avoir élaboré les conditions sociales de ces mutations.

« Vous avez été extrêmement sévère sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Qu'attendez-vous des négociations avec le CNPF ?

« Nous avons en effet réagi vivement à la suppression de l'appréciation de la motivation économique du licenciement par l'inspection du travail. Lorsqu'on considère qu'un contrat n'est plus valable et doit être modifié, on en discute et on en fait

tout arriver à un redémarrage de l'activité. Or c'est un peu ce qui s'est passé avec le gouvernement. A notre avis, il fallait discuter avant de supprimer l'autorisation.

« Maintenant, les salariés ont l'impression d'être à découvert dans cette négociation avec le patronat, ce qui va la rendre beaucoup plus difficile. La CFTC a toujours considéré que l'autorisation administrative de licenciement n'était pas une garantie absolue pour les salariés. Mais nous voulons le maintien d'un contrôle et des dispositifs de reclassement pour les salariés. Dans la mesure où le patronat a voulu prendre les devants, c'est à lui d'avancer des propositions concrètes sur des garanties nouvelles.

« Quelle politique devrait être mise en œuvre pour permettre une réduction du chômage ?

« Ce n'est pas en faisant une sorte d'adolescence de fixation sur les problèmes du chômage. Il faut avant

tout arriver à un redémarrage de l'activité. Si on n'a pas une certaine reprise de la croissance, toutes les autres mesures sont stérilisées.

« Il faut encore amplifier les moyens supplémentaires qui ont été accordés au logement et développer les programmes de travaux publics. Le gouvernement est fondé à se plaindre de ce que les employeurs, malgré les facilités supplémentaires et les aides accordées, ne développent pas suffisamment les investissements. Mais il devrait donner l'exemple en participant au développement des activités dans la construction et les travaux publics.

« Cependant, comme il n'y a pas de relance de l'activité sans qu'on soit assuré d'écouler la production, des mesures sélectives en faveur des familles sont vraiment urgentes. Si nous sommes également d'accord pour donner une priorité à l'investissement, il faut qu'il y ait, parallèlement, une contrepartie sociale. L'exigence de la CFTC est une

relance de la participation, notamment sous forme d'un élargissement, avec incitation fiscale de la base de calcul de la part à affecter aux salariés.

Développer

la politique contractuelle

« Pensez-vous, à la lumière de ce qui s'est passé dans le secteur public pour les salaires, que le recul de l'Etat se fera au profit de la politique contractuelle ?

« Il faut relancer la politique contractuelle, tant dans le secteur public que privé, c'est-à-dire discuter des classifications, négocier des clauses de sauvegarde en cas de dérapage des prix, développer des politiques de participation. Si à l'automne, les difficultés de l'emploi continuent de s'aggraver et cumulent avec une montée des tensions à propos des salaires, on peut avoir un climat extrêmement dangereux. Dans une période de difficultés économiques, ce serait très grave.

« Vous mettez fréquemment en garde les risques de tensions sociales, mais le nombre de grèves dans le secteur privé continue à diminuer.

« Les menaces du chômage présent, et tout le monde se rend compte que la grève doit être maniée avec beaucoup de discernement. Mais si des mouvements se développent actuellement dans le secteur public, c'est que des difficultés surgissent. Le changement de gouvernement a pu aussi libérer un certain nombre de syndicats qui hésitaient à employer la grève face à un gouvernement qui avait leur sympathie. La CFTC estime, elle, qu'il faut trouver des mesures économiques efficaces sans porter atteinte à une réglementation sociale nécessaire. Très souvent, les périodes d'absence de grèves, quand elles résultent de difficultés économiques ou de politiques de rigueur, se terminent par des périodes d'explosion sociale importante. Nous disons donc attention !

Propos recueillis par MICHEL NOBLECOURT.

« Grève des syndicats d'Air France le 9 juillet. - Tous les syndicats du personnel d'Air France ont déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures pour la journée de mercredi 9 juillet. Cet arrêt de travail devrait être très suivi, et le trafic de la compagnie nationale totalement interrompu.

Les syndicats FO, CFDT, CGT, CFTC, FNMSAC (mécaniciens au sol), USAF (autonomes) SNPNC et SUNAC (hôtesses et stewards), SNPL et SPAC (pilotes) et SNO-MAC (mécaniciens navigants) ont décidé cette « grève générale d'aveuglement » pour protester contre l'autorisation donnée par le ministre des transports à des compagnies charter de desservir les départements d'outre-mer au départ de la métropole et contre l'abandon du monopole dont bénéficie Air France.

ITT-CGE sur dans les to

هنا من الأصل

AFFAIRES

ITT-CGE numéro deux mondial dans les télécommunications

(Suite de la première page.) Les laboratoires de recherche, trop disséminés en Europe et aux Etats-Unis, se querellent. Si douze millions de lignes téléphoniques sont vendues à différents pays (RFA, Norvège...), bien peu sont livrés aujourd'hui. Le groupe doit s'endetter (1), ses profits baissent, les financiers et les actionnaires contestent la gestion de M. Araskog.

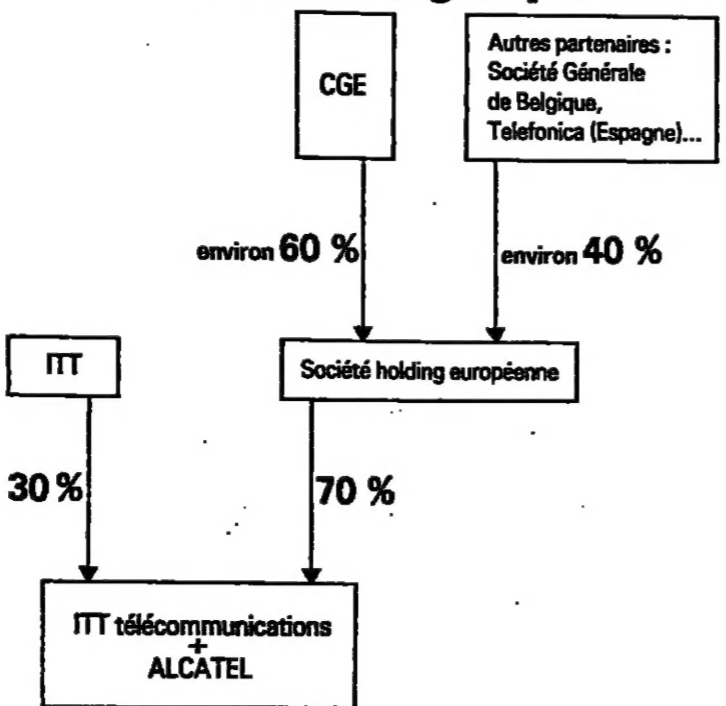
Récemment, la CGE a changé son fusil d'épaule: d'une attaque en force du marché américain, le groupe en revient à une entrée progressive, plus lente, mais plus réaliste que ne le rêvait M. Peberau il y a un an. Cette fois, le PDG de la CGE est dans l'impasse. Tous les partenaires lui ont tourné le dos. Reste ITT.

un groupe « aux couleurs européennes ». Mais l'opération est aussi grosse de risques financiers et techniques. Un et un font rarement deux dans l'industrie, on l'a vu après la fusion Alcatel-Thomson. De nombreux marchés peuvent être perdus notamment dans les pays où CGE et ITT sont tous deux présents (en Chine par exemple).

L'opération qui se dessine est considérable. Elle verrait fusionner ITT Télécommunications (centraux, communications d'entreprise, composants, quel-

CGE, de son côté, profite de son avance technique. Mais dès 1983, les autres groupes de télécommunications (Siemens, Eric-

L'organigramme du nouveau groupe



Alcatel (groupe CGE) (chiffres 1985)

Chiffre d'affaires: 28 milliards de francs. Part dans chiffre d'affaires total du groupe: 39%. Résultat: 251 millions de francs. Part dans résultat total: 21%. Grandes filiales: Cit-Alcatel, Telec...

ITT Télécommunications (1) (chiffres 1985)

Chiffres d'affaires: 6 017 millions de dollars. Part dans chiffre d'affaires total du groupe: 30%. Résultat: 96 millions de dollars. Part dans résultat total: 32,6%. Grandes filiales: Standard Elektrik Lorenz AG (RFA), Ball Telephone Manufacturing Company (Belgique), FACE Finanziaria (Italie)...

(1) Cette branche comprend des matériels pour les télécommunications, pour la défense et l'espace.

quipements militaires et éventuellement les fabrications en Europe de téléviseurs avec l'intégralité d'Alcatel (centraux, équipements de transmission, espace, bureaux, télématique). Dans l'accord projeté Alcatel est « exclue », à 1,4 milliard de dollars et ITT Télécommunications à 2,8 milliards. Mais les dettes d'ITT et ses difficultés font que la CGE a obtenu la gestion de l'ensemble.

Cet accord ouvre à M. Peberau la porte de nombreux marchés jusqu'ici détenus par ITT, en Amérique, en Asie mais surtout en Europe où les frontières étant « cloisonnées », il n'a jamais réussi à percer. S'il parvient à attirer autour de lui des partenaires européens (la Société générale de Belgique et l'espagnol Telefonica ont exprimé leurs intentions de participer à l'accord), M. Peberau peut créer

son, ATT...) ont comblé leur retard dans les centraux électroniques. Les prises de commandes à l'exportation périment, reculent même en 1983 et 1984. M. Peberau, convaincu qu'il lui faut croître vite par acquisition, obtient,

notamment aux PTT. Il cherche alors tous azimuts un partenaire étranger.

L'anglais Plessey, l'américain GTE (General Telephone and Electronics) sont contactés sans succès. Puis un accord est trouvé avec ATT, qui doit aider le groupe français à pénétrer aux Etats-Unis (40 % du marché mondial). En échange, le groupe américain reprendrait la CGCT (Compagnie générale de constructions téléphoniques), une filiale d'ITT nationalisée par le gouvernement en 1982, mais dont l'avenir est des plus incertains. Jugé toutefois « déséquilibré » par M. Fabius, l'accord est suspendu jusqu'aux élections de mars 1986, puis à nouveau par le gouvernement Chirac. Intéressant sur le plan des équipements de transmission, cet accord ATT-CGE n'apporte en réalité aucun soutien aux ventes de centraux.

CONJONCTURE

LES CHEFS D'ENTREPRISE MOINS OPTIMISTES

L'activité industrielle a augmenté depuis quelques mois, selon les réponses faites par les chefs d'entreprise à l'enquête mensuelle de l'INSEE. Cette augmentation a touché toutes les branches, à l'exception des biens d'équipement professionnel dont la production a diminué. Malgré la sensible diminution de la demande étrangère, les carnets et la demande globale sont restés stables. Les industriels prévoient pour les prochains mois une légère croissance de leur production, qui bénéficierait essentiellement à la construction automobile et aux biens de consommation. Toutefois, les chefs d'entreprise ne sont plus aussi optimistes quant aux perspectives générales d'activité. Quant aux hausses de prix, elles devraient encore être modérées.

BANQUES

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POURRAIT ANNULER SES PERTES SUR LE BRÉSIL

La Société générale a cédé à une filiale brésilienne de la Citibank américaine 600 millions d'actions de la société brésilienne Pétro Bras, pour un montant supérieur à 60 millions de dollars (420 millions de francs). Cette vente, ainsi que d'autres, effectuées antérieurement, s'imputent sur les 3 milliards d'actions Pétro Bras (5 % environ du géant brésilien) que la Société générale avait acquises de M. Najib Nabas, en 1985, pour annulation de ses dettes envers la banque française.

En définitive, après liquidation des actifs cédés par M. Nabas, estime la Société générale, la provision de 1 milliard de francs, constituée pour couvrir les pertes sur le Brésil, pourrait être ramenée à moins de 500 millions de francs et serait même susceptible d'être totalement annulée.

ENTREPRISES

Feu vert du Trésor au rachat de De Carbon par General Motors

Le Trésor vient d'autoriser le rachat du dernier fabricant français d'équipements automobiles, De Carbon, par la General Motors, dont la division Delco Products est le numéro un mondial (le Monde du 22 mars) du secteur. Ce ne sont pas les difficultés financières qui ont poussé les membres de la famille De Carbon à ce rapprochement (au contraire, la société a dégagé un bénéfice de 5,4 millions pour un chiffre d'affaires de 224 millions de francs en 1985), mais l'impossibilité de trouver en France les appuis financiers indispensables à son développement.

L'hôtel Montparnasse Park chaîne Méridien contre un loyer annuel de 30 millions de francs.

Le bénéfice du GAN progresse de 11 %

La gestion de l'hôtel parisien Montparnasse Park (950 chambres) est confiée à la chaîne Méridien à compter du 1er juillet. L'hôtel, en règlement judiciaire depuis 1985, occupe la moitié des 150 000 mètres carrés d'un ensemble immobilier (commerce, parking) racheté le 30 juin par la société Frankotel pour un total de 705 millions. Le tour de table de cette société est constitué par la caisse de retraite des personnels au sol d'Air-France (372 millions), la compagnie La Héline (60 millions), des investisseurs koweïtiens (80 millions) et la Kuwait-French Bank (30 millions). Un pool bancaire constitué de la BNP, de filiales du CIC et de la Kuwait-French Bank assurera un crédit d'environ 200 millions de francs pendant un an. L'hôtel sera loué par cette société à la

UN DEMI-SIÈCLE D'HISTOIRE POUR LE BIJOUTIER FRED

En 1936, FRED Samuel ouvrit sa première boutique rue Royale.

Pendant 35 ans, celle-ci vit passer tous les grands de ce monde: Douglas FAIRBANKS, Marlène DIETRICH, Sacha GUIRY. Raison de ce succès: deux volontés permanentes, créer - car FRED est avant tout un designer - et rechercher à travers le monde les plus belles pierres, comme « le Soleil d'Or », un diamant jonquille de 105 carats, et le « Blue Moon », un saphir taillé de 275 carats.

En 1971, FRED pris un nouvel essor. Après avoir restauré la façade de son magasin, il commence sa phase d'expansion. Outre PARIS avec les Champs-Élysées, la Galerie du Claridge, FRED s'installe successivement à MONTE-CARLO, BEVERLY HILLS, HOUSTON, CANNES, GENEVE, DALLAS et NEW YORK. Sa conquête du marché américain est une véritable réussite.

En 1986, FRED, devenu l'un des 10 grands joailliers au monde avec 200 collaborateurs et 12 magasins, propose aux Parisiens un nouveau point de vente: les Galeries Lafayette.

Pour fêter son 50^e anniversaire, il édite une montre qui allie le style des années 1930 à la technique d'aujourd'hui et présente à la presse une pierre exceptionnelle: un diamant jonquille de 70 carats baptisé « le Soleil de Paris ».

Cinquante ans de création chez FRED ont contribué au prestige de la joaillerie française à travers le monde.

est évitée

... est évitée... (Text partially obscured and difficult to read due to image quality)

SIDENT DE LA CFTC

15, le climat social dangereux à l'automne

... le climat social dangereux à l'automne... (Text partially obscured)

Developper

... Developper... (Text partially obscured)

de de travail

... de de travail... (Text partially obscured)

PREMIER VOL DIRECT PARIS-CONAKRY DU TEMPS GAGNE VERS LA GUINÉE. A PARTIR DU 5 JUILLET TOUS LES SAMEDIS DEPART ORLY-SUD. SIERRA LEONE AIRLINES "RENDEZ-VOUS AVEC L'AFRIQUE". Includes flight schedule table for Paris-Orly-Sud, Conakry, Freetown, and back to Paris.

AGRICULTURE

LA PRÉPARATION DE LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE

Autisme paysan

Le ministre de l'Agriculture, M. François Guillaume, a reçu le jeudi 3 juillet, à Grignon, les dirigeants des organisations professionnelles, partenaires privilégiés de la concertation, FNSEA, CNJA, APCA, et CNMCCA (1), pour une séance de travail consacrée à la préparation de la loi de modernisation agricole promise par le ministre.

Pour orienter l'agriculture des années à venir, M. Guillaume n'a jugé utile d'associer à ses travaux ni les représentants des organisations minoritaires, ni ceux des salariés. Dans le même temps, ceux-ci, à la CFDT, organisation majoritaire dans l'agriculture et l'industrie alimentaire, s'interrogent : « On voit les patrons avec lesquels négocier ? » Qu'il s'agisse de politique agricole, industrielle ou sociale, le dénominateur commun, c'est un nouvel « axe » qui apparaît sur la scène politique française : l'autisme. Un ministre paysan qui ne parle et ne reçoit que les dirigeants paysans qui lui conviennent. Une exception notable : la rencontre, la première officielle depuis des lustres entre le président de la FNSEA et la Fédération générale agro-alimentaire-CFDT.

Qu'il s'agisse de la réforme des offices de produit, ou de la désattribution du Crédit agricole, comme de la préparation de la loi d'orientation, l'avis des salariés n'est exprimé que par communiqué ou sous forme de lettres ouvertes au ministre. Pourtant les salariés de la branche agro-alimentaire au sens large sont plus nombreux que les agriculteurs (1,5 million contre environ 1 million) ; pourtant le ministre de l'Agriculture a directement la charge, pour le droit du travail et la protection sociale, de 800 000 salariés.

« Le nombre des agriculteurs, des salariés, des coopératives va diminuer. La CFDT veut qu'il y ait dans la prochaine loi un volet emploi. Quelle est l'intention du ministre sur ce sujet dans les cinq ans à venir ? », s'interroge M. Marc Gagnaire, secrétaire général de la FGA-CFDT. Cette organisation fait valoir que la situation économique exige une politique agro-alimentaire et non plus seulement agricole. Comme l'indique le récent rapport du groupe de travail industriel du plan, la compétitivité du secteur dépend en large part de la formation et de l'adaptation aux technologies nouvelles.

Malgré cela, le renouvellement de l'accord tripartite passé dans l'industrie laitière est rien moins que sûr au prétexte qu'il ne faut pas alourdir les charges des entreprises. Un bilan sur cet accord devait être dressé le 2 juillet. « Dans plusieurs régions, indique M. Gagnaire, cet accord a donné l'impulsion à des négociations, avec la création d'une cellule de reconversion en Haute-Normandie, un accord avec l'ANVAR dans le Nord, une réflexion sur le contenu de la formation en Bretagne etc. Il y a eu en 1985, entre 2 000 et 2 200 suppressions d'emplois dans l'industrie laitière, 70 % des gens qui partent en formation n'auraient pas été pris en charge sans cet accord ».

« Si M. Guillaume refuse de reconstruire l'accord lait, passé pour deux ans, en octobre 1984, les patrons aussi retireront leurs billes », dit M. Gagnaire. L'apport de l'Etat à cet engagement tripartite s'est élevé à 6 millions de francs en 1985 et 1986.

Rien ne bouge

Mais une autre question se pose. Où sont les patrons ? Comme le ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Philippe Séguin, la CFDT est favorable aux négociations de branche. Sur les nouvelles technologies, les congés de formation et le temps de travail, sur les procédures contractuelles de substitution à l'autorisation administrative de licenciement, sur les conventions collectives enfin dénoncées au Crédit agricole, dans les coopératives d'insémination artificielle, dans les chambres d'agriculture, et qui le seront peut-être à la Mutualité agricole et dans l'industrie sucrière, rien ne se passe. « Depuis six mois, ni la CFA (Confédération française de la coopération agricole) ni l'ANIA (Association nationale des industries alimentaires) ne bougent ».

« On peut même se demander, poursuit M. Gagnaire, si la fédération des syndicats ouvriers ne vient pas de la crise des chambres syndicales patronales. L'appareil de l'Etat lui-même est comme en vacances : un accord salarial a été signé à la Mutualité agricole en février 1986. Fin juin, les ministères de tutelle, finances et agriculture, n'avaient toujours pas donné leur agrément ».

De côté des syndicats paysans minoritaires, qui revendiquent d'après les résultats des élections aux chambres d'agriculture de janvier 1983 37 % des voix paysannes, on fait aussi dans la lettre ouverte.

La CNSTP et la FNSP ont écrit au « ministre de tous les paysans » pour lui faire connaître leurs positions sur le contenu d'une éventuelle loi-cadre. Dans cette adresse ils font valoir un argument étonnant tiré d'un sondage publié par Libération (2), et selon lequel 90 % des agriculteurs estiment que M. Guillaume doit négocier avec l'ensemble des syndicats d'agriculteurs. Il est vrai, aussi, que 76 % d'entre eux pensaient que sa nomination était une bonne, voire une très bonne chose. Il est vrai encore que 84 % d'entre eux sont satisfaits et admettent que le ministre doit tenir compte de ses partenaires européens et qu'il sera amené à prendre des décisions parfois en désaccord avec les idées de l'ancien dirigeant syndical. Ainsi, s'il veut sortir de son autisme, le ministre de « tous les paysans », a tout les cartes en main : en consultant les minoritaires il se contredirait avec la bénéficiaire de la base.

Ce sondage ne disait pas s'il fallait tenir compte de l'avis des salariés, qui conseillent les agriculteurs.

font vivre leurs organisations, transforment et vendent leurs produits et bien sûr participent eux-mêmes à la production parce que, et c'est significatif de l'autisme agricole, la question ne leur a pas été posée. Les discussions qui devraient se poursuivre entre la FNSEA et la CFDT sur les groupements d'emploi, mais surtout sur le financement du régime de retraite prouveraient, si elles ont lieu, qu'il y a bien quelque chose de volonté de sortir du ghetto dans lequel les responsables professionnels, confrontés à une crise sans précédent, tournent en rond, ce qui, après tout pour une loi, est une orientation comme une autre.

JACQUES GRALL

(1) Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, Centre national des jeunes agriculteurs, Assemblée permanente des chambres d'agriculture, Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du Crédit agricole.

(2) Libération du 9 juin, sondage réalisé du 12 au 21 mai par questionnaire auprès d'un échantillon de 1 020 agriculteurs.

TRANSPORTS

Les commandes de TGV dissimulent la crise de l'industrie ferroviaire

L'industrie ferroviaire est malade. En apparence, les chiffres globaux publiés par la Fédération des industries ferroviaires font apparaître une situation pas trop défavorable : le chiffre d'affaires hors taxes de la profession s'est élevé, en 1985, à 10 443 millions de francs, contre 10 438 millions de francs en 1984 ; les résultats des exportations ont été brillants, soit 4 300 millions de francs, contre 3 665 millions de francs en 1984 (+ 17,3 %).

Pourtant, l'industrie ferroviaire est inquiète, à l'instar de M. Pierre Sudreau, président de la Fédération. « Les chiffres de 1985 sont trompeurs, dit-il, ils laissent penser que l'activité demeure à un niveau raisonnable, alors que, pour la première fois, les plans de charges des usines n'excellent plus un an. Hormis le TGV Atlantique, il n'y a plus rien en commande après 1987 ».

Trois constatations confirment cette appréciation pessimiste : la SNCF n'achète plus grand-chose et sa part dans le chiffre d'affaires de l'industrie ferroviaire est tombée de 44 % en 1983, à 33,3 % en 1985 ; d'autre part, il se confirme que les performances à l'exportation, et notamment la commande mirifique de cent cinquante locomotives par la Chine, ne se répéteront pas, car les pays du tiers-monde deviennent de plus en plus insolvables ; enfin, les facturations confirment la stagnation ou la régression dans presque tous les secteurs : matériels de traction (- 18,2 % en francs constants), matériels voyageurs (- 1,4 %), matériel marchandises (- 37 %), signalisation (- 11,5 %). Seuls tirent leur épingle du jeu, les roues et essieux montés (+ 6,5 %) et les équipements fixes de voie (+ 3,7 %).

L'industrie ferroviaire française se situe au quatrième rang des exportateurs derrière les Etats-Unis, la RFA et le Japon. Malgré ses efforts de rationalisation, qui ont réduit de 26 500 à 24 800 le nombre de ses salariés, elle risque de devoir prendre des mesures plus draconiennes encore, si les commandes domestiques continuent de chuter. Déjà, certaines usines ne tournent plus que trente-deux heures par semaine, et on estime à 30 % ou 40 % le sureffectif actuel de la profession.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 2 juillet ↑

En hausse

Ecrasée par la chaleur qui règne actuellement sur la France, la Bourse a encore eu bien du mal, mercredi, à gravir une nouvelle étape de hausse. En fin de séance, l'indicateur instantané reflétait un gain de 0,7 % environ.

En fait, les investisseurs n'ont pas pu se jeter carrément à l'eau, même si des signes venus des Etats-Unis les y invitent. Car mardi, à Wall Street, un événement de taille s'est produit : l'indice Dow Jones a, pour la première fois dans son histoire, franchi le seuil des 1 900 points. Sans difficulté car tout le monde Outre-Atlantique joue une baisse des taux d'intérêt. Une baisse jugée nécessaire par la plupart des experts, pour redonner un coup de fouet à l'économie américaine.

Pour les milieux financiers français, c'est surtout une diminution des taux en Allemagne qui pourrait relancer la machine boursière parisienne.

En attendant, les actionnaires recueillent en ce moment une manne de dividendes qu'il faudra bien, tôt ou tard, employer.

Des écarts à la hausse relativement importants étaient relevés dans divers secteurs. La Lyonnaise des Eaux a, par exemple, progressé de 6,3 %. Matra a monté de 4,5 %, SOG de 4,3 % et les Cimes Françaises de 4,3 %.

A l'inverse, Penarroya a cédé 4,4 %, Esso 4,3 % et Elf-Aquitaine 3,5 %. Repli de 3,3 % de Fives-Lille et de 2,4 % de Scrog.

Expectative sur le marché obligataire avant l'adjudication jeudi d'OAT pour un montant compris entre 4 et 8 milliards.

Au compartiment des valeurs étrangères hausse des allemandes et repli des mines d'or.

Les cours de l'or ont baissé. Le lingot a perdu 400 F à 77 550 F et le Napoléon 5 F à 516 F.

NEW-YORK, 2 juillet ↑

Au plus haut

L'indice Dow Jones des 30 valeurs industrielles a de nouveau battu un record le 2 juillet, pour la troisième séance consécutive. Dans un marché actif où se sont échangés 150 millions de titres (contre 147,670 millions de dollars la veille), le Dow Jones a en effet terminé à 1 909,02, gagnant ainsi 5,48 points.

Le nombre des hausses a une nouvelle fois dépassé celui des baisses : on notait 847 valeurs en progression, 723 se sont repliées, et 406 sont restées inchangées.

Autour du Big Board, les investisseurs attendaient avec une réelle impatience les statistiques sur le chômage américain, qui devaient être publiées ce jeudi 3 juillet. Si elles sont mauvaises (comme cela est probable), ces chiffres pourraient déclencher une nouvelle baisse des taux d'intérêt, ainsi qu'une diminution du taux d'escompte par la Réserve fédérale. La stagnation économique que connaît actuellement l'Amérique justifierait, aux yeux des investisseurs, des mesures de ce type destinées à stimuler l'activité. Parmi les valeurs les plus traitées le 2 juillet figuraient Illinois Power (6,7 millions d'échanges), Bell South corp (3,97 millions) et ITT (2,299 millions).

VALEURS	Cours de 1 ^{er} juillet	Cours de 2 ^{juillet}
Alcan	38 1/4	38 1/2
A.T.T.	25 3/8	25 1/8
Banque	64 3/8	64 3/8
Chase Manhattan Bank	45 1/8	44 1/2
Du Pont de Nemours	83	82 7/8
Eastman Kodak	58 3/8	58
Esso	61 3/8	61 3/8
Ford	55 1/2	55 1/4
General Motors	61 1/4	61 1/4
General Motors	78 3/8	78 3/8
Goodyear	32 7/8	33 1/2
IBM	148 5/8	148 5/8
ITT	53	56 1/2
Mobil Oil	31 3/8	31 1/8
Philips	72 5/8	72 1/2
Schleicher	37 1/8	36 1/8
Texas	31 1/2	31
U.S. Steel	34 3/8	33 1/8
Union Carbide	29	27 7/8
U.S. West	20 3/4	20 1/2
Westinghouse	53 3/4	53
Wm. Corp.	56 3/4	57 3/8

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,93 F ↓

La baisse du dollar s'est poursuivie, jeudi 3 juillet, sur les marchés des changes, à l'annonce d'une diminution des commandes à l'industrie américaine en mai (- 0,1 % et - 2,8 %).

FRANCFORT	2 juillet	3 juillet
Dollar (en DM)	2,1850	2,1728

TOKYO	2 juillet	3 juillet
Dollar (en yen)	163,90	161,75

MARCHÉ MONÉTAIRE	(effets privés)
Paris (3 juillet)	71/4
New-York (2 juillet)	71/8

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 à 31 déc. 1985)

	1 ^{er} juillet	2 juillet
Valeurs françaises	135	135
Valeurs étrangères	106,9	106,9

NEW-YORK	(indice Dow Jones)
Industrielles	1 903,54
Industrielles	1 909,02

LONDRES	(indice Financial Times)
Industrielles	1 373,7
Mines d'or	204,2
Fonds d'Etat	90,4

TOKYO	2 juillet	3 juillet
Nikkei Dow Jones	17 622,7	17 669,9
Indice général	1 355,68	1 357,57

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 2 juillet				
Nombre de contrats : 3 287				
COURS	ÉCHÉANCES			
	1 ^{er} juillet 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Dernier	110,85	111,50	112,25	112,40
Précédent	111,30	111,75	112,40	112,55

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SAINT-HONORÉ-MATIGNON PROPOSÉE A 255 F. - Les actions de la société Saint-Honoré-Matignon, créée par le Consortium financier (groupe Edmond de Rothschild) et PO Banque (M. David de Rothschild), seront introduites, le 10 juillet prochain, sur le second marché de la Bourse de Paris, au prix de 255 F par action.

L'INTRODUCTION D'AGEFI DÉVELOPPEMENT REPO-TELE. - La cotation des actions de la société Agefi Développement (groupe de M. Bruno Bertez), introduites, le 2 juillet, sur le second marché de Paris, a été reportée au 7 juillet 1986, sous forme d'offre publique de vente au prix de 175 F par titre (contre un prix d'offre minimum de 140 F). Ce report s'explique par l'absence des ordres d'achat.

ÉCHEC DE L'OPA DE DIXONS SUR WOOLWORTH. - L'offre publique d'achat de 1,8 milliard de livres, lancé par les magasins d'appareillage électrique Dixons sur la chaîne de distribution Woolworth, a échoué.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CESSATION DE GARANTIE

(Loi du 2 janvier 1970)
(Décret du 20 juillet 1972)

La banque Hervet, département immobilier, 127, avenue Charles-de-Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine, informe le public qu'à la demande de la SARL Jean Rompoux (62, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris), elle met fin aux garanties financières qu'elle lui avait octroyées aux titres de la gestion immobilière et de la transaction sur immeubles et fonds de commerce.

En conséquence, ces garanties cessent à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (art. 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, ces garanties s'appliquent à toutes les créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et restent couvertes par la banque Hervet à condition d'être produites par les créanciers dans les trois mois de la présente publication, au siège ci-dessus indiqué.

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité de la société ci-dessus indiquée.

EFICOOP-SICAV

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 26 juin 1986, sous la présidence de M. Paul Pangbough.

L'assemblée générale a :

- Noté l'accroissement régulier et permanent de la valeur liquidative, conforme à l'objectif de gestion (SICAV court terme de référence), ainsi que la performance de 6,5 % au cours du premier exercice, d'une durée exceptionnelle de neuf mois, soit 8,8 % en taux actualisés ;
- Enregistré la forte progression de l'actif net, depuis la création (+ 168,8 %), dû, pour une large part, à l'excédent des souscriptions sur les rachats ;
- Approuvé les comptes du premier exercice, ainsi que les résolutions qui lui ont été soumises ;
- Décidé la mise en paiement d'un dividende net de 90,97 F, à partir du 3 juillet 1986, qui peut être réinvesti jusqu'au 2 octobre 1986 en exonération de droits d'entrée ;
- Pris acte de la décision du conseil d'administration du 29 avril 1986 de s'intervenir sur le marché obligataire qu'en obligations de première catégorie.

FINXTEL

Aux termes d'un traité d'apport fusion signé le 30 juin 1986, FINXTEL envisage d'absorber la société PARFIREM, l'une des SICOMI du groupe UAP.

Cette opération répond à l'objectif de FINXTEL - elle-même dotée du statut de SICOMI - de poursuivre la diversification de ses activités en se dotant d'un patrimoine local et de crédits-bail immobilier complémentaire de celui qu'elle possède déjà.

Les principales modalités de la fusion, dont la réalisation est subordonnée à l'obtention des autorisations administratives et à l'approbation des assemblées générales d'actionnaires, ont été fixées comme suit :

- Apport fusion PARFIREM à FINXTEL avec effet au 1^{er} janvier 1986.
- Rapport d'échange de onze actions FINXTEL pour huit actions PARFIREM conduisant à la création par FINXTEL de 907 500 actions nouvelles, qui s'ajoutent aux huit millions d'actions déjà existantes.

PARFIREM

L'Assemblée générale ordinaire annuelle qui s'est tenue au siège social de la société à Marseille, le 16 mai 1986, sous la présidence de M. Jean-Paul Escandré, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1985 faisant ressortir un bénéfice de 16 027 923,76 F contre 14 537 725,27 F en 1984, soit une progression de 10,25 %.

Le dividende a été fixé à 1,59 F par action. Il s'applique aux 2 000 000 d'actions qui composent le capital social au 31 décembre 1985, soit une distribution globale de 3 180 000 F à laquelle s'ajoute la somme de 3 428 454,56 F, montant de la redressement versé à la Caisse nationale des banques.

Il a été décidé d'inscrire en report, à nouveau, 6 588 766,57 F ; le report s'élève donc au total à 27 640 996,16 F.

Le total du bilan atteint 15,230 milliards de francs, en augmentation de 11,2 % par rapport à celui de l'exercice précédent (13,697 milliards de francs).

Les ressources progressent de 6 % en capitaux moyens et 11,4 % en capitaux flash.

En dépit de la poursuite de la baisse des taux, le produit net bancaire a progressé de 6,9 % après 8,1 % en 1984 et 5,07 % en 1983. Les produits financiers et de gestion de trésorerie ont pris une part importante à cette croissance. La progression des charges hors dépenses liées à l'informatique n'a été que de 6,8 % (après 8 % en 1984 et 11,8 %, 16,6 % et 16 % les années précédentes).

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 102 millions de francs, soit une progression de 8,1 %.

En 1985, la société, afin d'assurer la croissance de ses engagements, particulièrement à l'égard des contraintes résultant de l'encadrement du crédit, a lancé en février un emprunt obligataire de 400 millions.

Les engagements globaux enregistrés près de 17 % d'augmentation en capitaux moyens et 15,5 % en capitaux flash. Ils ne représentent que 60 % des dépôts collectés.

L'Assemblée a autorisé le conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires, jusqu'à concurrence d'un montant nominal maximum de 700 millions de francs.

Préalablement à cette assemblée, la masse des porteurs de titres participatifs mai 1984, réunie en assemblée générale, a pris connaissance de la rémunération de la partie variable qui s'établit à 4,574 % contre 4,149 %.

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

L'Assemblée générale ordinaire annuelle qui s'est tenue au siège social de la société à Marseille, le 16 mai 1986, sous la présidence de M. Jean-Paul Escandré, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1985 faisant ressortir un bénéfice de 16 027 923,76 F contre 14 537 725,27 F en 1984, soit une progression de 10,25 %.

Le dividende a été fixé à 1,59 F par action. Il s'applique aux 2 000 000 d'actions qui composent le capital social au 31 décembre 1985, soit une distribution globale de 3 180 000 F à laquelle s'ajoute la somme de 3 428 454,56 F, montant de la redressement versé à la Caisse nationale des banques.

Il a été décidé d'inscrire en report, à nouveau, 6 588 766,57 F ; le report s'élève donc au total à 27 640 996,16 F.

Le total du bilan atteint 15,230 milliards de francs, en augmentation de 11,2 % par rapport à celui de l'exercice précédent (13,697 milliards de francs).

Les ressources progressent de 6 % en capitaux moyens et 11,4 % en capitaux flash.

En dépit de la poursuite de la baisse des taux, le produit net bancaire a progressé de 6,9 % après 8,1 % en 1984 et 5,07 % en 1983. Les produits financiers et de gestion de trésorerie ont pris une part importante à cette croissance. La progression des charges hors dépenses liées à l'informatique n'a été que de 6,8 % (après 8 % en 1984 et 11,8 %, 16,6 % et 16 % les années précédentes).

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 102 millions de francs, soit une progression de 8,1 %.

En 1985, la société, afin d'assurer la croissance de ses engagements, particulièrement à l'égard des contraintes résultant de l'encadrement du crédit, a lancé en février un emprunt obligataire de 400 millions.

Les engagements globaux enregistrés près de 17 % d'augmentation en capitaux moyens et 15,5 % en capitaux flash. Ils ne représentent que 60 % des dépôts collectés.

L'Assemblée a autorisé le conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires, jusqu'à concurrence d'un montant nominal maximum de 700 millions de francs.

Préalablement à cette assemblée, la masse des porteurs de titres participatifs mai 1984, réunie en assemblée générale, a pris connaissance de la rémunération de la partie variable qui s'établit à 4,574 % contre 4,149 %.

GRUPE MICHEL MARMON

SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS INTERNATIONAUX (S.P.I.)

Les actionnaires de la S.P.I. se sont réunis le 26 juin 1986 en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Roger Falnet-Marmont pour statuer sur les comptes de l'exercice 1984-1985, qui a eu une durée de quinze mois puisque la S.P.I. clôture dorénavant ses comptes le 31 décembre pour des raisons de consolidation.

Cet exercice n'est donc pas comparable au précédent. Il enregistre, de plus, des provisions exceptionnelles d'environ 10 millions de francs. Le résultat ressort à 3 134 159 francs, et le net consacré à 1 490 000 francs.

Il sera distribué, à partir du 30 juin 1986, un dividende de 5,50 F par action (8,25 F avec avoir fiscal), identique au précédent.

L'Assemblée a, par ailleurs, renouvelé le mandat d'administrateur de M. Michel-Georges Denis et a nommé M. Walid Hrayssi administrateur.

هنا من الاجل

هذا ما في العمل

MARCHÉS FINANCIERS

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK... Au plus haut... L'indice Dow Jones... Les valeurs ont poursuivi leur mouvement haussier...

BOURSE DE PARIS

2 JUILLET Cours relevés à 17 h 34

Table of stock market data for Paris, including sections for 'Règlement mensuel' and 'Étrangers'. It lists various stock indices and their values.

CHANGES PARIS Dollar: 6,93 F... Le taux du dollar... Les marchés des changes...

MATIF... Le marché financier des devises... Les taux de change...

Comptant (infection)

Second marché (infection)

Table of 'Comptant' market data, listing various bonds and their prices.

Étrangers

Table of 'Étrangers' market data, listing foreign stocks and their prices.

Table of 'Second marché' market data, listing secondary market transactions.

Actions

Table of 'Actions' market data, listing various stocks and their prices.

Hors-cote

Table of 'Hors-cote' market data, listing stocks not included in the main index.

SICAV (infection)

Table of 'SICAV' market data, listing investment funds and their prices.

Droits et bons

Table of 'Droits et bons' market data, listing warrants and bonds.

Cote des changes

Table of 'Cote des changes' market data, listing exchange rates.

Marché libre de l'or

Table of 'Marché libre de l'or' market data, listing gold prices.

LE MARCHÉ FINANCIER DES DEVISES... Les taux de change...

Legend for market symbols: * coupon détaché, o offert, etc.

THÈSE DE NANTES : LES SANCTIONS DU MINISTRE

M. Roques n'est pas docteur

M. Alain Devaquet, ministre délégué chargé de l'enseignement...

Un ingénieur agricole inscrit irrégulièrement à l'université de Nantes...

Ainsi apparaît désormais « l'affaire Roques », une fois décorrigée par l'enquête administrative...

contrôle des doctorats d'université, repâtis depuis un an « diplômés d'étude et de recherche »...

L'enquête du recteur Dischamps fait apparaître le caractère présumé et politiquement déterminé de la cérémonie discrète de juin 1985...

L'ingénieur sexagénaire n'a pas non plus subi l'épreuve orale obligatoire qui aurait dû permettre de vérifier...

L'influence de M. Rivière à l'université de Nantes semble avoir tenu lieu de passeport pour M. Roques...

Selon le rapport du recteur, l'administration universitaire aurait dû vérifier la régularité de l'inscription et interroger le premier rapporteur...

Il n'était pas possible d'annuler la thèse. M. Devaquet a donc décidé de faire annuler la soutenance qui risquait, selon lui, d'entacher la dignité de notre université...

PHILIPPE BERNARD.

LA COUR EUROPÉENNE DE JUSTICE DÉCLARE NUL LE BUDGET DE LA CEE

Statuant sur un recours des gouvernements de la CEE contre le Parlement européen, la Cour suprême de justice vient de déclarer nul le budget de la CEE pour cette année...

AVANTAGE AUX SOCIALISTES DANS LA COURSE A L'ELYSEE

Si une élection présidentielle avait lieu aujourd'hui, le candidat socialiste l'emporterait dans la plupart des cas. Tel est le principal enseignement d'un sondage réalisé par l'institut BVA...

En outre, dans les trois duels faisant intervenir M. Jacques Chirac, celui-ci est battu. Face à M. Michel Rocard, d'abord, qui l'emporterait avec 54,5 % des suffrages...

Face à M. Raymond Barre, MM. Mitterrand et Rocard seraient également les plus chanceux, tous deux l'emportant avec 52 % des suffrages...

Si le premier ministre reste le meilleur candidat des électeurs de droite, avec 40 % d'avis favorables, son avance sur M. Barre s'amenuise considérablement...

Un autre état de l'opinion, réalisé par la SOFRES et publié dans le Nouvel Observateur du 4 juillet (2), confirme ces tendances...

(1) Sondage réalisé du 13 au 19 juin auprès d'un échantillon représentatif de 948 personnes.

(2) Sondage réalisé du 20 au 25 juin auprès d'un échantillon représentatif de 1000 personnes.

M. Jospin précise sa proposition sur le conseil national de la gauche. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS...

LA DISCUSSION DU PROJET DE LOI SUR LA COMMUNICATION AU SÉNAT

Un article voté entre les conciliabules

Et un article de voté ! Le quatrième des cent sept que compte le projet de loi sur la communication a été adopté par le Sénat...

De conciliabules en négociations, la commission spéciale ne pouvait se sortir du dilemme qu'en augmentant l'effectif de la CNCL...

La composition et le fonctionnement de la CNCL

Le Sénat a approuvé la composition et le fonctionnement de la CNCL dans la rédaction suivante :

- 1. Deux membres nommés par décision du président de la République... 2. Trois membres élus respectivement par l'Assemblée générale du Conseil d'Etat...

DANS LE FINISTÈRE

Manifestation communiste... contre le PC !

Brest. - En réaction au licenciement de MM. Louis Aminot et Gérard Bernard...

Les militants du PC, solidaires de MM. Aminot et Bernard, ont demandé l'annulation des licenciements...

Volonté souligner le côté dérisoire de la situation, MM. Aminot et Bernard ont demandé à l'Humanité...

décision d'élargir à treize membres la composition de la commission. En outre - et cela répondait à une préoccupation des socialistes - les membres de cette commission resteront en fonctions neuf ans...

Socialistes et communistes auront tenté en vain de modifier le dispositif mis au point et accepté par la majorité sénatoriale. Pour le PC qui rappelle les réserves qu'il avait émises lors de la création de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle...

De leur côté, les socialistes tentent de rétablir dans le texte les dispositions qui existent pour la Haute Autorité. Satisfaction ne pouvant leur être donnée, ils proposent, comme position de repli, que les magistrats de la Cour de cassation, de la Cour des comptes et du Conseil d'Etat ne soient pas élus mais désignés...

ANNE CHAUSSEBOURG.

LES DÉCLARATIONS DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE A MOSCOW NEWS

Quand M. Molotov refait surface... pour approuver M. Gorbatchev

Encore quatre ans et il sera centenaire. Et surtout, sauf erreur, le seul membre de cette confrérie dans le monde qui soit aussi ancien premier ministre...

Nous apprenons donc que l'illustre retraité vit dans la verdure de sa datcha du village de Joukovski, dans la banlieue de Moscou...

Autrement dit, le célèbre « M. Niet » de la diplomatie, celui qui avait perdu sa place pour avoir dit « non » à Krouchtchev...

Reste à savoir ce que pensent de tout cela les autres grands survivants de la purge de 1957 : MM. Malenkov et Kaganovitch...

Un autre état de l'opinion, réalisé par la SOFRES et publié dans le Nouvel Observateur du 4 juillet (2), confirme ces tendances...

(1) Né en 1890, de son vrai nom Skriabine, M. Molotov a milité dans le Parti social-démocrate russe depuis 1906...

Section disciplinaire

La première conséquence de ces décisions sans précédent est d'interdire à M. Roques de se présenter au titre de docteur ; sa thèse ne devrait plus être diffusée...

Bourse du matin EN HAUSSE : + 2%

Le marché parisien faisait preuve de bonnes dispositions jeudi en fin de matinée, au vu de l'indicateur instantané Générale des eaux (+ 4 %)...

A LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Premier cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

Le numéro de « Monde » daté 3 juillet 1986 a été tiré à 466 783 exemplaires

L'ÉTÉ À L'AISE

POUR BIEN PASSER VOTRE ÉTÉ, LES BONS « TUYAUX », LES BONNES ADRESSES SONT DANS GAULT-MILLAU MAGAZINE...

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel

36-15-91-77 + ISLM. VENDEZ TOUTE L'ANNÉE LIVRES, DISQUES. SACELP, société d'achat de la LIBRAIRIE. JOSEPH GIBERT...

SOLDES FRENÉTIQUES POUR LES FEMMES FANATIQUES DU BEAU TISSUS RODIN 36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

Je SOI... La da... M. Nakao... Includes a portrait of a woman and various text elements.

صحة من الأصل